

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT ADOPTION DE L'EVALUATION DES IUT ET DUT – IUT D'ALLIER**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 28 JUIN 2019,

Vu le code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu l'avis de la CFVU de l'UCA du 25 juin 2019 ;

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'adopter l'évaluation de l'IUT d'Allier et de ses DUT, telle que jointe en annexe.

Membres en exercice : 37
Votes : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions: 0

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA 2019-06-28-03

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2021 -
-A-

« Partie IUT »

IUT : ALLIER
Université : Clermont Auvergne
Académie : Clermont-Ferrand

Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

Sommaire

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années.....	1
a. Des actions sur les taux de remplissage en DUT et sur la réussite des BT.....	2
b. L'augmentation du nombre de partenariats pour accroître la mobilité sortante	2
c. La vie étudiante des campus territoriaux.....	3
d. Des projets immobiliers à Moulins et à Montluçon	3
e. Une structuration des équipes de recherche notamment par le recrutement de PR.....	3
f. L'obligation du BPI	4
Partie 2 : Etat des lieux de l'environnement des diplômés (positionnement, missions, gouvernance et pilotage)	4
1. Positionnement	4
g. Stratégie de l'IUT.....	4
h. Développement de multiples partenariats.....	5
2. Missions	7
i. Un recrutement plus diversifié.....	7
b. Formation et professionnalisation	7
j. Réussite et devenir	8
3. Gouvernance et pilotage	9
k. Un fonctionnement concerté et collégial	9
l. Un dialogue constructif avec l'UCA mais marqué par le processus de fusion	10
m. Le développement du système d'informations et des outils de pilotage	10
n. L'image de marque de l'IUT d'Allier.....	11
o. L'engagement au sein du projet d'établissement Université / CPOM.	11
p. La capacité à gérer les ressources humaines	12
q. La capacité à mobiliser des ressources et gérer un budget dans un contexte contraint et mouvant.....	13
r. Démarche qualité Qual'IUT.....	15
Partie 3 : La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT.....	16
1. Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	16
2. Perspectives de l'IUT à 5 ans et articulation avec l'UCA cible.....	17
ANNEXE 1 : Réalisation des objectifs du CPOM 2014-2019	21
ANNEXE 2 : Evolution des effectifs et de l'alternance	22
ANNEXE 3 : Indicateurs CPOM condensés 2017-2021	24

Page des visas et signatures : dernière page

Académie : Clermont Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : IUT d'Allier

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif de décrire l'environnement des formations portées par l'IUT et d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer.

Le dossier se veut plus analytique et prospectif que descriptif (les indicateurs quantitatifs peuvent suffire à éclairer, hors quelques éléments spécifiques, les évaluateur.rice.s).

Le dossier se limitera à 20 pages (hors parties relatives aux départements et hors page des signatures).

Le dossier d'auto-évaluation de l'IUT se décline en 3 parties :

- *Les suites de la précédente évaluation et l'évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années ;*
- *L'état des lieux de l'environnement des diplômés (positionnement, missions, gouvernance et pilotage) ;*
- *La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT.*

Directeur de l'IUT :
Cécile CHARASSE POUËLE

Président du Conseil de l'IUT :
Jean-Paul VIDAL

Date de prise de fonction : 1^{er} septembre 2014

Mandat : 1^{er} 2^d

Adresse : Avenue Aristide Briand, CS 82235, 03101 MONTLUÇON CEDEX

Téléphone : +33 (0)4 70 02 20 00

Télécopie : /

Adresse électronique : direction.iut-allier@uca.fr

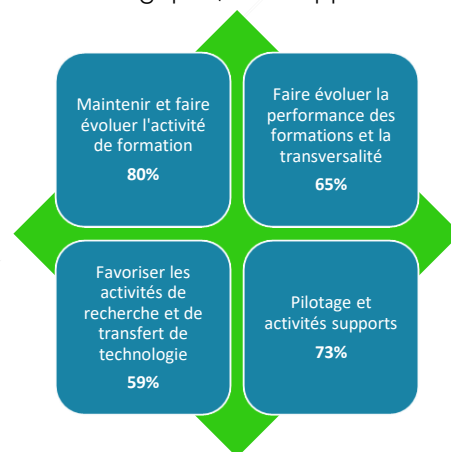
Site web : <https://iut-allier.uca.fr/>

Les parties 1 et 2 ont été rédigées sous la coordination de JP Vidal, président du Conseil, C. Charasse Pouélé, Directrice jusqu'au 31/08/2019 et D. Moya, Directeur adjoint et la partie 3 sous la coordination de J.P. Vidal, Président du Conseil de l'IUT d'Allier et P. Biwole, élu le 11 février 2019 et Directeur à partir du 1/09/2019.

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années

Le projet initial présenté par l'IUT d'Allier en 2015 lors de la précédente évaluation s'inscrivait dans la continuité du précédent contrat autour de quatre axes cités ci-après (voir annexe 1). Il insistait toutefois sur la nécessaire transversalité de projets ou de méthodologies entre départements de formation et sites (projets de site, plan d'investissements concerté, accueil et réussite des étudiants, ouverture à l'international...) ou encore sur les partenariats avec notre environnement (politique d'accueil des bacheliers technologiques, développement de l'alternance en DUT et LP), développement de l'ouverture et de la communication vis-à-vis de l'extérieur, interaction entre les interfaces de pilotage, techniques et administratives de l'IUT et de l'Université Clermont Auvergne (UCA), volonté partagée de développement des ressources propres et de projets structurants pour chaque site territorial à l'exemple de l'ouverture du DUT Information-Communication sur Vichy, du projet Auvergne Alternance d'Excellence (A2Ex) sur Montluçon, et de la création du campus commun sur Moulins.

En analysant les réalisations des années passées, l'IUT estime avoir atteint les objectifs fixés dans ces axes de travail à 70% avec un taux supérieur en matière de pilotage général de l'IUT et de l'offre de formation. Ceci est indubitablement lié aux caractéristiques de la période 2014-2019 ayant nécessité un pilotage plus étroit de l'offre de formation et des moyens mais aussi une participation à la construction de la politique territoriale de l'UCA fusionnée.



Cette période a en effet été marquée par plusieurs événements qui ont impacté les priorités et le fonctionnement de l'IUT. Un premier plan de redressement financier de l'UBP en 2014-15 a précédé la fusion des deux universités clermontoises en janvier 2017 (nouveaux modes de gestion, création de collegiums¹, inscription dans le projet d'établissement d'une politique territoriale, avec portage politique par une vice-présidence et des comités de sites, projet I-site Cap 2025 et nouvelle structuration en instituts en réflexion, nouveau plan pluriannuel de régulation de la masse salariale à l'UCA (2018 à 2021)). De plus, l'IUT est resté 4 mois sans responsable administratif (septembre à décembre 2017) et a accueilli en septembre 2016 une nouvelle responsable financière et en septembre 2018 une nouvelle responsable scolarité. Il faut aussi rappeler que la fusion des régions Auvergne et Rhône Alpes a été réalisée. Elle a conduit à une modification du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de l'Innovation (SRESRI) et des modalités d'interaction et d'intervention via un COM pour le supérieur et un élargissement de l'ARIUT. Un nouveau recteur a été nommé en janvier 2018.

Dans ce contexte, les conclusions de la précédente évaluation CCN ont été prises en compte et sont venues renforcer et affiner les orientations prises et le travail prioritaire à mener à la fois par l'IUT d'Allier et par l'UCA. En effet, même si la CCN concluait son rapport de visite² en relevant des points positifs et des points forts³, elle relevait également des points faibles et faisait des recommandations :

- Des taux de remplissage faibles (75%) en spécialités secondaires, en particulier en GEII, liés au vivier insuffisant de bacheliers technologiques, mais aussi en GLT (tertiaire)
- Des taux de réussite perfectibles des bacheliers technologiques (BT)
- Une mobilité sortante des étudiants perfectible (stages et poursuite d'études, ...)

¹ Les deux IUT font actuellement partie du collegium STI avec les deux écoles d'ingénieurs et l'EUPI.

² Conclusion des experts (visite du 29 avril 2016) : Malgré les mesures d'économies imposées par l'UBP, pour redresser ses comptes sur la période 2012-2014, l'IUT d'Allier a su maintenir une dynamique de projet, adossée à un bon taux d'encadrement et une forte mobilisation des équipes, très soudées autour de l'équipe de direction. Un dialogue de gestion de qualité a été établi avec l'université (UBP à Clermont) qui a inscrit les projets de création de nouveaux DUT dans son dossier d'accréditation. La création de nouvelles missions a amélioré le pilotage des activités et la création d'un pôle "entreprise" devrait faciliter le développement programmé de l'offre en alternance, rendue possible grâce au financement de nouveaux investissements (programme A2Ex). La rénovation des locaux à Montluçon, financée par le programme A2Ex, permettra d'accompagner le développement de l'offre en DUT et en LP, actuellement limité par des problèmes de surface.

³ Equipe de direction dynamique et offensive; pilotage très participatif, fort soutien des collectivités territoriales sur les 3 sites et bon dialogue de gestion avec l'université; politique de développement de l'entrepreneuriat étudiant dans le domaine de l'ESS sur Moulins; politique efficace de soutien aux activités de recherche; mise en place d'un comité de suivi des LP avec élaboration d'une stratégie collective de gestion de l'offre, intégrant l'alternance, amélioration des taux de réussite des bacheliers technologiques sur cohortes 2011 et 2012, à conforter.

Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

- Des situations encore contrastées pour la vie étudiante suivant les sites, avec des améliorations à prévoir pour la restauration universitaire et la médecine préventive peu présente à Moulins et Vichy
- Des locaux et des équipements vieillissants à Montluçon mais plan d'investissement avec A2Ex
- Une augmentation du taux de professeurs d'université (PR)
- Un Budget Propre Intégré (BPI) obligatoire

a. Des actions sur les taux de remplissage en DUT et sur la réussite des BT

Depuis 2012, il faut souligner une augmentation des recrutements en DUT avec un taux de remplissage qui a atteint 97% (indicateur 3). Notons la progression des départements secondaires (GMP, GEII et GTE) entre 2015 et 2017 (de 89% à 93%) et GLT (de 73% à 100%). En 2018, l'introduction de Parcoursup a toutefois freiné cette progression sur deux des départements secondaires. Une politique affirmée de cibles de recrutement de bacheliers technologiques votée par le Conseil de l'IUT d'Allier⁴ et la mise en place d'une convention cadre académique d'une durée de trois ans (septembre 2015 à juin 2018) continuent de participer à l'augmentation des candidatures des BT (+153% entre 2015 et 2018) et à des recrutements que nous souhaitons plus quantitatifs mais aussi plus qualitatifs à environ 170 BT. Nous atteignons 30% de BT en première année de DUT (indicateur 4) et 43% en LP (indicateur 7).

Cette convention est relative à la promotion de la voie technologique et au développement d'un accès réussi des bacheliers technologiques en IUT. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu entre des départements des deux IUT et trois lycées de l'académie par filière de bacheliers technologiques (STI2D/STL et STMG). Elles se sont concrétisées par des présentations plus fines des programmes et attendus, l'organisation de visites réciproques, la participation à des projets pédagogiques communs. Cette convention vient d'être relancée durant l'année 2018-2019. Elle a donné naissance à un nouveau partenariat avec le lycée Paul Constans de Montluçon. Il s'agit d'identifier, d'accompagner et de préparer les élèves des séries technologiques du lycée à intégrer l'IUT d'Allier dans le cadre de parcours construits et sécurisés. L'interface et la conduite des actions sont menées par les deux chefs de travaux (tertiaires et secondaires) et les chefs de département de l'IUT. Ceci a notamment conduit à l'extension de la cordée transport au lycée pour le département GLT.

Des actions plus fortes en termes d'ouverture et de découverte de l'IUT au grand public ont été entreprises et retravaillées (Journées d'immersion, Fête de la science, Accroscience, ASTEP, JPO, cf. partie2-§4d), un travail pédagogique sur la réussite de ces étudiants, une ouverture des formations à l'alternance sur les trois sites en utilisant le modèle développé dans A2Ex ont également été entrepris (cf. partie2-§3).

b. L'augmentation du nombre de partenariats pour accroître la mobilité sortante

La mobilité sortante des étudiants en DUT et en LP est encore limitée (indicateurs 13 et 14) malgré le développement de partenariats et d'événements liés à l'international, une information aux étudiants sur les 3 sites de l'IUT ou encore des soutiens financiers et pédagogiques à la mobilité sortante⁵. Actuellement la mobilité intervient principalement au niveau post-DUT sur deux DU pour une poursuite d'études à l'étranger⁶.

La mobilité dans le cadre du DUETI s'est renforcée grâce à l'augmentation des partenariats actifs. Ils sont au nombre de 11 en 2019 (Vives Kortrijk, Institute of Technology de Sligo (Belgique), IT de Carlow (Irlande), Université de Cluj Napoca (Roumanie), Université Technologique de Cartagena (Espagne), Université de Zilina (Slovaquie), Technische Hochschule de Wildau, Regensburg et Bochum en Allemagne, Lewis College en Ecosse, Chicoutimi au Canada). Les effectifs de ce DUETI étaient initialement composés d'étudiants de départements tertiaires (Techniques de Commercialisation des deux sites, Gestion Logistique et Transport) et secondaires (GTE). Des possibilités existent pour l'accueil d'étudiants des autres départements secondaires en Irlande (accord Erasmus), en Ecosse (Lews Castle College), en Allemagne (Bochum) ou en Espagne (UP Cartagena). Les efforts de communication entrepris sur les poursuites offertes à l'étranger pour ces publics doivent sans doute être intensifiés ainsi que les accords de double diplomation.

⁴ Cible totale de 32% pour 27% de BT dans les candidatures avec variabilité de 14% en ICJ à 48% en GEII et GTE.

⁵ Support administratif au sein de la scolarité centrale, organisation de cours de LV2 pour les non spécialistes dans les départements secondaires, soutien au passage du TOEIC.

⁶ DU MACI : Marketing Appliqué au Commerce International, soit 8 étudiants par an du département TC de Montluçon, DUETI : de 15 à 22 étudiants de tous les départements.

Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

c. La vie étudiante des campus territoriaux

Plusieurs projets ont été menés au sujet de la vie étudiante entre 2015 et 2017 avec les communautés d'agglomération, les autres composantes sur site et les services centraux universitaires (travail préalable à la création du campus commun de Moulins, ateliers théâtre et audiovisuels à Vichy, réalisation des visites préventives de l'infirmière en poste depuis 2015 sur les trois sites, référents événements festifs, renforcement du travail avec les BDE sur Montluçon coordonné par l'infirmière de l'IUT ...). Sur le plan de la santé des étudiants, plusieurs partenariats ont été développés à Montluçon par l'infirmière de l'IUT, notamment avec l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie de l'Allier (ANPAA03) ou encore le Don du Sang.

En 2017, une Vice-Présidente de l'université a été nommée pour construire la carte d'identité de chaque site, participer à leur structuration et à leur renforcement, notamment en contractualisant sur projets avec les collectivités territoriales tout en réduisant les inégalités d'accès aux services pour les étudiants et les personnels. Plusieurs projets UCA financés par le COMsup région ont été déployés dans le cadre de la vie étudiante : augmentation du temps infirmiers sur Moulins et Vichy, équipements et rencontres sportives intersites, rencontres université/territoire. Un projet de téléconsultation médicale est en déploiement avec test à Montluçon ainsi que deux projets de maison de santé à Vichy et Moulins. Des efforts sont encore à fournir notamment au niveau de l'accompagnement des étudiants engagés sur chacun des campus (vie associative, pompier volontaire, sportif de haut niveau, etc.), de la vie étudiante et des services aux personnels.

d. Des projets immobiliers à Moulins et à Montluçon

Outre la création du campus commun IUT/ESPE de Moulins en 2018 et de ses projets associés (cf. rapport TC Moulins), une partie du campus de Montluçon a été rénovée (2000 m² sur les 20 500) en restructurant des bâtiments existants grâce au projet A2Ex financé par le PIA, l'UCA, et les collectivités territoriales (la Région, le Conseil départemental et la communauté d'agglomération de Montluçon). Il a été créé un espace innovant mutualisé entre les départements. Il a été inauguré en février 2018 et s'inscrit dans un projet plus global de rénovation complète du campus montluçonnois. Un second projet d'envergure, le campus 2020 est en cours de chiffrage et de montage financier (cf. perspectives).

Depuis 2015, le remplacement des portes extérieures, la création d'un espace POLYTECH – GSP, la rénovation d'une partie de l'étage du bâtiment central ont été effectués. Un programme de renouvellement des éclairages, d'aménagement des espaces extérieurs et de rénovation de 5 à 10 salles/bureaux par an sont financés sur le budget de l'IUT et réalisés par son service maintenance⁷. Dans le cadre du COMsup région et de financements IUT, la réalisation d'une salle de créativité a été décidée en 2019. La rénovation des logements de fonction par l'UCA s'est terminée en avril 2019 et un financement de 700 000 euros a été programmé par l'UCA de 2019 à 2021 pour assurer l'étanchéité de certaines toitures.

e. Une structuration des équipes de recherche notamment par le recrutement de PR

Malgré le gel d'un poste de PR sur la période, l'ouverture aux concours de postes de PR vise à soutenir et structurer l'activité de recherche en rééquilibrant le taux de maîtres de conférence (indicateur 26 plus élevé que le moyenne nationale) :

- Recrutement rentrée 2017 d'un PR en histoire contemporaine sur le site de Vichy pour accompagner la création du département Information Communication, Option journalisme,
- Recrutement rentrée 2017 d'un PR en thermique des bâtiments sur le site de Montluçon en GTE,
- Recrutement rentrée 2019 d'un PR en information communication sur le site de Moulins en TC,
- Recrutement rentrée 2019 d'un PR sur le site de Montluçon en GEII labellisé I-Site dédié à la recherche sur les réseaux de capteurs, axe transversal instruments de l'I-site Cap2025 qui interfère avec plusieurs EC du site,
- Identification de besoins à venir sur le site de Montluçon en TC et sur le site de Vichy en MMI.

Malgré la vacance ou le gel de 3 postes de MCF sur la période (2015 à 2018) et la transformation d'un poste de MCF en ingénieur pour le pôle entreprises (2014), un renouvellement à l'identique des postes de MCF a été

⁷ Ce service a été reconstitué depuis la dernière évaluation de l'IUT. Il est chargé de la maintenance courante des bâtiments, majoritairement de Montluçon et de manière occasionnelle de Moulins (soit 150 interventions annuelles en moyenne). Il est aussi chargé de la réalisation de travaux de réhabilitation de locaux ainsi que de l'élaboration et la mise en œuvre des opérations de travaux de grosse maintenance ou de restructurations lourdes en collaboration avec la Direction de l'immobilier et de la Logistique (DIL) de l'UCA.

Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

effectué, ainsi que des redéploiements notamment pour la création du DUT ICJ⁸. Les postes d'ATER ont été affichés en fonction des vacances de postes d'enseignants chercheurs et pour soutenir des dynamiques de recherche. Le recours à des PAST a été réorienté en cours de période sur les départements TC Montluçon et Moulins ainsi qu'ICJ.

f. L'obligation du BPI

L'IUT vote un budget qui comprend la masse salariale (contractuels et heures complémentaires), le fonctionnement et l'investissement (hors gros travaux immobiliers). Tous ces postes ne figurent toujours pas sur le même CRB⁹. De plus, l'inscription de financements région et sur projets (internes UCA et externes) dans les budgets de l'IUT ou des services centraux a été fluctuante entraînant une perte de visibilité du périmètre budgétaire pour le Conseil de l'IUT. Toutefois, depuis 2017 l'IUT est un CRB comme les autres composantes. L'existence d'un BPI IUT est parfaite notamment en matière de périmètre et de qualité du suivi notamment de la masse salariale (cf. partie2-§3g).

Partie 2 : Etat des lieux de l'environnement des diplômés (positionnement, missions, gouvernance et pilotage)

1. Positionnement

g. Stratégie de l'IUT

Depuis dix ans, l'IUT d'Allier s'est efforcé de garder son identité "IUT"¹⁰ et de former des jeunes de niveau III, futurs cadres intermédiaires. Seule composante dont le siège est « hors Clermont Ferrand », il se distingue par un ancrage territorial fort qui lui a permis de construire des relations de confiance avec le monde économique et les collectivités territoriales sur chacun des trois sites de Montluçon, Moulins et Vichy. Il a travaillé également à la lisibilité de ses sites en lien avec la recherche sur chacun de ses campus. L'accompagnement territorial se veut durable et soutenable autour de campus identifiés sur des thématiques majeures mais non exclusives. Dans ces campus, le DUT et les départements sont centraux offrant ainsi une logique de filières territoriales DUT+LP et débouchant récemment sur l'ouverture d'un DUT Information – Communication option journalisme sur le site de Vichy.

Depuis la rédaction du SRESRI en 2014 puis en 2016, puis la création de l'UCA en 2017, l'IUT d'Allier a contribué à la réflexion et à la réalisation de la politique territoriale de l'UCA, inscrite dans le projet d'établissement, université qui lui reconnaît un rôle essentiel en tant qu'acteur majeur dans :

- la mise en place et le développement de la politique territoriale universitaire à l'exemple du projet A2Ex¹¹ qui a été un modèle de développement territorial sur le plan de la formation et de la recherche,

⁸ Pour la création du DUT ICJ, 2 postes de MCF venant de Montluçon (sections 71 en 2018 et 27 en 2019) et un échange PR/MCF en 2017 entre Vichy et Montluçon ont été prévus, ainsi que deux demi-PAST (2018). Un poste d'enseignant du second degré en communication a été affiché en 2018 entre MMI et ICJ (poste initialement à Vichy) et une mutation de Montluçon à Vichy d'un second degré en anglais a été acceptée en 2018. Un poste de second degré est actuellement occupé par des journalistes contractuels. Le financement loi ORE a permis de financer un nouveau poste de MCF (recrutement 2019 en section 11), un poste de PRAG supplémentaire en documentation (recrutement 2018) et un demi-poste au secrétariat (recrutement 2018).

⁹ Le directeur d'IUT est ordonnateur sur le CRB IUT et sur deux « sous-CRB » dédiés à la masse salariale et à l'immobilier de l'IUT au sein de CRB structurés thématiquement dans l'architecture budgétaire UCA.

¹⁰ En tant qu'opérateur de terrain, acteur de compétitivité, accompagnateur de trajectoires professionnelles plurielles réussies, ascenseur social et développeur de territoires, partenaire du monde socioéconomique, acteur majeur de l'enseignement supérieur territorial.

¹¹ L'objectif d'A2Ex est de préparer des jeunes aux métiers de demain dans des secteurs d'avenir, (*green economy* à Montluçon, télétravail à Aurillac, imagerie virtuelle et réalité augmentée à Le Puy en Velay) par le biais de l'alternance en DUT et LP, des rénovations immobilières et de plateaux techniques, des rénovations de logement. Les plateaux apportent un appui technique aux entreprises locales (notamment TPE/PME) et diffusent, par la formation d'alternants, les réponses à leurs problématiques sociétales et environnementales (l'éco-construction et la consommation d'énergie, l'éco-conception et ses outils, la mutualisation logistique, la gestion des énergies électriques et les énergies renouvelables, ...). L'innovation pédagogique par les TICE, l'investissement sur des plateaux techniques de dernière génération, un accompagnement à l'entrepreneuriat complètent le projet. À Montluçon, 700 étudiants de niveau bac+2 (DUT), bac + 3 (Licences professionnelles) à bac+5 (formation d'ingénieur par apprentissage Polytech Clermont) en bénéficient.

Académie : Clermont Ferrand

Université : Université Clermont Auvergne

IUT : IUT d'Allier

- La proactivité dans le développement d'un modèle économique en contribuant à l'augmentation des ressources propres par le développement de l'alternance,
- La politique le recrutement et la réussite des étudiants issus de baccalauréats technologiques.

La stratégie déployée par l'IUT d'Allier s'articule ainsi autour de six axes qui sont de :

- Asseoir sa mission de formation de cadres intermédiaires à travers une offre de DUT enrichie par un nouveau département à Vichy, le développement de l'alternance et des partenariats et une offre de formation de LP plus resserrée et plus singulière (dynamique qualité, accréditation HCERES et préparation à l'évolution du DUT et aux enjeux de la réforme de la formation professionnelle),
- Renforcer les dynamiques de recherche par des choix thématiques et RH (affichage de postes de PR structurants par thématiques fortes, réallocation entre départements, affichage de postes de techniciens et de MCF en support),
- Accroître la lisibilité¹² et déployer le modèle de développement des campus territoriaux en partenariat (thématiques de recherche et formation, développement des relations avec campus MQ, participation au Comité d'Orientation Stratégique des sites (COS) organisés par l'UCA et SRESRI),
- Continuer à partager des projets communs avec l'IUT de Clermont (A2Ex, Qual'IUT) et l'ARIUT Auvergne Rhône Alpes mais aussi le réseau des IUT,
- Travailler la transversalité entre les départements, développer les partenariats à toutes les strates,
- Parfaire la qualité du pilotage des formations et de l'IUT,
- S'inscrire pleinement dans le projet I-Site de l'UCA.

h. Développement de multiples partenariats

Territorialement, les implantations de l'IUT nécessitent un travail étroit avec les collectivités et les entreprises. Sur les trois principales villes du département de l'Allier, des conventions entre l'UCA/l'IUT et les communautés d'agglomération/le CD03 existent ou sont en cours de réécriture. Elles précisent les objectifs et les moyens mis en œuvre par chacun en articulation avec le CPOM IUT/UCA, le COMsup région, le projet d'établissement et l'I-Site mais aussi les contractualisations Région/Etat avec ces collectivités. L'IUT d'Allier s'inscrit également en synergies multiples avec les autres composantes de l'UCA : accueil des étudiants GSP Polytech et co-portage d'une LP avec l'Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie (EUPI) à Montluçon - partage d'un poste de secrétariat entre la première année d'ICJ et STAPS, partage de plateaux techniques avec LCC à Vichy - montage d'un campus commun et partage d'un secrétariat et de plusieurs ressources communes avec l'ESPE à Moulins - une enseignante IUT co-porteuse d'un master informatique sur Clermont - démarche qualité commune avec l'IUT de Clermont, etc. Nos étudiants contribuent chaque année à plusieurs projets de composantes comme plusieurs projets tuteurés pour l'IRSTEA au sein de la LP SARII ARIVE, ou encore d'établissement notamment avec les étudiants de la LP TSI ASMD qui contribuent depuis plusieurs années au « schéma directeur du handicap » de l'UCA.

Dans cette même dynamique, d'autres partenariats avec les instances de l'UCA sont actifs avec :

- La maison pour la Science - Fête de la Science,
- La BU - Commission de la bibliothèque (ainsi qu'avec les médiathèques municipales),
- L'IPPA - Ingénieur Pédagogique nord Allier en lien avec A2Ex et le COMsup région,
- Le projet I-site et LIA - Représentation de l'IUT dans le COPIL par une chargée de mission sur l'innovation pédagogique et le numérique,

Les partenariats avec les milieux socio-économiques se structurent à travers des rendez-vous réguliers et des échanges de services et contributions avec les entreprises et clusters, par le biais :

- D'un pôle entreprises IUT¹³ composé de trois personnes,
- De plusieurs conventions actives (Viatémis, RTE, Décathlon, Auvergne Rhône Alpes Entreprise, ADEME, CINOVA, CEREMA, CNCS, SNCF, Aduhme, A-SIS, CCI Allier, ENEDIS, etc.)

¹² Montluçon : « Enjeux et applicatifs de l'entreprise de demain : économie verte, entreprise réseau et marketing inter-entreprises : intégration de la chaîne numérique pour la Conception Assistée par Ordinateur (GMP), thermique du bâtiment au sein du département Génie Thermique et Energie (GTE), optimisation des problématiques de logistique et de transport (GLT), marketing inter-entreprises (TC), gestion des courants forts et automatismes (GEII) », Moulins : « Marketing territorial, cartographie de données marketing, entrepreneuriat et économie sociale et solidaire. », Vichy : « Information, Communication, Audiovisuel, Métiers de l'Internet, qualité et l'intelligence économique en lien avec les formations d'autres composantes universitaires (LCC et EUPI et partenariat avec l'IEQT de Vichy).

¹³ Service dédié aux relations entreprises à travers le développement et le suivi de l'alternance, la collecte de la taxe d'apprentissage et des fonds de la FC, le suivi de l'insertion professionnelle, l'organisation et la participation à des événements dédiés aux interfaces entreprise.

Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

- D'un travail poussé sur le développement de l'alternance avec le CFA FormaSup Auvergne, l'UCA et le Service Interdépartemental pour la Réussite des Alternants (SIRA),
- De l'implication d'enseignants au sein de clusters, exemple « le Damier¹⁴ » ou de la fédération « CINOV¹⁵ », l'AFT, FNTR, FNTV (GLT), les DCF (cf. dossiers des départements TC), du groupement de créateurs (TC Moulins).

Ceci se traduit par une implication forte de ces milieux professionnels au sein des formations de l'IUT (contrats d'alternances, stages, projets tuteurés, interventions, journée de l'entreprise, taxe d'apprentissage hors quota, 50 ans de l'IUT, etc.) ainsi que par l'implication d'enseignants au sein de ces réseaux et clusters. Cependant, le travail sur le recrutement de professionnels vacataires en DUT est encore insuffisant. L'IUT est également impliqué sur plusieurs campus des métiers et des qualifications avec des interactions très variables (CMQ design avec GMP et TC Moulins et aérocampus avec GMP). Un projet de création de CMQ « Médias numériques » basé à Vichy est inclus dans la convention « Aventure audiovisuelle » avec le rectorat. La directrice de l'IUT d'Allier est membre du Conseil d'administration de Auvergne-Rhône Alpes Entreprises, structure régionale d'appui aux entreprises.

Institutionnellement, l'IUT d'Allier est acteur du réseau des IUT. La directrice de l'IUT d'Allier a fait partie pendant près de cinq ans, de différents Bureaux de l'ADIUT, notamment en tant que Vice-Présidente Commission Pilotage, Statistiques et Moyens en charge notamment de l'enquête d'insertion des diplômés de DUT, de la mise en place de Parcoursup ... En parallèle, l'Union Nationale des Présidents d'IUT, l'UNPIUT, a été présidée pendant plus de dix années par Monsieur Jean Paul Vidal, président du Conseil de l'IUT d'Allier. Une collègue de GLT fait partie de la CPN TC/GLT. Le chargé de mission RI et plusieurs collègues sont impliqués dans les actions du réseau relatives au développement des partenariats (notamment les programmes Maroc et Mexique) et à l'accueil d'étudiants.

Localement, l'IUT d'Allier travaille avec les IUT de la région Auvergne Rhône Alpes au portage de projets partagés. La région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) compte 12 IUT répartis dans 17 villes¹⁶, sous la tutelle des 7 Universités de la région AURA. Ce maillage du territoire régional permet aux IUT d'être des acteurs significatifs du développement économique et social de la région. Notre expérience, nos liens anciens, forts, et sans cesse renouvelés avec les acteurs socio-économiques, notre attractivité, notre attachement à nos territoires nous poussent à construire une ambition régionale partagée : le « Campus des IUT AURA », un campus hors les murs, ouvert sur le monde socio-économique, au service des entreprises, de nos territoires et de leurs habitants, un campus qui réponde aux besoins des hommes et des femmes ainsi que des entreprises de la région, à ceux des plus jeunes comme aux moins jeunes, aux problématiques de l'orientation à la formation adaptée mais aussi aux besoins des entreprises en formation, en transition numérique, en évolution technologique ou en transfert de technologie.

Nous pouvons décliner cette ambition en objectifs généraux :

- Casser les silos entre les milieux universitaire et économique,
- Accompagner les publics individuellement,
- Irriguer tous les territoires de la Région.

Pour le bénéfice :

- Des jeunes,
- Des publics en transition professionnelle,
- Et des entreprises, bien évidemment.

Depuis leur création, les IUT assurent un lien étroit avec les territoires où ils sont implantés. Les 12 IUT AURA ont la volonté d'aller plus loin par la mutualisation et le partage de leurs expériences et savoir-faire respectifs. Nous développons en ce sens des projets communs visant à donner une visibilité immédiate à notre réseau régional ARIUT et à construire des actions concrètes basées sur des expériences déjà développées dans nos IUT et qui ne demandent qu'à être essaimées.

La direction de l'IUT participe activement aux travaux de la commission académique réussite des étudiants dans laquelle des actions concrètes relatives à une entrée réussie dans l'enseignement supérieur sont discutées et mises en œuvre (accueil des BT et des boursiers, passerelles CPGE, ...). Sur le plan pédagogique, la contribution de l'IUT à deux cordées de la réussite et parcours d'excellence (cf. rapports de TC Moulins et GLT) ou encore « Course en cours » (GMP), et ASTEP (GEII) permet un contact avec les établissements secondaires

¹⁴ Grappe d'entreprises représentant les industries artistiques numériques, musicales et audiovisuelles sur l'ensemble de la région Auvergne

¹⁵ Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique

¹⁶ Annecy, Aurillac, Bourg en Bresse, Bron, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Le Puy En Velay, Lyon, Montluçon, Moulins, Roanne, Saint-Etienne, Valence, Vichy, Vienne et Villeurbanne

Académie : Clermont Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : IUT d'Allier

sur le plan de la technologie. Une convention entre l'IUT et le rectorat a été signée en 2019 sur le projet académique « Aventure audiovisuelle » dans le cadre du renforcement des liens Bac-3/+3 et de l'identification de filières numériques. De même, plusieurs conventions sont actives avec différents établissements de l'académie favorisant les passerelles entrantes et sortantes et valorisant la formation technologique (Lycées Paul Constans de Montluçon, Jean Zay de Thiers, Anna Rodier Moulins, etc.).

2. Missions

i. Un recrutement plus diversifié

Comme il a déjà été mentionné, les candidatures à l'IUT ont progressé depuis 2012-2013 surtout en DUT (multiplication par trois hors DUT ICJ, par quatre avec) de même que le taux de pression (cf. annexe 1 et indicateur 1). Les effectifs ont suivi cette tendance (+190 inscrits, +19%) et le taux de pression, notamment lors de la rentrée 2018-2019 avec la création du DUT ICJ à Vichy (cf. annexe 2). L'IUT d'Allier est également proactif dans l'accueil et la réussite des BT avec des résultats tangibles (cf. indicateurs 15,16 et 17 ; partie 1 et dossiers des départements). L'IUT d'Allier se caractérise également structurellement par l'accueil d'un taux de boursiers élevé (indicateur 6).

Une baisse d'une vingtaine d'inscrits en LP a été concomitante à la nouvelle offre de formation à la rentrée 2017 (cf. annexe 1). Le taux de pression varie suivant les formations mais se situait à 2,48 à la rentrée 2014. Il est en constante progression. Il atteint actuellement la valeur 3,17 pour la rentrée 2019 (campagne de recrutement non encore fermée). Le taux de remplissage avait atteint un niveau correct en 2016-2017 à la suite d'un remaniement interne à l'IUT de l'offre de formation LP. L'ancrage plus important des LP au sein des départements a accentué chacune de nos filières DUT+LP et s'est concrétisé par un recrutement plus important en DUT et L2-3 et par une adaptation pédagogique des maquettes pour des publics plus diversifiés. Sur cet indicateur, la nouvelle offre de formation dans la nouvelle « Université Clermont Auvergne » doit gagner en confiance auprès des candidats.

Une attention particulière est portée à l'accueil d'étudiants souhaitant créer une entreprise par le biais du dispositif PEPITE proposé par l'Université en substitution aux stages - exemples d'étudiants du DUT MMI, de la LP ETR, évolution vers le repreneuriat (TC Moulins), et de l'ouverture du DUCA sur Moulins dans le cadre d'un groupement de créateurs. Ceci représente chaque année une quarantaine d'étudiants. Le DUT GLT ouvert en année spéciale a permis depuis septembre 2018 d'accueillir des adultes en formation par le biais de l'alternance. De nombreux dispositifs proposés par l'UCA permettent également de proposer un accueil adapté par le biais de Régime Spécial d'Etudes (RSE) destiné à des sportifs de haut niveau avec TC Montluçon et TC Moulins, des artistes, pompiers volontaires... Ces dispositifs se diffusent et les RSE sont votés en Conseil d'IUT.

b. Formation et professionnalisation

L'adaptation de l'offre de formation de l'IUT répond à une volonté d'accroître l'employabilité des étudiants, de diversifier les recrutements et les modalités pédagogiques, en prise directe avec l'environnement socio-économique pour parfaire l'insertion professionnelle et diversifier l'origine de ses ressources.

Alternance et offre de formation

Durant le mandat actuel, l'IUT d'Allier a eu une politique incitative forte de développement de l'alternance obtenant une progression significative du nombre d'alternants notamment en apprentissage (cf. annexe 2) et en LP (indicateurs 11 et 12). Le projet A2Ex a été catalyseur et fédérateur sur cette dernière période. En parallèle, plusieurs actions ont été menées comme la constitution et la mise en place du "Pôle Entreprises", une salle d'accueil dédiée aux entreprises dans le bâtiment A2Ex, et l'organisation de la journée entreprises à Montluçon et à Moulins permettant aux étudiants de rencontrer plusieurs recruteurs (job dating, présentations entreprises, recrutements pour des stages, de l'alternance etc.). Plusieurs plateaux techniques ont été conçus sur chacun des sites pour permettre des mutualisations de moyens entre les départements et filières (Montluçon : salles BEPOS, automatismes, énergies renouvelables ; Moulins : amphithéâtre et salles informatiques ; Vichy : plateaux TV et radio, studio d'enregistrements). Des investissements pédagogiques conséquents comme un robot industriel programmable (GEIL et GMP) et un drone permettant des prises de vues aériennes (MMI, GTE) sont dorénavant réfléchis à l'échelle de l'IUT.

L'IUT d'Allier a travaillé également à l'adaptation des maquettes des formations permettant l'accueil d'alternants en deuxième année au sein de 3 départements (GEIL, GLT et TC) et au sein de toutes les licences professionnelles. Cas particulier du département GLT : en plus de pouvoir réaliser la deuxième année en

Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

alternance, est proposée la possibilité d'acquérir le DUT en un an, par alternance, pour des personnes ayant un cursus académique et/ou professionnel lié à la logistique ou au transport

Un travail a démarré au sein du comité de pilotage des licences professionnelles (cf. partie pilotage) dans le but d'anticiper la réforme de l'apprentissage. Ce travail de déclinaison en compétences professionnelles dans les maquettes a été réalisé lors de l'accréditation 2017 sur certaines LP (ICCM, ASMD, PNIR, ...) et continue de se développer en vue de la prochaine accréditation HCERES. Le travail sur les compétences est appuyé par le CFA FormaSup sur l'environnement de travail numérique dédié aux apprentis (outils Apibox – Voltaire – Global exam). La déclinaison en compétences des formations en apprentissage permet aux apprentis d'appuyer leurs CV sur des compétences professionnelles. De même, toujours dans le but de favoriser l'usage des outils numériques, les « Livrets Electroniques d'Apprentissage » (LEA) mis en place par le CFA pour le suivi des apprentis est utilisé également pour les contrats de professionnalisation au niveau de l'IUT.

Concernant les VAP, VAE et VES, les processus sont pilotés par les services centraux de l'UCA mais ce sont les équipes pédagogiques qui étudient et avalisent les dossiers. Cette année, l'IUT accueille 1 stagiaire de FC en VAE et 2 en VAP. Il accueille également 99 stagiaires en FC ainsi que les stagiaires du DUCA (10 par an).

Pédagogie et TICE

Depuis 2014, l'IUT d'Allier a connu une montée en gamme des prestations proposées aux étudiants et aux enseignants dans le cadre de la pédagogie et des TICE. Cela est étroitement articulé à l'objectif d'amélioration de la réussite des étudiants et à la présence d'une chargée de mission TICE puis d'une Ingénieure Pédagogique Nord Allier du pôle IPPA. La volonté est de favoriser de nouvelles pratiques pédagogiques en partenariat avec le pôle IPPA. Il a fallu agir sur plusieurs leviers pour encourager cette transformation, d'une part informer les enseignants sur les possibilités pédagogiques, sur les ressources humaines et matérielles mises à leur disposition, et d'autre part les accompagner pour répondre aux freins rencontrés. Les investissements réalisés pour réunir les ressources matérielles permettent aux enseignants de mettre en place de nouvelles pratiques pédagogiques. Les locaux de chaque campus sont équipés de matériels innovants et performants (bâtiment A2Ex, vidéoprojecteurs interactifs (VPI), plusieurs amphithéâtres connectés, de la visioconférence, deux studios vidéos et un troisième en projet sur Moulins, entrepôt logistique pédagogique, outils TICE, plusieurs salles informatiques avec accès Internet à disposition des étudiants, ...).

Depuis mai 2018, l'ingénieure pédagogique Nord Allier du pôle IPPA est présente pour conduire ce changement avec les enseignants des trois campus Montluçon, Moulins et Vichy.

Les actions mises en place sont multiples :

- Formations à la pédagogie et aux TICE (plateforme Moodle, VPI, Quizzbox, etc.),
- Organisation d'évènements centrés sur la pédagogie (quinzaine de l'innovation pédagogique, groupe de mutualisation de pratiques « Patate innov », journée pour les enseignants de langues, ...),
- Communication et diffusion de la culture pédagogique (informations des évènements au niveau local et national),
- Accompagnement d'un projet SIP entrepôt logistique (Soutien à l'Innovation Pédagogique : <https://ippa.uca.fr/actualites/apel-a-projets-soutien-a-l-innovation-pedagogique-sip-2018-2019-75634.kjsp>), et de quatre projets LIA (Learn'in Auvergne : <https://cap2025.fr/formation/learn-in-auvergne/learn-in-auvergne-32338.kjsp>),
- Accompagnement d'expériences pédagogiques (enseignement à distance hybride).

Les trois sites ont agi en faveur de la transformation pédagogique. En complément aux projets pédagogiques et d'équipements qui sont en cours, des formations hybrides ont été mises en place. En revanche, la formation à distance en est encore aux prémices et sera le grand défi de l'IUT d'Allier pour les années à venir.

j. Réussite et devenir

La réussite des étudiants en DUT constitue un axe de travail important pour l'IUT d'Allier tant au niveau des objectifs que des moyens consacrés dans tous les départements de l'IUT à travers :

- Une politique globale de suivi de la réussite par cohorte (avec présentation dans les instances internes de l'IUT, au sein de la commission rectorale de réussite des étudiants ou encore l'inscription dans le CPOM) et au niveau du jury du premier semestre en DUT,
- Des modalités pédagogiques spécifiques par département : adaptations locales des départements comprises soit dans le PPN (« apprendre autrement » et module « adaptation - méthodologie pour la réussite universitaire » par exemple), soit volontairement renforcées (pédagogie par projet,

Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

- basculement de CM et TD, suivi par des tuteurs enseignants ou par le chef de département, participation à des concours, visites d'entreprises thématiques et exploitées...),
- La mise en place de pédagogies innovantes dans plusieurs départements (jeux sérieux, utilisation de Moodle, formations et accompagnement des enseignants, ...) et le portage de plusieurs projets d'innovations pédagogiques financés par l'établissement et le site (SIP, LIA),
- Le déploiement de l'Action pour la Réussite Etudiante financée par l'université qui permet aux étudiants en difficulté de bénéficier d'heures de soutien méthodologique et disciplinaire,
- Du tutorat étudiant de soutien et d'aide individuelle.

Les résultats en matière de réussite des étudiants sont notables et au-dessus du taux simulé ou des taux nationaux (indicateurs 15, 16 et 17) mais soumis à une variabilité entre type de bac, notamment depuis la cohorte 2013 pour les BT.

L'accompagnement et le suivi du devenir des étudiants sont portés au sein de l'IUT d'Allier par :

- Un engagement pour obtenir la certification AFNOR Qual'IUT avec l'IUT de Clermont concernant la qualité d'organisation et de suivi du parcours de l'étudiant (cf. Partie 2, § 3.r.),
- L'administration et la valorisation dans les enseignements de PPP de l'enquête ministérielle de Devenir des étudiants de DUT (la coordination est assurée par le pôle entreprises de l'IUT en lien avec des enseignants et des secrétariats de département),
- La création de CV vidéos à l'aide des nouveaux outils disponibles (studio d'enregistrement) et le portage de certifications (TOEIC, Voltaire, Orthodidacte, PIX),
- La valorisation des enquêtes menées par l'Observatoire des Formations et du Devenir des Étudiants (OFDE) de l'UCA notamment au sein des conseils de perfectionnement des licences professionnelles,
- L'organisation de journées entreprises ou de job dating à Montluçon et Moulins et de simulations d'entretiens d'embauche (solicitation notamment de l'association EGEE). Ces journées permettent de rassembler une trentaine d'entreprises sur le site de Montluçon et sur le site de Moulins. La mise en place de « Cafés » réunissant étudiants et professionnels autour de questionnements spécifiques : « négociateur son salaire » est également organisée à Moulins.

3. Gouvernance et pilotage

k. Un fonctionnement concerté et collégial

L'IUT fonctionne grâce à des instances collectives décisionnelles ou consultatives dans le souci d'un portage concerté. Différentes instances permettent de collaborer et de travailler en amont du Conseil de l'IUT. La secrétaire de direction assure le calendrier interne, le suivi de la mise en œuvre des décisions. Le Comité d'Etablissement (CE) donne un avis sur ce qui touche à la vie de l'établissement (achats, travaux, scolarité, calendriers universitaires, fermeture de l'établissement, offres de formation...). La Commission Paritaire du Personnel Non Enseignant (CPPNE) est consultée sur la politique d'emploi concernant les BIATSS et sur les modifications en termes d'organisation du travail (création de services, changement de missions...), la commission recherche sur le soutien aux activités de recherche et sur les orientations au niveau des campagnes d'emplois, la commission bibliothèque sur l'accès à la documentation par les enseignants et les étudiants. Un CHSCT spécial se réunit deux à trois fois par an. Il a notamment été saisi de l'examen des procédures et du suivi du traitement de l'amiante sur le site de Montluçon, de la création du campus de Moulins, de l'élaboration et du suivi du document unique.

Le Conseil de Direction se réunit une fois par mois en visioconférence pour les trois sites. Il est composé des chefs de département, de la directrice, du directeur adjoint, du responsable administratif et de la secrétaire de direction. Les chargés de mission et responsables de services peuvent être conviés en fonction des thèmes abordés. Le Conseil de Direction coordonne le fonctionnement courant transversal de l'IUT et prépare les choix stratégiques de l'IUT. Ces choix sont discutés en amont ou ajustés dans les conseils et commissions internes et soumis au vote du Conseil de l'IUT. La collaboration entre la direction de l'IUT et le président du Conseil de l'IUT est très active notamment pour les orientations stratégiques, la rédaction des documents stratégiques, les relations avec l'environnement socio-économique et les dialogues avec l'UCA. Les responsables de licences professionnelles ainsi que les chefs de département font partie du comité de pilotage des LP coordonné par la direction. Ce comité transversal et fédérateur couvre les champs de formation dans lesquels opère l'IUT. Il propose le positionnement cohérent de l'offre de formation de niveau II, le partage des pratiques, les efforts collectifs. Il s'accorde collégalement sur les moyens de remplir les critères d'accréditations, les mutualisations de cours, le développement de l'alternance. Il a permis un rattachement plus solide des LP aux départements d'affiliation.

Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

Le Conseil de l'IUT se réunit 4 à 5 fois par an. Il légifère et effectue les choix stratégiques (budget, CPOM, politique de recrutement, politique d'offre de formation, politique de régulation du coût de l'offre de formation ou de la masse salariale, scolarité...). Le président du Conseil établit l'ordre du jour en concertation avec la direction de l'IUT. Le président de l'UCA est systématiquement invité et présent. Les relations se veulent constructives (contribution de l'IUT au plan de régulation de la masse salariale...) et franches tout en n'hésitant pas à relever des difficultés ou des points de vigilance dès que nécessaire (notamment en 2016 quand l'IUT était un « Service Opérationnel Budgétaire » ou dernièrement lors de la création des instituts).

I. Un dialogue constructif avec l'UCA mais marqué par le processus de fusion

Chaque strate de l'IUT d'Allier travaille avec son homologue UCA à travers la participation régulière à des rencontres fonctionnelles (Formation, Immobilier, Informatique, Finances, Achats, RH, FC, RA et gestionnaires de sites, SSU, Communication...) et réglementaires (Conseils des Directeurs de Composantes, CA de l'UCA, Comité Technique, CAC commission recherche, CHSCT, plusieurs collègues élus dans différentes instances). La stratégie est contractualisée grâce au CPOM et les dialogues de gestion sont menés chaque année sous des périmètres variables depuis le début de la période. Depuis la GBCP, puis la création de l'UCA et ses conséquences en termes de changement de taille d'établissement, de multiples et nouvelles modalités de travail sont apparues (comité conventions, service achat et passation de marchés, DOSI, DF...), centralisant et alourdissant le travail courant, le spécialisant à l'excès ou brouillant la répartition des tâches dans des délais de réalisation plus courts. Deux ans après la fusion, les processus tendaient à se stabiliser et un retour à une certaine dose de subsidiarité était finalement devenue évidente.

Les collegiums ont été principalement sollicités pour discuter des campagnes d'emplois et ont été saisis sur les hypothèses de structuration future de l'« UCA cible » en instituts. La création de l'UCA cible interroge la nature de l'Institut de Technologie regroupant les deux IUT. La réflexion s'articule entre la fédération ou la fusion de ces IUT. La directrice de l'IUT d'Allier contribue au groupe de travail et de réflexion sur cette université cible. Tout ceci va évidemment relancer de nouvelles modalités de travail.

m. Le développement du système d'informations et des outils de pilotage

La part croissante de données dématérialisées à gérer et à échanger impose une évolution des modalités de pilotage et de méthodologies de gestion permettant aux différents acteurs de véhiculer des informations et de communiquer grâce à un ensemble de ressources matérielles, humaines et logicielles. Dans ce but, depuis 2013, la direction de l'IUT d'Allier a mis en œuvre plusieurs actions visant à développer des outils de pilotage sur certaines procédures.

En 2017-2018, la structuration d'un système d'informations a permis d'avoir une vision plus transversale et une gestion plus intuitive des données de l'IUT. En complément des sollicitations possibles du SAPCG et des outils de pilotage de l'UCA, un travail avec chaque responsable de service a été réalisé dans le but de cartographier les procédures respectives incluant un calendrier des opérations à effectuer par chaque service tout au long de l'année universitaire. Ce travail a été préliminaire à celui de la structuration du système d'informations global de l'IUT. Il a abouti à la construction d'une arborescence dans laquelle chaque service a un espace dédié avec un emplacement correspondant à chacune des procédures regroupant tous les documents liés. Un tableau synoptique et calendrier des missions de services permettra à la direction d'avoir une vision globale des opérations. Il est actuellement mis à jour par le RA et la secrétaire de direction.

Parallèlement, la mise en place d'un système d'informations a permis une meilleure lisibilité des moyens et un positionnement stratégique plus pertinent. Plusieurs outils tableurs ont été créés (gestion et fléchage des budgets, des charges d'enseignements, ...) dans le but de venir en appui et de faciliter certaines décisions récurrentes. Ainsi, en fonction de paramètres saisis par la direction (nombre d'étudiants par formation, nombre d'alternants, fléchages des ressources propres, groupes de TD et TP par département, etc.), les ventilations se pré calculent automatiquement. Toujours dans cette dynamique, un suivi des charges d'enseignements peut désormais se faire régulièrement à partir d'une simple extraction générique de la base de données de la plateforme Geisha de l'université, permettant d'avoir une vision quasi instantanée des consommés horaires par formation de l'IUT et d'obtenir plusieurs indicateurs pour chacune d'entre elles (% PPN, % d'intervenants extérieurs, ...). De même, l'utilisation d'outils développés par l'UCA (l'UCAdrive sur des dossiers de travail communs entre les services, Pstage, modalités de calculs de coûts des formations...) ont permis la reconnaissance d'un travail collaboratif avec les services de l'UCA au bénéfice du collectif.

Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

La prochaine étape consistera à identifier et configurer les accès à cette « Base de données » pour les informations utiles à chaque service afin de limiter les sollicitations par échanges de courriels, notamment pour des documents transversaux comme les calendriers de scolarité (début et fin d'activités pédagogiques, stages, semestres, alternance), les dates de jurys, le calendrier de recrutement, le calendrier global de tous les conseils et votes dans les instances, etc. Par contre, d'importants progrès sont à reconstruire en terme de suivi financier de l'exécuté précis du centre financier masse salariale spécifique IUT à l'intérieur du CF masse salariale UCA.

Au niveau du réseau des IUT, la base de données BIME est alimentée par les directeurs et permet l'accès à des indicateurs locaux et nationaux notamment au niveau du suivi et de l'insertion professionnelle des étudiants.

n. L'image de marque de l'IUT d'Allier

La démarche de communication retenue a été de travailler sur l'image de marque de l'IUT d'Allier, sa visibilité et la lisibilité de ses missions et actions, mais aussi de chaque campus pour renforcer les partenariats, le recrutement des étudiants et la connaissance par le grand public. Les collectivités territoriales ont également beaucoup œuvré pour valoriser l'accueil des étudiants (Semaine des étudiants ou soirées, actions des Points Informations Jeunesse...).

La politique de communication a misé sur une équipe de trois enseignants (un par site) en pilotage, d'un personnel technique qui est maintenant assistante de communication, d'une secrétaire qui s'occupe de la partie forums et de la secrétaire de direction qui travaille sur l'organisation d'évènements, ainsi que sur un travail étroit avec des relais au sein des départements, le service informatique et audiovisuel de l'IUT, les compétences des étudiants du département MMI et les services communication de l'ADIUT et de l'UCA (nouveaux logos, charte graphique, fiches formations, kakémonos, journal interne, organisation d'évènementiels : 50 ans de l'IUT, création du campus commun sur Moulins). Cette professionnalisation plus importante de la fonction communication a conduit à optimiser et recentrer les outils (externalisation du livret de l'étudiant, spécialisation des goodies, refonte du site internet en 2019 avec structure UCA, routage automatique des fiches formation mises à jour par l'assistante de communication, et apport des correspondants sur la partie actualités,...) tout en mettant en place une démarche de visibilité sur les réseaux sociaux (compte Facebook, campagnes internet JPO) et des publications régulières dans la presse (gratuits, presse régionale, presse spécialisée notamment pour le développement de l'alternance : panorama des entreprises). Un outil commun de présentation des formations a été élaboré avec l'IUT de Clermont pour des forums d'orientation en structurant par pôle et plus par IUT. Un site internet est en cours de construction avec l'ARIUT Auvergne Rhône Alpes.

L'IUT s'est également attaché à accueillir des lycéens (par le biais des JPO, des journées d'immersion sur les trois sites, à valoriser la culture scientifique (partenariats Maison pour la Science, Fête de la Science, Course en cours)) et à s'ouvrir au grand public (augmentation significative du nombre de locations).

o. L'engagement au sein du projet d'établissement Université / CPOM.

Le projet de l'établissement UCA est fondé sur le renforcement de l'identité et de la visibilité de la nouvelle Université, autour de ses missions fondamentales tout en affirmant sa responsabilité sociale et environnementale et en consolidant les outils de gouvernance et de pilotage. Il s'articule également avec le projet «CAP 20-25», labellisé I-SITE de l'UCA renforçant le positionnement stratégique essentiel de l'Université Clermont-Auvergne, et favorisant le regroupement de l'ensemble des acteurs territoriaux de l'ESR.

L'UCA a fait du développement territorial un axe fort du projet d'établissement contractualisé avec l'Etat, la Région et les autres collectivités territoriales (communautés d'agglomération, conseils départementaux). L'objectif est d'assurer un développement équilibré des différents sites territoriaux de l'UCA - Aurillac, Le Puy-en-Velay, Moulins, Montluçon, Vichy - et une contribution active au développement culturel, social et économique des territoires. Pour ce faire, des comités de site, comités d'orientation stratégiques ont été mis en place ainsi qu'un réseau de gestionnaires de site. La rédaction de rapports d'activités par site et de conventions pluriannuelles avec les collectivités territoriales en lien avec la déclinaison territoriale de l'I-site ancre les partenariats et leurs orientations. L'IUT d'Allier a élargé et participé à la construction de différents projets dont certains ont été présentés dans le cadre du COMsup région (vie étudiante, projets immobiliers et de plateaux technique, projets d'innovation pédagogique, labellisation I-site de postes d'enseignants chercheurs...).

Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

Pour l'IUT d'Allier, trois axes de travail ont été contractualisés avec l'UCA au niveau du CPOM. Ils ont été déclinés en trois axes opérationnels, concrétisés en leviers d'actions pour 2017-2020, et mesurés en indicateurs et objectifs (cf. annexe 3).



p. La capacité à gérer les ressources humaines

Le plan de réduction du coût des formations et les gels décidés en 2014 ainsi que le plan de régulation de la masse salariale de 2018-2020¹⁷ ont fortement impacté la politique d'emplois (gels d'un poste de PR, de trois postes de MCF, de deux postes d'enseignants de second degré). Pour 2018-2020, un travail a été réalisé autour de la réduction du volume d'heures complémentaires de 41 000€¹⁸ et de la modification de la structure des emplois conduisant à une réduction de la masse salariale de 174 300€¹⁹. L'ensemble de ces propositions n'ont pas été forcément mises en œuvre telles que par l'UCA et engagé donc une discussion et un suivi annuel sur ces années charnières. Ceci nécessite également un suivi annuel plus précis de la masse salariale en termes financier, les requêtes sur le logiciel SIFAC étant perfectibles.

Dans ce contexte de régulation de la masse salariale, d'orientations stratégiques formation/recherche validées dans le CPOM, et de financements loi ORE pour l'ouverture de places supplémentaires en DUT ICJ, la gestion des ressources humaines s'est traduite par :

- un soutien aux missions RH :
 - Avancement (8 BIATSS sur tableau d'avancement ou liste d'aptitude, 1 recrutement d'un MCF sur un poste de PR, passage à la HC (9 MCF, 5 PRCE), passage à la classe exceptionnelle (9 PRCE, 1 PLP et 3 PRAG), et incitation à la formation,
 - Délégations dans le cadre de la recherche (1 à l'IRSTEA, 1 à l'UNC, ½ CNRS),
 - Examen au cas par cas des demandes de mutation entre sites,
 - Changement de BAP,
 - Demande de deux rehaussements de postes de BIATSS C à B non encore réalisés.
- un soutien aux départements et aux matières qui sont en manque de potentiel en effectuant des redéploiements de postes d'enseignants :
 - Renouvellements ciblés des postes d'enseignants et recours à des contractuels (à Montluçon : anglais, espagnol, informatique, fabrication, gestion); à Vichy : anglais, info-com et en lien avec le DUT Info-com, à Moulins : gestion et communication),

¹⁷ Dans son courrier en date du 26 mars 2018, le Président de l'Université Clermont Auvergne explique l'apparition de déséquilibres présentant un risque pour la soutenabilité budgétaire de l'établissement, précisant que le ratio masse salariale sur produits encaissables se situe au-dessus du seuil d'alerte fixé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Un plan d'action pluriannuel a donc été engagé pour diminuer de 4,5M€ le coût de la masse salariale à l'horizon de 2020 à l'échelle de l'université en prenant en compte la compensation du GVT. Les économies demandées à l'IUT se sont élevées à 208 842€.

¹⁸ Mutualisations accrues entre l'alternance et la FI et entre départements, limitation de l'alternance en seconde année de DUT et à une mention de licence professionnelle par département, réduction de 10% des heures de référentiel, tout en préservant le PPN des DUT et en prenant en compte les augmentations mécaniques d'effectifs de DUT.

¹⁹ Gels de trois postes tout en proposant des affichages de postes de PR, des reconductions de PAST, un recours à des ATER à articuler avec les contrats doctoraux, un recours à des contractuels enseignants et BIATSS.

Académie : Clermont Ferrand

Université : Université Clermont Auvergne

IUT : IUT d'Allier

- Préparation des redéploiements dans le cadre du DUT Info-com (3 postes venant de Montluçon et un de Moulins)²⁰,
 - Équilibrage des potentiels d'enseignants du second degré et d'enseignants chercheurs et recours aux professionnels et aux contractuels.
- une valorisation des projets pédagogiques transversaux et des projets innovants (partie 2, §2b).
- un travail avec les laboratoires sur la constitution d'équipes d'enseignants-chercheurs cohérentes sur les sites territoriaux en lien avec le projet des sites et du site universitaire (cf. partie 1, §e)
- une stabilisation et une adaptation du potentiel BIATSS pour une meilleure valorisation des missions de chacun, un fonctionnement optimisé aux nouvelles exigences de travail IUT/UCA et une réduction de la précarité :
- Intégrer les RI en scolarité,
 - Enrichir les missions du secrétariat de direction et du service informatique/audiovisuel,
 - Modification des missions de l'infirmière,
 - Utilisation notamment d'affichage ITRF et de recrutement sans concours pour certaines catégories C.
- un ciblage des recrutements BIATSS en réponse à des projets structurants :
- Stabilisation du pôle entreprises avec notamment recours sur financement apprentissage d'une contractuelle dédiée à la commercialisation et la communication entreprise,
 - Mutualisation entre départements de deux postes d'assistance à l'enseignement et à la recherche sur le pôle A2Ex (un technicien en 2018 et un ingénieur à venir en 2020) pour donner suite à des départs en retraite,
 - Stabilisation du rôle et de la composition du service maintenance et logistique de Montluçon avec recrutement d'un agent polyvalent en 2018-2019,
 - Affichage de missions transversales à mutualiser à Vichy (informatique, secrétariat du DUT ICJ et magasinier),
 - Affichage de missions transversales à mutualiser à Moulins (informatique et pôle administratif de secrétariat de formation).
- un recours nécessaire aux vacataires. Environ 200 vacataires sont recrutés chaque année. Les intervenants professionnels couvrent 14% des heures d'enseignements en DUT (pourcentage perfectible) et 34% en LP. Une très grande partie de ces intervenants est impliquée au sein des départements. Ce soutien se traduit par une contribution active sur l'encadrement des projets tuteurés, le suivi de stages, les réunions d'équipes pédagogiques, la contribution aux enjeux des positionnements des LP lors des conseils de perfectionnement.

q. La capacité à mobiliser des ressources et gérer un budget dans un contexte contraint et mouvant

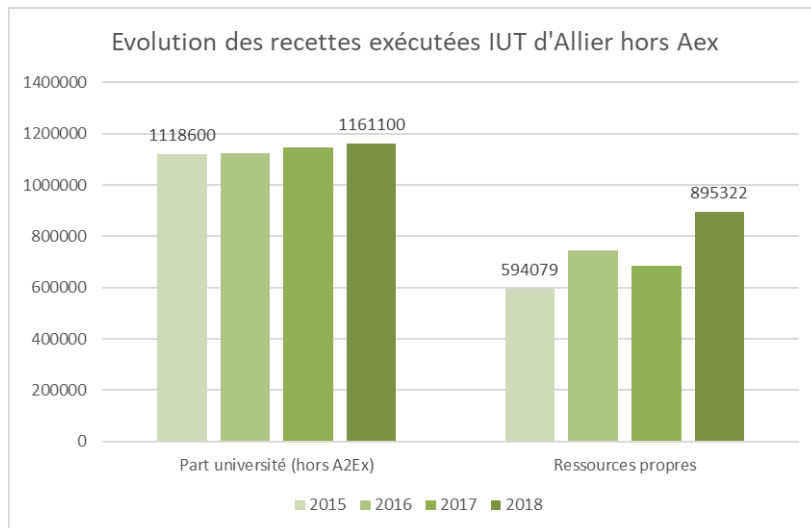
Le dialogue de gestion IUT / Université s'effectue en deux temps. Le premier a été avancé en raison de la mise en place de la GBCP. Il a lieu généralement en juillet, le second en septembre/octobre. Il couvre les moyens humains et financiers et les projets. La partie financière est organisée sur la base des orientations budgétaires validées par le Conseil d'administration de l'UCA et d'une note de cadrage budgétaire ainsi que d'inflexions qui peuvent être retenues en conseil de directeurs de composantes. Pour la préparation du budget 2019, une demande Unique de Moyens regroupait l'ensemble des demandes et projets (International, Innovation pédagogique, aide à la réussite des étudiants, développement des ressources propres, AVE (contrat étudiants), moyens informatiques, PPRMP, dotation de fonctionnement, immobilier pour les demandes de travaux). Il nous est demandé une estimation des ressources propres et de la dotation courante ainsi qu'une présentation des actions ou projets impliquant le versement d'une dotation complémentaire. Depuis 2018, les recettes des droits d'inscription ne sont plus encaissées par les composantes mais il nous est demandé de les estimer et elles nous sont affectées dans le cadre de la dotation.

Depuis le budget 2014, la situation financière de l'UBP puis de l'UCA a conduit à une gestion très prudente des dotations voire à des diminutions et à des mesures d'économies immédiates notamment structurelles sur la masse salariale (suppressions d'emplois, gels, réduction du nombre d'heures complémentaires, contrôle des rémunérations accessoires notamment des heures de référentiel). En 2014 et 2015, la dotation en heures complémentaires a fortement baissé pour ensuite se stabiliser malgré la hausse du nombre d'étudiants. En 2019, cette dotation a augmenté pour tenir compte de l'ouverture du DUT ICJ alors qu'un second plan de régulation

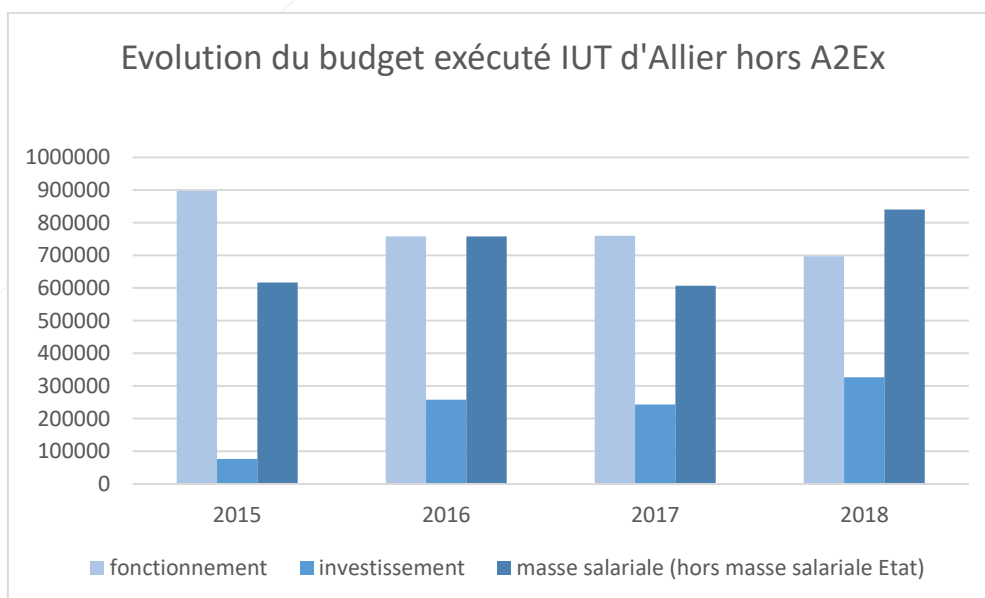
²⁰ Il est à noter que l'ouverture du DUT Information-Communication option journalisme (à 56 étudiants au lieu des 28 initialement prévus) n'entre pas dans ce plan d'économies hors engagements de l'IUT sur les deux postes de Maître de Conférences redéployés selon le projet voté en Conseil d'IUT.

Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

de la masse salariale était mis en œuvre. Sur la totalité de la période, la part université a été stabilisée (cf graphique ci-dessous) malgré les augmentations d'effectifs tout en changeant de structure (baisse du fonctionnement et hausse de l'investissement). Alors qu'un montant de PPRMP de 400 000 euros a été annulé en 2014, en parallèle entre 2014 et 2016, l'université a investi 800 000 euros dans le projet A2Ex et a retrouvé une possibilité de refinancement de projet d'investissement véritablement qu'en 2019 (160 000 euros pour l'achat de machines en GMP). En parallèle, les dotations de fonctionnement ont baissé depuis 2015, notamment en 2018 pour prendre en compte la création du campus commun IUT/ESPE dont les frais de fonctionnement sont pris en charge par le CD03.



Sur toute la période, l'ouverture de formations en alternance permettait donc à la fois à l'IUT de retrouver des marges de manœuvre en termes d'heures de formation pour absorber les hausses d'effectifs et le plan de régulation de la masse salariale tout en travaillant sur de la mutualisation et des capacités d'investissement. Le graphique ci-dessus montre la progression des ressources propres sur la période (en pourcentage passage de 34% à 43%). En 2012, ce taux était de 22% du budget total. Le montant des ressources propres a doublé entre 2012 et 2018. De plus, on voit se développer des financements extérieurs ciblés sur projets (A2Ex, ORE Vichy pour 2019 et 2020) ou DIL (Moulins, logements de fonction à Montluçon, toitures) qui sont venues ou viendront s'ajouter ponctuellement à l'exécuté du budget initial. Le graphique ci-dessous ne comprend pas par exemple les budgets A2Ex mais comprend les financements Comsup (Moulins, Montluçon et Vichy). Les données relatives à la masse salariale notamment pour 2017 ne sont pas fiables.



Académie : Clermont Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : IUT d'Allier

En interne, la répartition des budgets alloués aux départements et au service informatique de l'IUT d'Allier a été construite en tenant compte des objectifs généraux de notre composante et de la mise en application de la politique de la direction. Cette politique favorise le « plein recrutement » au sein de chaque formation et valorise les ressources générées pour financer les activités et le développement de l'IUT et de ses départements, compte tenu des orientations budgétaires de l'Université Clermont Auvergne (UCA).

La construction de ces budgets vise donc tout d'abord à répondre de manière constructive et équilibrée aux besoins des départements, veillant à assurer un fonctionnement et des investissements respectant la spécificité des formations portées par l'IUT et tenant compte de son implantation territoriale. La « mise en équations arithmétiques » de cette construction a été adoptée en conseil de direction en septembre 2015. Elle sert de support à la discussion avec les départements. Sa mise en application est effective depuis l'année civile 2016. Ainsi, les départements et le service informatique sont alimentés par plusieurs sources budgétaires à hauteur de 72% de la part hors quota de la taxe d'apprentissage, d'environ 16% par la formation continue, d'environ 7% par des dotations spécifiques pour les départements délocalisés, et de 5% par la dotation générale de l'université. Les fonds libres de taxe sont fléchés vers les formations auxquelles ils sont alloués au travers du PPRMP. Le DUCA, porté par le département de TC Moulins, lui apporte une recette supplémentaire d'environ 10000€.

La répartition des charges d'enseignements est préparée en fonction de la dotation qui a été négociée avec l'université lors du dialogue de gestion. Elle est proposée aux chefs de départements et aux responsables LP lors d'un dialogue au sein de chaque département qui a pour objectif d'affiner les données. Elle est ensuite validée collégialement en Conseil de direction, votée en CE et en Conseil de l'IUT.

Les besoins de renouvellement des plateaux techniques sont réguliers. L'IUT d'Allier affiche une politique de Plan Pluriannuel de Renouvellement de Matériels Pédagogiques (PPRMP) voté en Conseil de l'IUT qui consiste à mutualiser de la taxe et de la formation continue, grâce à la coordination effectuée par le conseil de direction épaulé par les techniciens de département, chefs de départements et chargés de missions plateaux techniques et relations entreprises. L'objectif est de mener de plus gros investissements au premier trimestre de chaque année universitaire (entre septembre et décembre) et avancer des éléments du PPRMP dans une dynamique continue. Les priorités sont discutées et arbitrées entre les chefs de départements et la direction de l'IUT en conseil de direction. Cette politique a permis 159 800€ d'investissements pédagogiques en 2017 et 158 600€ en 2018. Le COMsup région a également permis de financer des plateaux techniques à Moulins, à Montluçon et Vichy.

r. Démarche qualité Qual'IUT

L'IUT d'Allier, conjointement à l'IUT de Clermont, s'est engagé dans une démarche qualité centrée sur le parcours de l'étudiant avec pour point de mire l'obtention de la certification AFNOR Qual'IUT développée par les IUT de Rhône Alpes. Cette démarche a été initiée en novembre 2017 avec la mise en place d'une structure de pilotage et de mise en œuvre (référentes qualité au sein des deux IUT, relais qualité dans chacun des départements et acteurs clefs au sein des services centraux).

Dès le mois de janvier 2018, une formation au référentiel Qual'IUT a été délivrée à l'ensemble des relais qualité et des acteurs clefs des services centraux. Cette formation a induit la réalisation d'autodiagnostic dans chacun des dix-huit départements sur les six sites des deux IUT ainsi qu'au sein des services centraux concernés par le référentiel. A suivi une phase de diagnostics initiaux sur chacun des sites par un consultant, en présence des référentes qualité dans chaque département et service. La restitution des diagnostics initiaux a été effectuée auprès du comité de pilotage de cette démarche constitué des directions des deux IUT, des Présidents des Conseils d'IUT ainsi que les référentes qualité.

Suite à cette première phase, une note des directions des IUT et destinée à l'ensemble des personnels présentait la démarche qualité et informait de la constitution des groupes de travail par thématique abordée dans le référentiel sur la base du volontariat au sein des personnels enseignants ou non enseignants des deux IUT. Ainsi, un nouveau point d'étape a pu être organisé avec le comité de pilotage en novembre 2018. A titre d'exemple, une charte d'évaluation des formations et des enseignements commune aux deux IUT est en cours de construction.

La phase suivante consistera à mettre en place les méthodologies issues de ces divers travaux dans chaque département et au sein de chaque formation de nos deux IUT.

Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

Partie 3 : La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT.

1. Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

Le tableau ci-dessous résume les forces et faiblesses actuelles de l'IUT d'Allier. Les opportunités et menaces concernent l'avenir.

FORCES	FAIBLESSES
<p><u>Des équipes globalement dynamiques et volontaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Des enseignants majoritairement investis dans les tâches d'enseignement ou de recherche et les responsabilités pédagogiques. De nombreux projets proposés ou en chantier. Un dynamisme et une réactivité des services. Un taux moyen de réussite des étudiants élevé <p><u>Un lien fort et une reconnaissance certaine vis-à-vis de l'environnement socio-économique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Participation des entreprises et politiques locaux aux conseils de perfectionnement et d'administration ainsi qu'aux rencontres alternance. Des stages et une insertion professionnelle en licence au niveau local satisfaisants. Un soutien politique et financier de la part des collectivités territoriales et des entreprises, contribuant aux ressources propres. Une participation des entreprises aux enseignement (vacations) et à la mise en œuvre de l'alternance <p><u>Une structure efficace à taille humaine</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Proximité de l'équipe de direction et des services malgré l'éloignement des trois sites Un suivi personnalisé des étudiants par les départements. <p><u>Un mode de gouvernance collégial</u></p> <ul style="list-style-type: none"> De nombreux conseils facilitant la diffusion de l'information et la concertation (CPPNE, CHSCT, Conseil d'Ecole, Conseil d'IUT, Comités de direction). Un conseil d'administration (Conseil d'IUT) efficace, participatif et serein. <p><u>Des finances saines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les ressources de l'apprentissage permettent de dégager des marges de manœuvre pour l'investissement pédagogique de moyenne importance (Programme Pluriannuel de Renouvellement des Matériels Pédagogiques). Une faible disparité des ressources entre départements. 	<p><u>Des équipes globalement en tension RH</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Sous-encadrement global des équipes pédagogiques par rapport aux enseignements et tâches administratives à couvrir. Difficultés des services et du pilotage en lien avec les évolutions de l'Université. Sous-dimensionnement de certains services (maintenance, relations entreprises) face aux enjeux majeurs de l'université et de l'IUT. <p><u>Un certain déficit d'attractivité du fait de la situation géographique des sites territoriaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Difficultés du recrutement étudiant dans les départements secondaires malgré la qualité des moyens pédagogiques existants. Difficulté du recrutement enseignant-chercheur du fait de l'éloignement des sites vis-à-vis des laboratoires. <p><u>Un lien avec la recherche à soutenir et continuer à structurer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Forte hétérogénéité de l'activité et de l'encadrement recherche entre les départements. Faible nombre total de publications scientifiques rapporté au nombre d'enseignants-chercheurs. <p><u>Un parc immobilier vieillissant et des matériels à renouveler dans les départements secondaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Forts besoins de rénovation immobilière sur les sites de Montluçon et Moulins. Pour les départements secondaires, matériel à continuer à renouveler pour coller aux thématiques technologiques actuelles et futures. Conséquences négatives sur l'attractivité des sites.

Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

<p><u>Des équipements de pointe et une organisation des ateliers modernisée grâce au programme A2Ex</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une politique pluriannuelle de renouvellement des matériels pédagogiques concertée (PPRMP). 	
<p>OPPORTUNITES</p>	<p>MENACES</p>
<p><u>La construction d'un IUT fusionné fort dans le cadre de l'Université Cible</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poids de l'Institut de Technologie auprès du directoire de l'UCA et de la Région pour la stratégie et la mise en œuvre de la politique de moyens (RH, projets d'investissement). • Développement de services communs par la subsidiarité, ce qui optimiserait le travail des sites. • L'IUT fusionné deviendrait seul porteur de la politique territoriale de l'UCA. <p><u>Une organisation pédagogique plus attractive dans le cadre du DUT 180 et de la réforme de la Formation Professionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'intégration d'un semestre à l'international ou en entreprise. • Facilitation de mise en place de parcours différenciés. • Augmentation de l'insertion professionnelle à BAC+3. <p><u>Un lien avec le monde économique plus fort avec la réforme de la formation professionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place de blocs de compétence peut renforcer le lien avec les entreprises et générer de nouvelles ressources par la formation continue. • Cette réforme est une opportunité de spécialisation et d'identification encore plus marquée de chacun des sites. 	<p><u>Des risques liés à la création de l'Institut de Technologie quel que soit le modèle retenu (fusion ou fédération des IUT)</u></p> <p>En cas de fusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perte de proximité de l'équipe de direction avec les départements et les services. • Modification des missions des personnels administratifs et techniques. • Alourdissement et complexification du fonctionnement et des procédures. <p>En cas de fédération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diminution du poids politique et de l'autonomie de l'IUT au sein de l'UCA car absence du directeur de l'IUT au Directoire de l'UCA. • Possibilité de conflit entre les directions d'IUT ou avec le directeur d'Institut au sujet de la répartition des moyens. • Politique territoriale imposée uniquement par l'UCA. <p><u>Diminution des ressources propres du fait de la réforme de la formation professionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La réforme de la part hors quota de la taxe d'apprentissage risque d'entraîner une diminution des ressources propres des départements.

2. Perspectives de l'IUT à 5 ans et articulation avec l'UCA cible

Les perspectives de l'IUT d'Allier s'inscrivent dans les objectifs prioritaires de l'UCA tels que définis au travers du projet CAP 2025 et des projet GUR à savoir :

- **La réussite des étudiants (réussite du parcours d'études et de l'insertion professionnelle)**
- **Le renforcement de l'attractivité des formations et l'internationalisation avec un engagement de l'UCA à déterminer une politique d'accueil des étudiants extracommunautaires permettant de renforcer le nombre de ces étudiants inscrits dans des formations UCA.**

Pour l'IUT d'Allier, l'atteinte de ces objectifs passe par huit actions stratégiques qui seront déployées durant le prochain quinquennat. Ces actions ne remplacent pas mais au contraire, viennent en appui des perspectives à cinq ans proposées par chaque département.

Action 1. Poursuite de la Démarche Qualité : La mise en place du processus qualité entamé sous le précédent quinquennat se poursuivra, avec pour point de mire l'obtention de la certification AFNOR Qual'IUT développée par les IUT de Rhône Alpes. Tout l'enjeu sera d'apporter, via la démarche qualité, une plus-value aux usagers et personnels de l'Institut, sans alourdir ni complexifier son fonctionnement.

Action 2. Poursuite de la politique de développement des Technologies d'Information et de Communication (TIC) et des pédagogies innovantes : Cela se fera à la fois à travers la formation locale de enseignants en

Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

collaboration avec le pôle Ingénierie Pédagogique et Production Audiovisuelle de l'UCA, et à travers la poursuite des investissements informatiques.

Action 3. Poursuite du développement de l'apprentissage : Le recrutement et la mise en place de nouvelles formations par apprentissage, notamment en DUT, sera poursuivi avec un effort de mutualisation de certains enseignements entre apprentis et parcours classiques en vue de la maîtrise des heures complémentaires. Un effort de réorganisation des enseignements en blocs de compétences sera accompli afin de faciliter la formation tout au long de la vie et de générer de nouvelles ressources propres. Des passerelles entre le DUT 180 et les autres types de formation du supérieur (BTS, cycle de licence, CPGE) seront également à mettre en place de façon concertée avec le réseau des IUT et l'UCA.

Action 4. Renforcement de l'identité et de la spécialisation des sites : Ce renforcement facilitera la lisibilité de l'offre de formation, y compris pour les candidats à la formation tout au long de la vie mais aussi vis-à-vis de la politique de recherche et de moyens à déployer

- Le site de Montluçon pourrait construire son identité autour du thème « Industrie et ville du futur ». Ce thème devrait favoriser les interactions entre les différents départements du site à savoir GTE autour de la maison connectée et à énergie positive, GEII autour des réseaux de capteurs, de la robotique et des réseaux électriques intelligents, GMP autour des matériaux résilients pour l'industrie du futur, GLT autour de l'entrepôt connecté et robotisé, TC autour de la commercialisation des objets connectés et de l'appropriation du magasin connecté par l'homme. Le lien entre chercheurs et enseignants (à travers des projets tutorés, des stages de master ou des doctorants) de divers départements pourrait permettre d'expérimenter sur le site de Montluçon un « *Smart Neighborhood* ».
- Le site Vichy pourrait s'articuler autour des « Médias Numériques », thème d'un Campus des Métiers et des Qualifications en projet avec le Rectorat. Il existe une complémentarité entre le département ICJ centré sur le contenu de l'information et le département MMI intervenant dans la diffusion de l'information.
- Le site de Moulins pourrait avoir pour identité la « cartographie et design de données marketing », en lien avec un nouveau positionnement de la LP ETR et l'Ecole Supérieure de Design et Métiers d'Art d'Auvergne.

Les thématiques ci-dessus seront discutées en vue d'être mises en avant pour les différents sites en lien avec les schémas de cadrage politique régionaux, départementaux et communautaires.

Action 5. Poursuite du plan de rénovation immobilière : Les travaux à réaliser lors du prochain plan s'inscrivent dans la suite du projet de restructuration complète du site montluçonnais de l'IUT d'Allier détaillé précédemment. Ils visent à moderniser le campus de Montluçon en :

- Finalisant le projet Campus 2020. Ce projet vise à poursuivre la dynamisation du campus universitaire de Montluçon. L'idée première est de créer et mettre en valeur, au cœur du campus, de nouveaux services aux usagers, un lieu et un écosystème d'expérimentation et d'innovation sur les nouvelles formes de travail et d'apprentissage collaboratif (learning lab et learning center). L'idée seconde est de proposer un projet immobilier innovant de type bâtiment école notamment pour les étudiants en thermique.
- Assurant une maintenance quotidienne des infrastructures grâce à un service immobilier de proximité
- Rénovant le campus par des actions d'ampleurs réduites mais gérées de manière prévisionnelle et pilotées en mode projets
- Responsabilisant tous les acteurs du site
- Faisant circuler de l'information
- S'inscrivant dans le suivi du schéma patrimonial de l'UCA en étant force de propositions nouvelles (rénovation, candidature à des fonds nationaux et européens).

Action 6. Une cérémonie de remise des diplômes vitrine de l'IUT : Il s'agit de mettre en place une cérémonie de remise des diplômes annuelle et unique pour toutes les formations de l'IUT et tous les sites, en présence des familles, de représentants des territoires, de l'enseignement secondaire, des partenaires socio-économiques, et des membres du conseil d'administration de l'IUT. Cet évènement pourra être l'occasion de présenter une réalisation majeure de l'année par département.

Action 7. Un nouvel effort en faveur des relations internationales :

- Dans le cas d'un passage au DUT180, l'IUT d'Allier étudiera la possibilité d'envoi d'étudiants à l'étranger pour des durées pouvant aller jusqu'à un semestre et en retour, dans les départements où cela est possible, encouragera la mise en place de cours de spécialité en anglais pour faciliter l'arrivée d'étudiants ERASMUS.

Académie : Clermont Ferrand

Université : Université Clermont Auvergne

IUT : IUT d'Allier

- L'IUT d'Allier recherchera de nouveaux partenariats stratégiques bilatéraux d'établissement à établissement, tout en gardant le travail réalisé avec l'ADIUT, notamment avec des Lycées et Universités francophones d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient (Liban), pour le recrutement des meilleurs lycéens. Cette action nécessitera la mise en place par l'UCA d'une politique favorable d'accueil des étudiants extracommunautaires.

Action 7. Un nouvel effort de structuration et de dynamisation de la recherche :

L'IUT d'Allier souhaite réaffirmer la place de la recherche dans le premier cycle universitaire, au côté des laboratoires et en lien avec les besoins de entreprises et des territoires. L'effort envisagé passe par :

- La poursuite de l'effort de structuration de la recherche avec l'objectif d'un PR par département, avec une mission principale d'animation de la recherche en lien avec les acteurs locaux.
- L'étude de solutions d'aménagement du temps de travail pour les enseignants-chercheurs, les techniciens et les enseignants du second degré qui souhaitent s'investir dans un travail de recherche à l'IUT.
- Le renforcement du partenariat entre l'IUT d'Allier, les laboratoires et les collectivités territoriales pour poursuivre le développement d'équipes de recherche délocalisées sur les sites territoriaux et améliorer les conditions d'accueil des doctorants et stagiaires de Master dans ces équipes.
- L'organisation d'un colloque recherche bi-annuel au sein de l'IUT d'Allier.
- La poursuite de la participation à expo-sciences et à la fête de la science pour la diffusion et la vulgarisation des travaux de recherche.

Dans le cadre de l'Université Cible et quelle que soit la structure du futur Institut de Technologie (fusion ou fédération d'IUTs), les personnels de l'IUT d'Allier continueront à défendre les valeurs de collégialité, de proximité entre l'équipe de direction, les départements d'enseignement et les services, de lien avec la recherche et d'ancrage politique et économique dans les territoires qui ont fait jusqu'ici son succès. Elle souhaite continuer à travailler de façon constructive avec son Université de rattachement.

Académie : Clermont Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : IUT d'Allier

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____, le

La directrice de l'IUT,

**A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(date à indiquer)**

A _____, le

Le président du Conseil de l'IUT,





















A été présenté à la CFVU ou au CAC le (date à indiquer) :

A été présenté au Conseil d'Administration le (date à indiquer) :

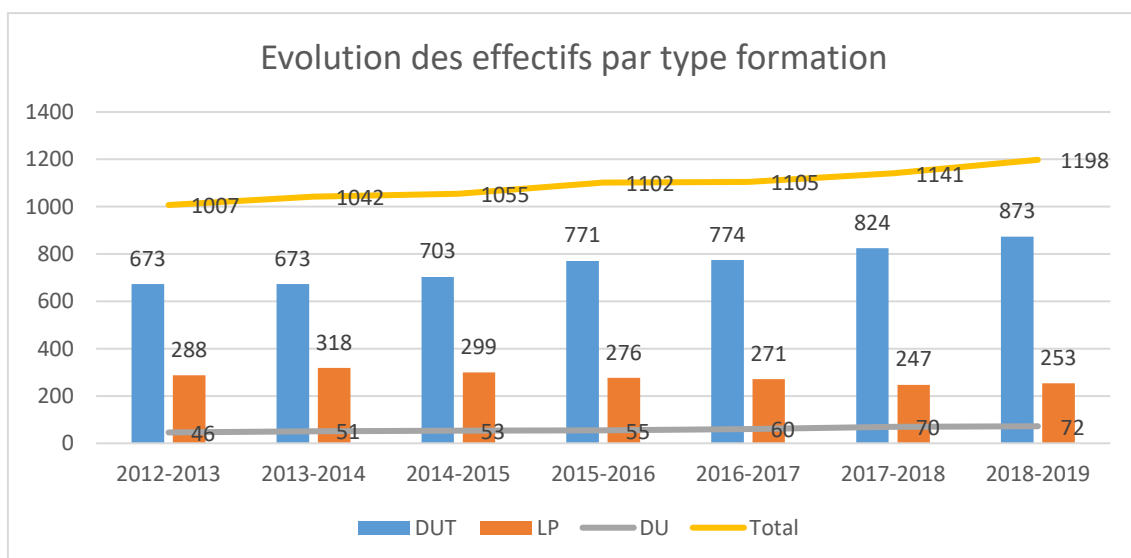
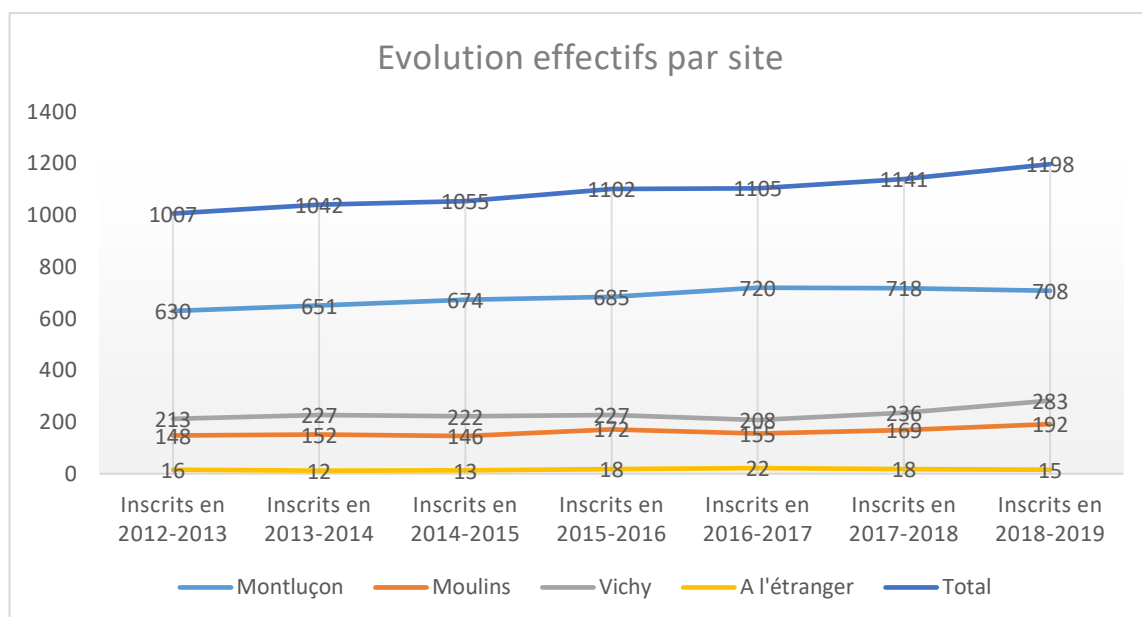
A _____, le

Le président de l'université,

ANNEXE 1 : Réalisation des objectifs du CPOM 2014-2019

Objectifs	Actions	Pourcentage d'action 2019	Moyennes d'actions 2014-2019
1 - Maintenir et faire évoluer l'activité de formation	1.1 - développer et coordonner l'offre de formation		80%
	1.2 - renforcer les liens de l'IUT et des départements avec l'environnement		
	1.3 - favoriser le développement de la formation tout au long de la vie et l'alternance		
2 - Faire évoluer la performance des formations et la transversalité	2.1 - favoriser l'accueil de publics diversifiés		65%
	2.2 - favoriser et suivre la réussite des étudiants de DUT et de LP		
	2.3 - maintenir le niveau technologique des équipements		
	2.4 - développer l'usage des TIC en général et dans certaines pratiques pédagogiques		
	2.5 - maintenir et renforcer les activités sportives, culturelles et universitaires		
3 - Favoriser les activités de recherche et de transfert de technologie	3.1 - Favoriser les activités de recherche et de transfert de technologie		59%
4 - Pilotage et activités support	4.1 - améliorer la maîtrise du pilotage (organisation, décision, information)		73%
	4.2 - gérer les ressources humaines : enseignants et vacataires		
	4.3 - gérer les ressources humaines : BIATSS		
	4.4 - dynamiser, organiser et rendre plus pertinente la communication interne et externe		
	4.5 - maîtriser les finances (pilotage, prévision et exécution)		
	4.6 - améliorer l'état du patrimoine, continuer à veiller à l'hygiène et à la sécurité		
	4.7 - améliorer les initiatives étudiantes, les conditions de vie et de travail des étudiants		
	4.8 - maintenir et développer la politique RI		
	4.9 - développer une approche qualité		
	4.10 - impliquer plus fortement les collectivités locales		
Travail global effectué de 2014 à 2019 / objectifs			69%

ANNEXE 2 : Evolution des effectifs et de l'alternance



Taux de pression, sélectivité et taux de remplissage

	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Capacité d'accueil	460	460	460	516
Nbre candidats Parcoursup	2103	2603	3345	6119
Nbre candidats classés	1454	1636	1728	2815
Taux de pression ²¹	4,57	7,52	7,27	11,86
Sélectivité ²²	69%	63%	52%	46%
Taux de remplissage ²³	94,5%	97%	98%	97,5%

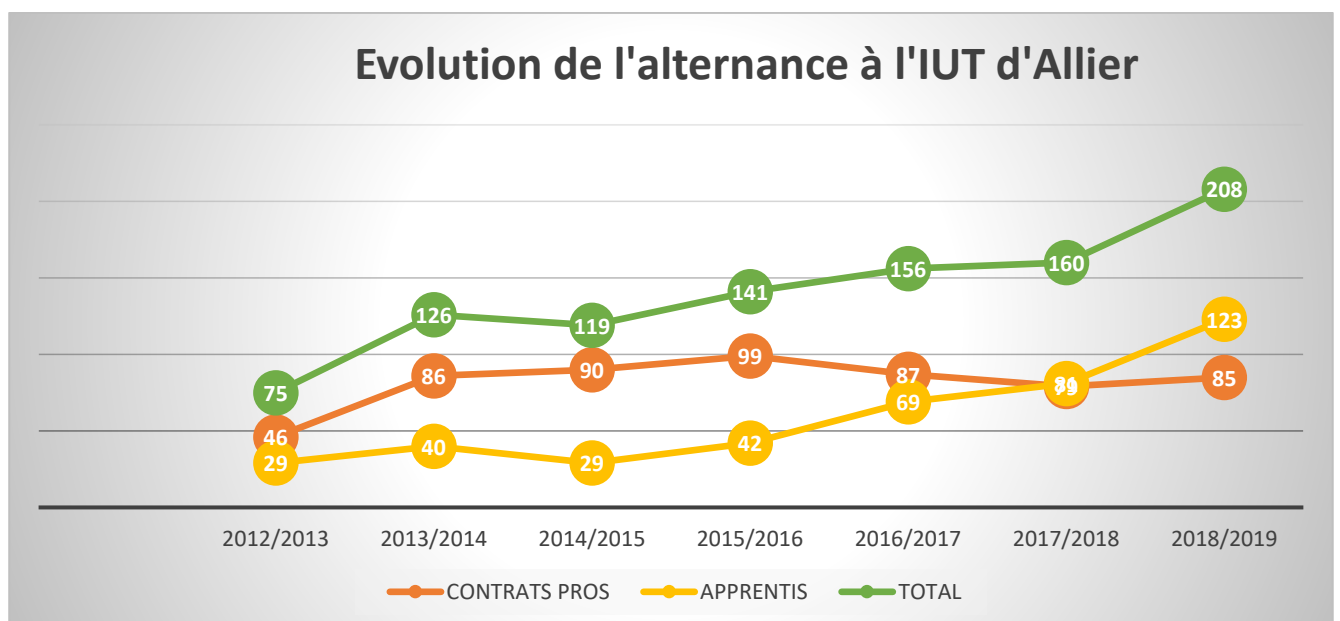
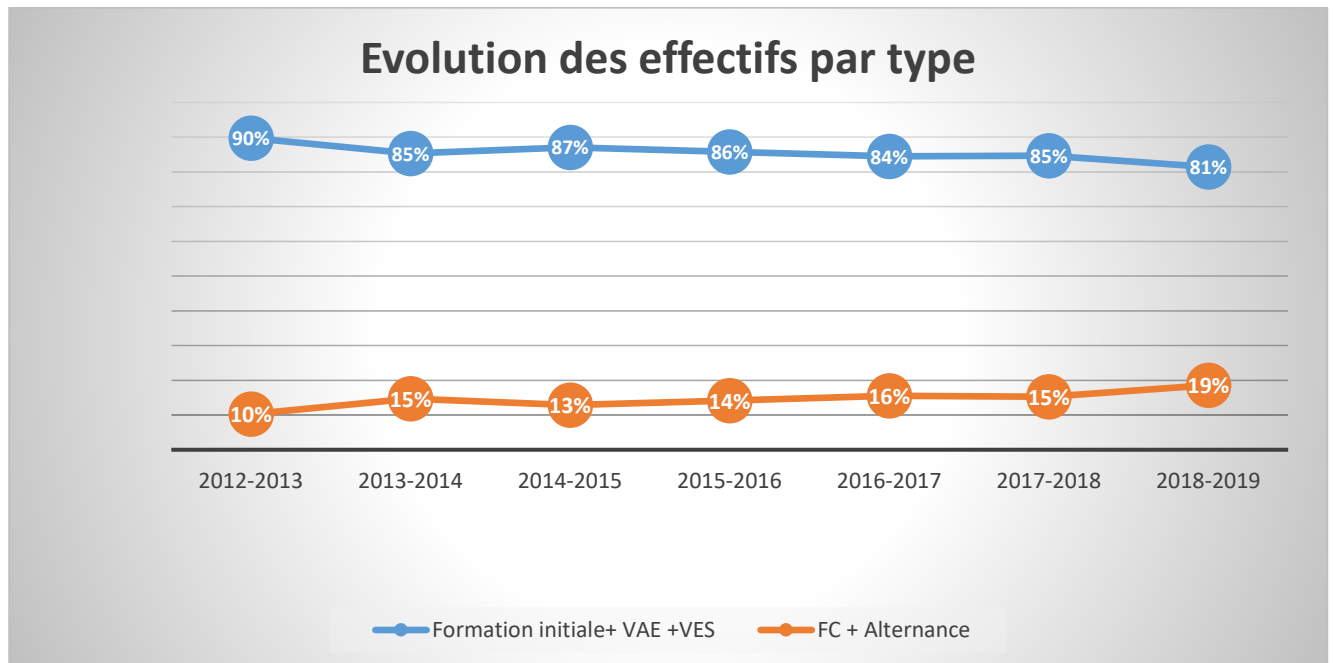
²¹ Taux de pression = Nombre de candidats / Nombre de places ouvertes

²² Sélectivité = Nombre de candidats appelés / Nombre total de candidats

²³ Taux de remplissage = Nombre de candidats inscrits / Nombre de places

Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

Alternance



Académie : Clermont Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : IUT d'Allier

ANNEXE 3 : Indicateurs CPOM condensés 2017-2021

		Indicateur	Situation 2016-2017	Situation 2018-2019	Objectifs 2020	
Axe 1 : Valoriser l'IUT et l'UCA dans les milieux économiques et professionnels	Contribuer au développement de la formation tout au long de la vie	Développer l'offre de formation qualifiante de blocs de compétences	Réflexion au sein de chaque département 2 LP	Travail au sein des ACD 5 LP	A minima 10% des blocs de compétence par spécialité de DUT mis en place 8 LP	
		Développement de la formation continue (IC7) : Nombre de diplômés en FC (Hors IEQT)	66 FC (avec DUCA) - 40 Apprentis	95 FC (avec DUCA) - 123 Apprentis	Maintenir le volume FC et augmenter la part apprentissage	
		Développement de la formation continue (IC7) : Chiffre d'affaires de la FC (Hors IEQT)	FC 315 618 euros - 37504 euros TA quota (2016)	FC 195 000 euros - 225 000 euros TA quota (2018)		
	Valoriser l'IUT d'Allier dans les milieux socioprofessionnels	Nombre de partenariats établis	19	14	3 / département minimum	
		% de vacataires en DUT et LP	18%	18,4%	25%	
	Favoriser les activités de recherche et de transfert	Nombre d'enseignants chercheurs rattachés à un laboratoire	70%	70%	90%	
		Nombre de thèses dirigées ou co-dirigées	5 thèses en préparation	4 thèses soutenues	Maintenir le flux	
		Chiffre d'affaires des prestations	3 354 euros en 2016		10 000 euros en 2020	
	Axe 2 : Développer une offre de formation innovante, lisible et attractive qui accompagne le développement territorial	Faire évoluer l'offre de formation	Effectifs apprentis en DUT	8	28	30
			Effectifs apprentis en LP (avec IEQT)	51	75	100
Effectifs DUT1			444	499	488	
Effectifs LP			270	253	292	
Accueillir des publics diversifiés		Nombre de bacheliers technologiques DUT1	126	154	165	
		Nombre de bacheliers professionnels DUT1	27	32	30	
		Taux de bacheliers technologiques entrants en semestre 1 DUT	31%	30,5%	Supérieur à 35%	
		Nombre de sportifs de haut niveau	6	2	10	
		Nombre de bacheliers étrangers	75	54	Maintenir le flux	
		Nombre d'alternants en DUT Nombre d'alternants en LP	10 45	35 130	50 150	
Démarche qualité et réussite (DUT, LP, etc.)		Taux de réussite au DUT en 2 ans	69,8% cohorte 2013	74,9% (cohorte 2016)	supérieur à 75 %	
		Taux de réussite en LP	88% en 2015-2016 ?	92,6% (cohorte 2016)	supérieur à 90 %	
		Taux de réussite au DUT en 2 et 3 ans	69,5% pour la cohorte 2013	80,9% (cohorte 2016)	supérieur à 85 %	
		Taux de réussite au DUT en 2 ans des bacheliers technologiques	55,6% pour la cohorte 2013	66,9% (cohorte 2016)	supérieur à 75 %	
		Taux de stagiaires (apprentissage + FC)	16,50%	17,5% (cohorte 2016)	supérieur à 25 %	
Démarche qualité : Favoriser et promouvoir l'insertion professionnelle		Taux de réponse à l'enquête devenir des LP	77,50%	79% (enquête 2018 sur diplômés 2017)	90%	
		Insertion professionnelle des diplômés LP en moins d'un an (IC 5)	71% (enquête 2016 sur diplômés 2015)	83% (enquête 2018 sur diplômés 2017)	Supérieur à 75%	
		Taux de réponse à l'enquête devenir des DUT	47% les diplômés de 2013	52,40%	90%	
		Qualité de l'insertion professionnelle post-DUT	100% pour les diplômés de 2013 ayant choisi de s'insérer avec le seul DUT	100% pour les diplômés de 2015 ayant choisi de s'insérer avec le seul DUT	Maintenir au moins 85%	
Démarche qualité : Evaluation des formations et des enseignements		Évaluer les formations de l'IUT d'Allier (IC6)	100 % des formations et taux de réponses 75%	100 % des formations et démarche QualiIUT	Même qualité de réponse mais travail plus transversal	
		Évaluer les enseignements de l'IUT Allier (IC6)	100 % des formations et taux de réponses 75%	100 % des formations et démarche QualiIUT		
		Pilotage des formations de LP	2 à 3 comités de pilotage des LP par an	2 à 3 comités de pilotage des LP par an		2 à 3 comités de pilotage des LP par an
Rayonnement international		Nombre d'étudiants sortants en stage	13	16	40	
		Nombre d'étudiants étrangers accueillis	76	54	Maintenir le flux	
		Nombre d'étudiants partant en poursuite d'études à l'étranger via DUETI et DUMACI	22	18	30	
		Taux de réussite en 3 ans au DUT des étudiants étrangers	64,3% pour la cohorte 2013	70,60%	Plus de 64%	
		Nombre de partenariats internationaux	8	11	12	
Axe 3 : Pilotage, responsabilité sociale et environnementale de l'IUT et de l'UCA		Gouvernance et pilotage au service de la réussite et de la stratégie	Développement des ressources propres encaissables (IC10)	742 000 € soit 41%	890 322€ soit 43,3%	50%
	Taux d'exécution des dépenses par masse		Fonctionnement 95%	Fonctionnement 93%	Fonctionnement 95%	
			Investissement 96%	Investissement 92%	Investissement 100%	
			Masse salariale 99%	Masse salariale 96%	Masse salariale 99%	
Réduction des dépenses liées aux bâtiments	350 000 €	300 000 €	320 000 €			

IUT **IUT ALLIER** Saisir code IUT :

Université **UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE**

Académie **CLERMONT-FERRAND**

Regrpt. universitaire **Association Auvergne** Année de création de l'IUT : **1968**

Evaluation CCN
Fiche identité IUT
Vague_contractuelle_A 2021

Nb de spécialités : **7** dont **3** secondaire(s) **4** tertiaire(s) **11** LP (rentrée 2018) **2** DU (rentrée 2018)

Spécialités DUT rentrée 2018	Secondaires	GEII	GMP	GTE					
	Tertiaires	GLT	INFO-COM	MMI	TC				

Sites / Implantations	Nb dépt.	Nb LP	Nb étudiant.e.s	Surface (m ²)
IUT Allier - Site de Montluçon	5	8	708	18 481 m ²
IUT Allier - Site de Moulins	1	1	189	2 074 m ²
IUT Allier - Site de Vichy	2	2	283	2 057 m ²
IUT Allier - Etudiants à l'étranger			18	

Surfaces totales :

22 612 m²

Classification du patrimoine :

	en m ²	en %
A	4 257 m ²	19%
B	12 899 m ²	57%
C	5 456 m ²	24%
D		0%
E		0%

Nb total d'étudiant.e.s en IUT au 15/01/2019 **1 198** Nb étudiant.e.s université : **31 282** étu IUT / étu Univ : **3,8%**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC	Secondaires
Etudiant.e.s en DUT	836	2	28	7		DUT 236
Etudiant.e.s en LP	117	6	75	55		LP 167
Etudiant.e.s en DU	18	10	19	25		
Autres						DUT 637
Total	971	18	122	87	0	LP 86

Baccalauréat d'origine en DUT	dont 1A		Nb de boursiers en DUT 1A
Bac Général	532	290	260
Bac Technologique	257	154	
Bac Professionnel	51	32	63
Autres	33	23	
Dont réorientation	145	75	

Mobilité étudiante – Année 2018-2019

Mobilité sortante

Nb de stages et semestres en DUT	10
Nb de stages et semestres en LP	6

Mobilité entrante

Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...)	28
Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...)	11

Moyens humains

	PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2019	5,0	37,0		2,0	4,0	2,0	16,0	29,0	1,0	8,0

Heures assurées en 2018-2019 (hors DU et Autres) :	Total	En DUT			En LP		
		Etat	Contractuel	Mis à dispo.			
Nb de postes BIATSS au 15/01/2019	39 475,7 h	41,6	5,0	1,0	28 207,4	4 012,3	h par les enseignant.e.s de l'IUT
					392,3	43,0	h par d'autres enseignant.e.s de l'université
					1 108,3	298,5	h par d'autres enseignant.e.s
					3 335,4	1 921,7	h par des professionnels vacataires
Nb de postes BIATSS au 15/01/2019	33 183,9	9,8	12,0	25,8	140,5	16,3	h par des autres intervenants

Moyens financiers de l'unité budgétaire IUT, réalisés en 2018

Recettes totales	2 056 422,00 €	Dépenses totales	1 863 273,00 €	Budget de l'IUT	1 863 273,00 €
Part Université	1 161 100,00 €	Investissement	326 297,00 €	Budget de l'IUT sur lequel le directeur est ordonnateur de droit	1 863 273,00 €
Collectivités	5 000,00 €	Heures complémentaires	792 000,00 €	CPOM couvrant la période du contrat	oui
Ressources propres	890 322,00 €	Personnel (hors HC)	48 000,00 €	Sur combien de CRB les ressources de l'IUT sont elles positionnées :	3
Autres	0,00 €	Fonctionnement	696 976,00 €	Si 0 CRB, sur quel niveau l'IUT se situe-t-il ?	Réponse manuscrite
dont :		Masse salariale Etat	8 400 000,00 €		
Taxe d'apprentissage	401 922,00 €	Dépenses consacrées à la vie étudiante	4 400,00 €		
Contrat d'apprentissage	225 000,00 €				
FTLV	195 000,00 €				
Autres ressources propres	68 400,00 €				

Recrutement 2018/2019 i

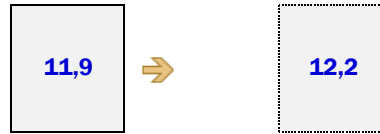
Indicateur n°1

Taux de pression DUT

Indicateur national i

Compléments

Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup **6 119**
 Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup **516**



Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.

Indicateur n°2

Taux d'appel DUT

Indicateur national i

Compléments

Nombre de candidatures appelées **560**
 Nombre de candidatures classées **2 815**



Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.

Indicateur n°3

Taux de remplissage en DUT

Indicateur national i

Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A **499**
 Capacité d'accueil en DUT 1A **516**



Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes en DUT.

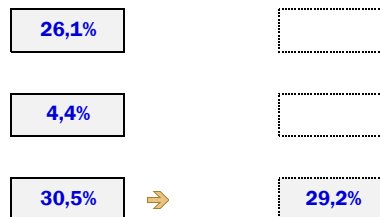
Indicateur n°4

Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT 1A

Indicateur national i

Compléments

Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup **130**
 Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...) **22**
 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A **499**



Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.

Indicateur n°5

Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A

Indicateur national i

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A **75**
 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A **499**



Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.

Indicateur n°6

Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A

Indicateur national i

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A **260**
 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A **499**



Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.

Indicateur n°7

Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en LP

Indicateur national i

Compléments

Nbr d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en LP **107**



Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.

Nombre total d'inscrit.e.s en LP	253	72,0%	↑	57,0%
Indicateur n°8		Dernier diplôme avant l'entrée en LP		Indicateur national i
Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	89	35,2%	⇒	34,0%
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	122	48,2%	⇒	48,2%
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence	16	6,3%	↑	2,8%
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	26	10,3%	↓	15,0%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	253			

Compléments

Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.

Professionnalisation i

Indicateur n°9		Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT		Indicateur national i
Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	3 335,4	10,1%	↓	18,1%
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	33 183,9			
Indicateur n°10		Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP		Indicateur national i
Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	1 921,7	30,5%	↓	41,7%
Nombre totales d'heures réalisées en LP	6 291,8			
Indicateur n°11		Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation		Indicateur national i
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	836	95,8%	↑	91,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	28	3,2%	↓	5,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	7	0,8%	↓	1,0%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	2	0,2%	↓	0,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,4%
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	873			

Compléments

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Compléments

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Compléments

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°12		Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation		Indicateur national i
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	117	46,2%	↑	34,3%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	75	29,6%	↓	32,6%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	55	21,7%	↓	25,5%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	6	2,4%	↓	6,8%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,9%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	253			

Compléments

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°13

Mobilité entrante

Indicateur national



Compléments

Nombre d'étudiants étrangers inscrit.e.s en DUT

28

2,3%



5,6%

Nombre d'étudiants étrangers inscrit.e.s en LP

11

0,9%

Nombre total d'inscrit.e.s

1 198

Cet indicateur nous montre l'attractivité et/ou l'engagement de l'IUT sur la scène internationale. Une partie des ces flux s'inscrivent dans le cadre des programmes d'échanges internationaux pilotés par l'ADIUT.

Indicateur n°14

Mobilité sortante

Indicateur national



Compléments

Nb d'étudiants en DUT ayant fait un stage ou un semestre à l'étranger

10

0,8%



8,0%

Nb d'étudiants en LP ayant fait un stage ou un semestre à l'étranger

6

0,5%



8,0%

Nombre total d'inscrit.e.s

1 198

Les stages ou les semestres à l'étranger peuvent être le fruit de partenariats tissés entre l'IUT et des établissements de formation ou des entreprises situés à l'étranger. Ils peuvent être également le résultat de démarches individuelles effectuées par les étudiant.e.s.

Réussite et devenir



Indicateur n°15

Taux de réussite : DUT en 4 semestres

Indicateur national



Compléments

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans

89

66,9%



51,3%

Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016

133

Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans

203

83,9%



74,4%

Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016

242

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat technologique** qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat général** qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.

Indicateur n°16

Taux de réussite : DUT en 6 semestres

Indicateur national



Compléments

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans

99

74,4%



64,4%

Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016

133

Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans

216

89,3%



83,4%

Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016

242

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat technologique** qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat général** qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.

Indicateur n°17

Réussite en 2 ou 3 ans : taux observé

Réussite en 2 ou 3 ans : taux simulé

Réussite en 2 ou 3 ans : valeur ajoutée (en points)

Compléments

78,7%

75,7%

3,0



La valeur ajoutée est égale à l'écart entre le taux simulé et le taux observé. Ces taux sont calculés à partir des critères suivants : le sexe ; le retard au bac ; le retard au bac ; le type de bac ; les PCS des parents ; la spécialité du DUT. Le taux simulé correspond au taux national (de tous les DUT de France), tandis que le taux observé correspond au taux d'un établissement précis. Le calcul se fonde sur les caractéristiques des étudiant.e.s inscrit.e.s pour la première fois en première année de DUT.

Indicateur n°18

Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT

Indicateur national



Compléments

En emploi

38,0%

38,0%



29,4%

En recherche d'emploi

8,1%

8,1%



4,0%

Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.

En poursuites d'études	42,7%	42,7%	↓	56,5%
En reprise d'études	4,0%	4,0%	↓	5,3%
En inactivité	7,1%	7,1%	↑	4,7%
Taux de retour à l'enquête	52,4%	52,4%	↓	60,4%

Pilotage, gouvernance, moyens



Indicateur n°19

Taux de réalisation des maquettes pédagogiques

Compléments

Nombre d'heures	39 475,7	100,4%	
Nb d'inscrit.e.s DUT tertiaires	637		
Nb d'inscrit.es LP tertiaires	86		
Nb d'inscrit.es DUT secondaires	236		
Nb d'inscrit.es LP secondaires	167		

Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.

Indicateur n°20

Taux d'encadrement des formations diplômantes

Compléments

Potentiel théorique (hTD)	29 696	83,6%	
Décharges (hTD)	3 006		
Potentiel réel (hTD)	26 690		
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")	39 902		
Nombre d'inscrits en DUT MMI (optionnel)	0		

Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.

Indicateur n°21

Taux d'heures réalisées par des non-titulaires

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des non-titulaires	7 256,0	18,4%	
Nombre totales d'heures réalisées	39 475,7		

Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.

Indicateur n°22

Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques

Indicateur national



Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s	1 198	25,2	●	30,5
Nombre total de postes BIATSS	47,6			

Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 68 IUT.

Indicateur n°23

Catégories des personnels administratifs et techniques

Indicateur national



Compléments

Nombre de BIATSS catégorie A	9,8	20,6%	→	20,4%
Nombre de BIATSS catégorie B	12,0	25,2%	↓	29,0%
Nombre de BIATSS catégorie C	25,8	54,2%	↑	50,6%
Nombre total de postes BIATSS	47,6			

Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS.

L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 55 IUT.

Indicateur n°24	Taux d'enseignants-chercheurs		Compléments
Nombre d'enseignants-chercheurs	48,0	51,1%	Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des enseignant.e.s.
Nombre total de postes	94,0		
Indicateur n°25	Taux d'enseignants-chercheurs rattachés à un laboratoire		Compléments
Nombre d'enseignants-chercheurs rattachés à un laboratoire	33,0	68,8%	Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s rattachés à des laboratoires.
Nombre total d'enseignants-chercheurs	48,0		
Indicateur n°26	Taux de maîtres de conférences	Indicateur national	Compléments
Nombre de maîtres de conférences	37,0	88,1%	Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 62 IUT.
Nombre de professeurs et maîtres de conférences	42,0	80,3%	
Indicateur n°27	Part des maîtres de conférences HDR	Indicateur national	Compléments
Nombre de maîtres de conférences HDR	5,0	13,5%	Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences titulaires d'une habilitation à diriger des recherches. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 62 IUT.
Nombre de maîtres de conférences	37,0	7,1%	
Indicateur n°28	Part du BPI géré par l'IUT	Indicateur national	Compléments
Montant du budget de l'IUT sur lequel le directeur est ordonnateur de droit	1 863 273,0 €	100,0%	Cet indicateur permet de vérifier la part du budget pour laquelle la directeur.rice maîtrise bien l'ensemble des dépenses. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 33 IUT.
Montant total du budget de l'IUT	1 863 273,0 €	59,7%	
Indicateur n°29	Budget par étudiant	Indicateur national	Compléments
Montant total du budget de l'IUT	1 863 273,0 €	1 555,3 €	Cet indicateur précise le montant moyen du budget consacré à un étudiant. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 22 IUT.
Nombre total d'inscrit.e.s	1 198	2 820,3 €	
Indicateur n°30	Part des ressources propres	Indicateur national	Compléments
Montant des ressources propres du BPI	890 322,0 €	43,3%	Cet indicateur précise la part des ressources propres mobilisées par l'IUT. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 86 IUT.
Montant des recettes du BPI	2 056 422,0 €	63,5%	
Indicateur n°31	Surface par étudiant	Indicateur national	Compléments
Surface totale en m ²	22 612	18,9 m ²	Cet indicateur précise la surface moyenne disponible par étudiant.e. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.
Nombre total d'inscrit.e.s	1 198	13,7 m ²	
Indicateur n°32	Taux de participation aux enquêtes de l'ADIUT		Compléments
Nb d'enquêtes répondues année	7		Cet indicateur souligne si l'IUT a répondu aux sollicitations de l'ADIUT concernant les enquêtes destinées à consolider les informations

2017/2018

1

87,5%

relatives au réseau.

Nb d'enquêtes reçues année
2017/2018

8

Ces enquêtes abordent les thématiques suivantes : le budget, la formation continue et l'alternance, les inscrit.e.s, la réussite, ...

N° indicateur CCN	Nom de l'indicateur	IUT
1	Taux de pression DUT	11,9
2	Taux d'attractivité DUT	0,2
3	Taux de remplissage DUT	96,7%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	30,5%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	15,0%
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	52,1%
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	42,3%
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	35,2%
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	48,2%
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	6,3%
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	10,3%
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	10,1%
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	30,5%
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	95,8%
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	3,2%
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,8%
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,2%
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	46,2%
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	29,6%
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	21,7%
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	2,4%
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%
13	Mobilité entrante : DUT	2,3%
13	Mobilité entrante : LP	0,9%
14	Mobilité sortante : DUT	0,8%
14	Mobilité sortante : LP	0,5%
15	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	67%
15	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	84%
16	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	74%
16	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	89%
17	Réussite en 2 ou 3 ans : valeur ajoutée (en points)	3,0
18	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	38,0%
18	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	8,1%
18	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	42,7%
18	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	4,0%
18	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	7,1%
19	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	100,4%
20	Taux d'encadrement des formations diplômantes	83,6%
21	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	18,4%
22	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	25,2
23	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	20,6%
23	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	25,2%
23	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	54,2%
24	Taux d'enseignants-chercheurs	51,1%
25	Taux d'enseignants-chercheurs rattachés à un laboratoire	68,8%
26	Taux de maître de conférence	88,1%
27	Part des maîtres de conférences HDR	13,5%
28	Part du BPI géré par l'IUT	100,0%
29	Budget par étudiant	1 555,3 €
30	Part des ressources propres	43,3%
31	Surface par étudiant	18,9 m²
32	Taux de participation aux enquêtes de l'ADIUT	87,5%

National
12,2
19,5%
99,8%
29,2%
25,7%
43,9%
34,8%
34,0%
48,2%
2,8%
15,0%
18,1%
41,7%
91,9%
5,9%
1,0%
0,9%
0,4%
34,3%
32,6%
25,5%
6,8%
0,9%
5,6%
8,0%
8,0%
51,3%
74,4%
64,4%
83,4%
29,4%
4,0%
56,5%
5,3%
4,7%
30,5
20,4%
29,0%
50,6%
80,3%
7,1%
59,7%
2 820,3 €
63,5%
13,7 m ²

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GEII

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2021 –
-A-

« Partie DUT »

IUT :

Département :

Université :

Académie :

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GEII

Sommaire

Introduction	4
Partie 1 : État des lieux et analyse du département	5
1- Formation et professionnalisation	5
▪ Dynamique et qualité de l'offre de formation	5
▪ Equipements, plateaux technologiques et supports pédagogiques	6
▪ Innovations pédagogiques.....	7
▪ Projets et stages.....	8
▪ Alternance	8
▪ Partenariats avec les milieux professionnels.....	9
▪ Formation tout au long de la vie	10
▪ Certifications	10
2- Recrutement des étudiant.e.s.....	10
▪ Les chiffres sur le recrutement général.....	10
▪ Accueil des bacheliers technologiques.....	11
▪ Diversification des publics	11
▪ Relations lycée - IUT	12
3- Réussite et devenir des étudiant.e.s.....	12
▪ Réussite des étudiant.e.s	12
▪ Devenir des étudiant.e.s.....	13
4- Ouverture internationale	13
5- Vie étudiante et engagement étudiant	13
6- Dynamique de l'équipe de formation	14
7- Articulation département - IUT	15
Partie 2 : Bilan et perspectives	16
1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	16
2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT	17

Page des visas et signatures : dernière page

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GEII

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer. Il se veut plus analytique et prospectif que descriptif.

Ce dossier rédactionnel s'organise autour de deux parties :

- État des lieux et analyse du département ;*
- Bilan et perspectives.*

Le dossier se limitera à 15 pages (hors page des signatures).

Département : Génie Electrique et Informatique Industrielle

Site : Montluçon

Chef du département :

Corinne BRDYS DELCROIX, Maître de Conférences 63^{ème} section

Date de la prise de fonction : 19/04/2014

Mandat : 1^{er} 2^d

Adresse : Avenue Aristide Briand, CS 82235, 03 101 MONTLUÇON Cedex

Téléphone : 04.70.02.20.00

Télécopie :

Adresse électronique : corinne.brdys@uca.fr

Site web : <https://iut-allier.uca.fr/departements/genie-electrique-et-informatique-industrielle/>

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GEII

Introduction

La conclusion du dernier rapport d'évaluation de la CPN GEII-RT était la suivante :

« Les points forts du département GEII de l'IUT d'Allier sont :

- une offre de formation diversifiée (DUT GEII temps plein et apprentissage ainsi que 2 licences professionnelles), la faiblesse des effectifs ne laissant la possibilité de mise en œuvre que d'un parcours pour le DUT.
- la synergie avec l'offre de formation de l'IUT et des ingénieurs par apprentissage GSP,
- une équipe pédagogique soucieuse de l'attractivité et de la réussite des étudiants,
- le soutien de l'IUT par un plan d'investissement et la réorganisation complète des locaux. »

Les axes de progrès sont :

- Le manque d'intervenants professionnels en DUT,
- Une évaluation de la formation ou des enseignements non totalement aboutie

La CPN GEII-RT préconise de maintenir un équilibre entre les différentes actions opérées par le département, le DUT devant rester le cœur du dispositif et des préoccupations. La CPN GEII-RT est également vigilante sur les conséquences du fait que les effectifs soient en deçà d'une masse critique, ceci amenant à s'interroger sur la viabilité du département en tant que tel au sein de l'IUT, et sur la pertinence de la formation GEII sur le territoire régional.

Par ailleurs, la CPN GEII-RT encourage le département à consolider le sursaut observé en septembre 2015 en termes de recrutement. Elle l'engage à maintenir les efforts de communication auprès de l'ensemble des acteurs afin de renforcer l'attractivité. La CPN GEII-RT souhaite vivement voir la participation des professionnels du cœur de métier augmenter significativement. Des pistes d'augmentation semblent pouvoir se trouver auprès des nombreux professionnels intervenant déjà dans le cadre des autres formations opérées par le département. Enfin, la CPN GEII-RT engage le département à faire aboutir la mise en œuvre généralisée de l'évaluation de la formation et des enseignements dans une démarche d'amélioration continue des processus. »

Depuis la précédente évaluation, l'offre de formation est restée diversifiée avec un DUT GEII proposé en temps plein ou par apprentissage sur les deux années ainsi que 2 licences professionnelles ouvertes aux contrats de professionnalisation ou aux contrats d'apprentissage. Le département reste également en forte synergie avec l'offre de formation de l'IUT ainsi que la formation d'ingénieurs par apprentissage Génie des Systèmes de Production de Polytech Clermont-Ferrand présente sur le site.

Dans le cadre du projet A2Ex (Auvergne : Alternance d'Excellence), les locaux ont été complètement restructurés et le département bénéficie depuis la rentrée 2016 de nouveaux plateaux techniques. Le département a bien sûr poursuivi ses différentes actions de communication et de promotion de la formation ce qui s'est traduit par une augmentation de nos effectifs. En effet, la capacité d'accueil a été atteinte ces deux dernières années.

Concernant les axes de progrès évoqués, le département s'est attaché à augmenter le nombre de vacataires cœur de métier. Il est toujours vrai que l'intégration des vacataires est plus aisée en licences professionnelles qu'en cycle DUT, les licences professionnelles présentant un enseignement à caractère plus professionnel et une organisation plus flexible. Cependant, on peut noter une augmentation significative de la participation des professionnels en DUT. A la dernière évaluation, nous comptons 4 vacataires en DUT (dont 1 vacataire cœur de métier assurant 3h d'enseignement) ; cette année, 14 vacataires interviennent (dont 4 vacataires cœur de métier assurant 176 h d'enseignement). [indicateur n°9]

L'évaluation des enseignements a été systématisée en utilisant la plateforme pédagogique Moodle. A noter que l'évaluation de la formation et des enseignements rentre depuis cette année dans une procédure centralisée au niveau de l'IUT. En effet, les deux IUT de l'Université Clermont Auvergne, IUT d'Allier et IUT de Clermont, ont souhaité se doter d'une Charte d'évaluation de leurs formations et des enseignements visant à l'obtention de la certification AFNOR Qual'IUT. Dans ce cadre, le département GEII a été un des départements pilotes pour tester cette nouvelle procédure d'évaluation des enseignements et de la formation auprès de ses étudiants.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GEII

Partie 1 : État des lieux et analyse du département

1- Formation et professionnalisation

▪ **Dynamique et qualité de l'offre de formation**

Le département GEII est l'un des 8 départements de l'IUT d'Allier, composante de l'Université Clermont Auvergne. Cinq de ces départements sont localisés à Montluçon (GEII, GTE, GMP, GLT et TC), un autre se situe à Moulins (TC) et les deux derniers à Vichy (MMI et ICJ).

Le DUT GEII est proposé en formation classique mais également **par la voie de l'apprentissage sur les deux années** de la formation depuis septembre 2015. Son fonctionnement sera détaillé dans la partie « Alternance » de ce rapport.

La capacité d'accueil, votée chaque année au conseil d'administration de l'IUT, est de 52 étudiants pour le DUT GEII.

Nous **respectons le PPN à 86%** ces deux dernières années (contre 92% les années précédentes). En effet, face à l'augmentation de nos effectifs, nous avons fait le choix de conserver des tailles de groupes TD/TP en accord avec les préconisations ce qui nous a conduit à réduire légèrement la part du PPN réalisé [indicateur n°16].

Le département porte deux licences professionnelles :

- **La licence professionnelle Responsable de Projet Gestion de l'Energie Electrique et Energies Renouvelables (LP RPG3ER)** dans la mention « Maitrise de l'énergie, électricité et développement durable ». Cette licence professionnelle a pour objectif de former des spécialistes de la gestion de l'énergie électrique, destinés à des fonctions d'encadrement dans différents secteurs : production, distribution et stockage de l'énergie électrique, d'origine renouvelable ou non, systèmes non raccordés au réseau (installations autonomes, véhicules électriques, ...).
- **La licence professionnelle Automatismes Réseaux Industriels Vision et Ergonomie (LP ARIVE)** : cette licence professionnelle est l'un des parcours de la mention « Systèmes Automatisés, Réseaux et Informatique Industrielle », l'autre parcours « Chargés d'Affaires en Automatismes industriels » étant proposé à Clermont Ferrand. Cette licence permet aux étudiants d'acquérir des compétences dans les domaines des automatismes et réseaux industriels, de la programmation des automates supportant les technologies « Objet », du contrôle de la qualité des produits par vision industrielle en continu sur la ligne de fabrication, sur les produits finis, leur emballage et leur stockage.

Ces deux licences professionnelles sont proposées soit en formation classique avec un stage de 16 semaines, soit en alternance (contrat d'apprentissage pour RPG3ER ou contrat de professionnalisation pour ARIVE).

Le **conseil de département** se réunit au moins une fois par semestre. Il est composé de 5 représentants enseignants, 5 représentants étudiants et 1 représentant des personnels administratif et technique. Ce conseil de département participe à l'étude de l'organisation pédagogique, administrative et financière du département.

Chacune des deux licences professionnelles organise annuellement un **conseil de perfectionnement**.

D'autre part, dans le cadre de la formation DUT GEII par apprentissage et de la licence professionnelle RPG3ER par apprentissage, nous participons au **conseil de perfectionnement du CFA Formasup**, une fois par an. Un étudiant pour chacune de nos formations par apprentissage est représentant à ce conseil de perfectionnement. Plusieurs sujets sont abordés lors de ces conseils dans le but d'envisager des actions correctives telles que le bilan de l'année, l'évaluation des enseignements, l'adaptation de la formation aux attentes du monde socio-économique.

Nous procédons à **l'évaluation de la formation et des enseignements** en DUT et licences professionnelles à l'aide de questionnaires mis en ligne (sur la plateforme Moodle ou avec l'outil Limesurvey).

Il faut noter qu'une gestion centralisée de ces évaluations se met en place cette année.

En effet, les deux IUT de l'Université Clermont Auvergne se sont conjointement inscrits dans une démarche qualité (**certification AFNOR Qual'IUT**) qui a pour but de partager des procédures

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GEII

communes visant à une amélioration des pratiques et des engagements de service envers les étudiants. Le référentiel Qual'IUT prévoit la réalisation d'enquêtes pour toutes les formations délivrées. Annuellement, des niveaux de satisfaction à atteindre doivent être définis par thématiques en deçà desquels des actions doivent être menées et intégrées à un plan d'amélioration.

Le résultat des évaluations ainsi que les décisions ou actions consécutives à ces évaluations devront alors faire l'objet d'un bilan annuel présenté au conseil de l'IUT et dont une synthèse devra être diffusée à l'ensemble du personnel et aux étudiants.

Les 5 départements du site de Montluçon de l'IUT d'Allier s'efforcent de **mutualiser leurs moyens humains et matériels**. Ainsi, environ 460 heures sont dispensées par des enseignants du département GEII dans d'autres départements du site (GTE, GMP et MMI) mais aussi dans d'autres composantes de l'Université Clermont Auvergne (Master de l'Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie et à l'Institut d'Informatique).

Dans la continuité de la précédente évaluation, le département est également fortement impliqué en termes de responsabilités pédagogiques et administratives dans la formation d'ingénieurs par apprentissage Génie des Systèmes de Production (GSP) de Polytech Clermont Ferrand en collaboration avec le CFAI Auvergne.

Cette formation qui accueille 48 étudiants en 2018-19 répartis sur les 3 années de formation mobilise les enseignants du département à hauteur de 460 heures en moyenne d'enseignements de cours, travaux dirigés et travaux pratiques sur les 1800 heures que compte la formation.

La responsabilité de la 1^{ère} et de la 2^{ème} année de cette formation est assurée par deux enseignants du département. D'autre part, la secrétaire du département GEII assure le secrétariat de la formation GSP. Les salles de travaux pratiques associées à leurs assistances techniques sont également mises à disposition des apprentis. En contrepartie, Polytech Clermont participe à l'achat de matériels pédagogiques.

▪ **Equipements, plateaux technologiques et supports pédagogiques**

Dans le cadre du projet A2Ex (Auvergne : Alternance d'Excellence), les locaux du département GEII ont été complètement restructurés et le département bénéficie depuis la rentrée 2016 de nouveaux plateaux technologiques.

- **Plateau véhicules électriques et énergies renouvelables**

Ce plateau dispose d'un véhicule instrumenté (Renault Twizy), d'un banc d'essai dynamique associé à ce véhicule et permettant de reproduire des profils de route paramétrables, d'un banc de test expérimental représentant les fonctionnalités d'un véhicule électrique, d'un quad électrique ainsi que d'un vélo électrique instrumenté et du système de freinage associé.

Les énergies renouvelables sont étudiées à l'aide d'un banc d'étude des énergies éoliennes et solaires.

Principaux investissements sur la période : Véhicule instrumenté, banc d'essai dynamique, vélo électrique instrumenté (57 300 € TTC).

- **Plateau Etudes et Réalisations**

Ce plateau est équipé pour permettre la réalisation de circuits imprimés (CAO, puis réalisation avec insoleuse, graveuse, perceuses, postes à souder et outils divers), la réalisation de circuits CMS, l'impression 3D, la programmation de cartes à base de µC.

- **Plateau Electronique / Automatique**

Ce plateau dispose du matériel nécessaire aux applications de l'électronique et de l'automatique : alimentations, appareils de mesure, cartes d'acquisition, maquettes d'asservissement (éclairage, vitesse, position).

Principaux investissements : Oscilloscopes - Maquette asservissement position du type pont roulant - Multimètres - Centrales d'acquisition - Oscilloscopes (total : 40 000 € TTC).

- **Plateau Electrotechnique**

Ce plateau est équipé de plusieurs postes avec alternateurs, moteurs à courant continu, moteurs asynchrones à bagues ou à cage, variateurs de vitesse, charges, transformateurs triphasés 400V, alternostats triphasés 400V. Les puissances sont de l'ordre de 3 kW pour chaque poste.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GEII

Principaux investissements : Multimètres – Variateurs de vitesse – Charge résistive / inductive / capacitive (total : 36 500 € TTC).

- **Plateau Automatismes industriels et Supervision**

L'apprentissage de l'automatisme et des réseaux se fait sur plusieurs systèmes (Ravoux, Spen, ...) découpés en sous-ensembles. Chacun d'eux est équipé de matériels et réseaux de marques diverses afin de donner aux étudiants une vue étendue des techniques utilisées dans l'industrie. Les étudiants manipulent les logiciels spécialisés : pour la configuration du réseau, la programmation du système dans un des langages de la norme, la mise en place de supervision sur écran IHM ou sur ordinateur, et la sauvegarde des données dans une base dédiée.

Principaux investissements : Caméra 3D pour bras robotisé - Caméra de sécurité 3D – Barrières immatérielles (total : 60 000 € TTC)

A ces différents plateaux techniques, nous pouvons ajouter **3 laboratoires de langues** partagés entre toutes les formations de l'IUT ainsi qu'un **studio d'enregistrement** offrant la possibilité aux enseignants de réaliser des cours scénarisés ou de travailler avec les étudiants sur certains aspects de la communication. Enfin, de nombreuses salles de cours sont équipées de **vidéoprojecteurs interactifs** que les enseignants utilisent quotidiennement.

▪ **Innovations pédagogiques**

Depuis mai 2018, une ingénieure pédagogique accompagne les enseignants de l'IUT dans le développement d'actions pédagogiques innovantes. Concernant notre département, nous pouvons citer :

- **Quizbox** : utilisation de boîtiers électroniques de vote et d'apprentissages interactifs.
- **Moodle** : plateforme pédagogique permettant aux enseignants de déposer des supports et documents sous format électronique à destination des étudiants, de proposer des exercices en ligne, d'évaluer, etc.
- **Patate Innov** : projet soutenu par **Learn'In Auvergne** qui est un programme transversal d'accompagnement à la transformation des pratiques pédagogiques du projet CAP 20-25, dans le cadre du label I-Site obtenu par l'Université Clermont Auvergne en février 2017. Trois enseignants du département participent à ce projet dont l'objectif est d'une part d'apprendre à utiliser les nouveaux outils disponibles suite à la mise en œuvre de salles de créativité à l'IUT et d'autre part de partager les expériences pédagogiques.
- **Projet Youtube et Fake news liées à la production d'énergie** : autre projet soutenu par Learn'In Auvergne. La réalisation de ce projet permettra de lutter contre les "fake news" circulant dans le domaine de la production d'énergie électrique tout en accroissant la lisibilité de la formation par une action de communication innovante. Pour les étudiants, ce projet permet de développer leurs initiatives et leur esprit critique vis-à-vis des informations circulant sur le web ; de développer leur sensibilité pédagogique, dans le cadre des explications à fournir sur le fonctionnement des systèmes ; de maîtriser les outils de communication vidéo et sur internet et de valoriser leurs compétences par une diffusion de leurs travaux au grand public.

Dans la continuité de la précédente évaluation, d'autres actions continuent d'être menées pour favoriser la réussite de nos étudiants :

- **Module « Adaptation – Méthodologie pour la réussite universitaire »**

Suivant le PPN, un module spécifique d'entrée en formation (M1205 : Adaptation – Méthodologie pour la réussite universitaire) accompagne les étudiants dans cette transition lycée – université.

Dans le cadre de ce module, des mises à niveau en mathématiques et informatique permettent aux étudiants d'acquérir les prérequis nécessaires quelle que soit leur formation d'origine.

- **Action pour la Réussite Etudiante (ARE)**

L'ARE est une action financée par notre université qui permet aux étudiants de bénéficier d'heures de soutien. Dans ce cadre, un soutien est apporté en Algorithmique / Programmation et en Electronique Numérique Logique. Ces cours sont abordés en début de formation au 1^{er} semestre. Une initiation à la programmation "LabVIEW™" est également proposée au semestre 2.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GEII

- **Tutorat étudiant**

Chaque année, des étudiants de deuxième année (en général au nombre de 2) bénéficient d'un contrat étudiant financé par l'Université afin d'apporter un soutien pédagogique et éventuellement administratif à d'autres étudiants de 1^{ère} année en exprimant le besoin.

Un travail sur la déclinaison de **notre formation en blocs de compétences** a été réalisé dans le cadre de l'apprentissage. En effet, le cabinet SKILVIOO a été mandaté par le CFA Formasup pour proposer l'outil CERTIZI qui permet à **nos étudiants en alternance de s'auto-évaluer puis de créer un CV de compétences**. Cet outil est disponible dans **l'e-cartable de l'apprenti**.

▪ **Projets et stages**

Conformément au PPN, nos étudiants effectuent un stage de 10 semaines en fin de seconde année. Un enseignant du département est responsable des stages pour les étudiants de DUT mais aussi ceux de licences professionnelles. Son rôle est d'accompagner les étudiants dans leur recherche puis de définir avec l'entreprise le cadre de l'étude proposée à l'étudiant.

Chaque étudiant est ensuite suivi par un enseignant « tuteur » qui s'assure du bon déroulement du stage, lui rend visite et est l'interlocuteur privilégié du « tuteur entreprise » en cas de difficultés particulières. Ces visites en entreprise font partie de nos priorités budgétaires.

Le suivi administratif et pédagogique ainsi que les différentes évaluations (évaluation du stage par le stagiaire, du stagiaire par l'entreprise) et le dépôt du rapport écrit sont réalisés en utilisant un outil en ligne « **Suivi de stage** » mis à disposition par l'Université.

Précisons également que, sur la période évaluée, **6 étudiants ont effectué leur stage de DUT à l'étranger** (Maroc ; Allemagne et Belgique).

Les **projets tutorés** sont organisés de manière différente en 1^{ère} et en 2^{ème} année.

En 1^{ère} année, ces projets sont encadrés par deux enseignants et le projet proposé est identique pour tous les étudiants qui travaillent alors en binôme.

Les étudiants sont amenés à construire un châssis de robot qui devra accueillir des cartes (carte microprocesseur et carte CMS) qui seront réalisées dans le module « Etudes et Réalisations – M2203 ». Les étudiants réalisent ensuite la programmation des cartes microprocesseurs. Ils étudient et présentent oralement un projet d'industrialisation (cartes et châssis) dans le cadre du module « Gestion de projet – M2206 ».

En 2nde année, les étudiants se voient proposer différents projets qu'ils doivent mener par groupe de 2 ou 3 en partielle autonomie.

▪ **Alternance**

Depuis la rentrée 2015, le DUT GEII est proposé par la voie de l'apprentissage sur les deux années. Notre partenaire est le CFA Formasup.

Deux types de recrutement sont possibles : un recrutement en première année de bacheliers scientifiques, technologiques ou professionnels et un recrutement en deuxième année pour tout étudiant ayant validé les semestres S1 et S2 du DUT GEII.

Le rythme de l'alternance est de 1 mois / 1 mois (hors période estivale) ce qui représente 22 semaines académiques et 25 semaines en entreprise.

Les apprentis forment un groupe spécifique. Cependant, certains enseignements sont mutualisés avec ceux dispensés en formation initiale, notamment en début d'année scolaire. Cette mutualisation a représenté en 2018-19 environ 80 heures au début du semestre 1 et 40 heures au début du semestre 3.

La formation académique compte 1480 heures réparties de manière équilibrée sur les deux années. Les modules du Programme Pédagogique National, qui peuvent faire l'objet d'une acquisition de compétences et d'une évaluation dans la partie « entreprise » font l'objet d'une préconisation par la Commission Pédagogique Nationale et sont les suivants : le stage, le projet tutoré, les études et réalisations et le module concernant les compétences projets.

La formation en entreprise est évaluée sous forme d'un rapport écrit, d'une présentation orale et d'une note attribuée par le maître d'apprentissage de l'apprenti.

Chaque apprenti est encadré par un tuteur académique et un maître d'apprentissage. Son suivi est formalisé par l'utilisation du Livret Electronique de l'Apprenti, outil numérique mis à disposition par le CFA Formasup.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GEII

Un service « Pôle entreprise » composé de trois personnes existe sur le site de Montluçon depuis le 1er janvier 2015. Les missions de ce service sont notamment d'épauler les responsables de formations afin de conforter et de développer l'alternance et d'élargir nos relations avec les entreprises.

Voici quelques chiffres sur l'apprentissage en DUT GEII : [indicateur n°11]

	DUT 1ère année				DUT 2ème année				Total DUT	Répartition géographique entreprises		
	S	STI2D	Pro	Total	S	STI2D	Pro	Total		Allier	Auvergne (hors Allier)	Autres
2015-16	3	2	3	8					8	38%	50%	12%
2016-17	0	0	0	0	4	2	3	9	9	33%	56%	11%
2017-18	3	2	3	8	0	0	0	0	8	50%	38%	12%
2018-19	6	2	2	10	3	1	2	6	16	38%	38%	24%

Tableau 1 - Effectifs apprentis inscrits suivant type de bac et répartition géographique entreprises d'accueil

En 2018-19, nous comptons 16 apprentis inscrits dans la formation DUT ce qui représente 18,2 % de notre effectif.

En 2016-17, la formation par apprentissage n'a pas pu être ouverte en 1^{ère} année, du fait du nombre trop faible de candidatures ayant pu aboutir à la signature d'un contrat.

Sur l'ensemble de la période présentée, 81% des entreprises partenaires sont de la région Auvergne, nos partenaires privilégiés étant ERDF, Enedis et RTE.

▪ **Partenariats avec les milieux professionnels**

L'IUT d'Allier est engagé dans plusieurs conventions signées avec des partenaires industriels. Certaines de ces conventions concernent plus particulièrement le département GEII :

- **Convention avec Viagemis**

Ce partenariat a pour objet de renforcer les relations entre nos formations et la société Viagemis, fabricant de coupe-batteries. A travers cette convention signée en février 2018, Viagemis propose des opportunités professionnelles aux étudiants par le biais de stages, alternance. Viagemis est également amené à intervenir auprès de nos étudiants afin de leur présenter leurs métiers.

- **Convention avec RTE**

Cette convention signée en mars 2019 permet de formaliser notre partenariat avec cette entreprise déjà fortement impliquée dans l'alternance. Des « visites entreprise » sur des thèmes définis en concertation avec les enseignants responsables, des séquences d'immersion d'une journée dans l'entreprise ainsi que des interventions en présentiel sont cadrées par cette convention.

- **Convention Bosch**

Il s'agit ici d'une convention de cession de matériels à titre gracieux par l'entreprise Bosch, site de production de Moulins Yzeure. Cette convention concerne le don de trois robots industriels Staübli TX60 avec leurs contrôleurs (en septembre 2018).

Le département est également en relation avec le milieu industriel à travers :

- **La journée entreprises ou Job dating**

Chaque année, l'IUT d'Allier organise une rencontre entre les entreprises, les étudiants et futurs étudiants. Cette action permet aux entreprises qui ont des projets de recrutement en stage, alternance, CDD ou CDI de rencontrer nos étudiants. Cette journée permet de rassembler une trentaine d'entreprises sur le site de Montluçon.

En amont de cette journée, certaines entreprises présentent leurs activités devant nos étudiants (Michelin, RTE).

- **L'alternance**

La formation DUT GEII par apprentissage (tout comme l'alternance en licences professionnelles) est de toute évidence fondée sur un partenariat fort Ecole / Entreprise. L'accompagnement de l'étudiant à la recherche d'une alternance, les différentes rencontres organisées lors de la

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GEII

formation de l'apprenti, l'ensemble des actions inhérentes à ce mode de formation permettent de développer nos partenariats et ainsi de valoriser notre formation.

▪ **Formation tout au long de la vie**

Seul un adulte en reprise d'études a été accueilli pour suivre la formation DUT GEII en 2015-17 en formation continue. Sa formation a été financée par Pôle Emploi. Aucune demande de VAE ne nous a été faite.

▪ **Certifications**

- **Certification TOEIC** : L'IUT est **centre d'examen TOEIC**. Tous les étudiants de 2^{de} année de DUT sont incités à préparer cette certification et l'enseignant d'anglais consacre quelques heures à une préparation spécifique. Cette possibilité est bien entendu également proposée aux étudiants de Licence Professionnelle. En ce qui concerne les apprentis, le CFA Formasup Auvergne finance l'inscription des apprentis au TOEIC. En 2017-18 et 2018-19, 48% des étudiants de DUT 2^{ème} année se sont présentés.
- **Habilitations électriques** : Les enseignants d'électrotechnique forment les étudiants du département aux risques électriques et les préparent aux **certifications de niveau B1V-BR** (module M1101) **et de niveau B2V-BR** (avec le module complémentaire M4211C).
- **Voltaire – Global Exam** : Le CFA Formasup offre aux apprentis de DUT et Licences professionnelles un accès au **projet Voltaire et à l'outil Global Exam**. Ces accès sont utilisés en tant que supports pédagogiques mais ne font pas l'objet d'une certification.
- **Certification Labview Associate Developer** : Un enseignant du département est certifié **LabView Associate Developer**. Pour rappel, cette certification atteste de solides connaissances pratiques de l'environnement LabView, d'une compréhension des bonnes pratiques de codage et de documentation ainsi que de la capacité à comprendre et à interpréter du code existant.

2- Recrutement des étudiant.e.s

▪ **Les chiffres sur le recrutement général** [indicateur n°1-2-3]

Le **recrutement** est réalisé selon quatre canaux :

- portail admission **Application Parcoursup** en procédure normale ou procédure complémentaire. (84% des inscrits sur la période).
- programme **ADIUT**. Chaque année, nous ouvrons des places à destination du Maroc, Angola, Gabon, Chine, Vietnam. Environ 4 étudiants sont présents chaque année.
- procédure **Etudes en France** pour les étudiants internationaux issus des pays intégrant le dispositif. Le nombre d'étudiants recrutés par ce biais est de manière générale très faible.
- **contact direct** (1 ou 2 étudiants par an).

Le tableau 2 présente le taux de pression et la sélectivité sur les candidats Parcoursup (formation classique et par apprentissage) ainsi que le nombre d'inscrits au S1 et le taux de remplissage. Le nombre d'inscrits affiché comptabilise également les candidats hors procédure Parcoursup.

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Capacité d'accueil	52	52	52	52	52
Nbre candidats Parcoursup	175	200	226	306	390
Nbre candidats classés	162	170	184	263	326
Nbre inscrits					
Initial	24	33	31	53	42
Apprentis	0	8	0	8	10
Total	24	41	31	61	52
Taux de pression¹	3,4	3,8	4,3	5,9	7,5
Sélectivité²	92%	85%	81%	86%	84%
Taux de remplissage³	46%	79%	60%	117%	100%

Tableau 2 – Taux de pression, sélectivité et taux de remplissage

¹ Taux de pression = Nombre de candidats / Nombre de places ouvertes

² Sélectivité = Nombre de candidats appelés / Nombre total de candidats

³ Taux de remplissage = Nombre de candidats inscrits / Nombre de places

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GEII

Le **nombre de candidats ayant validé un dossier sur Parcoursup est en augmentation** depuis la dernière évaluation. Nous passons de 175 candidats en 2014-15 à 390 candidats en 2018-19.

A la précédente évaluation, la sélectivité était de l'ordre de 85%. Elle reste du même ordre de grandeur sur la période décrite dans le tableau 2.

Le taux de remplissage a augmenté sur la période pour atteindre les 100% ces deux dernières années. Nous rappelons qu'en 2016-17, nous n'avons pas pu proposer la formation par la voie de l'apprentissage.

▪ **Accueil des bacheliers technologiques** [indicateur n°4]

Dans une démarche co-construite avec le Rectorat de Clermont-Ferrand, en lien avec l'Université Clermont Auvergne, le Conseil de l'IUT d'Allier, définit chaque année depuis 6 ans des **objectifs d'accueil des bacheliers technologiques** pour chaque DUT.

En ce qui concerne le DUT GEII, **l'objectif annoncé est de 25 bacheliers technologiques soit 48% des inscrits**. Ce taux peut ensuite être ajusté lors du jury d'admission en fonction du pourcentage de bacheliers technologiques effectivement candidats si celui-ci est nettement inférieur au pourcentage cible. En effet, le tableau 3 montre que notre cible de bacheliers technologiques est difficile à tenir, en raison du pourcentage faible de candidats bacheliers technologiques (% BT candidats du tableau 3) **au taux moyen de 28% des candidatures**. D'autre part, ces candidatures n'aboutissent bien sûr pas toutes à une inscription.

Le pourcentage de néo bacheliers technologiques inscrits est en augmentation ces trois dernières années pour atteindre 38% en 2018-19. La moyenne sur la période est de 23%. Le faible taux d'inscrits de 2015-16 est ici lié au faible taux de candidatures.

Le tableau 3 donne également le **nombre total d'inscrits par type de baccalauréat** en tenant compte des étudiants redoublants et des étudiants réorientés dans notre formation après avoir eu un parcours antérieur dans le supérieur. Concernant les bacheliers technologiques, nous comptons chaque année des redoublants (jusqu'à 3 redoublants en 2014-15 et 2018-19) et des étudiants en réorientation dans notre formation (jusqu'à 5 étudiants réorientés en 2017-18).

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Nombre d'inscrits NEO BACHELIERS / type de bac					
Bacs généraux	7	13	12	23	16
Bacs technologiques	5	6	8	15	16
Bacs professionnels	0	2	1	4	3
Autres	4	13	4	8	7
Total néo bacheliers	16	34	25	50	42
% BT inscrits	21%	15%	26%	25%	38%
% BT candidats	26%	21%	31%	34%	31%
Nombre d'inscrits total avec ré-orientations (Réo) et redoublements (Rd)					
Bacs généraux	9(2Réo)	17(3Réo, 1Rd)	14(2Réo)	28(5Réo)	20(4Réo, 1Rd)
Bacs technologiques	10(2Réo, 3Rd)	8 (1Réo, 1Rd)	10 (2Rd)	21 (5Réo, 1Rd)	20 (1Réo, 3Rd)
Bacs professionnels	0	3(1Réo)	1	4	5(1Réo, 1Rd)
Autres	5(1Rd)	13	6(1Réo,1Rd)	8	7(2Réo)
Effectif total	24(4Réo,4Rd)	41(5Réo, 2Rd)	31(3Réo,3Rd)	61(10Réo,1Rd)	52(8Réo, 5Rd)
% BT inscrits	42%	20%	32%	34%	38%

Tableau 3 - Nombre inscrits néo bacheliers et nombre d'inscrits total par type de baccalauréat

▪ **Diversification des publics** [indicateur n°5-6]

Nous pouvons noter une diversification des publics concernant :

- **Le type de baccalauréat** avec une moyenne sur la période évaluée de 42% de bacheliers généraux, 33% de bacheliers technologiques, 6% de bacheliers professionnels et 18% de diplômes équivalents étrangers.
- **Le parcours des étudiants inscrits** avec une moyenne de 13% d'étudiants en réorientation inscrits en 1^{ère} année.
- **L'origine géographique des bacheliers** : 59% des inscrits en 1^{ère} année sont de l'académie ou des départements voisins, 23% hors académie et 18% sont des étudiants d'origine étrangère.
- **Le milieu socio-économique** avec une moyenne de 37% de boursiers inscrits en 1^{ère} année.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GEII

▪ **Relations lycée - IUT**

Dans le cadre du **continuum bac-3 bac +3**, le lycée Paul Constans de Montluçon et l'IUT d'Allier se sont rapprochés pour accompagner les élèves des filières technologiques du lycée Paul Constans de Montluçon dans la construction de leur parcours. L'objectif est d'accompagner et préparer les élèves des séries technologiques du lycée Paul Constans pour leur permettre d'intégrer les formations de l'IUT d'Allier.

Ainsi, des **jours d'immersion à l'IUT** sont organisées pour permettre aux lycéens de découvrir nos filières. Au cours de ces journées, les lycéens mènent des travaux, encadrés par les enseignants et en collaboration avec des étudiants du département GEII. Des échanges ont également eu lieu entre les différentes équipes enseignantes afin d'améliorer la connaissance de nos filières respectives.

Ces journées d'immersion sont également ouvertes à l'ensemble des lycées auvergnats. Ainsi, en 2018-19, 47 lycéens de 5 lycées différents ont été accueillis et immergés dans nos séquences de formation.

Un accord de partenariat a également été passé entre les classes préparatoires aux grandes écoles des lycées de l'académie de Clermont-Ferrand et l'Université Clermont Auvergne.

Cet accord facilite une réorientation des élèves de CPGE. En fin de deuxième année de CPGE l'étudiant peut faire une demande pour intégrer le S3 du DUT choisi. Sa candidature est étudiée et validée par le jury d'admission en DUT.

3- Réussite et devenir des étudiant.e.s

▪ **Réussite des étudiant.e.s**

Nous pouvons aborder la réussite des étudiants en présentant le suivi de leur scolarité (suivi de cohorte présenté au tableau 4).

Concernant les bacheliers technologiques, les pourcentages calculés le sont sur un faible effectif ce qui explique les fortes variations d'une année sur l'autre. Les erreurs de recrutement se traduisent alors par des chutes très rapides du taux de réussite et rendent difficile l'interprétation des résultats.

Nous pouvons malgré tout retenir un **taux de réussite général d'environ 75%** sur la période évaluée.

Statistiques générales	2014-15	2015-16	2016-17
Nbre primo entrants S1	20	39	28
Abandon / Réorientation	5	10	7
Nbre de DUT en 2 ans	13	26	15(17)*
Nbre de DUT en 2 ou 3 ans	15	29	19(21)*
Taux de réussite (2 ou 3 ans)	75 %	74%	75%

Bacheliers technologiques

Nbre primo entrants S1	7	7	9
Abandon / Réorientation	3	5	2
Nbre de DUT en 2 ans	3	1	4
Nbre de DUT en 2 ou 3 ans	4	5	7
Taux de réussite (2 ou 3 ans)	57 %	29 %	78 %

Bacheliers généraux

Nbre primo entrants S1	9	16	16
Abandon / Réorientation	2	4	5
Nbre de DUT en 2 ans	6	12	9(11)
Nbre de DUT en 2 ou 3 ans	7	12	9(11)
Taux de réussite (2 ou 3 ans)	67 %	75%	69%

* Deux étudiants ont demandé un transfert en deuxième année dans un autre département GEII

Tableau 4 – Suivi de cohorte

[indicateurs n°13-14]

Sur la cohorte 2016-17, la validation du DUT en 2 ans concerne 45% des bacheliers technologiques et 69 % des bacheliers généraux (en tenant compte de deux étudiants ayant demandé de

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GEII

poursuivre leur scolarité de deuxième année dans un autre établissement). Le taux de réussite en 2 ou 3 ans est de 78% pour les bacheliers technologiques et 69% pour les bacheliers généraux (l'indicateur national de la spécialité est de 69,2%, tout bac confondu).

▪ **Devenir des étudiant.e.s** [indicateur n°15]

Le département assure le suivi de ses diplômés par la réalisation de l'enquête nationale 30 mois après l'obtention du DUT.

L'indicateur n°15 présente les résultats de cette enquête pour les diplômés 2015. Le taux de retour est de 57,1 % (il est de 61,7% en national pour la spécialité). Cette enquête montre que :

- 37,5% des diplômés sont en emploi
- 50% sont en poursuite d'études ou reprise d'études
- 12,5% sont en inactivité

60% des poursuites d'études se font en licence professionnelle et 40% en école d'ingénieurs

4- Ouverture internationale

La mobilité entrante se traduit par l'accueil d'étudiants étrangers (déjà présenté dans ce document §2) via les conventions **ADIUT Maroc, Angola, Gabon, Chine, Vietnam** et la procédure « **Etudes en France** » dans laquelle notre IUT est inscrit.

Concernant la mobilité sortante, celle-ci est vivement encouragée à l'occasion des stages. Ainsi **6 étudiants ont effectué leur stage de DUT à l'étranger** au Maroc (en 2016 et 2017), en Allemagne (2019) et en Belgique (2019).

Cette ouverture à l'international peut également concerner les poursuites d'études. Ainsi, un contact a été initié avec **l'UQAT (Université du Québec)** qui a donné lieu à une présentation par une délégation québécoise des possibilités de poursuite d'études offertes à nos étudiants à l'UQAT.

Certains enseignants du département s'impliquent également régulièrement dans des actions internationales à travers :

- **Programme Mexprotec** : déplacement au Mexique pour le recrutement d'étudiants mexicains en licences professionnelles.
- **Programme ADIUT Maroc** : déplacement au Maroc et participation au recrutement d'étudiants en DUT.
- **Coopération avec l'université de Djibouti** : interventions en Automatismes et Supervision au niveau Licence (1 semaine).

5- Vie étudiante et engagement étudiant

Chaque étudiant de l'IUT bénéficie d'un compte d'identification qui lui permet d'avoir **accès aux services informatiques** et notamment à l'ENT en tout lieu de l'IUT. Les salles informatiques du département sont pour la plupart en accès « libre-service ». Chaque étudiant a également accès à une imprimante / photocopieur avec un quota d'impressions.

Sur le campus de Montluçon, les usagers et personnels disposent d'un **centre de documentation, antenne de la Bibliothèque Clermont Université**.

Des **activités sportives et culturelles** sont proposées aux étudiants et valorisées sur les moyennes des semestres 3 et 4.

Nos étudiants ont également la possibilité de suivre **des cours de 2^{ème} langue** (allemand ou espagnol) ou, pour les étudiants étrangers, **des cours de Français Langue Etrangère**. Le suivi assidu de ces cours peut donner lieu à une bonification affectée à la note d'anglais.

L'infirmière de l'IUT travaille en lien avec le **SSU de l'Université**. En début d'année, chaque étudiant est reçu par l'infirmière dans le cadre d'une **visite préventive** et si besoin, des suivis médicaux, des tiers-temps ou d'autres aménagements peuvent être mis en place.

Les étudiants participent à la **vie institutionnelle du département** de différentes façons : le conseil de département, les conseils de perfectionnement, la participation aux journées portes ouvertes.

Chaque année, un **BDE** est constitué assurant ainsi les manifestations « festives » de la vie des étudiants. Ce BDE fait également remonter des souhaits ou projets d'ordre général qui peuvent être en partie financés par le département.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GEII

Nos étudiants sont également engagés dans différents projets, accompagnés de leurs enseignants, parmi lesquels :

- **Olympiades Fanuc** : nous participons aux olympiades Fanuc sur le concours **Intégration Commande Numérique** (concours proposé aux BTS Electrotechnique et DUT GEII). Cette participation offre dans un premier temps une journée complète de formation et de préparation aux épreuves dans les locaux de FANUC France avec des formateurs FANUC (mise en pratique sur commandes numériques). Une fois qualifiée, l'équipe est confrontée à des problématiques du monde industriel à travers 4 à 6 épreuves différentes sur commande numérique. En 2018-19, 4 étudiants ont participé à ce challenge, avec leur enseignant.
- **Projet ASTEP** : Il s'agit d'un programme d'Accompagnement en Sciences et Technologie à l'Ecole Primaire (ASTEP). Ce programme est destiné à seconder les enseignants du primaire dans la mise en œuvre et le déroulement d'une démarche scientifique conforme aux programmes de l'école primaire. Dans ce cadre, un groupe d'étudiants est amené à monter des ateliers autour de l'électricité à destination d'élèves de CM2.
- **Concours « 24h pour entreprendre »** : Ce concours, organisé par l'école de Management IFAG de Montluçon, a pour but de développer la fibre entrepreneuriale des étudiants. Les participants ont 24 heures pour créer, avec l'aide d'un expert, un projet d'entreprise innovant et économiquement viable, en répondant à une thématique donnée. En 2018-19, une équipe composée de 3 étudiants GEII et 2 étudiantes de TC ont participé à ce concours.

6- Dynamique de l'équipe de formation

Pour 2018-19, l'équipe pédagogique est composée de **5 enseignants chercheurs, 7 enseignants du second degré** dont 1 à 50%, ½ ATER [indicateur n°21-22].

Cette équipe est complétée par **des vacataires qui assurent 10.1% des heures du département** (DUT et Licences professionnelles) [indicateur n°18]. En DUT, 3,9 % des heures sont effectuées par des vacataires professionnels cœur de métier pour des enseignements appartenant aux unités d'enseignements « Etudes et réalisations d'ensembles pluri-technologiques », « Gestion de projet », « Cycle de vie produit », « Informatique embarquée » et « Energie » [indicateur n°9].

2,6 personnels BIATSS sont affectés au département. Pour l'encadrement technique, nous disposons d'un assistant ingénieur et d'un adjoint technique à 80% ; une secrétaire à 80% gère la partie administrative du département. Ceci représente un taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques de 46,9 [indicateur n°19-20].

Les différentes responsabilités pédagogiques ou administratives du département, en DUT et Licences professionnelles, sont répartis entre les différents enseignants. Les principales missions sont : responsabilités licences professionnelles, directeur des études, enquête d'insertion professionnelle, poursuite d'études, gestion des stages, correspondant ADIUT et relations internationales, communication.

Les enseignants chercheurs du département GEII appartiennent à des laboratoires clermontois qui sont :

- **L'Institut Pascal avec l'équipe de recherche ComSee** de l'axe Image, Systèmes de Perception, Robotique (ISPR). Les activités recherche de ComSee - contraction de COMputers that SEE - portent sur la vision par ordinateur. Plus particulièrement ComSee s'intéresse à deux grands thèmes : la vision géométrique et l'interprétation de séquences d'images. Les domaines d'application vont des transports intelligents, à la réalité augmentée, en passant par la vidéosurveillance et la vision robotique.
- Le **Laboratoire de Physique de Clermont LPC, UMR 6533 CNRS/IN2P3 - pôle Santé Environnement Energie SEE dans l'équipe énergie** avec des activités de recherche fortement liées aux problématiques des industriels de la coupure de courant de défaut par arc électrique ; cela concerne les appareillages de type fusible, cellule moyenne tension, disjoncteur basse tension et interrupteur basse tension.
- Le **Laboratoire de Géographie Physique et Environnementale (Geolab)** : Une partie des activités du laboratoire porte sur la modélisation des flux hydrosédimentaires dans les cours d'eau. Ces problématiques sont en lien étroit avec la présence de barrages, qu'ils soient

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GEII

naturels ou artificiels. Un partenariat privilégié existe d'ailleurs entre le laboratoire et ERDF, dans le cadre de l'arasement du barrage de Poutes, en Haute Loire.

L'équipe du département sera renforcée à la rentrée 2019 par **le recrutement d'un Professeur d'université 63^{ème} section, sur un profil recherche dédié à la mise en place de réseaux de capteurs.**

7- Articulation département - IUT

La gestion administrative du département est réalisée par l'utilisation d'outils communs à tous les départements de l'IUT : gestion de la scolarité, de l'emploi du temps, suivi des stages, suivi des absences, gestion des heures, du budget. D'autre part, rappelons que l'IUT a pour objectif une certification Qual'IUT, démarche qualité qui a pour but de partager des procédures communes aux deux visant une amélioration des pratiques et des engagements de service envers les étudiants.

Avec la mise en place du projet A2Ex, **certaines ressources sont mutualisées** entre les différents départements notamment des salles informatiques, des salles de travail pour les projets tutorés, un studio d'enregistrement audio / vidéo. D'autre part, pour compléter cette plateforme A2Ex, l'IUT a pour projet la création d'un Learning Center avec à nouveau des espaces mutualisés (salle de créativité, espace de coworking, salle multimédia).

Depuis mai 2018, une ingénieure pédagogique appartenant au Pôle Ingénierie Pédagogique et Production Audiovisuelle de l'UCA exerce à l'IUT. Une de ses missions est d'inciter **le partage de pratiques pédagogiques** par l'organisation de différents ateliers : La quinzaine de l'innovation pédagogique, formation Moodle, classe inversée, utilisation de salles de créativité ...

Les départements de l'IUT bénéficient d'une **autonomie budgétaire** : un budget d'heures est attribué à chaque département ainsi qu'un budget financier. La diffusion des informations IUT/département et l'aide au pilotage sont réalisés au travers d'un **Conseil de direction** mensuel. D'autre part, le chef de département participe au **Conseil d'Etablissement et au Conseil d'Administration de l'IUT**. Enfin, un enseignant du département est président de la **commission recherche de l'IUT**.

Depuis la dernière évaluation, les ressources humaines ont évolué de la manière suivante :

- départ à la retraite d'un PU 63^{ème} section renouvelé en septembre 2019 (1/2 ATER en 2018-19)
- départ en mutation d'un MCF 61^{ème} section non renouvelé
- arrivée d'un PRCE en anglais (50%)
- départ à la retraite un adjoint technique renouvelé en septembre 2018 et partagé avec un autre département de l'IUT (80% en GEII)

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GEII

Partie 2 : Bilan et perspectives

1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

Les atouts du département sont :

- Notre plateforme de travaux pratiques entièrement rénovée qui constitue un atout pour le recrutement.
- Notre offre de formation avec des parcours proposés en formation initiale ou en apprentissage avec un respect du PPN.
- Une hausse des effectifs en DUT pour atteindre un taux de remplissage de 100% ces deux dernières années.

Les faiblesses du département sont :

- Le taux de réussite des bacheliers technologiques qui reste encore faible malgré les différentes actions menées.
- Une difficulté toujours présente pour le recrutement de vacataires industriels
- Une augmentation du nombre d'heures complémentaires réalisées par les enseignants, liée à l'augmentation des effectifs, la diversité de l'offre de formation, la difficulté de recruter des vacataires, la mutation récente de deux enseignants du département.

Les opportunités à venir sont :

- Le recrutement d'un professeur d'université en 63^{ème} section venant renforcer l'équipe enseignante mais également les activités de recherche du département sur une thématique liée à la mise en œuvre des technologies de capteurs et le déploiement de réseaux de capteurs.
- La réforme du DUT180 qui, par son approche modulaire et par blocs de compétences, doit permettre de mieux adapter les rythmes d'apprentissage sur l'ensemble du cursus et ainsi d'améliorer la réussite des étudiants. Cette approche permettrait également de développer la formation tout au long de la vie.
- Le projet Campus 2020 de l'IUT dans la continuité du projet A2Ex avec, entre autre, une réhabilitation des salles de cours du département GEII et la création d'environnements d'études partagés qui privilégient l'accès à l'information sous une forme numérique et le travail collaboratif (learning center, salle de créativité).

Les menaces que nous pressentons sont :

- L'incertitude concernant le projet des deux IUTs auvergnats avec soit une fusion de l'IUT d'Allier et de l'IUT de Clermont ou soit la création d'une fédération.
- L'arrivée d'un nouveau public avec la réforme du baccalauréat général et la crainte de prérequis scientifiques affaiblis.
- Le devenir de nos licences professionnelles dans un contexte de réforme du DUT 180 et de difficultés financières de l'Université ne permettant pas d'envisager le maintien de celles-ci.
- L'arrêt de la formation par apprentissage en DUT 1^{ère} année suite à la demande de l'Université de réduction du nombre d'heures complémentaires. Le fait de ne proposer l'apprentissage qu'en deuxième année ne permettra pas d'être aussi attractif et risque de nous mettre en difficulté par rapport à ce parcours de formation.
- La réforme de la formation professionnelle avec une baisse des ressources liées à la taxe d'apprentissage.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GEII

2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT

Les projets du département sont :

La réussite de nos étudiants

La réussite des étudiants doit rester une priorité. Il faut donc poursuivre nos actions pour que bacheliers technologiques et bacheliers généraux réussissent dans leurs projets. La réforme du DUT, celle du bac, la réécriture du PPN devront être au cœur de nos préoccupations et actions à venir. Des nouvelles méthodes pédagogiques doivent être réfléchies et appréhendées par l'équipe pédagogique. Cet objectif s'articule entièrement avec le projet Campus 2020 de l'IUT qui permettra de développer de nouvelles formes de travail et d'apprentissage collaboratif.

L'évolution de notre formation

Le poids incontournable du numérique a placé le monde industriel en pleine mutation. Nous allons vers une nouvelle industrie automatisée, connectée, intelligente. Cette transformation industrielle opérée par le numérique et les nouvelles technologies va conduire à une évolution des métiers à laquelle les départements GEII doivent se préparer.

Nos enseignements devront être orientés vers de nouvelles thématiques :

- les objets intelligents et connectés,
- les réseaux électriques intelligents,
- l'usine du futur et les problématiques liées aux automatismes et à la robotique, la communication entre machines, la cyber sécurité.

Dans ce cadre, le département GEII de l'IUT d'Allier a pour projet d'investir sur de nouvelles plateformes permettant une approche des nouveaux outils de production 4.0. Dans un premier temps, il s'agit d'investir dans une ligne d'assemblage avec réalité augmentée, simulation et supervision.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GEII

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____, le

Le/La chef du département,

A _____, le

Le directeur/La directrice de l'IUT,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(date à indiquer)

A _____, le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le **(date à indiquer)** :

A été présenté au Conseil d'Administration le **(date à indiquer)** :

A _____, le

Le/La président(e) de l'université,

IUT	IUT ALLIER	Saisir code IUT :		Evaluation CPN Fiche identité DUT Vague_contractuelle_A 2021
Université	UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE			
Académie	CLERMONT-FERRAND			
Regprpt. universitaire	Association Auvergne		Année de création du département : 1968	

Sites / Implantations	Département	Options	Nb de LP	Surface département (m²)
IUT Allier - Site de Montluçon	GEII		2	2 329 m²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2019

122

Nb étudiant.e.s IUT : 1998

% étud dépt GEII / étud IUT **6,1%**

% étud DUT / étud dépt GEII **72,1%**

% étud LP / étud dépt GEII **27,9%**

% étud autres / étud dépt GEII **0,0%**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC
Etudiant.e.s en DUT	88	72	0	16	0
Etudiant.e.s en LP	34	25	0	3	6
Etudiant.e.s en DU	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
Total	122	97	0	19	6

Baccalauréat d'origine en DUT		dont 1A
Bac Général	40	21
Bac Technologique	30	20
Bac Professionnel	7	5
Autres	11	6
Dont réorientation	11	8

Nb boursiers en DUT 1A **24**

Nb boursiers en LP **14**

Mobilité étudiante – Année 2018-2019

Mobilité sortante	
Nb de stages et semestres en DUT	2
Nb de stages et semestres en LP	2

Mobilité entrante	
Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...)	9
Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...)	4

Moyens humains

	PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2019	0,0	5,0		1,0			4,0	2,0		

	Total	Etat			En DUT		En LP		h par les enseignant.e.s de l'IUT
		Contractuel	Mis à dispo.						
Heures assurées en 2018-2019 (hors DU et Autres) :	5 659,9				4 169,2	918,1			
Nb de postes BIATSS au 15/01/2019	2,6				134,0	36,0			h par d'autres enseignant.e.s de l'université
					176,8	157,3			h par d'autres enseignant.e.s
					64,5	4,0			h par des professionnels vacataires
Nb de postes BIATSS au 15/01/2019	1,0		1,6		4 544,5	1 115,4			h par des autres intervenants

IUT	IUT ALLIER
Université	UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE
Académie	CLERMONT-FERRAND
Regrpt. universitaire	Association Auvergne
DUT	GEII
Option	

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_A	2021

Année de création du département : **1968**

Recrutement 2018/2019 ⁱ

Indicateur n°1	Taux de pression DUT	Indicateur national de la spécialité ⁱ	Compléments
Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup 390 Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup 52	7,5 →	7,4	Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.
Indicateur n°2	Taux d'appel DUT	Indicateur national de la spécialité ⁱ	Compléments
Nombre de candidatures appelées 74 Nombre de candidatures classées 326	22,7% ↑	21,5%	Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.
Indicateur n°3	Taux de remplissage DUT 1A	Indicateur national de la spécialité ⁱ	Compléments
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 52 Capacité d'accueil en DUT 1A 52	100,0% ●	99,2%	Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.
Indicateur n°4	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national de la spécialité ⁱ	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup 16 Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...) 4 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 52	30,8% 7,7% 38,5% ↑	33,1%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.
Indicateur n°5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A 8 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 52	15,4% ↓	25,7%	Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.
Indicateur n°6	Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A 24 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 52	46,2% ↑	43,9%	Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.
Indicateur n°7	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en LP	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s 13			Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.

technologiques en LP	3	38,2%	↑	34,8%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	34			

Indicateur n°8

Dernier diplôme avant l'entrée en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	7	20,6%	↓	34,0%
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	19	55,9%	↑	48,2%
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence	2	5,9%	↑	2,8%
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	6	17,6%	↑	15,0%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	34			

Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.

Professionnalisation ⁱ

Indicateur n°9

Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	176,8	3,9%	↓	18,1%
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	4 544,5			

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels.

Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°10

Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	157,3	14,1%	↓	41,7%
Nombre totales d'heures réalisées en LP	1 115,4			

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels.

Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°11

Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	72	81,8%	↓	91,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	16	18,2%	↑	5,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	0	0,0%	↓	1,0%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	0	0,0%	↓	0,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,4%
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	88			

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...)

Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°12

Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	25	73,5%	↑	34,3%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	3	8,8%	↓	32,6%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	6	17,6%	↓	25,5%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	0	0,0%	↓	6,8%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,9%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	34			

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...)

Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Réussite et devenir ⁱ

Indicateur n°13

Taux de réussite : DUT en 4

Indicateur national selon ⁱ

Indicateur national selon la ⁱ

Compléments

semestres

le baccalauréat

spécialité

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans

4

44,4%



51,3%

54,8%

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat technologique** qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.

Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016

9

Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans

9

56,3%



74,4%

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat général** qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.

Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016

16

Indicateur n°14

Taux de réussite : DUT en 6 semestres

Indicateur national selon le baccalauréat

Indicateur national selon la spécialité

Compléments

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans

7

77,8%



64,4%

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat technologique** qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.

Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016

9

Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans

9

56,3%



83,4%

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat général** qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.

Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016

16

Indicateur n°15

Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT

Indicateur national de la spécialité

Compléments

En emploi

37,5%

37,5%



28,1%

Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.

En recherche d'emploi

0,0%

0,0%



3,4%

En poursuites d'études

37,5%

37,5%



59,5%

En reprise d'études

12,5%

12,5%



5,5%

En inactivité

12,5%

12,5%



3,5%

Nb de diplômé.e.s répondant.e.s

8

Taux de retour du département

57,1%

Taux de retour national de la spécialité

61,7%

Pilotage, gouvernance, moyens



Indicateur n°16

Taux de réalisation des maquettes pédagogiques

Compléments

Nombre d'heures

5 659,9

109,2%

Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.

Nb d'inscrit.e.s en DUT

88

Nb d'inscrit.es en LP

34

Indicateur n°17

Taux d'encadrement des formations diplômantes

Compléments

Potentiel théorique (hTD)

3 456

70,8%

Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.

Décharges (hTD)

288

Potentiel réel (hTD)

3 168

Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")

5 596

Indicateur n°18

Taux d'heures réalisées par des non-titulaires

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des

577,6

Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.

non-titulaires	372,9	10,1%	
Nombre totales d'heures réalisées	5 659,9		

Indicateur n°19

Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s	122	46,9	↑	30,5
Nombre total de postes BIATSS	2,6			

Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 68 IUT.

Indicateur n°20

Catégories des personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre de BIATSS catégorie A	1,0	38,5%	↑	20,4%
Nombre de BIATSS catégorie B	0,0	0,0%	↓	29,0%
Nombre de BIATSS catégorie C	1,6	61,5%	↑	50,6%
Nombre total de postes BIATSS	2,6			

Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 55 IUT.

Indicateur n°21

Taux d'enseignants-chercheurs

Compléments

Nombre d'enseignants-chercheurs	6,0	50,0%		
Nombre total de postes	12,0			

Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des équipes enseignantes.

Indicateur n°22

Taux de maîtres de conférences

Indicateur national 

Compléments

Nombre de maîtres de conférences	5,0	100,0%	↑	80,3%
Nombre de professeurs et maîtres de conférences	5,0			

Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 62 IUT.

N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	7,5		7,4
2	Taux d'appel DUT	22,7%		21,5%
3	Taux de remplissage DUT	100,0%		99,2%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	30,8%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	7,7%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	38,5%		33,1%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	15,4%	25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	46,2%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	38,2%	34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	20,6%	34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	55,9%	48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	5,9%	2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	17,6%	15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	3,9%	18,1%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	14,1%	41,7%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	81,8%	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	18,2%	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,0%	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	73,5%	34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	8,8%	32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	17,6%	25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	0,0%	6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	44,4%	51,3%	54,8
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	56,3%	74,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	77,8%	64,4%	69,2
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	56,3%	83,4%	
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	37,5%		28,1%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	0,0%		3,4%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	37,5%		59,5%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	12,5%		5,5%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	12,5%		3,5%
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	109,2%		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	70,8%		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	10,1%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	46,9	30,5	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	38,5%	20,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	0,0%	29,0%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	61,5%	50,6%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	50,0%		
22	Taux de maître de conférence	100,0%	80,3%	

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GLT

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2021 –
-A-

« Partie DUT »

IUT : Allier
Département : GLT
Université : Clermont Auvergne
Académie : Clermont-Ferrand

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GLT

Sommaire

Introduction.....	4
Partie 1 : État des lieux et analyse du département	4
1- Formation et professionnalisation	4
Dynamique et qualité de l'offre de formation	4
Équipements, plateaux technologiques et supports pédagogiques	6
Innovations pédagogiques.....	6
Projets tutorés	7
Stages	7
Alternance	8
Partenariats dont relations avec les milieux professionnels, avec les collectivités,	8
FTLV et VAE	9
Certifications	9
2- Recrutement des étudiant.e.s.....	10
Relations lycées-IUT	10
Accueil des bacheliers technologiques	10
Diversification des publics	11
3- Réussite et devenir des étudiant.e.s.....	11
Réussite générale	11
Réussite par type de bac	11
Devenir des étudiants	11
4- Ouverture internationale.....	12
Mobilité entrante	12
Mobilité sortante	12
5- Vie étudiante et engagement étudiant	12
6- Dynamique de l'équipe de formation	13
7- Articulation département - IUT.....	13
Partie 2 : Bilan et perspectives	15
1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	15
2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT.....	16
a. Projets prioritaires pour la période quinquennale.....	16
Recrutement	16
Réussite des étudiants.....	16
Maintien d'une offre de formation professionnalisante :.....	17
b. Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quinquennal de l'Université	17
Page des visas et signatures :	18

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GLT

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer. Il se veut plus analytique et prospectif que descriptif.

Ce dossier rédactionnel s'organise autour de deux parties :

- État des lieux et analyse du département ;*
- Bilan et perspectives.*

Le dossier se limitera à 15 pages (hors page des signatures).

Département : Gestion Logistique et Transport

Site : Montluçon

Chef du département :

Nathalie Grangeon, Maître de Conférences 27^{ème} section

Date de la prise de fonction : 1^{er} septembre 2016

Mandat : 1^{er} 2^d

Adresse : Avenue Aristide Briand – CS 82235 – 03101 Montluçon Cedex

Téléphone : 04 70 02 20 82

Télécopie : -

Adresse électronique : nathalie.grangeon@uca.fr

Site web : <https://iut-allier.uca.fr/formations/dut/gestion-logistique-et-transport/>

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GLT

Introduction

La conclusion du dernier rapport d'évaluation de la CPN Gestion Logistique et Transport était la suivante :

« Le rapport présenté par le département GLT de l'IUT d'Allier, implanté à Montluçon, témoigne d'un ensemble de points positifs, déjà mis en évidence lors de l'évaluation précédente, mais renforcé dans l'intervalle :

- *une intégration locale et professionnelle réussie, avec des contacts nombreux et suivis ;*
- *une culture de département axée sur la polyvalence, la disponibilité et l'engagement de tous les membres de l'équipe ;*
- *une approche pédagogique dans laquelle l'utilisation de jeux sérieux s'accroît d'année en année ; ces pratiques d'apprendre autrement s'avèrent d'autant plus nécessaires qu'on note une forte présence de bacheliers technologiques et professionnels parmi les étudiants du DUT ;*
- *la mise en place et le développement d'un réseau d'anciens diplômés ;*
- *une symbiose totale entre les activités d'enseignement et celles de recherche exercées par les enseignants-chercheurs.*

Le point qui apparaît encore améliorable est celui de la faiblesse relative du recrutement et par conséquent des effectifs inscrits. Mais l'approfondissement d'actions de promotion de la formation comme la Cordée de la Réussite Logistique et Transport, auprès des lycées, voire des collèges, situés dans la zone de recrutement de l'IUT, portera certainement ses fruits à moyen terme.

L'implantation sur le domaine de l'IUT d'un entrepôt de 300 m² destiné à la simulation de flux renforcera également l'attractivité du site.

La CPN GLT félicite l'équipe du département et sa responsable pour la qualité du travail réalisé durant cette vague et considère que l'ouverture de la seconde année du DUT GLT à l'apprentissage demeure un projet intéressant. »

Le département, fortement encouragé par ce retour positif de la CPN, a poursuivi ses actions en matière de communication et de promotion du département ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre de candidats : la capacité d'accueil a été atteinte ces trois dernières années.

Toujours dans le but de renforcer son recrutement, le département a ouvert un groupe en année spéciale (DUT en un an) en alternance. Par ailleurs, l'entrepôt pédagogique est devenu une réalité ainsi que l'ouverture de la seconde année du DUT GLT en apprentissage. Toutes ces actions ont permis de renforcer son intégration locale voire régionale dans le monde professionnel et le département bénéficie d'une vraie reconnaissance de la part des professionnels, des filières et des fédérations de transporteurs (FNTV, FNTR)

Partie 1 : État des lieux et analyse du département

L'IUT d'Allier, situé sur 3 sites, propose 8 DUT : GEII, GMP, GTE, TC et GLT sur le site de Montluçon ; TC sur le site de Moulins ; MMI et ICJ (depuis la rentrée 2018) sur le site de Vichy.

Le DUT GLT de l'IUT d'Allier n'a pas d'équivalent dans l'académie. Par contre, il existe un département GLT à proximité qui est celui d'Issoudun (situé à environ 100 km de Montluçon). Au niveau de l'académie, on dénombre deux formations complémentaires au DUT GLT : un BTS Transport et Prestations Logistiques à Pont-du-Château à côté de Clermont-Ferrand et le titre professionnel TSMEL (Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique) proposé par l'AFTRAL à Clermont-Ferrand.

1- Formation et professionnalisation

Dynamique et qualité de l'offre de formation

Récemment, le département GLT de l'IUT a souhaité faire évoluer son offre de formation en s'ouvrant à l'alternance ce qui lui permet maintenant de proposer un large éventail de parcours :

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GLT

- le **DUT GLT** selon trois modalités :
 - en formation classique sur les 2 années avec un stage de 4 semaines en début de S2 et un stage de 8 semaines en fin de S4,
 - en formation classique la première année avec un stage de 4 semaines en début de S2 puis en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) la seconde année – **ouverture en septembre 2017**,
 - en année spéciale en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) – **ouverture en septembre 2017**.

Pour l'année universitaire 2018-2019, 57 étudiants sont inscrits en première année, 43 en deuxième année dont 13 alternants et 7 en année spéciale dont 5 alternants. Les étudiants sont répartis en 2 groupes de TD et 4 groupes de TP en première et en deuxième années. Les étudiants en année spéciale sont intégrés dans les groupes de 1^{ère} et de 2^{ème} année pour les enseignements « cœur de métiers ». Pour les autres enseignements, ils ont des cours spécifiques ou en autonomie.
- la **licence professionnelle** (LP LOGIN) mention « LOGistique et système d'INformation » parcours « informatique et aide à la décision » selon deux modalités :
 - en formation classique avec un stage de 16 semaines
 - en formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) – **ouverture en apprentissage en septembre 2016**.

La licence professionnelle constitue une **poursuite d'études logique** pour les diplômés du DUT qui souhaitent compléter leur formation par des connaissances de base en informatique et en systèmes d'information. La licence professionnelle est parfaitement intégrée dans le département, plusieurs membres de l'équipe pédagogique interviennent dans son animation.

Nous respectons le **PPN** (à hauteur de 82%) avec une forte **coloration informatique** liée à la présence de trois enseignants-chercheurs en 27^{ème} section et une **coloration « entropôt »** liée à nos infrastructures pédagogiques.

Les étudiants que nous recevons semblent être plus réceptifs à une pédagogie par projet. Notre **adaptation locale** consiste à faire basculer 10% du volume horaire de l'ensemble des enseignements à des activités de projets tutorés. Cela permet aux étudiants en S2, S3 et S4 de mener de front deux projets tutorés : un de type « service au département » et un de type « professionnel ».

Comme indiqué dans le précédent rapport d'évaluation, nous avons fait le choix de ne proposer que le **parcours IP** à nos étudiants.

Le **conseil de département** se réunit une fois par semestre. Il est composé de 6 représentants des enseignants, 6 représentants des étudiants et 1 représentant des personnels I.A.T.S. Chaque réunion est l'occasion de faire le bilan sur les effectifs, sur le budget et sur le fonctionnement du département.

Le département participe au **conseil de perfectionnement du CFA** Formasup Auvergne, qui a lieu une fois par an. Il y est représenté par un étudiant du DUT, un étudiant de la LP ainsi qu'un enseignant du département.

L'**évaluation des enseignements** a lieu à la fin de chaque semestre à l'aide d'un questionnaire en ligne (avec l'outil limesurvey). Le taux de réponse est de 95%. Cette évaluation est l'occasion pour les étudiants d'émettre des remarques plus ou moins constructives sur l'organisation des enseignements durant le semestre, sur les contenus et sur les différentes pratiques pédagogiques. Un bilan est réalisé par l'outil et son exploitation en est facilitée. Les remarques sont prises en compte dans la mesure du possible : réorganisation de certains enseignements, remplacement de vacataires, ... Cette année, l'évaluation du S1 et du S3 n'a pas été réalisée et sera centralisée par l'IUT pour l'évaluation des enseignements du S2 de 2019 dans le cadre de la démarche Qual'IUT.

Le département est intégré dans le **réseau GLT** en participant aux réunions de l'ACD GLT et en échangeant régulièrement par mail ou par téléphone avec les autres chefs de département. Le département participe également au concours Vidéolog et au Trophée de l'Exploit-Temps GLT. Le chef de département de l'IUT d'Allier est membre du bureau de l'ACD en tant que secrétaire. Un enseignant du département participe également chaque année au séminaire organisé en partenariat avec la Douane.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GLT

Équipements, plateaux technologiques et supports pédagogiques

Le département dispose d'un **bâtiment** identifié « GLT » composé de :

- 5 salles d'enseignement classique équipées d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur,
- 4 salles informatiques équipées d'une quinzaine de postes chacune et d'un vidéoprojecteur pour 3 salles et d'un VPI pour la dernière,
- 1 salle modulable (enseignement classique et informatique) équipée de 7 postes informatiques
- 1 amphithéâtre partagé avec les autres formations de l'IUT,
- 2 laboratoires de langues partagés avec les autres formations de l'IUT.

Depuis le 1er février 2018, le département dispose d'un **entrepôt pédagogique**, aménagé sur une surface de 300 m². Ce plateau technique unique en France contient l'ensemble des zones d'un entrepôt type (zone de réception, zone de contrôle, espace de stockage, zone de consolidation, ...) et des zones de préparation de commandes équipées pour le pick-by-light et le pack/put-to-light avec pour cas de base les produits pharmaceutiques. Le WMS (Warehouse Management System) maGistor permet la synchronisation des flux physiques et des flux d'information grâce à l'utilisation de moyens d'identification des flux physiques (code à barres 1D, 2D ou étiquettes RFID).

Cet entrepôt a pour vocation de servir de support à de nombreux enseignements en DUT et en Licence professionnelle (Gestion d'entrepôt et de plateforme, Projet tutoré, Anglais, Système d'information, Communication, Pratiques professionnelles, ...)

Innovations pédagogiques

Depuis de nombreuses années, l'équipe travaille sur l'« apprendre autrement » au travers de nombreuses innovations pédagogiques :

- des **sessions d'enseignement « hors les murs »** : des visites d'entreprises permettent de découvrir l'environnement professionnel et d'avoir une meilleure connaissance de ce milieu :
 - en première année de DUT, une journée est consacrée à des visites d'entreprises situées dans un rayon de 100 km de Montluçon. L'objectif est de faire découvrir, en début d'année universitaire, le monde de l'entreprise et ses réalités.
 - en seconde année de DUT, 2 à 4 jours sont consacrés à un voyage d'études avec une destination plus éloignée. L'objectif est de compléter les enseignements de transport (aérien, fluvial ou maritime) et de logistique par des visites concrètes.
 - en licence professionnelle, 2 jours sont consacrés à une « master class » en collaboration avec GS1 France. L'objectif est d'échanger avec des professionnels et d'expérimenter les dernières technologies en matière de traçabilité et de logistique.
- des **serious games** : ce mode d'apprentissage est utilisé soit pour introduire des notions et mécanismes non encore étudiés soit pour illustrer des notions déjà étudiées. Le département a ainsi investi dans le jeu de la bière (beergame), le jeu du négociateur, Réactik, Ma petite entreprise, Puissance 7, Plateau projet, Créativ', Incogame, SMART, Visual', ...

Plus récemment, de nouvelles innovations pédagogiques ont été mises en œuvre :

- le jeu **Exploit-temps** (depuis l'année universitaire 2016-2017) : il est animé, par Pierre Guillemard (créateur du jeu), un collègue du département et un vacataire, pendant deux jours, en mai, auprès des étudiants de 1^{ère} année. Le département a organisé (et gagné) la première édition du Trophée de l'Exploit-Temps GLT en 2017 et a participé aux éditions suivantes (Vesoul en 2018 – 2^{ème} place et Le Havre en 2019),
- **Quizzbox** : depuis octobre 2017, l'IUT s'est doté de deux malles de boîtiers de vote interactif. Encore peu utilisés ces boîtiers devraient permettre de mobiliser l'attention des étudiants lors des cours ou de vérifier leurs connaissances lors de TD/TP.
- **Moodle** : mise en place en 2017 à l'UCA, cette plate-forme de cours en ligne est utilisée pour le dépôt de supports de cours, de documents / exercices complémentaires, de vidéos, la création d'espace pour le rendu de travaux (et la lutte contre le plagiat via compilatio), et l'autoévaluation à l'aide de questionnaires.

Depuis mai 2018, une ingénieure pédagogique accompagne les départements de l'IUT dans ses innovations pédagogiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'entrepôt pédagogique, le département a déposé et obtenu un **Soutien à l'Innovation Pédagogique** de l'Université Clermont Auvergne pour monter des **formations innovantes** incluant de la préparation en amont des TP, du travail de groupe avec des

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GLT

rôles, et du e-learning autour de la gestion d'entrepôt, le pilotage et l'optimisation des flux, la traçabilité, les langues, ... Le projet, débuté en janvier 2018 et prévu pour une durée de 3 ans, bénéficie de 100 h TD enseignant, 60 h d'accompagnement en ingénierie pédagogique et 15 h en accompagnement audiovisuel.

Le département est pleinement intégré dans le dispositif **Aide à la Réussite Étudiante** (ARE) de l'Université Clermont Auvergne. Ainsi chaque année, le département dispose de 60 à 70 h de soutien enseignant et 40 heures de tutorat étudiant. Le soutien enseignant est consacré à de la remise à niveau en mathématiques (calculs de base, pourcentage, produit en croix), anglais (bases de la grammaire, méthodologie), français (orthographe, grammaire) et informatique (prise en main d'un ordinateur en réseau) puis en cours d'année à du soutien dans ces mêmes matières et à d'autres matières en fonction des besoins. Le soutien étudiant est réalisé par des étudiants de 2^{ème} année de DUT et de licence professionnelle. Initialement destiné aux bacheliers technologiques, le dispositif s'est étendu à tous les étudiants en difficulté. Ceux-ci sont identifiés dès la rentrée via des évaluations réalisées avec la Quizzbox.

Projets tutorés

Dans le cadre des Projets tutorés, les étudiants s'initient au travail de groupe et à la gestion de projet. En première année (semestres 1 et 2), les étudiants travaillent sur la **création d'entreprise**. Ils doivent déterminer quels seront les biens et/ou services commercialisés, identifier les différentes étapes relatives à la création d'entreprise, évaluer la faisabilité de leur projet... Au semestre 2, les étudiants se positionnent sur les projets de leurs camarades de deuxième année afin de les poursuivre et/ou les finaliser. Un phasage a lieu entre les deux promotions sur quelques séances avant le départ en stage des GLT2. Chaque étudiant est évalué au cours d'un entretien collectif durant lequel chacun doit savoir faire ressortir sa part d'implication dans le projet.

En deuxième année, chaque étudiant mène de front deux projets :

- d'une part, le département propose un large panel de missions **internes** en lien avec son fonctionnement : organiser des événements, promouvoir la formation, cultiver les relations avec les anciens en constituant quelques exemples,
- d'autre part, des missions sont proposées aux étudiants par des **professionnels** dans des domaines diversifiés : en logistique (hospitalière, événementielle culturelle et sportive, humanitaire), en gestion (proposition d'un lieu de stockage optimal, agencement d'entrepôt...), en transport (expédition à l'étranger, optimisation de coûts de transport...). Les projets sont confiés par des professionnels du bassin (Montluçon et ses environs), de la région Auvergne Rhône Alpes (Clermont Ferrand) mais qui peuvent aussi venir d'autres régions (Centre, Limousin par exemple). Le vivier de sujets est régulièrement renouvelé grâce à différentes opportunités : stages débouchant sur des missions au long cours, propositions de nos anciens étudiants, de partenaires institutionnels, de vacataires... Chaque projet fait l'objet d'une convention de partenariat.

L'évaluation des projets internes au département se fait via des entretiens aux objectifs identiques à ceux réalisés au S2. Les projets professionnels sont évalués à l'écrit par un dossier et à l'oral lors d'une soutenance. L'entretien final se déroule en présence du maître d'œuvre du projet.

Stages

Conformément au PPN, chaque étudiant en formation classique réalise deux stages :

- un stage d'exécution de 4 semaines en début de S2 : stage de découverte et de participation à l'activité, évalué par un rapport de stage, une soutenance et une note entreprise,
- un stage d'étude de 8 semaines en deuxième partie de S4 : stage de mission et /ou de réalisation logistique/transport, évalué par un rapport de stage, une soutenance et une note entreprise.

Trois enseignants sont **responsables des stages** : un par année de DUT et un en LP. Lorsque l'IUT est sollicité par une entreprise pour une mission, les différents responsables se concertent pour voir si ce stage correspond plutôt à un stage de S2, de S4, ou de S6. Concernant la recherche de stage, l'équipe pédagogique souhaite que les étudiants soient les plus autonomes possible, tout en bénéficiant d'un accompagnement individuel, notamment par des actions dans le cadre du PPP.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GLT

Tous les enseignants sont **enseignants référents**. Depuis cette année, nous utilisons l'outil en ligne « Suivi de stage » mis à disposition par l'Université. Cet outil permet un suivi administratif et pédagogique des stages par l'enseignant référent. En fin de stage, il facilite les évaluations du stagiaire par l'entreprise et de l'entreprise par le stagiaire ainsi que le rendu des rapports. Tous les **suivis de stages** font l'objet d'un suivi téléphonique et par mail. Pour les stages de S2, les visites sont possibles dans certains cas (proximité géographique, souhait de mettre en place de nouveaux partenariats avec ces entreprises). Pour les stages de S4 et de S6, afin de renforcer le lien avec les professionnels, une visite dans l'entreprise a systématiquement lieu, sauf pour quelques cas particuliers (stages très éloignés).

Les étudiants connaissent assez **peu de difficultés pour trouver un stage**. Nous disposons même de propositions de stages que nous avons du mal à pourvoir, du fait de leur thématique ou de leur localisation. Les difficultés se situent principalement pour les étudiants internationaux qui nécessitent un accompagnement plus important pour leurs recherches en raison de leurs difficultés en expression/communication et pour lesquels les entreprises se montrent plus réticentes, pour des raisons de sécurité-défense.

Alternance

Depuis septembre 2017, la deuxième année du DUT et l'année spéciale du DUT sont ouvertes en apprentissage avec le CFA Formasup de Clermont-Ferrand, avec une capacité d'accueil de 10 contrats d'apprentissage. Le **rythme d'alternance** est d'environ 3 semaines en entreprise / 3 semaines à l'IUT de début septembre à mi-avril puis en entreprise uniquement de mi-avril à fin août. Le suivi de l'alternance se fait en utilisant des outils de suivi via le LEA (Livret Electronique d'Apprentissage) mis à disposition par le CFA. Deux visites en entreprise sont systématiquement réalisées. L'évaluation, pour les 2 parcours, porte sur :

- un rapport intermédiaire et une note entreprise en fin de S3,
- un oral dans l'entreprise et une note entreprise en juin, lors de la seconde visite,
- un oral à l'IUT, un rapport et une note entreprise en septembre.

L'année d'ouverture, 9 contrats d'apprentissage ont été signés en DUT, dont 1 en année spéciale. En 2018, 12 contrats d'apprentissage et 6 contrats de professionnalisation ont été signés en DUT dont 1 contrat d'apprentissage et 4 contrats de professionnalisation en année spéciale. Une très large majorité des étudiants ont trouvé leur alternance en répondant directement aux propositions reçues par le département ou lors de la journée entreprise organisée par l'IUT. Comme pour les offres de stage, le département a du mal à pourvoir toutes les offres du fait de la localisation géographique ou du contenu des missions. Les missions proposées sont majoritairement en Auvergne (Figure 1) et concernent aussi bien le transport que la logistique (Figure 2).

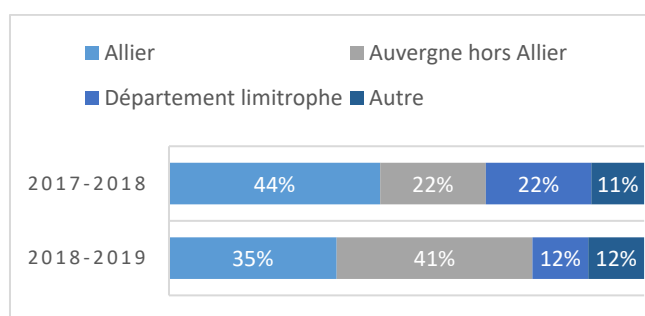


Figure 1- Répartition géographique des contrats d'alternance

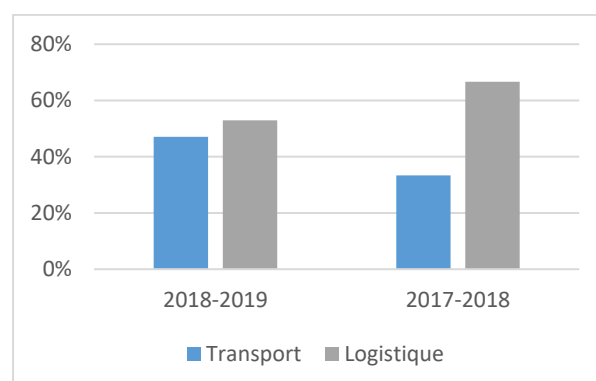


Figure 2 - Type de mission

Partenariats dont relations avec les milieux professionnels, avec les collectivités, ...

Le département GLT est en relation avec :

- l'**AFT**. Le chef de département participe systématiquement aux réunions du CRFPTL de la région AURA. Cette année, l'AFT était présente à notre Journée Porte Ouverte.
- la **FNTV Auvergne** et la **FNTR Auvergne**. Le département est systématiquement représenté aux assemblées générales. La FNTR Auvergne a été sponsor de la première édition du trophée de l'Exploit-temps GLT organisée par GLT Montluçon.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GLT

- **GS1 France.** Une convention de partenariat est en cours de signature.

Le département est en relation avec les milieux professionnels au travers :

- des **intervenants professionnels** de domaines variés. Une trentaine d'intervenants professionnels intervient en DUT dans des enseignements « cœur de métiers ». Les interventions peuvent être ponctuelles (4h étudiants) avec la présentation d'une étude de cas ou concerner un cours complet (en transports aérien, ferroviaire, maritime par exemple). L'indicateur n°9 de 13,2% est faussé par les heures spécifiques réalisées par les enseignants du département pour les années spéciales. Notre calcul, plus précis, donne un taux de **34%** d'intervenants professionnels.
- des **visites d'entreprises.** Ces enseignements « hors les murs » permettent aux étudiants de découvrir l'environnement professionnel dans un autre cadre que celui de l'enseignement classique.
- de l'alternance, des stages et des projets tutorés.
- de son **réseau d'anciens.** Un nombre important de diplômés GLT et LOGIN Montluçon reste en contact avec le département ce qui constitue un atout indéniable pour les stages, les recrutements de vacataires, les visites d'entreprises, les offres d'alternance et les offres d'emploi.

Grâce à ce fort lien avec le monde professionnel, le département reçoit régulièrement des **offres de stage, d'alternance et d'emploi**, ce qui a facilité l'ouverture de la seconde année en apprentissage.

FTLV et VAE

Depuis la dernière évaluation, nous avons eu 5 contacts pour initier une procédure de VAE. Parmi ces contacts, nous avons donné notre accord pour une seule **VAE partielle** suite au dépôt du livret 1 sans suite depuis. Cependant, compte tenu de la diversité des enseignements de ce DUT, il semble assez logique que les VAE ne restent que partielles. De plus, avec l'ouverture de l'Année Spéciale qui a mis en place dans son programme les enseignements de spécialité de 1ère et 2ème année en plus de l'alternance, les éventuels candidats ont bien plus de chance d'obtenir le DUT GLT par ce biais.

Ainsi, avec l'ouverture du DUT en année spéciale, la **Formation Tout au Long de la Vie** s'est développée. Cette ouverture a en partie été motivée par un public potentiel d'adultes en reprise d'études qui souhaitent suivre une formation professionnalisante courte et qui n'avaient pas les connaissances nécessaires pour suivre en licence professionnelle. Cette année, la formation compte actuellement 6 étudiants dont un stagiaire de formation continue en congé CIF et deux adultes en reprise d'études. Trois **Validations des Acquis Professionnels** ont été réalisées dont une pour un étudiant qui a démissionné en novembre en raison de problèmes personnels.

Certifications

Tous les étudiants du département préparent le **TOEIC** et le passage de la certification se fait sur la base du volontariat. L'IUT d'Allier a soutenu jusqu'en 2018 le passage du TOEIC par un dispositif d'aide financière à l'inscription à l'examen et par des heures dédiées à la préparation. Par choix de l'Université, ce dispositif a été supprimé en 2019. L'IUT d'Allier est un centre agréé pour faire passer les épreuves du TOEIC. L'enseignante d'anglais de GLT a reçu la formation appropriée. Le nombre d'inscrits au TOEIC est en hausse (12 en 2015 et 19 en 2018) et se maintient pour 2019 malgré l'augmentation des tarifs. Les résultats des étudiants GLT sont encourageants et se situent dans la plupart des cas au-delà de 500 points (43% au-delà des 750 points en 2019).

Les étudiants particulièrement intéressés par le transport aérien peuvent bénéficier de la formation **IATA « Cargo Introductory Course »**. Le département assure la sélection des étudiants dont le niveau d'anglais est satisfaisant pour suivre la formation. Le département prend en charge le coût des kits et finance le déplacement et le logement des étudiants sélectionnés jusqu'au lieu de formation et jusqu'au lieu d'examen. Sur les 5 dernières années, le nombre de candidats varie entre 2 et 5 par an. Le taux de réussite est de 100% sauf en 2017 où il fut de 60%.

Sans passer la certification, les étudiants participent au projet **Voltaire** pendant les 3 premiers semestres du DUT. Cette participation est traduite par une note chaque semestre. Conformément au choix de l'UCA, le département s'est orienté cette année universitaire 2018-2019 vers un nouvel outil pour améliorer les compétences en expression/orthographe : « **Orthodidacte** ». Les modalités d'utilisation et d'évaluation restent sensiblement les mêmes.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GLT

Plus récemment, une expérience a été menée autour des compétences numériques avec le passage de la certification **PIX** pour des étudiants de 2^{ème} année. La mise en place de « PIX orga » est envisagée dans le cadre des enseignements d'outils informatiques pour la bureautique.

2- Recrutement des étudiant.e.s

Relations lycées-IUT

Dans le cadre d'une **cordée de la réussite « Transport et Logistique »**, initiée par le département en 2012 et du **parcours d'excellence « Montluçon Ambition »**, le département est en partenariat avec plusieurs établissements : le lycée professionnel Anna Rodier de Moulins, le lycée professionnel Pierre Boulanger de Pont Du Château, les lycées Paul Constans et Sainte Louise de Montluçon, le lycée Claude et Pierre Virlogeux de Riom, les collèges montluçonnais Jean Zay et Jules Verne et le collège de la Combraille de Marcillat en Combraille.

Ce dispositif a pour objectif de familiariser les collégiens et lycéens avec l'enseignement supérieur et de promouvoir ainsi la poursuite d'études après l'obtention du baccalauréat. Différentes actions sont réalisées dans ce cadre : immersion de lycéens, animation de jeux sérieux par les étudiants tuteurs, participation des collégiens et lycéens à un « escape game » dans l'entrepôt, réalisation de voyages pédagogiques, animation d'activités autour de la chaîne logistique d'un produit par les étudiants tuteurs, ...

Depuis novembre 2016, le département est impliqué dans le **Continuum Bac-3 Bac+3** organisé par le Rectorat de Clermont-Ferrand pour la filière technologique-IUT. 7 lycées auvergnats et les 2 IUT participent à des groupes de travail ayant pour objectif de mettre en place dans chaque lycée un dispositif d'aide à l'orientation.

Ce travail a permis, en février 2018, de développer un **partenariat avec le lycée Paul Constans** de Montluçon. L'objet de ce partenariat est d'accompagner les élèves des filières technologiques dans la construction de leur parcours et d'encourager leurs ambitions au travers d'actions pour la découverte des métiers du transport et de la logistique et de tutorat.

Le département participe aux réunions du CLEE (**Comité Local École Entreprise**) de Montluçon.

Accueil des bacheliers technologiques

Dans une démarche co-construite avec le Rectorat de Clermont-Ferrand, en lien avec l'Université Clermont Auvergne, le Conseil de l'IUT d'Allier s'est officiellement engagé depuis décembre 2012 dans une politique volontariste d'accueil et de suivi de la réussite des bacheliers technologiques tout en garantissant un équilibre de recrutement entre bacheliers généraux et bacheliers technologiques et un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés. Depuis 6 ans, le pourcentage d'accueil des bacheliers technologiques est fixé à **30%**.

Le nombre de candidatures issues des filières technologiques (Tableau 1) varie beaucoup d'une année à l'autre. Afin de respecter le pourcentage fixé, nous avons augmenté le nombre de candidatures issues de la filière technologique classées (54% en 2016 et 70% en 2017) ce qui n'a eu aucun effet sur les présents à la rentrée. L'année dernière, nous avons observé une hausse significative du nombre de candidatures, ce qui nous a permis d'être un peu plus sélectif et de classer 51% des candidats de la filière technologique et d'atteindre le pourcentage fixé (Tableau 2).

Tableau 1 - Evolution du nombre de bacheliers technologiques

Candidatures	2015	2016	2017	2018	2019
Validées	34	46	37	89	90
Classées	18	25	26	45	
Présents	13	8	7	18	

Tableau 2 - Evolution du pourcentage des bacheliers technologiques

Candidatures	2015	2016	2017	2018	2019
Validées	23%	27%	14%	30%	28%
Classées	24%	24%	21%	32%	
Présents	30%	14%	13%	32%	

Malgré tous les efforts menés, nous constatons une grande versatilité de candidatures des bacheliers technologiques avec des jeunes qui semblent toujours préférer rester dans un environnement lycée. Nous sommes cependant conscients que la réforme du bac et des filières d'enseignement supérieure risque d'avoir un impact sur notre politique de recrutement et d'accueil de ces publics.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GLT

Diversification des publics

Nous accueillons une grande diversité de publics, que ce soit par :

- le type de bac : en 2018, 44% de bacheliers généraux, 32% de bacheliers technologiques, 13% de bacheliers professionnels et 11% de diplômés équivalents (DAEU et diplômés étrangers),
- le type de parcours : en 2018, 10% sont en réorientation après une ou deux années dans l'enseignement supérieur, 5% en reprise d'études (après une ou deux années en emploi).
- l'origine géographique : environ la moitié des étudiants provient de l'académie (30% sont originaires du département).

Lors du recrutement Parcoursup de 2018, nous n'avons pas pu classer les 15% de candidats boursiers demandés par le rectorat car les candidats boursiers étaient très majoritairement des candidats issus des filières professionnelles hors Transport et Logistique ou dont le projet n'était pas en adéquation avec GLT.

L'ouverture de l'année spéciale nous a permis de recruter des personnes en reprise d'études, ce qui a augmenté la diversification des publics.

3- Réussite et devenir des étudiant.e.s

L'aide à la réussite des étudiants est l'un des axes forts du département et fait l'objet de nombreuses actions selon 3 axes :

- Se sentir bien dans le département : chaque étudiant est tutoré par un enseignant et parrainé par un étudiant de 2^{ème} année. Il est demandé aux étudiants d'être acteur de leur formation en participant à la vie du département.
- Réussir sa formation : des séances de mise à niveau en début d'année puis de soutien tout au long de l'année sont assurées par des enseignants et des étudiants de 2^{ème} année et de licence professionnelle.
- Préparer l'avenir : chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement personnalisé pour préparer l'après DUT, de simulations d'entretiens de recrutement avec l'association EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise). Des Journées Entreprises sont organisées par l'IUT d'Allier pour rencontrer des professionnels, réaliser des entretiens de recrutement pour des stages, des postes en alternance, des jobs saisonniers.

Réussite générale

Sur les 55 primo entrants en 2016, 36 (65%) ont obtenu le DUT en 2 ans, 1 (bac général) a obtenu le DUT en 5 semestres, 2 (1 bac général et 1 bac techno) sont actuellement en semestre 4. L'indicateur n°14 est basé sur l'hypothèse que ces 2 étudiants valident. Ces résultats – malgré toutes nos actions pour la réussite - nous situent dans la moyenne nationale. Parmi les étudiants qui n'ont pas obtenu le DUT, nous avons eu 8 démissions dont 2 en tout début d'année car une place s'était libérée dans leur premier vœu APB. Le jury de fin d'année a statué sur 6 réorientations et proposé 1 redoublement. Le redoublement n'a pas été accepté par l'étudiant qui a trouvé un emploi avant la rentrée. Pour finir, 1 étudiant a eu la possibilité de poursuivre en 2^{ème} année mais a démissionné après avoir redoublé celle-ci.

Réussite par type de bac

Malgré toutes les actions de soutien menées par le département, les **bacheliers technologiques** réussissent beaucoup moins bien que les bacheliers généraux. Sur les 8 néobacheliers technologiques inscrits en 2016, 3 ont obtenu le DUT en 2 ans et 1 en 3 ans, ce qui nous situe bien en dessous de la moyenne nationale. La réussite devrait être meilleure pour la cohorte 2017, puisque sur les 7 néobacheliers technologiques inscrits en 2017, 5 devraient obtenir le DUT en 2 ans et 1 en 3 ans.

Le taux de réussite des **bacheliers professionnels** est également très faible, puisque sur les 7 bacs pros inscrits en 2016, seuls 2 (28%) ont obtenu le DUT en 2 ans. Les autres ont soit démissionné, soit été réorientés. Le recrutement de ce type de public est réalisé en concertation avec les lycées (au travers ou non de cordée) et il est difficile de prévoir leur résultat. Cette année, un étudiant issu de bac pro occupe la 4^{ème} place au S1 avec 12.848 de moyenne. Nous souhaitons poursuivre ce type de recrutement en étant très vigilant sur la capacité à réussir.

Devenir des étudiants

Le département assure le suivi de ses diplômés par la réalisation de :

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GLT

- l'enquête nationale « DUT+2 » réalisée **30 mois** après l'obtention du diplôme : les chiffres de l'indicateur n°15 sont représentatifs du devenir des étudiants depuis la dernière évaluation. Ainsi :
 - 9 (45%) sont en emploi 30 mois après l'obtention du diplôme (4 en insertion immédiate, 2 après une LP et 3 après 2 ans de formation en école spécialisée),
 - 8 (40%) sont en poursuite d'études, très majoritairement en alternance en master dans des domaines très variés (système d'information, génie industriel, achat, supply chain, e-commerce),
 - 1 est en reprise d'étude suite à maladie,
 - 1 a indiqué être en inactivité, mais il a trouvé un emploi depuis l'enquête
- l'enquête réalisée par l'Observatoire des Formations et de Devenir des Étudiants à **moins d'un an** du diplôme :
 - taux de réponse de 97% pour la promotion 2016-2017
 - 6 (21,5%) sont en emploi dont 1 à l'étranger,
 - 20 (71,5%) sont en poursuite d'études à 85% en licence professionnelle
 - 2 (7%) sont en recherche d'emploi
- une enquête interne **à la sortie** du DUT. Toutes les informations recueillies sont centralisées dans une base de données interne en accord avec la RGPD.

4- Ouverture internationale

Mobilité entrante

Le département travaille avec l'**ADIUT** pour accueillir des étudiants internationaux. Chaque année, 6 places en DUT sont ouvertes en partenariat avec l'ADIUT (2 pour le Maroc, 2 pour la Chine et 2 pour le Vietnam). Malheureusement, peu d'étudiants internationaux font le choix de venir en DUT à Montluçon (1 place pourvue sur les 6 offertes). En LP, 2 places sont offertes dans le cadre de MEXPROTEC avec un peu plus de succès (1 à 2 places pourvues selon les années). Cette année, un étudiant ERAMUS (Belgique) est inscrit en LP.

Le département est également présent sur la plateforme **Etudes en France** et accueille chaque année entre 4 et 6 étudiants internationaux en DUT (Afrique très majoritairement).

Des cours de Français Langue Étrangère sont proposés à l'ensemble des étudiants internationaux de l'IUT d'Allier.

Mobilité sortante

Depuis des années, l'IUT a développé et continue de développer de nombreux accords avec des partenaires internationaux à travers différents programmes (ERAMUS, Conventions bilatérales, CREPUQ). Cependant, depuis la dernière évaluation, un seul étudiant est parti à l'université de Courtrai dans le cadre du **DUETI**.

La mobilité en **stage** de nos étudiants, bien que fortement encouragée et soutenue financièrement grâce à de nombreuses bourses, est encore timide. Toutefois, 4 étudiants sont partis au Maroc (2015 et 2019), en Roumanie (2017) et à Madagascar (2019).

5- Vie étudiante et engagement étudiant

En lien avec l'infirmerie de l'IUT et le **SSU** de l'Université, une politique active en matière de handicap est mise en place. En début d'année, chaque étudiant est reçu par l'infirmière dans le cadre d'une **visite préventive** (1/2h par étudiant). Selon les besoins, des suivis médicaux ou psychologiques, des tiers-temps ou d'autres aménagements sont mis en place. Cette année, le département accueille un étudiant malvoyant.

Le **Régime Spécial d'Etudes** (RSE) est également proposé aux étudiants pouvant en bénéficier (chargé de famille, pompier volontaire, réserviste, ...). Cette année, 2 RSE ont été mis en place.

Plus ou moins dynamique selon les années, le **BDE GLT**, constitué dès l'ouverture du département en 1993, propose de nombreuses actions et manifestations aux étudiants et parfois aux enseignants : week-end d'intégration, repas de Noël, soirées, activité paint-ball, activité sportive, confection de sweet-shirt ... En dehors de l'aspect festif, ces manifestations sont des lieux d'échanges informels importants entre les différentes promotions et l'équipe pédagogique.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GLT

Les étudiants s'investissent dans les différentes instances de l'IUT de façon variable selon les années, mais sont en général bien représentés. Trois étudiants (deux élus et un suppléant) du département siègent au **conseil de l'IUT**. En revanche, leur participation aux instances de l'université est plus rare, certainement en raison de la distance qui nous sépare de Clermont-Ferrand.

6- Dynamique de l'équipe de formation

A ce jour, l'équipe pédagogique est composée de **6 enseignants-chercheurs** (dont la directrice de l'IUT), **4 enseignants du second degré**, **1 enseignant contractuel** (depuis 2015), un demi ATER et un doctorant contractuel. Un poste d'adjoint administratif assure la partie administrative du département selon des missions d'accueil, de scolarité, de communication, de gestion documentaire et suivi de budget. Depuis septembre 2018, le département partage (20%) avec un autre département de l'IUT, un adjoint technique pour la gestion de l'entrepôt pédagogique.

La répartition enseignants du second degré et enseignants du supérieur est équilibrée. Les enseignants-chercheurs sont **rattachés à des laboratoires** :

- Laboratoire d'Informatique de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes (LIMOS UMR CNRS 6158) : 1PR, 1MCF, ½ ATER en 27^{ème} section et 1 doctorant contractuel,
- Clermont Recherche Management (ClerMa EA 3849) : 1MCF en 6^{ème} section,
- Laboratoire de Physique de Clermont (LPC UMR CNRS 6533) : 1MCF en 27^{ème} section,
- Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International (CERDI UMR CNRS 6587) : 1 MCF en 5^{ème} section,
- UMR Territoires (IRSTEA) : 1 MCF en 5^{ème} section.

Le département profite pleinement de cette complémentarité des compétences des enseignants-chercheurs qui sont tous très actifs en recherche et qui peuvent mener des projets communs, la majorité travaillant sur des thématiques en lien direct avec le transport et la logistique.

Tous les enseignants titulaires et contractuels sont impliqués dans des **tâches administratives** du département (DUT et LP) en fonction de leurs compétences et centres d'intérêts selon 5 pôles : recrutement, scolarité, préprofessionnalisation, communication et entreprise.

Les heures réalisées par d'autres enseignants du second degré sont principalement des heures de langues vivantes (allemand et italien) et des heures d'économie en compensation de la décharge de la directrice de l'IUT qui fait partie de l'équipe pédagogique du département.

Les enseignants interviennent dans d'autres départements de l'IUT et dans plusieurs formations d'autres composantes de l'Université : département Génie des Systèmes de Production de Polytech Clermont-Fd, master 2 Génie Industriel, master 2 Management stratégique, master 1 Informatique, Ecole doctorale.

7- Articulation département - IUT

Le département utilise les outils numériques mis à disposition par l'Université au travers de l'**ENT** : Apogée pour le suivi de scolarité et la gestion des notes ; ADE pour les emplois du temps ; Suivi des stages pour le suivi et l'évaluation des étudiants et des stages. Au niveau de l'IUT, des **outils de pilotage et de gestion communs** ont été développés et mis en place par des collègues du département : pilotage et suivi des heures ; gestion des absences.

Le **partage de pratiques** se fait autour du thème des innovations pédagogiques en participant aux ateliers organisés par le pôle « Pédagogie et TICE » de l'IUT. Ces ateliers peuvent être très courts et porter sur un point très précis (une fonctionnalité de moodle par exemple) ou plus longs pour aborder une pédagogie innovante (la classe inversée par exemple). Depuis juillet 2018, le département GLT participe au projet « Patate Innov' » financé par le LIA (Learn'in Auvergne) dont l'objectif est de proposer régulièrement des moments d'échanges entre les collègues qui souhaitent renouveler leurs pratiques et favoriser la motivation des étudiants (périodicité d'une réunion par mois).

Depuis la dernière évaluation, on peut noter une **évolution des ressources humaines** :

- le départ à la retraite d'un PRAG en économie gestion qui a été renouvelé par un PRCE,
- le départ en mutation d'un PRAG en mathématiques non renouvelé,
- le départ du PAST non renouvelé,
- l'arrivée d'un enseignant contractuel partagé avec d'autres départements (75% pour GLT) dont le contrat s'arrête en 2019.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GLT

Les départements de l'IUT bénéficient d'une **autonomie budgétaire** : en début d'année universitaire, un budget d'heures est attribué à chaque département et en fin d'année civile, un budget financier est alloué pour l'année suivante. Celui-ci est composé de la taxe d'apprentissage « hors quota », de la dotation de l'université, des dotations incitatives au développement de l'alternance et des ressources propres (formation continue et taxe d'apprentissage « quota »). Divers appels à projets permettent de compléter ses sources de revenu (LIA, fonds libre de la taxe d'apprentissage, ComSup région, cordée de la réussite, parcours d'excellence). Grâce à l'apprentissage, les montants attribués permettent au département de subvenir convenablement à ses besoins : frais de déplacement des intervenants professionnels et des collègues en visite d'entreprises (stage, alternance), voyages d'étude, matériel informatique et logistique pour l'entrepôt pédagogique, ...

La **diffusion d'informations et l'aide au pilotage** de l'IUT sont réalisés au travers du **Conseil de direction**, composé des chefs de département de l'IUT et de la direction de l'IUT (directrice, directeur-adjoint, responsable administratif). En cas d'impossibilité du chef de département, celui-ci se fait représenter par un membre de l'équipe pédagogique choisi en fonction des points à l'ordre du jour.

Avec la mise en place du projet A2Ex, l'IUT propose un certain nombre de **ressources mutualisées** : 2 grandes salles informatiques, box de visioconférence, studio de tournage vidéo. Le projet Campus 2020 et la création d'un Learning Center devraient permettre la mise à disposition de nouveaux espaces mutualisés orientés vers l'innovation pédagogique : salle de créativité, espace de coworking, salle multimédia.

L'implication du département GLT dans les **instances de l'IUT** est forte avec :

- une équipe de direction composée, en partie, de membres de l'équipe pédagogique GLT : une directrice, un chargé de mission « outils de pilotage », une référente TICE,
- une large représentation au conseil de l'IUT : un représentant des professeurs, un représentant des maîtres de conférences, un représentant des enseignants du second degré,
- une représentation dans les autres conseils : CE, CPPNE,
- trois représentants à la commission recherche.

Une collègue est également membre du CAc (Conseil Académique de l'Université).

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GLT

Partie 2 : Bilan et perspectives

1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

Les atouts du département sont :

- son **équipe pédagogique**, fortement impliquée dans la vie du département et de l'IUT et disponible pour l'encadrement et le suivi des étudiants. Les enseignants chercheurs sont également impliqués dans la recherche et il y a une forte complémentarité avec les enseignants du secondaire. Tous les membres de l'équipe travaillent en interdisciplinarité.
- sa **capacité à innover** avec remise en question fréquente et évolution régulière des pratiques pour prendre en compte l'évolution du profil des étudiants, des visites d'entreprise, l'utilisation des TICE, jeux sérieux, ... le projet Patat'innov et la diversité des projets tutorés
- son **entrepôt pédagogique** qui est novateur et unique en son genre sur le territoire français. Il constitue un atout pour le recrutement et un vecteur d'innovations pédagogiques.
- la **qualité des formations proposées** avec une diversité des parcours : formation initiale, formation en alternance, année spéciale. L'équipe tient à respecter le PPN que ce soit en DUT ou en année spéciale. La licence professionnelle constitue une poursuite d'études logique au DUT GLT, année de spécialisation parfaitement intégrée au département.
- son **ancrage dans le territoire** qui se traduit par des collaborations avec les fédérations de transporteurs (FNTR, FNTV), avec l'AFT et les collectivités et organismes locaux et territoriaux par la participation au CRFPTL et des liens privilégiés avec les collèges et les lycées via la Cordée de la réussite et le parcours d'excellence. La majorité des contrats d'alternance se situe dans la région Auvergne.
- une **forte reconnaissance des milieux professionnels et des filières**. Elle se traduit par la réception fréquente d'offres d'emploi, de stages et d'alternances, la proposition de projets tutorés par des entreprises / association en partie grâce à un réseau d'anciens étudiants actif et permet le développement de l'alternance. De nombreux intervenants professionnels sont fortement investis dans la durée (transports routier, urbain et interurbain, aérien, ferroviaire, maritime, fluvial ; logistiques spécifiques ; commerce international, ...).
- sa **capacité d'investissement**. Le département dispose d'un budget aisé grâce à l'ouverture en apprentissage et d'une autonomie budgétaire due à une bonne gestion de l'IUT.
- son **cadre de travail** au travers de locaux accueillants, spacieux dans une structure à taille humaine. Les salles d'enseignement sont bien équipées et le département propose de nombreux moments conviviaux.

Les faiblesses du département concernent :

- les **difficultés de recrutement** avec un taux de pression inférieur aux statistiques nationales qui peut s'expliquer par le manque d'attractivité de la ville de Montluçon et la faible accessibilité de la ville et du campus en transport en commun et par la proximité d'un autre GLT à 100km,
- le **niveau des étudiants** qui est généralement en baisse. Ceci est dû au nombre croissant de bacheliers technologiques à intégrer en DUT selon les directives ministérielles et dont le niveau pose des problèmes de réussite mais également au comportement de cette génération d'étudiants (bavardages, manque de travail et d'implication). Le département a un faible taux de réussite des bacheliers technologiques malgré la multiplication des actions pour l'aide à la réussite,
- son **équipe pédagogique** qui est en tension en raison de son effectif en baisse et de l'ouverture en apprentissage et de l'année spéciale. Ainsi la diversité des formations proposées rend les emplois du temps chargés et complexes à construire en raison de la mutualisation de l'année spéciale, du DUT en formation classique et par alternance.

Pour les années à venir, de nombreuses menaces engendrées par :

- un **environnement universitaire complexe** avec :
 - la création en 2017 de l'Université Clermont Auvergne (fusion de l'Université Blaise Pascal et de l'Université d'Auvergne) qui continue son travail de mise en place et rencontre des difficultés financières,
 - le projet CAP 20-25 avec la création de l'université Cible et la structuration en instituts,
 - le projet de constitution d'un Institut de Technologie avec soit une fusion des 2 IUT Auvergnats soit la création d'une fédération.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GLT

- un environnement **régional complexe** avec la fusion de la région Auvergne et de la région Rhône Alpes
- un **environnement national en pleine mutation** :
 - Loi ORE,
 - Réforme du bac,
 - Licences professionnalisantes de l'arrêté licence,
 - Structuration du DUT en famille de métiers,
 - Mise en place d'un nouveau PPN,
 - La suppression du DUT avec une potentielle fermeture de la licence professionnelle telle qu'elle existe,
 - Réforme de la formation professionnelle avec une baisse des ressources liées à la taxe d'apprentissage,
 - concurrences de nouvelles formations,
 - changement du nom du BTS « Prestations logistiques et transport » en « Gestion des transports et logistique associée ».

Ces éléments nous inquiètent même si nous sommes conscients que des opportunités seront à saisir :

- la logistique et le transport constituent une **famille de métiers porteuse** avec de nombreux emplois à pourvoir en transport et en logistique et des formations (DUT et LP) adaptées aux besoins. Nos diplômés ont et auront peu de difficultés pour trouver un emploi, un stage ou une alternance,
- un **environnement national en pleine mutation** avec :
 - la création d'un Institut de Technologie qui devrait permettre une meilleure communication,
 - la réforme de la formation professionnelle avec le développement de l'approche compétences et de l'alternance,
 - le continuum bac-3/bac+3 qui devrait permettre un renforcement du travail avec les lycées,
- le **Projet Campus 2020 qui devrait concerner** le cœur du campus et en lien avec A2Ex, des services aux usagers, aux entreprises et au personnel dont la création d'un learning center.

2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT

a. Projets prioritaires pour la période quinquennale

Recrutement

Le recrutement étant un point d'attention du département, la **consolidation des effectifs** reste toujours un objectif prioritaire. Le projet CAP 20-25 de l'UCA devrait voir la création d'un **Institut de Technologie** constitué des 2 IUT auvergnats par fusion ou fédération. Malgré nos inquiétudes concernant sa structuration, cette création devrait permettre de dynamiser, organiser et rendre plus pertinente notre communication externe en travaillant sur la communication numérique et la E-réputation pour promouvoir la voie technologique à bac+2/bac+3 auprès des jeunes.

Le département va poursuivre son implication dans des projets de valorisation des territoires, des filières métiers et des parcours d'orientation avec les lycées et les composantes universitaires grâce à :

- la **cordée de la réussite** « Transport et Logistique » et le **parcours d'excellence** « Montluçon Ambition »,
- la continuité du travail avec le rectorat et les **partenariats avec les lycées** qui devraient s'étendre et permettre une augmentation du nombre de bacheliers technologiques en IUT pour les 5 prochaines années,
- l'intensification du **dispositif passerelle** afin d'accueillir en cours de semestre 1 ou au début du semestre 2 des étudiants en échec dans d'autres filières,
- la valorisation de l'**entrepôt pédagogique** comme **plateforme technologique** au service des entreprises.

Réussite des étudiants

La réussite des étudiants a toujours été une priorité du département, tout en maintenant un bon niveau – reconnu par les entreprises – à la sortie du DUT. Cependant, les bacheliers technologiques

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GLT

réussissent moins bien que les bacheliers généraux. Nous allons donc intensifier nos actions pour la réussite de ce public, en poursuivant les actions **d'accompagnement, de mise à niveau et de soutien** tout en attendant la réforme du DUT et la réécriture du PPN qui devrait permettre une meilleure adaptation de ce genre de public à l'enseignement supérieur. Tout cela passe également par une appropriation de la réforme du bac.

L'innovation pédagogique est également un projet important pour le département et pour l'IUT. Un espace de coworking, des nouveaux laboratoires de langues multimédia, une salle de créativité mutualisée devraient voir le jour d'ici 2 ans. Le projet Campus 2020, ayant pour objectif la revalorisation des services proposés aux étudiants, comprendra un Learning Center de dernière génération, pour favoriser et valoriser la transformation pédagogique. Nous allons évidemment poursuivre notre travail de mise en place de **l'entrepôt pédagogique** avec une montée en charge des enseignements autour et dans l'entrepôt.

Maintien d'une offre de formation professionnalisante

Le département propose 3 parcours en **apprentissage** : la licence professionnelle depuis 2016, le DUT 2^{ème} année et l'année spéciale depuis 2017. Les débuts sont encourageants et le département souhaite poursuivre dans cette voie. L'apprentissage lui a donné un second souffle en termes de recrutement et de relation avec les entreprises de la région. Une augmentation du nombre d'apprentis est à espérer pour les 5 prochaines années, ce qui permettrait au département de compenser la baisse des moyens engendrée par la suppression de la taxe d'apprentissage hors quota.

La réforme de la formation professionnelle devrait encourager le développement de l'apprentissage mais également la **Formation Tout au Long de la Vie** (FTLV) des salariés des entreprises. L'ouverture de l'année spéciale est un premier pas vers le public en reprise d'études mais le développement d'une offre de formation qualifiante par **blocs de compétences** devrait permettre d'attirer des salariés pour des formations plus courtes. Notre spécificité locale resterait orientée vers les systèmes d'information avec une application vers l'entrepôt pédagogique.

Le département va également continuer à développer les actions et conventions avec les entreprises et les organismes professionnels. Cela devrait permettre de maintenir, voire d'accroître, l'intervention de professionnels dans les enseignements.

b. Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quinquennal de l'Université

Notre ancrage territorial est important et le département souhaite porter un projet de **création d'un campus des métiers et des qualifications** dans le domaine des services aux entreprises et de la logistique en Auvergne – Rhône – Alpes. Ce campus s'appuierait sur :

- les formations partenaires de la cordée de la réussite « Transport et Logistique » dans un premier temps, puis d'autres formations en Auvergne – Rhône – Alpes dans le cadre du CRFPTL (Comité Régional de la Formation Professionnelle en Transport et Logistique),
- les fédérations (FNTR, FNTV, ...) et entreprises qui travaillent avec nous sur le développement de l'apprentissage,
- la branche professionnelle du transport.

Dans ce cadre, l'entrepôt pédagogique constituera une vitrine pour aider au développement économique d'une région qui est un carrefour logistique important en France et en Europe.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GLT

Page des visas et signatures :

A _____, le

Le/La chef du département,

A _____, le

Le directeur/La directrice de l'IUT,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(date à indiquer)

A _____, le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le **(date à indiquer)** :

A été présenté au Conseil d'Administration le **(date à indiquer)** :

A _____, le

Le/La président(e) de l'université,

IUT **IUT ALLIER** Saisir code IUT :

Université **UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE**

Académie **CLERMONT-FERRAND**

Regprpt. universitaire **Association Auvergne** Année de création du département : **1993**

Evaluation CPN
Fiche identité DUT
 Vague_contractuelle_A 2021

Sites / Implantations	Département	Options	Nb de LP	Surface département (m²)
IUT Allier - Site de Montluçon	GLT		1	2 227 m²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2019 **127**

Nb étudiant.e.s IUT : **1 198**

% étud dépt GLT / étud IUT **10,6%**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC
Etudiant.e.s en DUT	88	1	12	6	
Etudiant.e.s en LP	7		11	1	
Etudiant.e.s en DU					
Autres	1				
Total	96	1	23	7	0

% étud DUT / étud dépt GLT **84,3%**

% étud LP / étud dépt GLT **15,0%**

% étud autres / étud dépt GLT **0,8%**

Baccalauréat d'origine en DUT		dont 1A
Bac Général	57	25
Bac Technologique	28	18
Bac Professionnel	11	6
Autres	11	8
Dont réorientation	19	8

Nb boursiers en DUT 1A **30**

Nb boursiers en LP **2**

Mobilité étudiante – Année 2018-2019

Mobilité sortante

Nb de stages et semestres en DUT

Nb de stages et semestres en LP

Mobilité entrante

Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **9**

Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **2**

Moyens humains

	PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2019	1,0	5,0		1,0		1,0	0,0	4,0		1,0

	Etat	Contractuel	Mis à dispo.	En DUT		En LP	
Heures assurées en 2018-2019 (hors DU et Autres) :				4 274,9		2 786,1	600,0
Nb de postes BIATSS au 15/01/2019	1,2			322,2		8,0	
				486,6		68,0	
				4,0			
Nb de postes BIATSS au 15/01/2019			1,2	3 598,9		676,0	

- h par les enseignant.e.s de l'IUT
- h par d'autres enseignant.e.s de l'université
- h par d'autres enseignant.e.s
- h par des professionnels vacataires
- h par des autres intervenants

IUT	IUT ALLIER
Université	UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE
Académie	CLERMONT-FERRAND
Regrpt. universitaire	Association Auvergne
DUT	GLT
Option	

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_A	2021

Année de création du département : 1993

Recrutement 2018/2019 i

Indicateur n°1	Taux de pression DUT	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup 293 Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup 56	5,2 ↓	6,7	Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.
Indicateur n°2	Taux d'appel DUT	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre de candidatures appelées 66 Nombre de candidatures classées 140	47,1% ↑	33,3%	Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.
Indicateur n°3	Taux de remplissage DUT 1A	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 57 Capacité d'accueil en DUT 1A 56	101,8% ●	90,0%	Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.
Indicateur n°4	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup 18 Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...) 0 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 57	31,6% 0,0% 31,6% ↓	 33,7%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.
Indicateur n°5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	Indicateur national i	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A 8 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 57	14,0% ↓	25,7%	Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.
Indicateur n°6	Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national i	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A 30 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 57	52,6% ↑	43,9%	Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.
Indicateur n°7	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en LP	Indicateur national i	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s 3			Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.

technologiques en LP	5	15,8%	↓	34,8%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	19			

Indicateur n°8

Dernier diplôme avant l'entrée en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	11	57,9%	↑	34,0%
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	3	15,8%	↓	48,2%
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence	0	0,0%	↓	2,8%
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	5	26,3%	↑	15,0%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	19			

Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.

Professionnalisation ⁱ

Indicateur n°9

Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	486,6	13,5%	↓	18,1%
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	3 598,9			

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°10

Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	68,0	10,1%	↓	41,7%
Nombre totales d'heures réalisées en LP	676,0			

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°11

Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	88	82,2%	↓	91,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	12	11,2%	↑	5,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	6	5,6%	↑	1,0%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	1	0,9%	→	0,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,4%
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	107			

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°12

Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	7	36,8%	↑	34,3%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	11	57,9%	↑	32,6%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	1	5,3%	↓	25,5%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	0	0,0%	↓	6,8%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,9%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	19			

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Réussite et devenir ⁱ

Indicateur n°13

Taux de réussite : DUT en 4

Indicateur national selon ⁱ

Indicateur national selon la ⁱ

Compléments

	semestres	le baccalauréat	spécialité	
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans	3	37,5%	51,3%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016	8			
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans	31	81,6%	74,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016	38			

Indicateur n°14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres	Indicateur national selon le baccalauréat	Indicateur national selon la spécialité	Compléments
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans	4	50,0%	64,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016	8			
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans	34	89,5%	83,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016	38			

Indicateur n°15	Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
En emploi	44,8%	48,8%	Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.
En recherche d'emploi	5,2%	4,4%	
En poursuites d'études	40,1%	36,2%	
En reprise d'études	4,7%	5,1%	
En inactivité	5,2%	5,5%	
Nb de diplômé.e.s répondant.e.s	20	69,0%	
	Taux de retour du département	52,1%	
	Taux de retour national de la spécialité		

Pilotage, gouvernance, moyens

Indicateur n°16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	Compléments
Nombre d'heures	4 274,9	Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.
Nb d'inscrit.e.s en DUT	107	
Nb d'inscrit.es en LP	19	

Indicateur n°17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	Compléments
Potentiel théorique (hTD)	3 328	Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.
Décharges (hTD)	231	
Potentiel réel (hTD)	3 097	
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")	3 918	

Indicateur n°18	Taux d'heures réalisées par des non-titulaires	Compléments
Nombre d'heures réalisées par des	RRR R	Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.


non-titulaires	000,0	20,8%	
Nombre totales d'heures réalisées	4 274,9		

Indicateur n°19

Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s	127	105,8 	30,5
Nombre total de postes BIATSS	1,2		




Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 68 IUT.

Indicateur n°20

Catégories des personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre de BIATSS catégorie A	0,0	0,0% 	20,4%
Nombre de BIATSS catégorie B	0,0	0,0% 	29,0%
Nombre de BIATSS catégorie C	1,2	100,0% 	50,6%
Nombre total de postes BIATSS	1,2		

Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 55 IUT.

Indicateur n°21

Taux d'enseignants-chercheurs


Compléments

Nombre d'enseignants-chercheurs	7,0	63,6%	
Nombre total de postes	11,0		


Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des équipes enseignantes.

Indicateur n°22

Taux de maîtres de conférences

Indicateur national 

Compléments

Nombre de maîtres de conférences	5,0	83,3% 	80,3%
Nombre de professeurs et maîtres de conférences	6,0		

Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 62 IUT.

N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	5,2		6,7
2	Taux d'appel DUT	47,1%		33,3%
3	Taux de remplissage DUT	101,8%		90,0%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	31,6%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	0,0%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	31,6%		33,7%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	14,0%	25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	52,6%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	15,8%	34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	57,9%	34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	15,8%	48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	0,0%	2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	26,3%	15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	13,5%	18,1%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	10,1%	41,7%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	82,2%	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	11,2%	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	5,6%	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,9%	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	36,8%	34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	57,9%	32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	5,3%	25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	0,0%	6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	37,5%	51,3%	64
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	81,6%	74,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	50,0%	64,4%	73,0
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	89,5%	83,4%	
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	44,8%		48,8%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	5,2%		4,4%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	40,1%		36,2%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	4,7%		5,1%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	5,2%		5,5%
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	108,6%		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	98,8%		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	20,8%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	105,8	30,5	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	0,0%	20,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	0,0%	29,0%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	100,0%	50,6%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	63,6%		
22	Taux de maître de conférence	83,3%	80,3%	

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GMP

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2021 –
-A-

« Partie DUT »

IUT :

Département :

Université :

Académie :

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GMP

Sommaire

Introduction.....	4
Partie 1 : État des lieux et analyse du département.....	5
1- Formation et professionnalisation	5
2- Recrutement des étudiant.e.s.....	10
3- Réussite et devenir des étudiant.e.s.....	11
4- Ouverture internationale.....	12
5- Vie étudiante et engagement étudiant.....	12
6- Dynamique de l'équipe de formation.....	12
7- Articulation département - IUT.....	14
Partie 2 : Bilan et perspectives.....	15
1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces).....	15
2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT.....	15

Page des visas et signatures : dernière page

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GMP

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer. Il se veut plus analytique et prospectif que descriptif.

Ce dossier rédactionnel s'organise autour de deux parties :
- État des lieux et analyse du département ;
- Bilan et perspectives.

Le dossier se limitera à 15 pages (hors page des signatures).

Département :

Site : IUT d'Allier Montluçon

Chef du département :

Prénom, Nom, qualité : Gilles DURAND - PRAG CE

Date de la prise de fonction : 1^{er} juillet 2017

Mandat : 1^{er} 2^d (remarque : 2 mandats de Chef GMP déjà effectués de juillet 2001 à juillet 2009, 20 années d'adjoint au Chef GMP depuis 1989 et 5 années d'évaluateurs suppléant à la CPN GMP/QLIO de 2010 à 2015)

Adresse : IUT d'Allier
CS 82235
Avenue Aristide Briand
03101 MONTLUÇON CEDEX

Téléphone : 04 70 02 20 31

Télécopie :

Adresse électronique : gilles.durand@uca.fr

Site web : <https://iut-allier.uca.fr/departements/genie-mecanique-et-productique/>

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GMP

Introduction

En se basant sur les conclusions et recommandations de la dernière évaluation de janvier 2016 :
« Le dossier rédigé par le département est très complet et reprend les éléments des précédentes évaluations ainsi que recommandations formulées. Les actions correctives demandées ont été menées avec succès.

Le département rencontre des difficultés passagères dans le renouvellement de sa direction actuelle. Dans ce contexte la perspective de renouvellement d'une grande partie de l'équipe est un enjeu fondamental pour l'avenir du département. Il faudra veiller à ne pas subir de gel ou suppression de poste par l'université.

Au niveau des enseignements, il serait bien de plus développer des procédés de fabrication tels que la fonderie.

Enfin, la mise en place de l'apprentissage, encouragé par le projet A2EX est un réel objectif. »

On peut rapidement évoquer la prise en compte de certaines remarques.

L'évolution des plateformes de TP basées sur des procédés de fabrication des plus éclectiques est toujours en phase avec la politique de renouvellement des matériels pédagogiques de l'IUT et de l'Université Clermont Auvergne. Pour ne pas pénaliser les projets en cours, la présentation des procédés de fonderie s'est réalisée à partir des matériels de métallurgie présents dans le département (four de traitement thermique servant à la fusion des matériaux) à partir de TP de « micro-fonderie » intégrés dans la démarche de conception topologique des produits au sein de la matière « conception ». Le collègue en charge des TP prévoit une mise à jour technique de la chaîne de fabrication mais, pour l'heure, les investissements sont plus dirigés sur du « lourd » en renouvellement des machines-outils (voir présentation dans l'analyse qui suit ce dossier).

L'objectif de développement de l'apprentissage sous l'impulsion du projet A2Ex de l'IUT s'est véritablement concrétisé. A l'expérience du bassin territorial correspondant à nos métiers de « bureau d'études » et « Industrialisation », le besoin d'alternance au niveau du DUT n'a jamais été un besoin véritablement identifié aux dires des entrepreneurs locaux. A contrario, les deux Licences Professionnelles ont vu leurs effectifs muter presque intégralement (une des deux est entièrement en apprentissage) vers de l'alternance. Des conventions ont été signées avec des entreprises du bassin et le travail extrêmement structuré de notre « Pôle Entreprises » permet de conforter cette situation qui plait de plus en plus au niveau des usagers. Nous reviendrons sur ce dossier dans l'analyse ci-après.

Le seul point de veille, évoqué dans le dernier rapport d'expertise, qui pose encore problème à ce jour réside dans la gestion des ressources humaines du département et, par conséquent, dans l'organisation administrative de ce dernier dans un avenir très proche.

Nous verrons plus tard que l'attractivité du département ne pose aucun problème sur ces dernières années comme constaté au niveau national. De ce fait, les effectifs en personnels titulaires de toutes catégories auraient intérêt à se maintenir pour l'avenir du département. Malheureusement, le contexte général et national de fusion des Universités ne joue pas en faveur contextuelle pour le département GMP. Suite à la création de l'Université unique en Auvergne (UCA) en janvier 2017, une stratégie, somme toute légitime, de « gels de postes » s'est mise en place. Mais ce département a vu l'effectif des enseignants titulaires passer de 28 à 14,5 à ce jour, dans un contexte de 7 retraites à venir dans les cinq prochaines années.

Ceci sera plus précisément présenté dans l'analyse du département mais ce petit résumé est là pour faire comprendre la situation du département afin de maintenir l'organisation administrative dans un contexte où la grande majorité des titulaires intervient déjà dans cette organisation au travers des différentes tâches de gestion classique dues à la multiplication des offres de formations (LP, formation POLYTECH...).

Ce point, malheureusement peu corrigé et peu corrigeable, relevé à la dernière expertise constitue la principale faiblesse et menace exposée dans le bilan synthétique.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GMP

Partie 1 : État des lieux et analyse du département

1- Formation et professionnalisation

Le département GMP de Montluçon a toujours été bercé par un cœur de métier fortement axé sur la **conception des produits au travers des différents outils numériques de définition et de dimensionnement**. Les outils CAO et calculs de structures sont maintenant en train de reprendre une place plus classique dans les orientations politiques du département vis-à-vis du cadrage PPN. Cette remarque est nécessaire pour interpréter les nouveaux axes d'amélioration actuels qui forment notre nouvelle ligne de conduite. Pendant des années et avec un effet conjoncturel au niveau des effectifs enseignants, nous avons pu maintenir une adaptation locale de « conception avancée des produits ». Cette démarche était portée par la spécialisation d'un collègue pendant quarante années de suivi technologique de la CAO surfacique (collègue de formation ENSAM à culture industrielle et ayant vécu toute la gradation de ces évolutions technologiques). Cette personne est longtemps restée référente du développement de nos formations sur cet axe mais surtout de la capacité d'inscrire le département dans du soutien technique aux entreprises du bassin (début du Transfert de Technologies en 1985 au département GMP). A ce jour, les compétences spécifiques ne sont plus là (retraite) et le besoin particulier des industriels non plus. Naturellement, nous revenons donc vers l'application d'un PPN plus standard en privilégiant des axes d'amélioration plus communs à tous les GMP de France. Cette empreinte reste cependant ancrée lors du développement de nouveaux projets.

L'offre de formation devient donc plus classique mais garde son dynamisme par une démarche d'amélioration de la pédagogie de projets et de travaux pratiques plus conforme à l'attente des usagers d'aujourd'hui.

Le respect du PPN a toujours été maintenu dans le département au niveau de la répartition des matières tout en privilégiant une éventuelle adaptation pour utiliser les compétences individuelles de certains enseignants. La situation actuelle de « petit département », nous a toujours permis d'assurer financièrement une très bonne valeur d'exécution horaire (environ **96%** du total théorique des heures à mettre en parallèle du taux de **108,8%** des indicateurs officiels du département dans le fichier annexe). L'ensemble des matières du PPN est et sera toujours respecté. Seule la situation de faible effectif enseignant nous contraint à moduler légèrement les volumes pour ne pas contraindre les collègues à être un peu trop « multi-matières » dans leur service IUT. On peut cependant voir des enseignants assurer jusqu'à cinq thématiques. Cette situation est très positive pour le développement transversal des disciplines mais plutôt négative pour une acquisition de compétences accrues dans des domaines qui ouvriraient plus facilement des contacts vers le monde industriel dans le cadre du transfert de technologies.

Dans le contexte local du bassin industriel montluçonnais et auvergnat, la demande d'adaptation particulière à des besoins exprimés lors de nos différents échanges, ne fait pas apparaître d'orientation spécifique à développer. Il faut malgré tout reconnaître la satisfaction actuelle des industriels qui sont beaucoup plus préoccupés par la recherche de collaborateurs que par l'expression de besoins particuliers. L'ouverture d'esprit, la transversalité et la capacité « d'apprendre à apprendre » tout au long de la vie, sont plus en vogue aujourd'hui dans les stratégies de recrutement.

Tenant compte du fait que nos étudiants de DUT GMP ont majoritairement le désir de poursuivre leurs études avant de s'insérer dans la vie professionnelle, il faut noter la parfaite articulation des deux Licences professionnelles gérées par le département, suite logique d'un DUT GMP. La première représente l'axe « Conception » (LP issue d'un DU ouvert en 1975), la seconde l'axe « Industrialisation » :

- LP Métiers de l'Industrie : conception de produits industriels - **Ingénierie Collaborative en Conception Mécanique (ICCM)**.
- LP Métiers de l'Industrie : conception et amélioration des processus et procédés industriels – **Procédés Numériques d'Industrialisation et Robotique (PNIR)**.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GMP

Ces deux Licences sont notre contribution principale à l'alternance. PNIR est intégralement en apprentissage. ICCM mixe les publics initiaux, apprentis et contrats professionnels. L'effectif global de 34 personnes pour cette année 2018/19 comporte 28 alternants. Ces deux formations s'articulent parfaitement sur le parcours GMP (plus de la moitié des effectifs sont issus de diplômés GMP) et utilisent les ressources du département, aussi bien en matériels qu'en personnels. Elles nous permettent de relever le taux de vacataires sur des besoins d'interventions beaucoup plus spécialisées. Lors des différents conseils de perfectionnement inhérents au fonctionnement officiel de ces Licences à l'Université, nous avons pu faire converger petit à petit les contenus vers une mutualisation de 100 heures d'interventions disciplinaires pour optimiser et rationaliser les coûts de mise en œuvre. Cette démarche est aussi une option posée sur l'éventuelle intégration de ces formations dans un DUT 180.

Dans tous les cas, nous visons une fusion en une seule mention de LP à deux parcours. Cette politique correspond à celle de l'IUT et de l'Université et nous sommes conscients qu'il vaut mieux être acteur de cette transition plutôt que de subir une éventuelle fermeture pour des raisons financières de gestion de l'ensemble de l'offre de formation de l'UCA.

Si on considère que le DUT se traduit majoritairement par une poursuite d'étude et que les LP en forment presque la moitié, il est facile d'interpréter le côté précautionneux de notre démarche à long terme.

D'un point de vue administratif propre au département (comme pour tous les départements de l'IUT d'Allier), la gestion de ces deux LP est rattachée au DUT. Ce mode de fonctionnement est parfaitement cohérent pour un département qui possède des ressources matérielles assez coûteuses. Le Chef de Département assure la responsabilité financière et administrative de l'ensemble et chaque Licence, comme le DUT, sont gérées pédagogiquement par des Responsables ou « Directeurs d'études ».

Pour assurer un bon fonctionnement de l'ensemble, il existe un « Conseil de Département » à 11 membres à structure paritaire (5 enseignants : 2 statuts secondaires, 2 statuts supérieur, 1 vacataire et 5 usagers : 2 GMP 1^{ère} année, 2 GMP 2^{ème} année, 1 représentant LP et enfin 1 représentant BIATSS). Cette structure est officialisée dans les statuts de l'IUT et se réunit au moins deux fois par année. Elle définit la politique du département et vote la proposition budgétaire remontant aux instances supérieures). La taille de notre établissement et les « petits » effectifs de notre capacité officielle nous permettent d'étendre les relations entre les différents usagers sur bien d'autres laps de temps de l'année scolaire.

Les conseils de perfectionnement sont réservés à nos deux LP qui n'ont pas de programmes nationaux et nécessite donc une adaptation des contenus plus fréquente en collaboration avec les usagers, les vacataires industriels et des personnes représentatives du bassin local. Les fonctionnements de ces dernières sont régulièrement réhabilités par l'HCERES.

La dynamique de tous les départements GMP nationaux est animée par une assemblée des Chefs de Département qui a un rôle primordial dans l'élaboration des PPN et dans toutes les relations politiques avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'ADIUT et l'UNPIUT pour l'organisation de nos DUT. L'ACD GMP a la particularité nationale d'organisation de son propre système de formations inter-IUT sous couvert d'une association Loi 1901 ANCD GMP. Ce système nous permet de mutualiser les compétences acquises dans des domaines technologiques en mutation et évolution permanentes.

Dans le cadre de l'évaluation qualitative de nos formations, outre certaines démarches spécifiques et disciplinaires de certains collègues lors de leurs propres enseignements (Qualité, OGP, communication,...), une démarche globale est en train de se mettre en place sur tout l'IUT. En effet, depuis le début 2018 et en partenariat avec le second IUT de l'UCA à Clermont Ferrand, nos deux établissements se sont inscrits dans un engagement de services certifié par l'AFNOR : **Quali'IUT**. Le service « évaluation des enseignements » fait partie des contraintes de la certification. Nous avons fait l'objet d'un premier audit externe en juin 2018. Les différentes familles de services sont traitées par des commissions transverses composées de différents personnels. Le travail est

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GMP

relativement long mais nous garantit la prise en compte d'un ensemble de paramètres à formaliser pour assurer un service futur de qualité aux usagers.

Pour les LP, nous maintenons en parallèle une évaluation globale et disciplinaire préalablement imposée pour les réhabilitations HCERES.

Comme indiqué en introduction de ce rapport, il est intéressant de revenir sur un mode de fonctionnement pédagogique privilégiant le projet ou le « faire » (Learning by doing). En effet, le public « usagers » a changé. La particularité de notre cœur de métier industriel a toujours nécessité des prérequis de culture technologique qui sont de moins en moins abordés en formations pré-baccalauréat. Ce constat a amené tous les GMP à d'abord privilégier le « faire » pour pouvoir introduire les savoirs académiques nécessaires à la maîtrise et l'optimisation de celui-ci dans un contexte industriel. Les plateaux techniques en GMP ont donc été adaptés dans la mesure des moyens pour satisfaire ces besoins : matériels techniques d'approche plus rapide voir plus ludique dans les interfaces « homme-machine » avec beaucoup plus de mécatronique - développements multi-procédés sur les parcs machines - développement de projets industriels par intégration multi-matériels plus que par complexité de produits uniques.

Dans ce cadre, le département possède depuis 2009 au moins un exemplaire représentatif des procédés les plus courants sur sa plateforme (Fraiseuse CN 5 axes positionnés et continus, tour CN multi-axes, tour CN classique, Electroérosion à fil, logiciel FAO et post-processeurs en adéquation aux matériels précités, multiples procédés de soudure, micro-fonderie, robot 6 axes pour programmation et intégration dans les projets,..). Pour cette analyse des procédés « lourds », il faut noter pour cette année 2019, le lancement d'un marché (budget acquis par projet pluriannuel dans la négociation avec l'Université) sur trois tours CN avec commande graphique et tactile par apprentissage pour rendre plus autonome les étudiants lors des projets. L'année devrait se terminer par l'acquisition d'une fraiseuse détoureuse CN 3 axes permettant la réalisation rapide de structures 2D pour l'élaboration d'objets 3D par assemblage lors des projets (même politique d'autonomie sur des machines industrielles mais d'approche plus simple).

De la même manière, il faut éviter de tomber dans l'excès de « procédés » toujours difficiles à entretenir, maintenir et renouveler dans le temps. Le département alloue donc, en parallèle de ces gros investissements, un budget permanent sur le maintien et le renouvellement des plateformes de TP plus physiques et académiques. Dernièrement, et dans un souci de transversalité des investissements sur l'IUT, nous venons de remettre à jour et en commun une salle entière de TP en science des matériaux avec le rapatriement des matériels du département Génie Thermique et Energie et l'investissement du département GMP dans une nouvelle machine d'essais en traction/flexion des matériaux. Beaucoup de salles de TP de ce type (physiques fondamentales de nos PPN) ont été mises en commun avec GTE ou GEL sur l'établissement (voir la politique de transversalité en paragraphe 7).

Par la gestion de la Licence Professionnelle PNIR en apprentissage, nous avons pu satisfaire un nouvel axe de développement matériel sur des ressources en robotique. L'investissement a judicieusement été dimensionné, non sur le seul achat d'un robot, mais sur la définition d'une cellule partielle robotisée et ses éléments de développements futurs. Nous avons bénéficié de l'opportunité apportée par un de nos vacataires de projets industriels, ancien étudiant et Directeur d'une société d'intégration robotique. La définition du cahier des charges et la conception de la cellule a donc été définie lors de nos propres projets tutorés de DUT. La cellule est transportable, extensible et reste donc, pour quelques années, une source de nouveaux projets de développement de celle-ci par nos différents étudiants (DUT et LP).

La dernière partie délicate du maintien des ressources matérielles se situe au niveau de l'informatique et de la maintenance des logiciels professionnels. La stratégie se concentre aujourd'hui au niveau établissement IUT d'Allier pour l'informatique et la maintenance des logiciels ainsi qu'au niveau « partenariats » pour les achats logiciels. Ces deux points vont être abordés, soit par les différents partenariats ci-après, soit par la politique d'établissement développée au paragraphe 7. La conséquence de cette politique peut être exposée ici car elle se traduit par un parc informatique récent et maintenu que nous avons plus de mal à assumer auparavant.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GMP

Concernant les « TICE », le département, par certains collègues de conception mécanique et production industrielle, concentre plusieurs efforts d'innovations pour la motivation intellectuelle des nouvelles générations d'étudiants sur des stratégies de découvertes pratiques ou sur l'utilisation d'objets programmables plus ludiques. Avec le recrutement d'une ingénieure pédagogique sur l'IUT, certains collègues ont pu participer au développement des techniques d'innovation (Patate innov') et de créativité (mis en place d'une salle de créativité pour l'IUT). D'autres continuent à utiliser et à mettre à jour tous nos outils de gestion industrielle basés sur l'utilisation de « serious games ».

Ceci va nous permettre de traiter en parallèle, les différents partenariats externes qui sont souvent à la source de ces expérimentations pédagogiques. La plupart de ces stratégies, appliquées dans notre contexte de composante délocalisée, ont suffi pour assurer une aide à la réussite des étudiants les plus faibles par une bien meilleure cohésion du groupe. Nous verrons plus tard que nos taux de réussite au DUT sont honorables et ceci, surtout, si l'on rajoute l'observation récurrente d'un taux d'abandons en cours de scolarité proche de zéro sur tout le cursus (en 4 ou 6 semestres bien sûr). Sinon, le département ne propose pas de système particulier de soutien aux étudiants en difficulté autre que l'utilisation de quelques heures ARE de l'Université pour de l'accompagnement en Mécanique, DDS et conception CAO.

Pour des techniques plus globales, on peut citer l'exemple d'introduction au design produit ou artistique (travaux d'expression graphique sur argile) en première année de DUT qui élargit le champ de conception simplement numérique et motive fortement les étudiants. Ce domaine à un certain historique au département au travers d'une LP (fermée aujourd'hui), qui était associée avec une section BTS design de l'Allier. Ce champ reprend vie et se complète par un projet de première année sur la réalisation d'objets artistiques « Métal-Cuir » porté en partenariat avec un Campus des Métiers :



Dans le même principe de motivation sur la conception des produits par des formes complexes, on introduit quelques heures de TP en première année sur la réalisation de maquettes en composites (travail sur formes et principes techniques).

Dans la même veine, l'enseignant EEA, en deuxième année, propose une part de plus en plus importante au traitement de l'électronique au travers de TP sur des systèmes « Arduino » qui permet d'acquérir des compétences nécessaires à la réalisation de certains projets tutorés.

Toujours dans le cadre de partenariats favorisant la pédagogie, la motivation, voir le recrutement des étudiants, nous sommes intégralement partenaires d'un second Campus régional :



Nos trois formations (DUT GMP, LP ICCM et PNIR) sont identifiées dans cette structure. Elles proposent de la formation spécifique aéronautique aux enseignants de Mécanique pour leur propre compte, et va se traduire dans l'avenir par deux journées de déplacements de nos étudiants de deuxième année GMP en formation dans la structure du pôle, sur les plateformes techniques, à Clermont-Ferrand près de l'aéroport.

On peut compléter cette liste de ressources externes par un essai en cours sur la LP PNIR pour une journée de formation pratique en technologie de fabrication additive métal. Nous avons la chance d'être proche de Clermont Ferrand où se réalise, dans le cadre d'un partenariat public-privé, une structure de « formation tout au long de la vie » en collaboration, notamment, des sociétés Michelin, AddUp (join-venture de Michelin en technologie additive) et du rectorat de Clermont-Ferrand :



Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GMP

Cette structure est dotée par le rectorat, d'un demi-poste enseignant pouvant prendre en charge nos étudiants contre financement de la journée sur la plateforme. Si l'essai est concluant au regard des contraintes, nous souhaitons étendre cette immersion pour d'autres étudiants.

Outre ces partenariats pédagogiques, on peut rappeler que, depuis leur origine, nous sommes membres de l'AIP Auvergne dont la gouvernance est située à l'école d'ingénieurs SIGMA à Clermont Fd. Nous sommes partenaires historiques de l'enseignement supérieur en Auvergne car nous sommes les deux seules structures à thématique Mécanique Industrielle. Cette structure s'appelle aujourd'hui :



Ce partenariat aura été primordial dans le développement de nos ressources XAO car il aura permis de bénéficier de tarifs préférentiels dans l'achat de matériels et surtout de logiciels professionnels (notamment Dassault Systems CATIA V5, puis V6 et 3D Expérience en prévision à ce jour), de systèmes de formation organisés pour les enseignants sur ces logiciels, d'échanges d'expériences professionnelles et de soutien technologique.

La gestion des projets étudiants a déjà beaucoup été abordée au travers de la politique d'investissement actuelle du département. Il est à noter que la position du directoire de l'IUT d'Allier favorise tous les paramètres d'une gestion et d'un suivi correct des projets pour tous les départements de l'établissement. Cette politique globale n'est pas toujours une tendance nationale évidente. Il faudra espérer que ce constat perdure dans l'avenir vis-à-vis d'une possible refonte du DUT. Dans nos formations technologiques, cet élément est une des bases d'une pédagogie active envers nos usagers.

Dans les faits, les projets les plus professionnalisants se réalisent au S3 et au S4 sur deux axes proposés aux étudiants en fin de S2 pour équilibrer correctement les groupes. Un axe de challenges inter-IUT GMP basés sur des projets d'innovations techniques, d'organisation (gestion de projet, recherche de financement, communication...) et de réalisations optimisées. Un deuxième axe plus large de conception-réalisation, soit de projets personnels d'étudiants, soit de participations à l'évolution de nos propres matériels (cellule robotisée, banc de test, ...).

Dans ce contexte de professionnalisation, on peut aborder le déroulement de nos stages qui se situent en fin de deuxième année. L'historique du département et la formalisation d'un pôle entreprises efficient au sein de l'IUT, nous permettent de considérer que l'offre de stages dans notre bassin élargi est amplement suffisante pour répondre aux demandes des étudiants. On peut considérer même, que dans la situation de tension actuelle en emplois industriels, l'offre dépasse la demande. En cinquante années d'existence locale, beaucoup de tuteurs professionnels sont d'anciens étudiants GMP.

Le vrai problème de la gestion des stages est à mettre à l'actif d'un comportement générationnel de nos usagers. Nous réussissons toujours à placer nos étudiants mais la limite temporelle est souvent atteinte. En effet, on note une certaine difficulté à faire comprendre à des étudiants de plus en plus « consuméristes » et exigeants que la recherche d'un stage fait partie intégrante de la formation et que le choix thématique d'une entreprise ou d'un sujet doit avoir ses limites dans le temps. Certains oublient qu'ils ont d'abord à appréhender l'organisation d'une entreprise et son fonctionnement lors de ce stage, plus qu'une étude particulière.

Par contre, il est important de faire remonter un point très positif de la politique de développement propre de l'université de rattachement et du CFA Formasup sur des outils d'accompagnement et d'aide dématérialisés proposés. Que ce soit pour les apprentis avec un « Livret Electronique de l'Apprenti » ou pour tous les stages avec un outil de gestion dématérialisée dans notre ENT, ces applicatifs nous permettent de simplifier les relations tripartites (enseignant, étudiant, tuteur professionnel) et surtout assurent une veille chronologique des événements et une traçabilité automatique qui déchargent considérablement nos esprits. Le retour des étudiants et des professionnels est dans la même veine.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GMP

Pour terminer cette thématique de formation professionnalisante, nous pouvons noter que, depuis leur création, une seule VAE en DUT GMP nous a été demandée sur le secteur. L'essentiel des demandes se concentre sur nos diplômes de Licences Professionnelles. Ce constat est d'ailleurs national car depuis longtemps les formations de techniciens industriels en France se réalisent essentiellement au « niveau 3 » des conventions collectives par les DUT et les BTS. Les besoins en formation tout au long de la vie se résument donc à des VAE en LP ou à des actions de formations continues ponctuelles pour des personnes plutôt post quadragénaires dans le cadre de reconversion ou à titre de formation individuelle.

Sinon, le service de formation continue universitaire UCA garde en catalogue, un ensemble de modules de formations proposables par notre département GMP au titre de leurs différentes démarches commerciales envers le terrain professionnel ou pour les structures institutionnelles adaptées.

2- Recrutement des étudiant.e.s

Avant d'analyser la typologie du recrutement du département, il est bon de revenir sur l'interprétation des indicateurs joints à cette évaluation et qui revêtent un caractère très ponctuel pour pouvoir refléter une image globale de l'état des potentiels réels.

Pour le recrutement 2018/19, la commission d'admission du département a pris l'initiative de tester le nouveau système PARCOURSUP à partir des termes de sa philosophie annoncée : pas de sélectivité géographique, uniquement sur projet personnel et résultats scolaires, amélioration de la sélectivité vis-à-vis d'une explosion des candidatures par rapport à l'ancien système POSTBAC. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Dans la mesure où le caractère national du diplôme ne prévaut pas à la demande territoriale et que tous les départements GMP n'adoptent pas la même stratégie, notre département est le seul à ne pas assurer un taux de remplissage correct (73,1% pour une moyenne GMP de 102,7%). Inutile de dire que la stratégie de cette année est différente sachant que le nombre de dossiers est, à ce jour, supérieur à l'année précédente et augmente encore notre taux de pression déjà dans la moyenne. Le creux ponctuel de cette année passée n'a pas perturbé le fonctionnement du département (perte d'un groupe TP) mais ne doit pas être renouvelé. Force est de constater que cela nous a exceptionnellement procuré une meilleure qualité de recrutement.

Avec un potentiel de 52 places, les pourcentages bougent vite mais une analyse plus fine montre que l'essentiel des pertes s'est réalisé sur les bacheliers technologiques alors que, depuis des années, nous assurons facilement le taux de 35% (voir plus) convenu avec le Rectorat. Ce point sera repris ci-après par l'analyse des relations que l'on peut avoir avec les lycées régionaux et surtout technologiques.

Il est nécessaire de faire une remarque sur un indicateur nouveau et intéressant mais qui devrait faire l'objet d'une analyse approfondie dans son interprétation vis à vis de la mission des IUT. Nous sortons du cadre purement GMP car la valeur de ce dernier, au niveau national, est estimée toutes disciplines confondues. Un taux de 25,7% de réorientés en recrutement initial (indicateur N°5) au niveau national représente-t-il un vrai facteur qualitatif ? Nous restons personnellement satisfait de nos 21,1%.

Pour tout ce qui est des démarches relationnelles en vue du maintien ou de l'amélioration de notre potentiel de recrutement, les actions restent classiques et, somme toute, efficaces par l'ensemble des forums post-baccalauréats, des journées « portes ouvertes », de l'immersion organisée par le Rectorat, de l'utilisation du challenge « Course en cours », de visites individuelles sur RDV et autres moyens. On peut noter que l'arrivée d'horaires de « projet d'orientation » dans les Lycées nous rouvre les portes de ces derniers par l'invitation à présenter notre structure proposée à des étudiants dans leurs établissements d'origine.

Au niveau IUT et par secteurs professionnels tertiaires ou secondaires, nous arrivons même à mettre en place des conventions officielles d'échanges et de travail conjoint pour améliorer notamment les recrutements locaux, surtout vis-à-vis des publics issus de baccalauréats technologiques.

Dans ce contexte, l'ensemble des collègues de l'IUT relève que ces conventions ou ces actions de partenariat (depuis les années 2000) souffrent d'un manque de fonctionnement bilatéral. Pour GMP par exemple, nous sommes capables de gérer correctement la réorientation des CPGE par

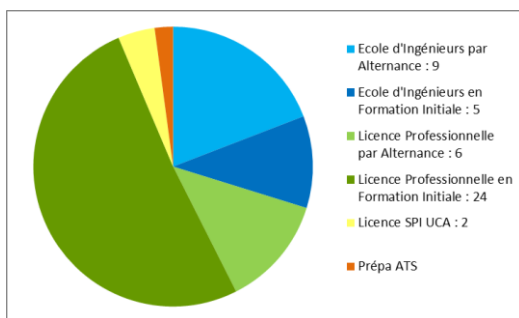
Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GMP

de la réorientation en première année voir de l'intégration en deuxième année pour des personnes ayant suivi les deux années d'un cursus CPGE. Nous proposons ponctuellement et individuellement de réorienter nos propres étudiants en difficulté (surtout en deuxième année de DUT car très peu d'abandon chez nous en première année par constat historique) vers une fin de cursus en BTS dans un souci d'efficacité sur le cursus de formation de l'étudiant. Par contre, le sujet du recrutement de bacheliers technologiques devrait être mieux abordé en présentation en lycée. Nous nous heurtons quelquefois au « protectionnisme » des établissements qui doivent alimenter leurs sections de BTS.

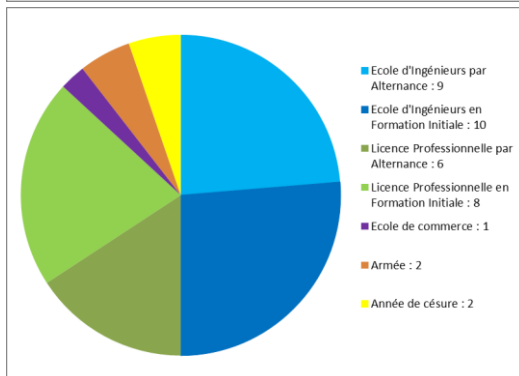
3- Réussite et devenir des étudiant.e.s

Si le recrutement en DUT GMP de Montluçon peut pâtir en attractivité de sa situation géographique déportée de son Université mère située à Clermont-Ferrand, notre statut « d'IUT des champs » concentre plus facilement des étudiants motivés dont les effectifs permettent un suivi plus individualisé (en atteste les indicateurs de réussite tous critères confondus). De plus, il faut rappeler que sur une cohorte donnée, nous avons un taux d'abandon vraiment très faible qui peut reprendre les arguments du taux de réussite.

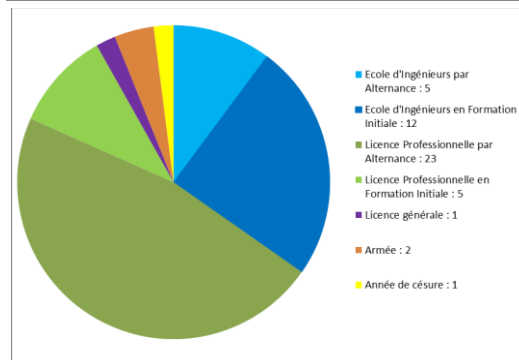
Pour rajouter un peu plus d'éléments aux indicateurs de devenir à 30 mois, on peut faire une analyse des trois dernières promotions sur leur suivi immédiat après le DUT.



Promotion DUT GMP 2016



Promotion DUT GMP 2017



Promotion DUT GMP 2018

Les proportions principales, LP et Ecoles d'ingénieurs, font un peu des oscillations conjoncturelles mais le fait notable à relever reste la croissance globale de poursuites en cursus par alternance.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GMP

4- Ouverture internationale

Depuis la dernière évaluation de 2017 où la situation était dans la moyenne sur tout type de mobilité entrante ou sortante, la tendance est partie à la baisse pour différents facteurs que nous tentons de corriger progressivement :

- **Mobilité sortante** : depuis le départ à la retraite de notre dernier correspondant RI du département nous avons du mal à trouver un remplaçant et la communication ainsi que la présentation vers les usagers des différents systèmes de bourses ou accords internationaux en souffrent. Ce problème devrait se résorber petit à petit par une nouvelle enseignante titulaire d'Anglais qui vient de reprendre le flambeau.
- **Mobilité entrante** : à quelques unités près (1 Portugais et 1 Camerounais cette année en GMP1) qui arrivent plus facilement par PARCOURSUP que par le système « Etudes en France » (nous avons une centaine de dossiers avec Campus France qui se sont réduits à un étudiant en 2018 pour ce nouveau système), nous regrettons de voir se tarir le flux classique de Gabonais que nous avions par l'ADIUT (peu d'attractivité pour le centre de la France et pour la Mécanique - Plus simple culturellement pour GEII et GTE - Besoins gouvernementaux dans ces secteurs). Même constat en LP mais plus explicable par la non-ouverture aux étrangers des cursus d'apprentissage. Seule la partie formation initiale de notre LP ICCM nous permet d'adhérer à l'accord MEXPROTEC et de recruter un ou deux Mexicains par année.

Il faut aussi relever la difficulté croissante du placement en stage de nos étudiants étrangers dans nos secteurs industriels.

5- Vie étudiante et engagement étudiant

Nous revenons inlassablement sur la taille de notre département qui présente encore, dans ce contexte, un avantage indéniable sur l'état d'esprit global et sur les relations humaines que nous pouvons entretenir avec ces jeunes adultes.

Depuis longtemps, les étudiants ont appris à transmettre les « clefs » de leur BDE pour le maintien de leur association (nous avons simplifié la passation à la sous-préfecture en conservant la fonction de trésorier sur la tête de notre Ingénieur d'Etudes).

Chaque année, on essaie d'améliorer la structure d'accueil étudiant que forme le hall d'entrée du département (dernières acquisitions : babyfoot, fontaine à eau, remise à plat des contrats de distributeurs privés,...). Cette aspect « cadre de vie » se complète par une responsabilisation de nos étudiants nous permettant de laisser en ouverture libre-service quelques salles de cours avec les matériels pour leurs travaux autonomes.

En retour de ces différentes structures, il nous est très facile de motiver le volontariat étudiant sur des actions de communication et surtout d'assurer leur présence lors du samedi de notre journée « portes ouvertes ».

Les étudiants bénéficient bien sûr de toutes les structures transversales de l'IUT (sport, théâtre, ...) et de l'Université (service handicap, Régime Spécial Etudiant (RSE) : pompiers, sportifs de haut niveau, responsable associatif, ...).

Le département privilégiant les investissements en formation, il serait souhaitable de voir se dessiner une politique universitaire de gestion du patrimoine plus agressive vis-à-vis de l'âge de nos bâtiments et de leur rénovation. Ce point commence à sortir de façon récurrente dans les enquêtes auprès des étudiants.

6- Dynamique de l'équipe de formation

L'analyse de l'équipe du département démarre par sa typologie catégorielle et inclue le paramètre professionnalisation lié aux indicateurs d'interventions professionnelles. Nous allons voir que tout est lié et qu'une analyse pertinente doit rester globale.

Le taux d'interventions de vacataires industriels reste vraiment très faible en DUT GMP. Ce phénomène a été démontré et reste récurrent sur les cinq évaluations depuis leur création. Le constat est national et souvent abordé en ACD GMP. Nos disciplines industrielles de cœur de

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GMP

métier qui nécessiteraient des interventions de professionnels se heurtent toujours à deux problématiques :

- Dans l'industrie, les acteurs intéressants ont des statuts essentiellement de cadres ou ETAM. La législation ne peut les dégager de leurs obligations horaires que par des RTT ou des congés. Nos cursus sont déjà lourds dans les secteurs secondaires, difficile de demander à des étudiants de travailler après 18 h sur de longues durées. Conclusion évidente, tout le monde veut travailler le vendredi après-midi souvent libre dans l'industrie. En LP les cursus sont moins lourds et plus spécialisés. Il est plus facile de distribuer des interventions limitées dans le temps. D'où un meilleur taux de professionnels. Le taux de rémunération de ces vacances reste toujours peu attractif vis-à-vis du secteur privé.
- Dans le PPN du DUT GMP et vis-à-vis de ces disciplines industrielles complètement inexistantes actuellement dans les cursus de bacheliers, on constate que la transmission demande de plus en plus de compétences pédagogiques qu'il vaut mieux faire assurer à des enseignants de métier. Ce paramètre se complète sur la partie « Travaux Pratiques » quand on doit assurer la conduite de machines particularisées par la dispense de 60 à 80 heures de formation technique à l'achat. On ne peut confier de telles problématiques à des « personnes de passage ».

En DUT, seule la conduite des projets étudiants en autonomie a la possibilité simplifiée d'être encadrée par des professionnels avec un apport conséquent.

Force est de constater aussi que les deux indicateurs nationaux donnés pour les DUT et les LP proviennent de retours sur des départements tertiaires où les statuts de professions libérales sont plus courants dans les cœurs de métiers et permettent plus facilement d'intervenir dans un emploi du temps.

D'un point de vue personnels enseignants titulaires, le léger déséquilibre sur les statuts du supérieur n'est qu'un phénomène de conjoncture dans laquelle notre département contribue par le transfert de ses postes vers des départements moins dotés lors de départs à la retraite. Sur 15 titulaires, une unité fait vite dériver les pourcentages.

Par contre, la soi-disant mauvaise valeur (flèche rouge sur l'indicateur N°22) du taux de MCF en DUT (80,3% au national) ne va pas faire plaisir à nos collègues Maîtres de Conférence qui souhaitent faire carrière en IUT. Localement, et avec une antenne thématique du laboratoire de Mécanique, nous sommes assez contents d'avoir compté jusqu'à trois PU dans nos effectifs.

Pour la partie BIATSS, notre dotation actuelle devrait plutôt être celle de tout département GMP ou Chimistes afin d'assurer le maintien, la conduite et la sécurité d'utilisation de tous nos procédés techniques qui sont la base de la reconnaissance du DUT dans le milieu professionnel.

Dans ce cadre, il faut reconnaître l'implication d'une grande partie de nos personnels GMP dans les formations de Sauveteurs Secouristes du Travail. Notre Assistant d'Ingénieur est aussi formateur SST pour l'Université. Dommage que celle-ci vienne de décider d'externaliser ces formations et ne laisser que les recyclages à charge interne.

Dans cette situation de diminution des effectifs titulaires, le département a perdu une de ses capacités dynamiques exceptionnelles dans les actions de Transfert de Technologie. Un seul enseignant peut répondre à quelques besoins ponctuels industriels. Historiquement, cette implication venait de la nature même des recrutements d'enseignants à l'Université. Beaucoup avaient, dans les GMP, une formation initiale d'ingénieur, voir une part de carrière dans l'industrie. Il sera difficile de retrouver cet état d'esprit.

Cette dernière phrase introduit le fait marquant qui constituera le bilan ci-après : sur tout le personnel confondu au département (19 titulaires), 9 vont partir à la retraite entre 2022 et 2024 !

La stratégie RH va être primordiale, bien au-delà du seul département GMP, car sur toute l'Université UCA, nous constituons l'unique ressource en compétences « Mécanique Industrielle ». L'équipe pédagogique intervient toute dans 3 à 4 Masters à Clermont-Ferrand, à la formation d'Ingénieurs par apprentissage de POLYTECH et en transversalité dans plusieurs départements de l'IUT.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GMP

Pour complément d'informations sur la problématique de gestion, la 60^{ème} section rencontre des difficultés au niveau national. Pendant 20 années, les postes de PRAG en Sciences Industrielles se sont limités à la portion congrue suite à la disparition de ces disciplines dans l'enseignement secondaire hors BTS. La bataille des recrutements a déjà commencé au niveau national pour les Universités et les Ecoles d'Ingénieurs sur les postes en « Sciences de l'Ingénieur ».

Dans l'équipe enseignante actuelle, on peut noter que la mixité est en bonne voie : 5 femmes pour 15 titulaires et essentiellement dans des disciplines de cœur de métier (60^{ème} section). C'est bien mieux qu'avec les étudiants. Cette équipe a individuellement participé plus ou moins aux différentes tâches administratives du département. Seule la fonction de Chef pose problème au renouvellement et a conduit au troisième mandat actuel (non consécutif). Au national, le constat est le même vis-à-vis de la prise en charge de responsabilités administratives de plus en plus prégnantes et de moins en moins considérées par les politiques universitaires.

7- Articulation département - IUT

Il faut souligner la qualité de dialogue, d'échange et de support logistique atteinte à ce jour dans l'établissement. Les chefs de départements sont membres d'un comité de direction se réunissant mensuellement et, à ce titre, participent beaucoup à la politique globale et financière de l'établissement.

A travers notre ENT, l'Université propose de plus en plus d'outils informatiques communs simplifiant la gestion RH, la scolarité et toutes autres fonctions transverses.

Le développement d'un Pôle Entreprises et la gestion prévisionnelle des renouvellements de matériels pédagogiques ont assaini les problèmes budgétaires des départements et fortement développé les ressources propres. Jusqu'à aujourd'hui au moins pour la taxe d'apprentissage.

Il existe une très grande transparence sur les clefs de répartition budgétaire locales. Les relations à notre Université de rattachement sont elles aussi clarifiées par la présence systématique du Président d'Université actuel à chaque Conseil d'IUT.

Dans ce cadre administratif, le département GMP est systématiquement représenté dans les différentes instances et surtout au Conseil de l'IUT. A ce dernier titre, le chef de département est représentant des enseignants à la Commission Paritaire des Personnels Non Enseignants et il en assure la Présidence. Les volontaires sont toujours présents car les collègues ont bien saisi l'importance de la participation à la vie globale de l'établissement.

La particularité de la plateforme technique du département engendre une transversalité naturelle pour proposer une ressource en auto-équipements divers et en génération d'objets de communication ou de trophées éventuels notamment pour les départements tertiaires.

Le phénomène le plus marquant reste imprimé dans la stratégie (entamée dans les années 90) de mise en commun de ressources techniques et humaines propres, essentiellement sur les trois départements secondaires de l'IUT : GEII, GMP et GTE. Dans un ordre à peu près chronologique et vu de GMP, on notera :

- La réalisation d'une salle commune de TP d'électricité GTE/GMP dans les locaux de GEII (bâtiment A2Ex) et maintenue par ce dernier département, les ressources financières étant imputées sur les budgets « clients ».
- Peu après, GMP a carrément remis la réalisation des heures de formation (cours TD et TP) de sa discipline « électricité » à la charge des enseignants GEII.
- Avec la réalisation du projet A2Ex, le département GMP a poursuivi cette stratégie en déplaçant ses TP d'Automatismes dans la salle attenante à celle de GEII pour bénéficier du support technologique de leurs matériels beaucoup plus actualisés et représentatifs de l'Industrie. La maintenance de nos matériels propres est entièrement transférée sur les personnels techniques de GEII. Tout se passe vraiment très bien.
- Dernièrement et sous investissements partagés entre GTE et GMP, nous venons de reconditionner et remettre à niveau, la plateforme de TP « sciences des matériaux » dans nos locaux, proche de l'atelier principal, afin d'en gérer plus facilement le fonctionnement.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GMP

Dans un contexte encore plus transversal, mais issu d'une demande face à l'émergence de problèmes techniques et financiers sur la soutenabilité des maintenances logicielles de nos outils professionnels, nous avons, au niveau IUT, décidé d'un commun accord de gérer celles-ci par extraction préalable de leurs valeurs au budget global avant distribution aux départements. Le système a été effectif conjointement à la mise en place d'un véritable service informatique transversal auquel nous dédions aussi la gestion et le renouvellement des matériels de ce domaine (PC, serveurs, audiovisuel...).

Aujourd'hui, sans trop m'avancer, l'ensemble des acteurs de l'IUT mesure et bénéficie également des avantages de ce service.

Partie 2 : Bilan et perspectives

1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

Atouts :

- Etat actuel des moyens techniques sur les plateformes et diversité.
- Gestion de ces moyens au niveau maintenance.
- Capacité d'investissement encore possible par une bonne gestion de l'IUT et de l'Université.
- Peu de nouveaux collègues mais très impliqués et conscients des enjeux.
- Secteur professionnel en tension au niveau de l'emploi et attractivité étudiante toujours de bon niveau.

Faiblesses :

- Pyramide des âges des personnels peu propice à l'émergence de nouveaux projets, non par les idées (qui sont là !) mais par la perspective de ne pas pouvoir transmettre à court terme vers de plus jeunes collègues.
- Seuil critique au niveau des enseignants pouvant s'impliquer dans des disciplines à fort investissement individuel initial (formations lourdes sur les moyens techniques et maîtrise en toute sécurité).
- Difficulté récurrente sur la recherche de vacataires industriels (beaucoup veulent venir mais difficulté de placement dans un emploi du temps hebdomadaire).
- **Etat du patrimoine immobilier** en comparaison à nos moyens techniques de formation.

Opportunités :

- Projets de l'IUT 20-25 incluant une refonte des bâtiments qui pourrait générer une dynamique sur l'ensemble du site.

Menaces :

- Gestion des futurs départs en retraite jusqu'à 2024.
- Maintien d'un aléatoire au niveau du flux d'usagers vis-à-vis de la réforme du baccalauréat.

2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT

Points forts/ points faibles pour l'avenir :

A ce stade du recrutement 2019 et vis-à-vis de la tendance nationale sur tous les départements GMP, l'attractivité pour notre secteur d'activité ne peut pas être mise en doute pour les cinq prochaines années. L'insertion professionnelle est quasi immédiate pour des étudiants qui s'excluent d'eux-mêmes de la problématique DUT comme diplôme unique (100% de PE en LP ou écoles d'ingénieurs).

Les menaces, comme précisé précédemment, se situent essentiellement au niveau du maintien de l'équipe pédagogique dans sa multiplicité de compétences lors des prochains recrutements et dans le maintien de ces mêmes besoins sur l'appui à la pédagogie que fournissent nos personnels BIATSS. La recherche de vacataires industriels au niveau du DUT garde sa problématique (durée d'intervention incompatible avec l'organisation du temps de travail dans le secteur privé) et le département conserve sa stratégie de privilégier ces interventions sur les formations Licence Pro.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GMP

Les moyens techniques sont dans une phase de renouvellement positive qui doit être maintenue sur le prochain quinquennal. Certains investissements ont l'avantage de conserver une durée de vie très intéressante vis-à-vis du coût immédiat qu'ils génèrent. Il va falloir motiver les collègues pour maintenir les compétences sur ces matériels lourds et coûteux en temps de formation. Les départements GMP ont la chance d'avoir organisé depuis longtemps leur propre système national d'inter-formation IUT sur les domaines techniques les plus évolutifs.

La relation à la dimension Recherche reste positive vis-à-vis de l'apport particulier des thématiques de notre antenne locale de laboratoire. La durabilité des matériaux s'intègre facilement dans les notions de « conception des produits » et les exemples tirés de l'expérience de nos collègues chercheurs apportent des compléments très intéressants.

Ce dernier point pourrait prendre le pas sur une ancienne culture de « Transfert de technologies » si la politique de valorisation de la Recherche à l'UCA se donne les moyens (simples et rapides) de répondre à des thématiques privées plus appliquées et de durée plus courte vis-à-vis des thématiques recherches plus classiques.

Risques/opportunités pour le prochain quinquennal :

Les dernières orientations du département dans l'organisation de ses formations dispensées sont en accord total avec l'avenir de l'apprentissage et l'éventuelle transformation du DUT en 180 ECTS. En 2021, nous ne visons qu'une seule mention de Licence Pro à deux parcours qui correspondent parfaitement à notre cœur de métier et donc facilement intégrable dans un éventuel cursus complet en trois années. Nos métiers sont nationalement demandeurs d'une compétence supplémentaire au niveau 2 des conventions collectives, à un moment où les cursus académiques demandent une professionnalisation qui se marie parfaitement avec l'intégration de l'alternance à ce moment-là.

Il faut bien noter que les savoirs fondamentaux de notre cœur de métier sont toujours appréciés dans leur transversalité, par les industriels, sous la forme de formation initiale (disparition de ces dernières dans les cursus pré bac).

Nous prenons donc comme une opportunité des plus cohérentes, la transformation en cursus « apprentissage » de la quasi-totalité de nos effectifs de Licence Pro.

Le maintien du DUT en initial est conforté par la politique pédagogique de développement de projets de plus en plus professionnalisant dans le cursus (voir les objectifs précités dans ce rapport).

Projets prioritaires pour la période quinquennale :

La période quinquennale à venir étant marquée, pour le département GMP, par une transformation profonde de ses personnels (avec quelques risques inhérents de disparitions de postes éventuels), il n'est pas opportun d'inscrire celui-ci dans une nouvelle compétence à développer. Le département GMP a fait preuve de ses capacités à s'inscrire dans de nombreux projets de structures en liaison directe avec le tissu industriel (Centre de Prototypage Rapide, Numérisation et Rétro-conception des produits, Intégration de cellules robotisées,...). Sa plateforme technique possède actuellement un ensemble de matériels à fort potentiel de développement technique et intellectuel pour ses personnels.

Il semble intéressant de développer une politique d'optimisation et de rationalisation de nos compétences à court terme sur des actions ciblées :

- Récupération de surface dans nos locaux suite aux différentes phases transitoires du projet A2Ex. Nous ne tenons plus actuellement dans notre atelier vis-à-vis de surfaces occupées par des services généraux. Situation qui est gênante pour tout le monde et qui nous condamne l'accès à certains de nos propres matériels.
- Améliorations au plus simple des structures immobilières (acoustique de certaines salles, réorganisation fonctionnelle d'autres salles pour la pédagogie par projet...). Ces points sont loin d'être anodins vis-à-vis des différences de structures immobilières observées par les usagers au sein de l'établissement en phase de rénovation progressive.
- Mise à jour technique des matériels et logiciels avec transfert des compétences pour assurer la pérennité du site GMP sur les cinq années à venir.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GMP

- Impliquer les collègues dans le développement des nouvelles pédagogies en s'appuyant sur le potentiel humain et matériel en développement sur l'établissement. La stratégie étant soutenue fortement au national par les groupes de travail de l'ACD GMP (développement de ressources numériques sur « IUT en ligne »).
- Assurer l'achat de notre machine de fraisage CN de détournage (56000 €) pour valider notre objectif de plateforme « projets tutorés » dans le cadre du développement de la pédagogie par projets.
- Assurer la poursuite du développement de notre cellule robotisée aussi bien dans son intégration « projets » que dans sa capacité à l'utiliser comme site de formation à la programmation des robots dans le cadre PPN DUT GMP (module Industrialisation des produits).
- Maintenir la possibilité au PPRMP d'envisager une salve de renouvellement Machines-outils de la teneur de celle de l'année 2019.

Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quinquennal de l'Université :

La restructuration de notre offre de formation étant déjà actée pour la prochaine réhabilitation (modification de nos LP pour une intégration plus aisée dans un éventuel DUT180 et dans une description par « compétences »), seuls les projets d'investissements divers peuvent être inscrit au contrat quinquennal vis-à-vis de leurs dimensions.

Pour le PPRMP, on souhaite intégrer :

- Investissement en fraiseuses CN (remplacement de machines actuelles dont la mécanique date de 50 ans et plus), deux à trois unités dans un budget approchant la réalisation de ce quinquennal sur nos tours CN (environ 200 000 € TTC).
- Réflexion sur la mutualisation de la plateforme atelier avec le département GTE. Ce dernier pouvant se concentrer sur ses métiers (soudure en tuyauterie et chaudronnerie donc investissements en machines de travail de métaux en feuilles et cintrage) et transfert de ses besoins en usinage sur les moyens de GMP.
- Appuyer, auprès de l'UCA, la réhabilitation minimum de nos locaux au niveau du patrimoine en insistant sur l'isolation thermique et acoustique de ceux-ci.

Ce quinquennal va s'exécuter dans une phase critique de restructuration de nos deux IUT et d'une possibilité de mutation des fondements nationaux de ce système. Il nous faut donc réagir et prévoir l'avenir en fonction de ces contingences.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GMP

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____, le

Le/La chef du département,

A _____, le

Le directeur/La directrice de l'IUT,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(date à indiquer)

A _____, le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le **(date à indiquer)** :

A été présenté au Conseil d'Administration le **(date à indiquer)** :

A _____, le

Le/La président(e) de l'université,

IUT **IUT ALLIER**
 Université **UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE**
 Académie **CLERMONT-FERRAND**
 Regrpt. universitaire **Association Auvergne**

Saisir code IUT :

Evaluation CPN
Fiche identité DUT
 Vague_contractuelle_A 2021

Année de création du département : **1968**

Sites / Implantations	Département	Options	Nb de LP	Surface département (m²)
IUT Allier - Site de Montluçon	GMP		2	5 419 m²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2019 **117**

Nb étudiant.e.s IUT : **1 198**

% étud dépt GMP / étud IUT **9,8%**

% étud DUT / étud dépt GMP **70,9%**

% étud LP / étud dépt GMP **29,1%**

% étud autres / étud dépt GMP **0,0%**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC
Etudiant.e.s en DUT	83				
Etudiant.e.s en LP	6		26	2	
Etudiant.e.s en DU	0				
Autres	0				
Total	89	0	26	2	0

Baccalauréat d'origine en DUT		dont 1A
Bac Général	56	27
Bac Technologique	27	11
Bac Professionnel		
Autres		
Dont réorientation	9	12

Nb boursiers en DUT 1A **15**

Nb boursiers en LP **3**

Mobilité étudiante – Année 2018-2019

Mobilité sortante
 Nb de stages et semestres en DUT
 Nb de stages et semestres en LP

Mobilité entrante
 Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...)
 Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **1**

Moyens humains

	PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2019	2,0	3,0				1,0	6,0	3,0	1,0	1,0

Heures assurées en 2018-2019 (hors DU et Autres) :	Total	Etat		En DUT	En LP	h par les enseignant.e.s de l'IUT
		Contractuel	Mis à dispo.			
Nb de postes BIATSS au 15/01/2019	5 347,8	3,3		4 122,0	708,3	h par d'autres enseignant.e.s de l'université
				66,0	14,0	h par d'autres enseignant.e.s
				40,0	70,0	h par des professionnels vacataires
					321,5	h par des autres intervenants
Nb de postes BIATSS au 15/01/2019		Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C		
		1,3	1,0	1,0	4 228,0	1 119,8

IUT	IUT ALLIER
Université	UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE
Académie	CLERMONT-FERRAND
Regrpt. universitaire	Association Auvergne
DUT	GMP
Option	

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_A	2021

Année de création du département : 1968

Recrutement 2018/2019 i

Indicateur n°1	Taux de pression DUT	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup 587 Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup 52	11,3 ⇒	11,4	Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.
Indicateur n°2	Taux d'appel DUT	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre de candidatures appelées 53 Nombre de candidatures classées 370	14,3% ↓	16,5%	Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.
Indicateur n°3	Taux de remplissage DUT 1A	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 38 Capacité d'accueil en DUT 1A 52	73,1% ●	102,7%	Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.
Indicateur n°4	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup 9 Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...) 2 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 38	23,7% 5,3% 28,9% ↓	33,4%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.
Indicateur n°5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	Indicateur national i	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A 12 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 38	31,6% ↑	25,7%	Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.
Indicateur n°6	Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national i	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A 15 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 38	39,5% ↓	43,9%	Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.
Indicateur n°7	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en LP	Indicateur national i	Compléments
Nbr d'inscrit.e.s bachelier.ère.s 23			Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.

technologiques en LP	23	67,6%	↑	34,8%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	34			

Indicateur n°8

Dernier diplôme avant l'entrée en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	17	50,0%	↑	34,0%
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	16	47,1%	⇒	48,2%
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence		0,0%	↓	2,8%
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	1	2,9%	↓	15,0%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	34			

Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.

Professionnalisation ⁱ

Indicateur n°9

Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	66,0	1,6%	↓	18,1%
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	4 228,0			

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°10

Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	321,5	28,7%	↓	41,7%
Nombre totales d'heures réalisées en LP	1 119,8			

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°11

Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	83	100,0%	↑	91,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	0	0,0%	↓	5,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	0	0,0%	↓	1,0%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	0	0,0%	↓	0,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,4%
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	83			

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°12

Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	6	17,6%	↓	34,3%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	26	76,5%	↑	32,6%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	2	5,9%	↓	25,5%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	0	0,0%	↓	6,8%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,9%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	34			

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Réussite et devenir ⁱ

Indicateur n°13

Taux de réussite : DUT en 4

Indicateur national selon ⁱ

Indicateur national selon la ⁱ

Compléments

		semestres		le baccalauréat		spécialité	
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans	15	83,3%	↑	51,3%		58,8%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016	18						
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans	27	93,1%	↑	74,4%			Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016	29						

Indicateur n°14		Taux de réussite : DUT en 6 semestres		Indicateur national selon le baccalauréat	Indicateur national selon la spécialité	Compléments
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans	17	94,4%	↑	64,4%		Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016	18					
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans	28	96,6%	↑	83,4%		Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016	29					

Indicateur n°15		Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT		Indicateur national de la spécialité	Compléments
En emploi	29,0%	29,0%	↑	27,1%	Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.
En recherche d'emploi	0,0%	0,0%	↓	2,0%	
En poursuites d'études	64,5%	64,5%	↑	61,3%	
En reprise d'études	6,6%	6,6%	↑	5,4%	
En inactivité	0,0%	0,0%	↓	4,2%	
Nb de diplômé.e.s répondant.e.s	14	Taux de retour du département		63,6%	
		Taux de retour national de la spécialité		67,7%	

Pilotage, gouvernance, moyens

Indicateur n°16		Taux de réalisation des maquettes pédagogiques		Compléments
Nombre d'heures	5 347,8	107,8%		Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.
Nb d'inscrit.e.s en DUT	83			
Nb d'inscrit.es en LP	34			
Indicateur n°17		Taux d'encadrement des formations diplômantes		Compléments
Potentiel théorique (hTD)	5 248	114,0%		Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.
Décharges (hTD)	380			
Potentiel réel (hTD)	4 868			
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")	5 336			
Indicateur n°18		Taux d'heures réalisées par des non-titulaires		Compléments
Nombre d'heures réalisées par des	517,5			Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.


non-titulaires	517,5	9,7%	
Nombre totales d'heures réalisées	5 347,8		

Indicateur n°19

Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s	117	35,5 	30,5
Nombre total de postes BIATSS	3,3		




Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 68 IUT.

Indicateur n°20

Catégories des personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre de BIATSS catégorie A	1,3	39,4% 	20,4%
Nombre de BIATSS catégorie B	1,0	30,3% 	29,0%
Nombre de BIATSS catégorie C	1,0	30,3% 	50,6%
Nombre total de postes BIATSS	3,3		

Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 55 IUT.

Indicateur n°21

Taux d'enseignants-chercheurs


Compléments

Nombre d'enseignants-chercheurs	5,0	33,3%	
Nombre total de postes	15,0		


Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des équipes enseignantes.

Indicateur n°22

Taux de maîtres de conférences

Indicateur national 

Compléments

Nombre de maîtres de conférences	3,0	60,0% 	80,3%
Nombre de professeurs et maîtres de conférences	5,0		

Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 62 IUT.

N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	11,3		11,4
2	Taux d'appel DUT	14,3%		16,5%
3	Taux de remplissage DUT	73,1%		102,7%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	23,7%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	5,3%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	28,9%		33,4%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	31,6%	25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	39,5%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	67,6%	34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	50,0%	34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	47,1%	48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	0,0%	2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	2,9%	15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	1,6%	18,1%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	28,7%	41,7%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	100,0%	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	0,0%	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,0%	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	17,6%	34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	76,5%	32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	5,9%	25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	0,0%	6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	83,3%	51,3%	58,8
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	93,1%	74,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	94,4%	64,4%	72,9
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	96,6%	83,4%	
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	29,0%		27,1%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	0,0%		2,0%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	64,5%		61,3%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	6,6%		5,4%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	0,0%		4,2%
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	107,8%		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	114,0%		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	9,7%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	35,5	30,5	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	39,4%	20,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	30,3%	29,0%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	30,3%	50,6%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	33,3%		
22	Taux de maître de conférence	60,0%	80,3%	

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GTE

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2021 –
-A-

« Partie DUT »

IUT :

Département :

Université :

Académie :

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

Table des matières

Introduction.....	4
Partie 1 : État des lieux et analyse du département	5
1. Formation et professionnalisation	5
1.1. Dynamique et qualité de l'offre de formation	5
1.2. Equipements, plateaux technologiques et supports pédagogiques.....	7
1.3. Innovations pédagogiques	7
1.4. Projets et stages.....	8
1.5. Alternance.....	8
1.6. Partenariats dont relations avec les milieux professionnels.....	9
1.7. FTLV et VAE.....	9
1.8. Certifications	9
2. Recrutement des étudiant.e.s.....	9
2.1. Suivi statistique des candidatures	9
2.2. Accueil des bacheliers technologiques	10
2.3. Diversification des publics.....	10
2.4. Relations lycées-IUT	10
3. Réussite et devenir des étudiant.e.s.....	10
3.1. Réussite des étudiants	10
3.2. Devenir des étudiants.....	11
4. Ouverture internationale	12
4.1. Mobilité des étudiants	12
4.2. Mobilité des personnels.....	12
5. Vie étudiante et engagement étudiant	13
5.1. Participation à la vie de l'IUT.....	13
5.2. Sports, vie associative et culturelle	13
6. Dynamique de l'équipe de formation	13
6.1. Personnels enseignants, enseignants-chercheurs et BIATS : répartition et soutenabilité des missions dans le département, mixité des équipes	13
6.2. Participation des praticiens.....	14
6.3. Lien avec la recherche et transfert	14
7. Articulation département IUT	15
Partie 2 : Bilan et perspectives	16
1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces).....	16
2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT.....	16
Glossaire.....	19
I. Annexe : travaux pratiques	21
II. Annexe : ressources informatiques.....	22
III. Annexe : évolution budgétaire.....	22
IV. Annexe : étudiants étrangers.....	22
V. Annexe : conventions.....	23

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GTE

Département : Génie Thermique et Energie

Site : Montluçon

Chef du département :
Fabien FORESTIER, PRAG

Date de la prise de fonction : 17/12/2015

Mandat : 1^{er} 2^d

Adresse : Avenue Aristide Briand, CS 82235, 03 101 MONTLUÇON Cedex

Téléphone : 04.70.02.20.70

Télécopie :

Adresse électronique : chef.gte-montlucon.iut@uca.fr

Site web : <https://iut-allier.uca.fr/formations/dut/genie-thermique-et-energie/>

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GTE

Introduction

Les conclusions des experts de la Commission Pédagogique Nationale de 2015 concernant la précédente évaluation sont indiquées en italique ci-dessous, suivies des réponses données par le département, en caractères droits.

Le département GTE peut s'appuyer sur une équipe pédagogique dynamique, et dans laquelle règne une ambiance de travail cordiale. Les enseignants-chercheurs du département, présents dans plusieurs laboratoires de l'Université Blaise Pascal, veillent à entretenir une véritable synergie entre enseignement et recherche, notamment lors des projets tutorés. Les compétences du département dans le domaine de la thermique du bâtiment se traduisent par la vitalité de deux licences professionnelles et le projet de bâtiment à énergie positive du projet A2Ex. L'encadrement des étudiants est de haute qualité et favorise la réussite.

Le département GTE de l'IUT de Montluçon devra remédier au vieillissement de son matériel de TP. Depuis 2015, le projet A2Ex a été inauguré. GTE a ainsi pu bénéficier d'une nouvelle salle de TD/TP de 100 m², labélisée Enerphit, disposant de systèmes totalement instrumentés. De nombreux bancs de TP ont aussi été renouvelés, pour un montant d'environ 200 k€ (cf. paragraphe 1.2 et l'annexe I pour avoir une description plus détaillée).

La maintenance des locaux (bientôt 30 ans) devra être assurée, indépendamment de la construction du nouveau bâtiment.

Des travaux concernant les volets roulants ont été réalisés fin 2018 et des travaux d'étanchéité des toitures sont en cours pour 2019-2020 et 2021. Cependant la vétusté des locaux reste un point de vigilance.

Une vigilance particulière devra être observée sur le maintien de son potentiel enseignant, qui lui permet actuellement d'exercer dans des conditions satisfaisantes. Ceci se révèle d'autant plus vrai dans le contexte de la fusion entre les universités d'Auvergne et Blaise Pascal.

Grâce à une forte mobilisation de l'équipe pédagogique et des laboratoires, deux postes d'enseignants chercheurs, en 62ème et en 37ème section ont pu être renouvelés. Depuis la précédente évaluation, 2 postes de PAST ont été perdus. Enfin, pour la rentrée 2019, deux MCF en 62ème section partent à la retraite sans être renouvelés. De plus, le futur directeur de l'IUT sera le PR 62ème section de GTE.

Enfin l'équipe pédagogique devra poursuivre ses efforts pour maintenir ses effectifs en DUT et les stabiliser à la hauteur de sa capacité d'accueil (deux groupes de TD complets en première année). Le recrutement était de 42 étudiants en moyenne, en première année, sur la période correspondante à la précédente évaluation (rentrée de 2010 à 2014). Il est de 42,5 sur cette nouvelle période d'évaluation (rentrée 2015 à 2018). Comme le montrent les chiffres, l'équipe pédagogique continue de poursuivre ses efforts pour développer les effectifs. Pour cela, elle réalise de nombreuses actions, comme par exemple la signature d'une convention sur l'orientation avec le lycée technologique de Montluçon (cf. annexe V), sa présence dans les forums des lycées régionaux, la participation à la Fête de la Science et aux journées d'immersion ou l'accueil de collégiens. Elle essaie d'avoir le recrutement le plus ouvert possible en accueillant des étudiants étrangers, des étudiants en réorientation ou des étudiants issus du programme AVOSTTI.

Les projets mis en avant par le département pour le prochain plan quinquennal montrent que l'équipe pédagogique est parfaitement consciente de ses atouts mais aussi des difficultés évoquées. Ils devraient lui permettre de les surmonter, et ainsi de poursuivre comme il le fait déjà ses missions avec pertinence et efficacité.

Les projets prioritaires du département pour la période 2015-2020 sont :

- améliorer le recrutement (attractivité auprès des bacheliers, relation avec les entreprises),
- renouveler le matériel pédagogique, ce qui dépendra de l'augmentation des ressources et de l'impact du nouveau bâtiment BEPOS du projet A2Ex.

Des éléments de réponses ont déjà été donnés à ces deux points dans les paragraphes précédents et seront détaillées dans les parties dédiées de ce rapport.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

Améliorer l'adéquation de l'enseignement aux nouveaux bacheliers.

Les résultats sont passés de 50 % de validation automatique du S1, tous bacs confondus (26 % pour les STI2D) pour la promotion 2015-2016 à 85 % de validation automatique du S1, tous bacs confondus (66 % pour les STI2D) pour la promotion 2018-2019.

Pour cela, de nombreuses actions ont été mises en place pour améliorer la réussite des nouveaux bacheliers : utilisation des heures « d'adaptation aux parcours différenciés » prévues par le PPN, mise en place de 48 h de soutien et de 30 h de tutorat étudiant, en S1, grâce au programme ARE de l'université, remplacement de certains cours magistraux par des « cours-TD intégrés », décalage d'heures du S1 vers le S2 pour alléger le S1 et améliorer son taux de réussite.

- Développer la formation par alternance.

Les deux licences du département sont ouvertes à l'alternance : par contrat de professionnalisation et d'apprentissage pour la licence Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois, par contrat de professionnalisation pour la licence Chargé d'affaire en Génie Climatique. Elle ouvre par apprentissage pour la rentrée 2020.

Le pourcentage d'alternants dans les licences professionnelles est passé de 18 % pour l'année 2015-2016 à 43 % pour l'année 2018-2019. Pour le DUT, le choix a été fait de ne pas l'ouvrir par apprentissage, car nous n'avons pas ressenti de demande de nos partenaires professionnels (AICVF, CINOVA, ...)

Partie 1 : État des lieux et analyse du département

1. Formation et professionnalisation

1.1. Dynamique et qualité de l'offre de formation

Le département GTE offre 3 formations représentant un total de 105 étudiants au 1er janvier 2019.

- Le DUT GTE a une capacité d'accueil de 52 étudiants. Il est ouvert en formation initiale et en formation continue.
- La licence professionnelle Chargé d'Affaires en Génie Climatique (CAGC) a une capacité d'accueil de 24 étudiants. Elle est ouverte en alternance par contrat de professionnalisation. Elle ouvre par apprentissage à la rentrée 2020.
- La licence professionnelle Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois (BEPCB) a une capacité d'accueil de 24 étudiants. Elle est ouverte en alternance par contrat de professionnalisation et par apprentissage.

L'équipe pédagogique est constituée de 16,5 équivalents temps plein d'enseignants : un PR (62^{ème}), neuf MCF (1 en 27^{ème}, 1 en 29^{ème}, 2 en 37^{ème}, 1 en 60^{ème}, 3 en 62^{ème}, 1 en 63^{ème}), trois PRAG, et 3,5 PRCE. 2,3 BIATS sont affectés au département.

Depuis la précédente évaluation, 2 postes de PAST ont été perdus. Enfin, pour la rentrée 2019, deux MCF en 62^{ème} section partent à la retraite sans être renouvelés. De plus, le futur directeur de l'IUT sera le PR 62^{ème} section de GTE.

Respect du PPN

L'indicateur n°16 indique un taux de réalisation des maquettes pédagogiques de 115,7%. Dans les faits, le taux de réalisation du PPN en DUT, est légèrement supérieur à 90% en nombre d'heures suivies par les étudiants, avec des fluctuations suivant l'enveloppe attribuée par l'université. L'écart entre ces deux chiffres s'explique par le fait que la promotion 2018-19 est de 33 étudiants pour une capacité d'accueil de 52. De même, le choix de l'équipe pédagogique de conserver deux groupes TD et trois groupes TP génère des heures supplémentaires (ce qui augmente la valeur de l'indicateur), mais permet surtout d'améliorer la réussite des étudiants (cf. paragraphe 2.1). Par ailleurs, toujours dans l'intérêt des étudiants, le choix a été fait de transformer certains CM en TD, à coût constant, ce qui, mécaniquement, réduit le nombre d'heures suivies par les étudiants. En conclusion, en prenant en compte les différentes heures de soutien, le taux effectif de réalisation du PPN est d'environ 95 %.

Adaptations locales

Comme évoqué dans le paragraphe précédent, certains cours magistraux ont été remplacés par des « cours-TD intégrés » pour travailler avec de plus faibles effectifs et s'adapter aux bacheliers technologiques.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GTE

Des modules complémentaires (IPI-LP et PEL) sont mis en place au semestre 4. Ceci se limite à l'UE1 étant donnés les effectifs et les moyens techniques.

Les heures d'enseignement de « techniques du génie thermique » ont été complétées par celles d'« enseignement différencié », de « conduite de projet », ainsi qu'une partie de celles d'« adaptation aux parcours différenciés » et de « bureau d'étude », pour proposer aux étudiants d'aborder la gestion d'un projet dans sa globalité, tant sur les aspects techniques, financiers que logistiques. Cette adaptation est détaillée dans le paragraphe 1.3.

Pratique des conseils de départements

Le Conseil de Département est composé de 2 représentants du supérieur, 2 du secondaire, 1 des vacataires, 1 des BIATTS, 6 des étudiants, avec autant de suppléants. Il se réunit deux fois dans l'année. Les orientations budgétaires et pédagogiques sont validées par l'ensemble du conseil. De plus, un temps d'écoute est systématiquement consacré aux étudiants en fin de réunion.

Place des licences professionnelles

La licence professionnelle BEPCB constitue un point de convergence entre deux thématiques : la thermique et la structure bois. Elle a pour ambition de faire connaître la construction bois aux étudiants venant des formations de thermique, mécanique, génie civil, et de sensibiliser à la thermique, les étudiants ayant reçu une formation dans le bois. La Licence professionnelle CAGC forme des spécialistes du génie climatique (chauffage, climatisation, traitement d'air, régulation, optimisation énergétique dans le secteur du bâtiment). Elles comportent toutes les deux une forte dimension professionnelle avec de nombreux partenariats avec le monde socio-économique, une place importante accordée au projet tutoré et au stage (14 semaines en entreprise) et une part importante des enseignements assurés par les professionnels, à hauteur de 40%.

Les principaux partenaires sont :

- le CAUE de l'Allier, l'Adhume, le CEREMA pour la licence BEPCB ;
- les associations AICVF et Maison passive, le syndicat CINOV pour la licence CAGC.

Ces organismes, ainsi que les entreprises de la région, participent aux licences professionnelles via les conseils de perfectionnement, l'accueil des stagiaires et l'insertion professionnelle des diplômés. Ces partenariats permettent également d'anticiper les évolutions réglementaires, technologiques, organisationnelles et d'adapter les formations en conséquence. Le volume horaire en licence professionnelle est de 500 h étudiant, organisé en deux semestres.

Dans le cadre du plan de réduction de la masse salariale de l'université, l'IUT d'Allier a pris la décision de limiter à une seule mention de licence professionnelle par département à l'horizon 2020. Un travail est en cours quant au rapprochement des deux licences. Une mutualisation va être proposée pour la rentrée 2019. Puis une licence unique, à une mention et deux parcours de spécialisation autour d'un tronc commun, devrait être proposée pour la rentrée 2020. Ce travail permettra aussi d'anticiper l'éventuelle arrivée du DUT en 180 ECTS.

Pratique des conseils de perfectionnement

En licence professionnelle, un conseil de perfectionnement se réunit chaque année à l'issue des stages ; il est composé de représentants professionnels, d'étudiants, de l'équipe pédagogique, d'un personnel technique et d'un représentant de la direction de l'IUT. Un bilan de l'année passée est effectué à partir des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation, des observations de l'équipe pédagogique et des remarques des professionnels. Des pistes d'amélioration sont proposées et mises en œuvre pour la rentrée suivante. Ce conseil fait l'objet d'un compte rendu qui est transmis à la direction de l'IUT et à l'université.

Pratique de l'évaluation des enseignements

En LP, un questionnaire d'évaluation de la formation et des enseignements est rempli par les étudiants. Les résultats sont remis, individuellement, à chaque enseignant. Les résultats du questionnaire sont utilisés lors du conseil de perfectionnement.

Pour le DUT, l'évaluation de la formation et l'évaluation des enseignements sont en train d'être mises en place, puisque l'IUT s'est lancé, en 2018, dans la démarche de certification « Qual'IUT ».

Les stages de DUT et de LP sont évalués, par les étudiants grâce à un questionnaire en ligne.

Relation pédagogique à d'autres départements et d'autres composantes

Sur la période évaluée, 655 heures équivalentes TD ont été effectuées, en moyenne par an, par les collègues de GTE dans d'autres départements (GMP, GEII, GLT) ou dans d'autres composantes (Polytech, UFR Science et technologie, UFR Médecine).

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

Réciproquement, 271 heures équivalentes TD ont été effectuées par des collègues d'autres départements (GEII, GLT), en GTE.

Comme évoqué dans l'introduction, une grande modernisation des installations a pu être réalisée depuis la précédente évaluation.

Le projet A2Ex, d'un budget de 3,45 M€ en bâtiment et 733 k€ en équipement, a été inauguré. Pour GTE, cela se traduit par la mise à disposition d'une nouvelle salle de TD/TP de 100 m², labélisée Enerphit, disposant de systèmes instrumentés permettant le suivi des consommations et des paramètres de confort (MGC double flux, échangeur géothermique eau/eau, porte soufflante à demeure, mur trombe, chauffe-eau thermodynamique solaire, triple vitrage, poêle à granulés, panneaux photovoltaïques).

De nombreux bancs de TP ont aussi été renouvelés, pour un total d'environ 200 k€ : turbine à gaz (80k€), machine de traction (30 k€)¹, centrale de traitement de l'air (27 k€), chaudière (12 k€), mesures de température (12 k€), moteurs électriques démontables (12 k€), ventilateur centrifuge (9,5 k€), climatiseur Split system (8 k€), sonomètre et logiciel d'acoustique (7 k€), conductivimètre (5 k€), TP de calorimétrie (4 k€). En annexe I, une liste des travaux pratiques proposés est détaillée, faisant ressortir les bancs renouvelés.

Equipement de l'atelier

Le département GTE dispose également d'un atelier équipé de 7 postes de soudure, d'une plieuse, d'une cisaille, d'une cintreuse, d'un tour et d'une fraiseuse conventionnelle. Les enseignements de techniques du génie thermique en S1 et de développement de l'autonomie en S2 y sont dispensés (cf. paragraphe 1« innovations pédagogiques »), ainsi que les réalisations de projets tutorés, sous le contrôle du tandem enseignant responsable et technicien.

Equipement informatique

Après une période critique, le département est maintenant correctement doté en salles informatiques. Il faudra cependant surveiller cet aspect car de plus en plus de nouveaux enseignements sollicitent des ressources informatiques (PPP, communication, anglais). On voit aussi apparaître une demande d'utilisation de salle en groupe TD. En annexe II, le nombre de salles informatiques et leur capacité d'accueil est détaillée, ainsi que la liste des logiciels installés.

L'enseignement de « techniques du génie thermique » est coordonné avec celui « d'enseignement différencié », de « conduite de projet », ainsi qu'une partie des heures d'« adaptation aux parcours différenciés » et de « bureau d'étude » pour permettre aux étudiants d'aborder un projet du début (commande et cahier des charges) jusqu'à la réalisation. Ces projets consistent à réaliser un produit chaudronné (étagère, table, barbecue...), proposé par les étudiants eux-mêmes ou issus de demandes "extérieures", par groupes de deux ou trois, tout au long de la première année.

Au cours du premier semestre, les étudiants apprennent les bases du dessin technique puis l'utilisation du logiciel de CAO Solidworks ainsi que les différentes techniques du travail du métal (tôles, profilés, tubes...) ; ensuite l'étudiant est amené à concevoir son produit, élaborer la gamme de fabrication, passer la commande de la matière première, chiffrer le coût de revient, établir un retro planning, gérer l'utilisation des moyens disponibles à l'atelier, puis le réaliser au cours du deuxième semestre.

En début de 1^{ère} année, la grande majorité des étudiants déclarent peu ou pas maîtriser les techniques de réalisation d'un produit. Cette connaissance est parfois très virtuelle mais sans véritable pratique associée. L'apprentissage concret de ces techniques leur permet de mieux comprendre, concevoir, ou conseiller des choix technologiques cohérents.

A travers cet enseignement, l'enseignant devient une ressource à la disposition des étudiants. Les étudiants gèrent leurs activités (fiches planning, fiches de suivi, ...), ce qui les conduit à développer l'apprentissage de la gestion de projet, l'autonomie, la logistique humaine et technique, les techniques d'organisation et de planification, des compétences en chiffrage (financier) ainsi que les paramètres et contraintes du travail en équipe.

L'objectif final étant de donner aux étudiants des atouts nécessaires à leur intégration dans la vie professionnelle.

¹ En cofinancement avec le département GMP

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

L'IUT a nommé une responsable pédagogique à l'échelle de l'IUT. Elle organise des formations tout au long de l'année qui sont suivies par plusieurs collègues de GTE. L'un d'entre eux a mis en place un cours hybride en présentiel et à suivre à distance, ayant fait l'objet de plusieurs présentations dans des colloques.

TICE

Chaque salle de cours et TD du département est équipée en vidéoprojecteur fixe. Par ailleurs, les salles informatiques ont été équipées de vidéoprojecteurs interactifs, connectés (13 k€).

Le logiciel « Veyron » a été associé à cet équipement, ce qui permet au professeur de prendre la main sur les postes des étudiants pour effectuer des démonstrations, dépanner spécifiquement un étudiant ou vidéo projeter l'écran d'un étudiant... Une mallette « Quizzbox » est disponible pour permettre des apprentissages interactifs à travers des votes.

L'université est dotée d'un ENT, ainsi que de la plateforme pédagogique « Moodle ».

L'IUT est aussi doté d'un studio d'enregistrement vidéo et audio au service des enseignants (capsules vidéo...) et des étudiants (CV vidéo...).

Depuis 2018, une ingénieure pédagogique a été recrutée pour proposer aux enseignants, en lien avec la responsable pédagogique de l'IUT, des formations de différents niveaux, sur tous ces matériels, ainsi que sur les pratiques pédagogiques.

1.4 Projets et stages

Une demi-journée par semaine, en deuxième année, est consacrée à la réalisation des projets tutorés. En fin de première année, une séance présente aux étudiants le déroulement et les attentes des projets. Lors d'une deuxième séance, les sujets que souhaiteraient réaliser les étudiants sont recueillis. En parallèle, une recherche de sujets auprès des collectivités et des entreprises locales est effectuée. Des sujets sont aussi proposés dans le cadre des activités de recherche des enseignants chercheurs. Selon son domaine de compétence, chaque enseignant encadre un à trois projets. Par ailleurs, l'enseignant de conduite de projet assure également la coordination de l'ensemble des projets tutorés (évaluation, organisation des soutenances, harmonisation des notes) et effectue un suivi méthodologique du travail des étudiants.

Stages

La recherche de stages est préparée par l'enseignant de Projet Personnel et Professionnel (PPP), et les outils destinés à convaincre (lettre de motivation, CV) par l'enseignant de communication. Une fiche de suivi de recherche est établie par l'étudiant. L'enseignant responsable des stages accompagne les étudiants dans leur recherche et assure la vérification du contenu du stage. Pendant le stage, les étudiants sont suivis par un enseignant-tuteur, avec visite sur site. Cette pratique représente une part importante du budget du département. Le stage est évalué via une note de rapport, une note de soutenance et une note de travail en entreprise.

L'alternance n'est pas mise en place en DUT, faute de demande de la part du milieu professionnel et de la part des candidats (l'apprentissage semble stagner à moins de 7% des effectifs en DUT GTE à l'échelle nationale). Les deux LP du département sont ouvertes à l'alternance. Le pourcentage total d'alternants est passé de 18% pour l'année 2015-2016 à 43% pour l'année 2018-2019. Comme le montre la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, on peut constater que CAGC est en forte progression alors que BEPCB peine à trouver des apprentis. Ce dernier point peut s'expliquer par le secteur de niche que représente cette licence.

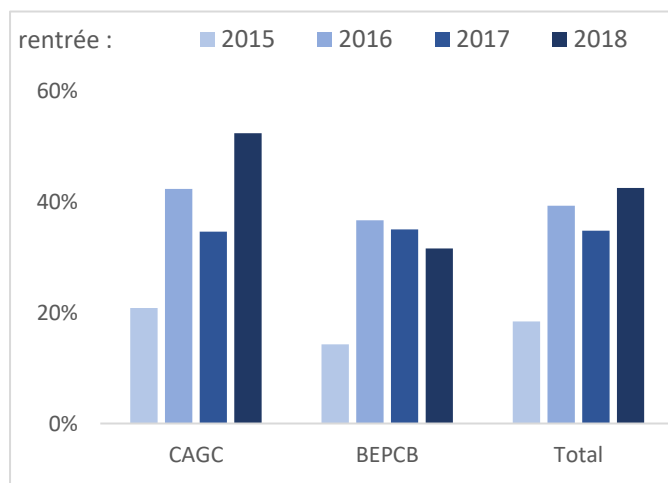


Figure 1 : Pourcentage d'alternants dans les LP

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

Le département continue à développer ses partenariats (AICVF, CINOV, Maison Passive, Auvergne Promobois, Adhume, CMA, CAUE, CEREMA, Lycée PJ Bonté, Lycée P Constans, Radio RJFM) dont la majorité ont débouché sur des conventions (cf. Annexe V). Un pôle entreprise a été constitué à l'IUT pour développer l'alternance d'une part et collecter la taxe d'apprentissage d'autre part. Le référent GTE est membre du Bureau de l'AICVF régional, dont le président est un ancien étudiant. Depuis deux ans, le travail de ce service a débouché sur l'organisation de deux journées entreprise par an (présentations d'entreprises et job dating).

En dehors des stages, les projets tutorés sont aussi l'occasion de nouer des partenariats avec des collectivités territoriales ou des entreprises.

Une convention atypique a pu être développée, à l'initiative de l'enseignant de communication, en permettant à GTE de bénéficier d'une émission de radio spéciale par an.

Le département accueille ponctuellement des étudiants en FC et des demandes de VAE au niveau des LP. Aucune demande de VAE ni de FC n'a été reçue, au niveau DUT, pendant les quatre dernières années.

Le TOEIC est proposé à tous les étudiants de DUT 2^{ème} année et de LP. Un cursus de préparation est proposé en 2^{ème} année, spécifiquement aux étudiants souhaitant poursuivre en écoles d'ingénieurs. L'autoformation en ligne : « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » sur le site de l'INRS fait partie du cursus de la LP BEPCB.

L'IUT d'Allier s'est engagé dans la démarche qualité AFNOR Qual'IUT. Son but est de fédérer l'ensemble des acteurs des 8 départements autour d'objectifs communs pour offrir à ses étudiants un cadre de formation de qualité, du recrutement à l'obtention du diplôme (DUT ou LP). Différents groupes de travail participent à la mise en œuvre des engagements de service en vue d'un premier audit. Toutes les formations sont impactées dans leur fonctionnement et doivent partager leurs meilleures pratiques pour la satisfaction des étudiants.

2. Recrutement des étudiants

2.1. Suivi statistique des candidatures

Le département GTE de Montluçon a recours à plusieurs sources de recrutement :

- Les procédures nationales : PostBac, puis Parcoursup, en procédure normale ou complémentaire.
- Les procédures internationales : recrutement via l'ADIUT et « Campus France », devenu « Études en France ». Le département a également bénéficié par le passé d'autres procédures comme le programme SFERE, mais pas sur les 4 années concernées par le présent rapport.
- Le réseau Polytech : PEIP « D » pour l'accueil d'étudiants en années préparatoires.

Le Tableau 1 présente les statistiques d'admission (indicateur n°1,2 et 3). La capacité d'accueil est de 52. Bien que le nombre de candidatures soit globalement en hausse, la sélectivité reste fixe, et le taux de remplissage baisse sur les dernières années.

	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Candidats	349	273	309	368
Admis	224	206	212	301
Inscrits	45	49	35	33
Taux de pression ²	6,7	5,3	5,9	7,7
Sélectivité ³	64%	75%	69%	81%
Taux de remplissage ⁴	87%	94%	67%	63%

Tableau 1 : Taux de pression, sélectivité, taux de remplissage

² Taux de pression = nombre de candidats / nombre de places ouvertes

³ Sélectivité = nombre d'admis / nombre de candidats

⁴ Taux de remplissage = nombre d'inscrits / capacité d'accueil

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

Le Tableau 2 recense les inscrits par type de bacs (indicateur n°4). L'objectif de 48% de bac technologique fixé par l'IUT en accord avec le rectorat est globalement atteint. La proportion de bacs technologiques présents dans la promotion est supérieure à celle de bacs technologiques présentant leur candidature (cf. les deux dernières lignes du Tableau 2).

	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
2.2. Accueil des bacs <i>Bac technologiques</i>	25	24	21	11
<i>Bac généraux</i>	16	17	13	16
<i>Bac étranger</i>	4	8	1	5
% Bt (inscrits) ⁵	56%	49%	60%	34%
% Bt (candidats) ⁶	42%	44%	40%	32%

Tableau 2 : nombre d'inscrits par type de bacs

L'indicateur n°5 indique un taux de réorientation d'étudiants arrivant en première année de DUT de 9,1% (3 étudiants sur 33) pour l'année 2018-19. En prenant en compte les quatre dernières années, ce taux passe à 13,2%. Ce recrutement est souvent réalisé en procédure complémentaire et demande donc une grosse quantité de travail ainsi qu'un suivi quotidien, pendant la période estivale.

Comme le montre l'indicateur n°6, on peut noter un taux de boursier proche de 50% dans le DUT. Les étudiants étrangers mentionnés sont issus du recrutement ADIUT.

2.4. Relations lycées-IUT

L'équipe pédagogique est parfaitement consciente de la fragilité de son recrutement et utilise tous les moyens possibles pour enrayer la situation, tout particulièrement en local.

En effet, bien que notre recrutement soit assez vaste géographiquement, nous sommes très sensibles au recrutement local. Montluçon compte deux lycées avec des filières nous concernant : le lycée Mme de Staël qui forme des bacs généraux, et le lycée Paul Constans qui forme des bac généraux et technologiques.

Les lycéens de Mme de Staël candidatent en très faible nombre et généralement nous n'avons pas d'élèves inscrits en provenance de ce lycée. Pourtant, l'ensemble des élèves de première S (environ 120 élèves) sont invités chaque année à l'IUT, à la Fête de la Science. Par ailleurs, depuis plusieurs années, l'enseignement de mathématiques du S2 est réalisé par un enseignant de ce lycée.

Bien que les lycéens de Paul Constans candidatent en GTE (88 % d'entre eux sont classés), le nombre d'élèves inscrits issus de ce lycée s'avère faible certaines années. Pourtant, de nombreux échanges ont lieu avec ce lycée. À la suite de plusieurs visites et rencontres entre enseignants (à l'IUT et au lycée), une convention sur l'orientation des STI2D vient d'être signée et devrait se traduire par des TP de première technologique à l'IUT (cf. annexe V). Les lycéens sont invités à la fête de la science. Des journées d'immersion avec travaux pratiques, présentation de GTE et discussion entre lycéens et étudiants sont aussi organisées. Enfin, un partenariat avec les classes préparatoires aux grandes écoles a pour but de faciliter la réorientation des élèves de CPGE.

3. Réussite et devenir des étudiants

Bien que ces deux dernières actions soient particulièrement travaillées avec le lycée Paul Constans, elles sont ouvertes à l'ensemble des lycées de l'académie.

L'équipe enseignante, certaines fois avec l'aide d'étudiants, participe également à tous les forums de lycéens proposés à l'IUT. Ceci concerne les forums dans un rayon de 150 km autour de Montluçon.

Comme le montrent les indicateurs n°13 et n°14, les taux de réussite, en deux ans, sont de 62% et 88%, respectivement pour les bacs technologiques et les bacs généraux. Ils sont de 71% et de 94% pour l'obtention du diplôme en trois ans. Tous bacs confondus, en moyenne sur les promotions de 2015 à 2018, le taux de réussite est de 70% en deux ans, et de 77% en trois ans. On peut noter l'évolution au fil du temps qui est globalement positive, comme le montre la partie gauche de la

⁵ % Bt (inscrits) = nombre de bacs technologique inscrits / nombre d'inscrits

⁶ % Bt (candidats) = nombre de candidats de bacs technologiques / nombre de candidats

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

Figure 2. Les efforts faits par l'équipe pédagogique pour améliorer la réussite des étudiants se vérifie particulièrement sur la partie droite de la Figure 2, focalisant sur le semestre 1. L'équipe se concentre sur ce premier semestre car elle a constaté qu'il est déterminant pour la suite du DUT. On peut aussi noter sur ce graphique l'attention particulière portée à la réussite des bacs technologiques.

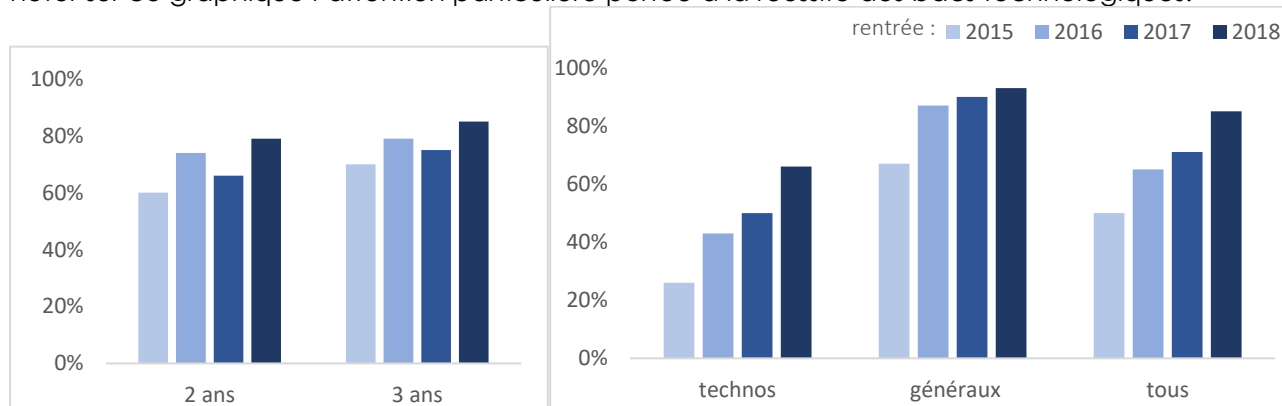


Figure 2: à gauche : Evolution du taux de réussite au diplôme en deux ou trois ans, tous bacs confondus.
 à droite : Evolution du taux de réussite au semestre 1, par type de bacs

Pour obtenir cette évolution sur le premier semestre, de nombreuses solutions d'aide à la réussite ont été mises en place :

- Les binômes de TP et de projets tuteurés sont faits de façon à équilibrer au mieux les origines de Bac.
- Les heures d'enseignement différencié prévues dans le PPN sont utilisées pour une aide importante en outils mathématiques pour la physique.
- Grâce au programme « Aides à la Réussite des Etudiants », 48h sont utilisées en soutien au semestre 1 ; et 30h servent à du tutorat entre étudiants.
- Un enseignant de lycée assure les interventions de mathématiques du deuxième semestre, et permet ainsi une bonne continuité avec le lycée. On recherche d'autres intervenants de lycée.
- Pour les mathématiques, la thermodynamique et l'anglais, des heures ont été transférées du semestre 1 au semestre 2, pour d'alléger le semestre 1 et ainsi faciliter la transition du lycée vers l'IUT.
- Des TP de thermodynamique ont été mis en place au semestre 1 pour rendre plus concrète cette matière.
- Des cours magistraux ont été remplacés par des « cours-TD intégrés ».

Tous les étudiants n'ayant pas validés leur premier semestre sont reçus, individuellement, par le chef de département afin d'identifier, avec eux, leurs difficultés pour leur permettre de les surmonter, ou, le cas échéant, préparer leur avenir.

3.2. Devenir des étudiants

Sur l'ensemble des étudiants admis après une réorientation, depuis la rentrée 2015, un seul n'a pas validé son DUT, soit un pourcentage de réussite au diplôme de 95% pour la réorientation vers la première année. A cela viennent s'ajouter les étudiants réorientés vers la deuxième année de DUT pour lesquels le taux de réussite est de 100%.

Un enseignant est en collaboration avec le pôle entreprise de l'IUT pour réaliser l'enquête de l'ADIUT/DGCESIP à 30 mois après obtention du DUT⁷. Comme le montre la Figure 3 de gauche, en moyenne, sur les 4 dernières années, environ 8 % des diplômés s'insèrent directement dans le monde du travail après le DUT. Les diplômés poursuivent majoritairement leurs études en Licence Professionnelle (50 %). 42 % des étudiants font des poursuites d'études plus longues en écoles d'ingénieurs et en licence générale (pour suivre en master), ce qui est en légère augmentation depuis l'évaluation précédente. L'enquête à 3 ans (Figure 3, de droite) révèle une insertion professionnelle essentiellement dans le secteur du génie climatique (bureau d'études, chargé

⁷ En moyenne, le taux de retour est bon (> 65 %) mais étant donné les effectifs réduits des promotions, ces chiffres statistiques doivent être à relativiser

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

d'affaires et suivi de chantier). Ceci correspond principalement aux étudiants ayant fait une seule année d'étude après le DUT.

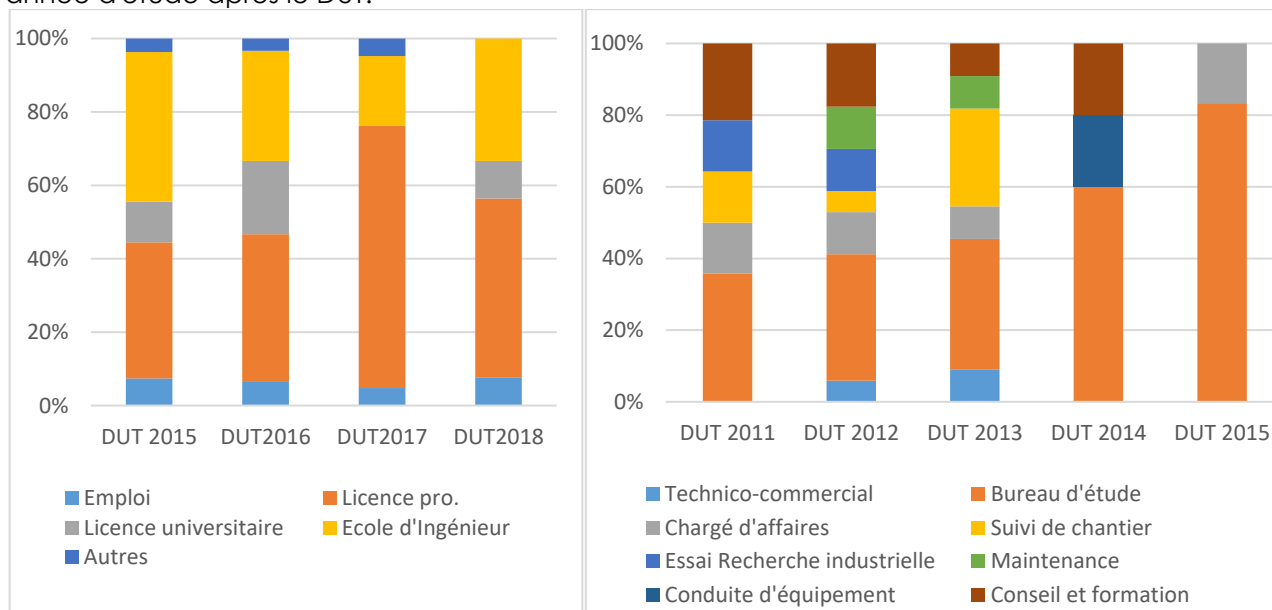


Figure 3 : Devenir des diplômés à un mois (gauche) et à 30 mois (droite)

4. Ouverture internationale

4.1. Mobilité des étudiants

Mobilité entrante

Le département accueille chaque année des étudiants étrangers qui s'inscrivent à l'issue d'une démarche individuelle dans le cadre du programme ADIUT. Les candidats font l'objet d'une pré-sélection dans leur pays. Un détail des étudiants accueillis est donné en annexe IV. Un volume horaire (7h environ par étudiant ADIUT) est destiné à un suivi spécifique pour les étudiants du programme ADIUT afin de faciliter leur intégration et leur réussite dans la formation.

Mobilité sortante

La politique globale de l'IUT est d'encourager les stages à l'étranger. Deux étudiants ont effectué leur stage dans notre université partenaire de Kortrijk en Belgique, l'un en 2015 et l'autre en 2017. Cette année, deux étudiants vont partir en stage à l'étranger, l'un en Ecosse dans notre université partenaire de Stornoway, et l'autre en Belgique.

Le département GTE a un partenariat Erasmus avec l'Université de Stornoway, qui comprend une licence énergétique (énergie et environnement, technologie des énergies renouvelables et énergie dans la construction). Deux étudiants ont obtenu leur Diplôme Universitaire d'Etudes Technologiques Internationales (DUETI) en 2016 et un étudiant a déposé un dossier pour la rentrée 2019.

La mobilité des personnels est élevée chez les chercheurs, étant donné leur travail de recherche et présentation à des congrès.

- Un professeur des universités de l'Institut Pascal s'est rendu 10 jours en Chine en 2015 et en 2018 pour donner un cours sur la conception de bâtiments durables à l'université de Tianjin.
- Un chercheur du LaMP s'est rendu deux fois en Allemagne en 2018 pour des campagnes de mesures et une fois en Suisse pour présenter une conférence. Il va participer à une autre campagne de mesures en Norvège en avril 2019.
- Une MCF, membre du Labex PRIMES (Physics, Radiobiology, Medical Imaging and Simulation) a participé à des réunions de collaboration scientifique internationale en Italie en 2017, ainsi qu'en Grèce et en Autriche en 2018. Elle va également donner des conférences au Royaume-Uni et au Canada en juin 2019.
- Deux MCF, une PRAG et une PRCE se sont rendus 3 jours à Stornoway en Ecosse pour donner des cours en anglais dans leurs spécialités en 2016 et 2017.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

Les étudiants possèdent 5 sièges au conseil de département. Les représentants étudiants collectent en amont des réunions de conseils de département les propositions et doléances de leurs collègues. L'IUT bénéficie d'une infirmière qui reçoit chaque étudiant individuellement lors d'une visite

5. Vie étudiante et engagement étudiant

Les étudiants ont un accès aux salles en « libre-service », ainsi qu'aux services informatiques, aux imprimantes du département, et au centre de documentation.

Chaque année, le professeur de communication fait travailler les étudiants pour une émission dédiée au département GTE et à la loi de transition énergétique sur la radio locale RJFM. De même, le professeur de Projet Personnel et Professionnel organise une journée professionnelle avec des anciens GTE qui présentent leur métier et leur entreprise.

Par ailleurs, l'UCA reconnaît l'engagement des étudiants (responsables d'association, pompier volontaire, artiste...). Enfin, l'IUT s'adapte en proposant si nécessaire un régime spécial d'études.

Sport

Les étudiants du département ont un large éventail d'activités sportives et culturelles à leur disposition. Le jeudi après-midi est réservé aux activités sportives, l'IUT ayant un professeur titulaire d'EPS. Les étudiants peuvent bénéficier d'une bonification pouvant aller jusqu'à 0,5 point sur la moyenne générale en 2^{ème} année de DUT.

Vie associative

Un Bureau des Etudiants (BDE) existe au département, qu'ils animent et dont ils assurent la gestion en concertation avec un enseignant du département.

Culture internationale

Des cours d'espagnol ont mobilisé cette année 10 étudiants GTE1 en espagnol, avec un bonus pouvant aller jusqu'à 5 points sur la note d'anglais. A noter que les 3 étudiants non francophones (2 Angolais et un Chinois) suivent ce cursus espagnol, ainsi que des cours de Français Langue Etrangère.

6.1. Personnels enseignants, enseignants-chercheurs et B.A.T.S : répartition et soutenabilité des missions dans le département, mixité des équipes

L'indicateur n°17 annonce un taux d'encadrement de 111 %, ce qui sous-entend une équipe trop nombreuse. Or sur cette période, le nombre moyen d'heures supplémentaires annuelles s'élève à 55 h par collègue.

Le taux d'encadrement est surévalué par rapport à la réalité car :

- une heure de TP est comptée comme une heure dans le potentiel et comme 0,66h dans la charge d'enseignement, pour les enseignants chercheurs ;
- les collègues affectés à mi-temps sur deux départements sont comptés à temps plein dans l'indicateur.

Le nombre d'enseignants du second degré ou d'enseignants chercheurs du cœur de métier est restreint. Par ailleurs, ces collègues sont fortement sollicités car GTE est le seul département de l'université à disposer de compétences en thermique. Le taux d'encadrement chute à 80 % si l'on prend en compte la totalité des heures faites par les collègues de GTE dans l'ensemble de l'IUT et de l'université.

Depuis la précédente évaluation, deux postes de PAST ont été perdus par le département GTE. Pour la rentrée 2019, le département va perdre deux postes d'enseignants chercheurs en 62^{ème} section à la suite de départs à la retraite non renouvelés, ainsi que la décharge de directeur de l'IUT prise par un autre enseignant de l'équipe. Le département a obtenu un poste provisoire (ATER) dans l'attente du retour de l'un des deux postes de MCF 62^{ème} section.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

L'indicateur n°9 indique un taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT de 4,7 % pour l'année 2017-2018. Ce taux passe à une valeur de 5,9 % en faisant la moyenne au cours des rentrées allant de 2015 à 2018.

Les professionnels sont difficiles à recruter et hésitent à s'engager sur les volumes horaires d'un cours complet. Parmi les causes, on peut citer la baisse de l'activité économique du bassin Montluçonnais, la mauvaise desserte ferroviaire (Clermont-Ferrand, Bourges, ...), ou encore le montant de la rémunération à 27 euros nets pour une heure TP.

Par ailleurs, le département cherche à augmenter sa part d'heures réalisées par « d'autres enseignants » issus des lycées généraux et technologiques Montluçonnais :

- En 2018, une convention a été réalisée avec la filière STI2D pour aider les lycéens dans leur orientation postbac.
- Un professeur de lycée a été recruté pour améliorer la continuité de l'enseignement des mathématiques, en partie responsable de l'échec des étudiants dans le premier semestre ; et pour promouvoir GTE au sein de son établissement avec lequel les candidatures sont faibles.

Cette démarche a aussi pour objectif de produire, localement, des diplômés du supérieur, de redynamiser le territoire et ainsi de freiner l'exil des bacheliers vers les grandes villes.

En licence professionnelle, le taux de vacataire est très satisfaisant et respecte l'objectif fixé par l'université.

6.3. Lien avec la recherche et transfert Recherche

Huit enseignants du supérieur effectuent leur recherche dans 4 laboratoires qui disposent d'antennes montluçonnaises, en dialogue constant avec le site parent clermontois.

- LaMP: Laboratoire de Météorologie Physique : 2 MCF 37^{ème}, 1 MCF 63^{ème}. Etude de l'effet des particules atmosphériques et nuageuses sur le rayonnement reçu à la surface de la Terre, en lien avec le réchauffement climatique. Un des enseignants effectue régulièrement une campagne de mesure de 3 semaines en région arctique.
- IP : Institut Pascal, axe MMS (Mécanique, Matériaux et Structures) : 1 Pr 62^{ème}, 2 MCF 62^{ème}, 2 doctorants ; recherche concernant les propriétés thermo-hydriques de divers matériaux et de revêtements.
- LPC : Laboratoire de Physique de Clermont : 1 MCF 29^{ème} ; recherche sur les réactions du corps humain soumis aux radiations. Cette enseignante reprend cette année l'organisation d'université d'été qu'elle organisait jusqu'en 2016 alternativement en Corée et en Chine, en l'élargissant au Vietnam.
- LIMOS: Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes, axe ODPL (Outils Décisionnels pour la Production et la Logistique) : 1 MCF 27^{ème} ; recherche opérationnelle dans le contexte de l'optimisation des systèmes industriels, de biens et de services.

Par ailleurs :

- Trois salles du bâtiment GTE sont dédiées aux activités de recherche du LaMP et de l'IP.
- Le département a organisé deux colloques « Recherche ». Il accueille des doctorants ainsi que des stagiaires en master de recherche.
- La contribution des techniciens est passée de 10 à 20 % pour l'activité recherche.

Un premier colloque interne au département GTE a été organisé en 2017. Un deuxième colloque, à l'échelle de l'IUT, avec la participation de J.J. Roux du CETHIL, ainsi que la présence du vice-président de l'université en charge de la recherche et de la vice-présidente de l'université en charge du territoire a eu lieu en mars 2019.

Transfert

Un PRAG est actuellement membre du bureau de l'AICVF, organise des journées de formation auprès des professionnels du Génie Climatique, notamment sur l'étanchéité des huisseries.

Une prestation auprès de l'entreprise SAFRAN du site de Montluçon est en cours de montage, concernant la thermographie infrarouge de leur bâtiment, par drone.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GTE

La gestion administrative du département est réalisée par l'utilisation d'outils communs à tous les départements de l'IUT : gestion de la scolarité, de l'emploi du temps, suivi des stages, suivi des absences, gestion des heures, du budget. D'autre part, rappelons que l'IUT a pour objectif une certification Qual'IUT, démarche qualité qui a pour but de partager des procédures communes visant une amélioration des pratiques et des engagements de service envers les étudiants.

7. Articulation département IUT
Avec le projet A2Ex, une plateforme technique de 2300 m², commune à tous les départements a été créée. Elle permet la mutualisation de salles informatiques, de salles de projet, de salles de TP d'électricité, d'une salle de réunion, d'un studio d'enregistrement audio-vidéo, d'une salle énergie renouvelable, ... De plus, des salles et des matériels spécifiques de TP d'autres départements sont utilisés (salles d'examens, de TP, amphithéâtre, laboratoire de langues).

Les interventions de collègues dans des départements différents de celui de leur rattachement est courant.

Les 2 techniciens de GTE interviennent à la demande, dans tout l'IUT.

Dialogue budgétaire

La taxe d'apprentissage est collectée à l'échelle de l'IUT. Cela permet d'en mutualiser une partie pour financer les investissements pédagogiques lourds (>5 k€) ainsi que le matériel informatique et la mise à jour des logiciels.

Via une règle de calcul définie par la direction, les départements se voient reverser un budget propre, réparti en « fonctionnement » et en « investissement ». Cette somme peut être très fluctuante, étant fortement liée au nombre d'étudiants et d'alternants dans le département (l'évolution du budget est placée en annexe III).

Par ailleurs, à la rentrée, une dotation horaire par formation, (DUT, LP) est discutée en conseil de direction. Elle tend à s'élargir à l'ensemble du département. Le département est libre de choisir le compromis qu'il jugera le plus pertinent entre le taux de réalisation du PPN et le nombre de groupe TD/TP (et donc les effectifs respectifs par groupe).

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

Partie 2 : Bilan et perspectives

Atouts

- Un bâtiment neuf avec une salle labellisée « Enerphit », outil de formation grandeur nature multi-instrumenté.
- Plateau technique ayant bénéficié d'un renouvellement de 200 k€.
- Recrutement d'un professeur d'université 62^{ème} section apportant un nouveau souffle à l'équipe de recherche en thermique du bâtiment (obtention d'un financement ANR pour la réalisation d'une cellule thermique).
- Nouvelle méthode pédagogique mise en place (Moodle, Quizzbox, Veyron, classe renversée...).
- Equipe pédagogique stable et impliquée dans la réussite des étudiants, due entre autres à la proximité avec les étudiants.
- Equipe technique très présente.

Faiblesses

- Recrutement fragile.
- Départ à la retraite de 2 MCF 62^{ème} section non remplacés à la rentrée 2019, et perte de deux PAST entre 2015-2019. Un départ à la retraite d'un MCF 60^{ème} section d'ici la fin du prochain quinquennat.
- Peu de vacataires du génie climatique pour le DUT.
- Vieillesse des locaux et manque de place.

Opportunité

- Aide pour la collecte de la taxe d'apprentissage par le pôle entreprise.
- Mise en commun de la taxe d'apprentissage et répartition par la direction pour les budgets propres des départements, du PPRMP, du service informatique.
- Campus 2020 : réaménagement et réorganisation des locaux (GTE-GEII).
- Réflexion sur la création d'une formation de niveau bac+5 en thermique, pouvant avoir des retombées sur le département GTE et sa recherche.
- Lors de la réécriture du PPN, prendre en compte les nouveaux prérequis des lycéens, passage en bloc de compétences, évolution des pratiques du métiers (BIM, RT2020, ...).

Menaces

- Peu de recrutement avec les lycées locaux.
 - Ouverture possible d'un GTE à Nevers.
 - Conséquences de la réduction de la masse salariale demandée par l'université (baisse des PRP, fusion des LP).
- 2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT
- Conséquences de la restructuration de l'université (fusion des IUT ?).

Rénovation des bâtiments

Les bâtiments du département GTE commencent à souffrir de leur vétusté (fuite des toitures terrasses, défaut d'isolation des menuiseries, nuisance acoustique des salles de cours...). A cela viennent s'ajouter des contraintes d'ordre pédagogique. En effet, actuellement, l'atelier dédié aux enseignements (où les étudiants doivent pouvoir travailler dans des conditions de sécurité optimum) est aussi utilisé pour la réalisation de projets pédagogiques et de recherche, parfois volumineux, ainsi que pour leur stockage. La matière première y est aussi entreposée. Ces différentes contraintes génèrent un manque de place. Il en est de même avec certaines salles TP qui accueillent jusqu'à cinq séries de TP dont trois qui se déroulent en simultané, ainsi qu'avec les salles informatiques où l'évolution des enseignements demande de plus en plus de ressources informatiques avec des capacités d'accueil toujours plus grandes (groupes TD).

L'effort de rénovation commencé devrait être poursuivi dans tout l'IUT. Une réorganisation semblerait aussi intéressante. Ces changements pourraient se faire grâce au projet Campus 2020 et plus globalement dans un projet de réorganisation du campus, dans lequel s'est lancé l'IUT. Une première phase d'étude du projet a été lancée, mais il est encore trop tôt pour dire si les financements vont être accordés.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GTE

Relation avec les lycées

Du fait de la baisse de l'effectif de l'équipe pédagogique, il risque de devenir difficile de réaliser l'ensemble du PPN sans engendrer trop d'heures complémentaires. Un enjeu sera de recruter des vacataires qui pourraient être des professionnels du génie climatique ou des enseignants des lycées locaux. Avec ces derniers, dans la continuité de la convention avec le lycée Paul Constans, nous pourrions améliorer l'orientation des lycéens en bacs technologiques. De même, des actions similaires seraient à envisager avec les enseignants du lycée Mme de Staël. En effet, en impliquant les enseignants de ces établissements dans nos formations, ils en auront une meilleure connaissance et pourront ainsi mieux informer les potentiels candidats qui souhaiteraient poursuivre leurs études à l'IUT et plus particulièrement en GTE. Ces partenariats auraient ainsi pour objectifs directs d'augmenter le nombre de vacataires et par rebond d'améliorer le recrutement des étudiants.

Innovation pédagogique, TICE et formation continue

Pour continuer à développer les TICE, le département GTE devra généraliser l'utilisation de la plateforme Moodle. En 2019 - 2020, une salle de créativité devrait être réalisée au sein de l'IUT et ainsi favoriser les pratiques pédagogiques innovantes.

Par ailleurs, l'IUT bénéficie d'un studio d'enregistrement audio-vidéo permettant la réalisation de capsules vidéo. Ces dernières pourraient être faites dans le but de proposer des MOOC payants à destination des entreprises.

DUT 180, fusion des LP

Suite aux décisions prises par le conseil de l'IUT pour la réduction de la masse salariale, conformément à la demande de l'Université, les 2 licences portées par le département fusionneront en une licence à une mention unique et deux parcours de spécialisations autour d'un tronc commun de 150 à 180 heures, pour la rentrée 2020. La refonte des maquettes est un travail qui sera mené en réflexion avec l'évolution du DUT avec la réforme du bac, en particulier si le DUT évolue vers une formation en 180 ECTS.

Accentuer les compétences en performances thermiques des bâtiments

Grâce au projet A2Ex, l'IUT s'est doté d'un pôle thermique avec la salle labélisée « Enerphit ». L'obtention d'un financement ANR va permettre la construction d'une cellule thermique et le développement des activités de recherche. Un drone muni d'une caméra infra-rouge a été acheté et une part importante de l'équipe de GTE (enseignants et technicien) va suivre une formation sur la thermographie du bâtiment.

Ces points montrent la volonté du département d'accentuer ses compétences dans le domaine de la performance thermique des bâtiments. Cette dynamique devrait se poursuivre par la réalisation de prestations et par la création de blocs de compétences ouverts aux professionnels.

Développement de l'activité de recherche de l'équipe thermique du bâtiment

Au cours du précédent mandat, un MCF et un PR de 62^{ème} section ont été recrutés, ce qui a relancé l'activité de recherche de l'équipe de thermique du bâtiment (obtention d'un financement ANR, augmentation du nombre de doctorants, de stages de master recherche, de publications...). Cependant, pour la rentrée 2019, deux postes de MCF 62^{ème} ne seront pas remplacés suite à des départs à la retraite. De plus, le PR 62^{ème} va devenir directeur de l'IUT. Pour ne pas casser la dynamique qui venait d'être relancée, il faut que le département puisse maintenir un nombre de postes suffisant pour permettre à l'équipe de continuer et de développer son activité de recherche dans de bonnes conditions.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GTE

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____, le

Le/La chef du département,

A _____, le

Le directeur/La directrice de l'IUT,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(**date à indiquer**)

A _____, le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le (**date à indiquer**) :

A été présenté au Conseil d'Administration le (**date à indiquer**) :

A _____, le

Le/La président(e) de l'université,

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

Glossaire

A2Ex	: Auvergne Alternance d'Excellence (nom du projet ayant entre autres conduit à la rénovation d'une partie des bâtiments de l'IUT).
ADIUT	: Assemblée des Directeurs d'IUT (coordonne l'accueil en IUT d'étudiants étrangers de certains pays)
AFNOR	: Association Française de NORmalisation
AICVF	: Association des Ingénieurs en Climatique, Ventilation et Froid
ARE	: Aide à la Réussite des Etudiants (programme financé par l'université)
ATER	: Assistant Temporaire d'Enseignement et de Recherche
AVOSTTI	: Accompagnement des VOcations Scientifiques et Techniques vers le Titre d'Ingénieurs (dispositif de recrutement spécifiques, assurant à des bacheliers technologiques d'intégrer une école d'ingénieur du réseau Polytech
BDE	: Bureau Des Etudiants)
BEPCB	: Bâtiment à Energie Positive Construction Bois (Licence Professionnelle)
BEPOS	: Bâtiment à Energie POSitive
BIATTS	: personnels de Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques et de Santé
CAGC	: Chargé d'Affaires en Génie Climatique (Licence Professionnelle)
CETHIL	Centre d'Energétique et de Thermique de Lyon
CHSCT	: Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CINOV	: Fédération de syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique
CM	: Cours Magistral
CPGE	: Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles
CPN	: Commission Pédagogique Nationale (une pour chaque discipline d'IUT)
CPPNE	: Commission Paritaire des Personnels Non Enseignants
DUETI	: Diplôme Universitaire d'Etudes Technologiques Internationales
DUT	: Diplôme Universitaire de Technologie
ECTS	: European Credits Transfer System : système de points permettant de comparer les enseignements (1 an d'études = 60 ECTS)
ENERPHIT	: Label de certification de rénovation au niveau passif proposé par l'association « la maison passive »
ENT	: Environnement Numérique de Travail
EPS	: Education Physique et Sportive
GEII	: Génie Électrique, Informatique Industrielle
GLT	: Gestion Logistique et Transport
GMP	: Génie Mécanique et Productique
GTE	: Génie Thermique et Energie
HCERES	: Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
hTD	: Heure équivalent Travaux Dirigés (unité de service d'enseignement)
IP	: Institut Pascal
IPI	: Insertion Professionnelle Immédiate
IUT	: Institut Universitaire de Technologie
JPO	: Journées Portes Ouvertes
LaMP	: Laboratoire de Météorologie Physique
LIMOS	: Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes
LOGIN	: LOGistique et INformatique
LP	: Licence Professionnelle
LPC	: Laboratoire de Physique de Clermont

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : GTE

LV2 : Langue Vivante, 2^{ème} langue
MCF : Maître de Conférences
PAST : Professeur Associé à Temps partiel
PeiP-D : Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech – DUT
PEL : Poursuite d'Etudes Longues
PPN : Programme Pédagogique National
PPP : Projet Personnel et Professionnel
PR : Professeur d'Université
PRAG : Professeur Agrégé
PRCE : Professeur Certifié (titulaire du CAPES ou CAPET)
S1,..., S6 : Semestre 1...6. Le chiffre correspondant au niveau après le bac. Ex : S4 = 4^{ème} semestre après le bac, donc dernier semestre du DUT
STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (filière bac)
TC : Techniques de Commercialisation
TD : Travaux Dirigés
TICE : Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
TP : Travaux Pratiques
TPE/PME : Très Petites Entreprises / Petites et Moyennes Entreprises
UFR : Unité de Formation et de Recherche
VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

I. Annexe : travaux pratiques

L'ensemble des travaux pratiques est détaillé, par semestre, dans les tableaux suivants.

Les lignes surlignées correspondent installations renouvelées depuis 2015.

Electricité	Mesure	Technologie des systèmes thermiques	Thermodynamique
Circuits monophasé	Thermocouple	Schéma de la chaufferie de GTE	Equation d'état (séance 1)
Calcul de déphasage	Thermographie infra rouge	Moteur thermique	Equation d'état (séance 2)
Puissance en triphasé	Incertitude de mesure	Machine frigo	Calorimétrie (séance 1)
Conversion AC/DC	Acquisition d'un signal	Brûleur fioul	Calorimétrie (séance 2)
Production (générateur asynchrone / alternateur synchrone)	Coefficient gamma	Chaudière gaz à condensation	Calorimétrie (séance 3)
Panneau photovoltaïque	Mesure débit	VMC double flux	

Tableau 3 : travaux pratiques du semestre 1

Automatisme	Thermodynamique	Mécanique des fluides - Transferts thermiques	Propriétés des matériaux - Eclairage - Acoustique
Brûleur fioul	Détermination expérimentale du zéro absolu	Pertes de charge	Traction
Démarrage étoile/triangle	Transformation des gaz parfaits	Théorème de Bernoulli	Torsion
Câblage circuit	Cycle de Stirling (moteur, séance 1)	Etude de pompes	Flexion simple
Grafset	Cycle de Stirling (moteur, séance 2)	Conduction thermique	Réservoir sous pression
Variateur de vitesse	Cycle de Stirling (machine frigo, PAC)	Panneau solaire thermique	Caractérisation des matériaux
			Silencieux
			Correction acoustique

Tableau 4 : travaux pratiques du semestre 2

Régulation	Machine Frigo - Combustion	Mécanique des fluides - Transferts thermiques
Brûleur fioul	Etude d'une machine frigo (R134a)	Ventilateur
Simulateur	Climatiseur Split system	Soufflerie
T° mini four	Bilan frigorifique (banc York)	Convection libre et forcée
Niveau d'eau	Flamme	Transfert thermique en double phase ⁸
T° four industriel	Chaudière fioul + bombe calorimétrique	Tour de refroidissement
Eclairage	Chaudière gaz	Centrale de traitement de l'air
T° de locaux		

Tableau 5 : travaux pratiques du semestre 3

Machines thermiques -Echangeurs
Moteur thermique 4 temps
Chaudière vapeur
Echangeur
Vanne 3 voie
Turbine à gaz
Banc d'équilibrage ⁹ / tuyère supersonique ¹⁰

Tableau 6 : travaux pratiques du semestre 4

⁸ Remplacement prévu sur le budget 2019

⁹ Pour les étudiants suivant le module IPI - LP

¹⁰ Pour les étudiants suivant le module PEL

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

II. Annexe : ressources informatiques

- 1 salle de 14 postes,
- 1 salle de 15 postes,
- 1 salle de 16 postes,
- 1 salle de 27 postes,
- 2 salles de 31 postes, mutualisées entre tous les départements de l'IUT.

MS Office, Libre Office, Acrobat Reader DC, MS Project Pro, GANTT Project, SEMA , CADWork , SketchUp , RDM Le Mans , SolidWorks , AutoCad , Plancal Nova , CES Edupack , BBS ClimaWin 4, BBS EcoDiag, Simsol, Izuba Pleiades, Carnaval, Clim, météoNorm, ACV, SciLab, WxMaxima, LBNL THERM, CONDUCTEO, Dialux + catalogue Philips, WUFI 2D-3, Audacity, Veyron.

III. Annexe : évolution budgétaire

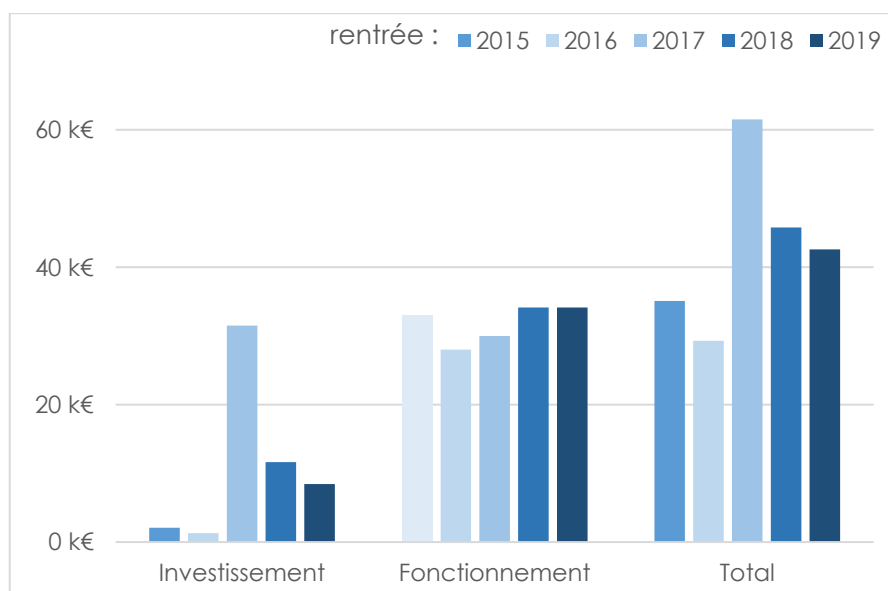


Figure 4 : Evolution du budget d'investissement et de fonctionnement du département

IV. Annexe : étudiants étrangers

Au cours des 5 dernières années, le département a accueilli :

- 6 étudiants gabonais : 3 ont eu leurs DUT en 2 ans, 1 en 3 ans, 2 sont en GTE1 ;
- 5 étudiants marocains : 4 ont eu leurs DUT en 2 ans et 1 est en GTE2 ;
- 2 étudiants angolais qui sont actuellement en GTE1 ;
- 1 étudiant chinois qui est actuellement en GTE1.

Hors ADIUT, le département a également accueilli 3 étudiants péruviens : 1 à la rentrée 2015 et 2 à la rentrée 2016. Ces 3 étudiants ont eu leurs DUT en 2 ans.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

V. Annexe : conventions

ADHUME :

Convention partenariale

Entre

L'Université Blaise Pascal, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège est situé 34 avenue Carnot, BP 185, 63006 Clermont-Ferrand cedex, n° de SIRET 196 315 253 00159, code APE 8542Z, représenté par son Président Mathias Bernard,

agissant en son nom pour le compte de l'IUT d'Allier (Université Blaise PASCAL) - Licence Professionnelle « *Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois* »
 Sise avenue Aristide Briand à Montluçon (03) Représentée par sa directrice Cécile CHARASSE-POUELE,
 Désignée ci-après par « l'IUT d'Allier »

et

L'Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Energie (Aduhme)
 Plus communément appelée « agence locale des énergies et du climat »
 Représentée par sa Présidente Odile VIGNAL,
 Sise 129, avenue de la République à Clermont-Ferrand (63)
 Désignée ci-après par « l'Aduhme »

Article 1 :

L'Aduhme et l'IUT d'Allier par sa Licence Professionnelle « *Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois* » conviennent d'établir des liens de partenariat et de collaboration en vue de promouvoir la performance énergétique dans la construction notamment par des actions spécifiques et par la formation.

Article 2 :

L'IUT d'Allier adhère à l'Aduhme au titre de membre actif du **collège 5** et verse une cotisation annuelle de 450 €. L'IUT peut fournir à l'Aduhme un appui technique par l'intermédiaire des projets tuteurés, des stages et éventuellement des contrats d'apprentissage d'étudiants de la Licence Professionnelle « *Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois* ».

Article 3 :

L'IUT d'Allier, en tant que membre de l'association, bénéficie des informations sur les activités et les projets de l'Aduhme et peut y participer dans les domaines qui le concernent. Des représentants de l'IUT d'Allier peuvent participer aux sessions d'Assemblée générale de l'Aduhme ou de tout autre manifestation qui présenterait un intérêt pour les enseignants ou étudiants de l'IUT d'Allier (groupe de travail, réflexion partagée, conférence technique, ...).

Article 4

L'Aduhme assure la promotion des stages, des projets tuteurés et des contrats d'apprentissage ou professionnel aux étudiants de la Licence professionnelle « *Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois* » en interne au sein de sa propre structure ou au travers de son cercle relationnel et de son réseau (structures adhérentes à l'Aduhme, et autres partenaires de l'agence locale des énergies et du climat, ...).

L'Aduhme collabore aux enseignements en assurant des interventions en présentiel et à titre gracieux dans le cadre de la formation licence professionnelle « *Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois* » sur la question de l'aménagement durable et des enjeux énergie / climat dans l'urbanisme (réglementaire et opérationnel)... ainsi qu'à l'élaboration des programmes de la licence professionnelle par le biais par exemple du conseil de

perfectionnement.

Article 5 :

Les deux parties peuvent faire état de ce partenariat dans leur communication respective.

Article 6 :

Cette convention est établie pour une période d'un an. Elle prend effet au 1^{er} janvier 2015 et sera renouvelée par reconduction expresse chaque année en fonction des évolutions des besoins respectifs de l'Aduhme ou de l'IUT.

Article 7 :

Cette convention pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, par pli recommandé, en cours d'année, avec un préavis d'un mois.

Article 8 :

Le suivi de la présente convention sera assurée par :

Pour l'Aduhme : le (la) Directeur (Directrice) de l'association,

Pour l'IUT d'Allier de l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand : Le (ou la) responsable de la formation désigné par l'IUT, assistée d'un membre de la direction de l'IUT d'Allier.

Fait en trois exemplaires,

Signature of Odile VIGNAL (Aduhme) dated 08/07/2015.
 Signature of Mathias BERNARD (Université Blaise Pascal) dated 08/07/2015.
 Signature of Cécile CHARASSE-POUELE (IUT d'Allier) dated 16/07/2015.

CMA :

Convention de partenariat

ENTRE

L'IUT d'Allier, représenté par son Président de Conseil, Monsieur Jean-Paul VIDAL et la Direction, Madame Cécile CHARASSE-POUELE soussignés.

Désigné ci-après par « L'IUT d'Allier »

ET

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Allier, représentée par son Président, Monsieur Marc LEBROU.

Désignée ci-après par « La CMA »

Il a été convenu ce qui suit :

Préambule :

La présente convention de partenariat départemental, s'inscrit dans le cadre de la convention nationale du 7 juin 2011 signée entre le réseau des Instituts Universitaires de Technologie et l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

L'artisanat est un acteur essentiel du développement économique et un élément clé de l'aménagement du territoire.

Dans l'Allier, 4 900 entreprises emploient 12 000 salariés (soit 13 % des salariés du secteur privé)

Parmi les chefs d'entreprise 2 100 soit 43 % sont âgés de 50 ans et plus.

Dans la prochaine décennie, ce sont donc autant d'entreprises qui devront être reprises ou qui disparaîtront.

Or, le vivier traditionnel des repreneurs potentiels (jeunes issus du milieu familial et/ou apprentis) est aujourd'hui insuffisant pour répondre à l'offre existante. Il est donc indispensable de susciter, parmi des publics venant d'autres horizons, des vocations au métier de chef d'entreprise. Les jeunes issus de l'enseignement supérieur technologique constituent une population potentielle pour assurer ce relais.

La reprise d'entreprise est donc un axe d'action prioritaire pour les Chambres de métiers et de l'Artisanat afin de préserver la création de richesses et contribuer au maintien des équilibres socio-économiques (offre diversifiée et de proximité, maintien des emplois sur place, ...), valoriser et pérenniser un patrimoine historique composé d'une multitude de savoir-faire, et créer des emplois.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Allier se doit en conséquence de promouvoir un environnement favorable afin d'aider les jeunes entrepreneurs dans leur développement.

Les IUT ont pour vocation de former des étudiants dans diverses disciplines et de leur délivrer le Diplôme Universitaire de Technologie (bac + 2) ou la Licence Professionnelle (bac + 3).

La formation qu'ils dispensent (à caractère général et technique) a pour objectif de transformer les étudiants en véritables praticiens de l'entreprise, en particulier des PME/PMI.

Immédiatement opérationnels, ils ont vocation à occuper des postes à responsabilité (maîtrise, encadrement, dirigeant).

Or, les diplômés d'IUT ne s'orientent pas spontanément vers le secteur des entreprises artisanales, qui perd ainsi l'opportunité de s'enrichir de compétences susceptibles de renforcer son développement et sa pérennité.

L'IUT d'Allier, de par les enseignements qu'il dispense (liste en annexe) forme des techniciens supérieurs et cadres susceptibles de contribuer efficacement au développement et à la transmission des entreprises artisanales.

Ce, d'autant plus qu'une enquête menée dans le cadre du salon des entrepreneurs 2004 montre que les diplômés des IUT sont reconnus par les chefs d'entreprises de moins de 50 salariés, pour avoir le meilleur profil de futur repreneur d'une entreprise comme la leur.

Article 1 : Objet de la convention

La mise en place d'un partenariat entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Allier et l'Institut Universitaire de Technologie d'Allier, est l'occasion de mettre en place des actions permettant de faire converger leurs intérêts.

Article 2 : Les engagements réciproques des parties

Les parties s'engagent à la mise en œuvre des actions suivantes :

a) Identifier les ressources des deux réseaux :

Engagements de la CMA :

- 1) Présenter à l'IUT d'Allier les différents métiers de l'artisanat afin de leur permettre d'établir la liste définie au paragraphe suivant ;
- 2) Identifier des entreprises artisanales à reprendre susceptibles de pouvoir intéresser des jeunes issus de l'IUT ;
- 3) Identifier des entreprises artisanales susceptibles de recruter des diplômés d'IUT.
- 4) Identifier l'offre de formation de la CMA susceptible de pouvoir être engagée ou développée dans le cadre de la coopération avec l'IUT d'Allier

Engagement de l'IUT :

- 1) Répertoire et présenter les différents départements qui forment à des domaines d'activité que l'on peut retrouver dans l'artisanat ;
- 2) Mettre à la disposition de la CMA les différentes enquêtes d'insertion réalisées auprès des anciens étudiants ;

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

- 3) Identifier, dans toute la mesure du possible, les anciens étudiants, diplômés ou non diplômés, et les étudiants en cours d'études intéressés par la reprise d'une entreprise artisanale.

b) Améliorer la connaissance réciproque :

Engagement de la CMA :

- 1) Organiser, à l'intention des enseignants, étudiants et anciens étudiants d'IUT susceptibles d'être concernés par les métiers de l'artisanat, des cycles de conférences au cours desquelles seraient présentés les métiers et les différents domaines d'activité du secteur artisanal ;
- 2) Présenter à chaque département d'IUT, le contexte local des entreprises correspondant aux disciplines de ce dernier, en signalant les entreprises potentiellement à reprendre correspondant aux spécialités présentes dans tel ou tel IUT ;
- 3) Mobiliser des chefs d'entreprise, en développement, en phase de transmission ou ayant déjà transmis, pour participer à de courtes conférences-débats avec les étudiants, et ce, par spécificité de métier.

Engagements de l'IUT :

- 1) **Intégrer ces conférences dans le cursus universitaire des différentes formations;**
- 2) Prendre en charge l'organisation logistique et la programmation de ces manifestations en s'assurant de la mobilisation des étudiants et anciens étudiants ;
- 3) Confier à un groupe d'étudiants la mission d'aider le ou les chefs d'entreprise à préparer leur intervention ;

c) Mise en place des formules de coopération :

> Organisation de journées en entreprise

Engagements de la CMA :

- 1) Identifier des entreprises susceptibles d'accueillir (opération de découverte) des groupes d'étudiants afin de présenter leur activité ;
- 2) Arrêter en commun avec l'IUT la liste des entreprises susceptibles d'être concernées ;
- 3) Accompagner le chef d'entreprise dans la préparation de la rencontre.

Engagements de l'IUT :

- 1) Définir les thèmes de travail prévus dans le cadre de ces journées de découverte (compétences techniques et management) ;
- 2) Mobiliser des étudiants pour participer à ces rencontres ;

> Organisation de stages en entreprise

Engagements de la CMA :

- 1) Identifier et proposer à l'IUT des entreprises offrant des possibilités de stages adaptés aux étudiants de 1^{ère}, 2^{ème} année ou de licence professionnelle :
 - Stages de découverte des métiers

- 3) Mettre en relation le jeune ou les jeunes intéressés avec le chef d'entreprise et les accompagner dans la découverte de l'entreprise.

Engagements de l'IUT :

- 1) Vérifier que les entreprises proposées correspondent aux profils des jeunes issus de l'IUT de l'Allier ;
- 2) Définir avec le jeune un parcours préalable d'accompagnement (en liaison avec la CMA) ;
- 3) Accompagner, en tant que de besoin, après l'accord des deux parties, le projet éventuel de cession, sachant que la relation contractuelle concernant les conditions de la reprise est du ressort exclusif du cédant et du repreneur.

> Formation au métier de chef d'entreprise

Dans le cadre de la reprise d'entreprise par un diplômé de l'IUT de l'Allier, ou par un étudiant en cursus scolaire, il paraît important de donner au futur repreneur un certain nombre de connaissances et de compétences pour que la reprise d'entreprise soit une totale réussite.

L'IUT et la CMA disposant de compétences complémentaires dans le domaine de la formation professionnelle, les signataires s'attacheront, avec l'appui de leurs têtes de réseau respectives, à la promotion et à l'évolution de la licence professionnelle Entreprendre en Territoire Rural mais aussi à tout autre produit complémentaire de formation à la création et reprise d'entreprise artisanale.

Article 3 : Suivi de la convention

Au moins une fois par an, un comité de pilotage composé de quatre représentants de l'IUT de l'Allier désignés par la Direction et de quatre représentants de la CMA de l'Allier se réunit pour évaluer les réalisations et donner les orientations pour l'année à venir.

Les informations relatives à l'exécution de la présente convention seront transmises à l'instance nationale créée entre l'UNPIUT, l'ADIUT et l'APCMA en charge du suivi de l'ensemble des conventions signées entre les IUT et les CMA sur le territoire national, et à la présidence de l'Université Blaise Pascal.

Article 4 : Renouvellement de la convention

La présente convention est valable pour une durée d'un an renouvelable. Elle peut être dénoncée par l'un ou l'autre des parties avec un préavis de 6 mois.

La convention peut faire l'objet d'un avenant, ayant pour objet l'élargissement de son champ d'application ou la modification de ses modalités de mise en œuvre après accord des parties signataires et avis du comité de pilotage.

Fait à Moulins, en trois exemplaires, le

- Stages de fin d'études, susceptibles de déboucher sur une embauche éventuelle,
- 2) Accompagner, en liaison avec l'IUT, le stagiaire pendant la durée de son stage.

Engagements de l'IUT :

- 1) Communiquer aux étudiants les offres de stages, et assurer conjointement avec la CMA leur suivi ;
- 2) Accompagner, en liaison avec la CMA, le stagiaire pendant la durée de son stage.

> Organisation de projets d'étude

Engagements de la CMA :

1. Identifier et proposer à l'IUT des entreprises offrant des possibilités de projets d'étude, adaptés aux étudiants de 1^{ère}, 2^{ème} année ou de licence professionnelle ;
2. Accompagner l'étudiant pendant la durée de son projet d'étude.

Engagements de l'IUT :

1. Définir les thèmes de projets envisageables et en communiquer la liste à la CMA ;
2. Communiquer aux étudiants les sujets de projets proposés et en assurer conjointement le suivi avec la CMA.

> Développer des coopérations en matière de formation et de transfert de technologie

Les métiers de l'artisanat se complexifient et le futur artisan doit combiner un panel de compétence qui va bien au-delà de la simple compétence métier.

Par ailleurs, l'artisanat est un véritable moteur économique, qui assure la vitalité de l'économie de proximité et qui est trop souvent délaissé par l'Université. Alors que de très nombreuses entreprises artisanales viables et recelant de forts potentiels de croissance et d'emploi sont aujourd'hui ou seront à reprendre bientôt il est de la première importance que l'enseignement supérieur dans son ensemble et tout spécialement les IUT jouent un rôle primordial pour préparer cet avenir proche.

La CMA de l'Allier et l'IUT d'Allier s'engagent à œuvrer pour proposer aux étudiants des formations capables de les préparer à relever ce défi.

La CMA de l'Allier et l'IUT d'Allier, en partenariat repèrent les entreprises artisanales innovantes pour alimenter les travaux relatifs aux transferts de technologie.

d) Favoriser la reprise d'entreprise dans l'artisanat :

> Mise en relation des jeunes issus des IUT avec des cédants d'entreprise

Engagements de la CMA :

- 1) Présenter aux personnes intéressées, étudiants et anciens étudiants, après accord formel des chefs d'entreprise, les caractéristiques des entreprises à céder ;
- 2) Construire avec le jeune intéressé un parcours d'accompagnement (à définir éventuellement avec l'IUT) ;

Président de la CMA de l'Allier d'Allier

Président du Conseil de l'IUT

Marc Lebrou

Jean-Paul VIDAL

Directrice de l'IUT d'Allier

Cécile Charasse-Boué

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

AUVERGNE PROMOBOIS :

Convention partenariale

Entre

L'Université Blaise Pascal, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège est situé 34 avenue Carnot, BP 185, 63006 Clermont-Ferrand cedex, n° de SIRET 196 315 253 00159, code APE 8542Z, représenté par son Président Mathias Bernard,

agissant en son nom pour le compte de l'IUT d'Allier (Université Blaise PASCAL) - Licence Professionnelle « *Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois* »
 Sise avenue Aristide Briand à Montluçon (03) Représentée par sa directrice Cécile CHARASSE-POUELE, Désignée ci-après par « l'IUT d'Allier »

et

L'Association Auvergne Promobois
 Représentée par son président Stéphane Filaire,
 Sise « site de Marmillat, 10 allée des Eaux et Forêts, 63370 LEMPEDES »
 Désignée ci-après par « Auvergne Promobois »

Article 1 :

Auvergne Promobois et l'IUT d'Allier par sa Licence Professionnelle « *Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois* » conviennent d'établir des liens de partenariat et de collaboration en vue de développer une relation solidaire et de promouvoir la formation BEPCB et les métiers de la filière forêt bois auprès des jeunes et des demandeurs d'emplois.

Article 2 :

L'IUT d'Allier adhère à Auvergne Promobois au titre de ???????? avec les avantages de l'adhérent (site Internet, journées techniques, formations, visites d'entreprises, ...) et verse une cotisation annuelle en vigueur (de 225€ pour 2015/7). L'IUT peut fournir à Auvergne Promobois un appui technique par l'intermédiaire des projets tuteurés, des stages et éventuellement des contrats d'apprentissage d'étudiants de la Licence Professionnelle « *Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois* ».

Article 3 :

L'IUT d'Allier, en tant que membre de l'association, bénéficie des informations sur les activités et les projets d'Auvergne Promobois et peut y participer dans les domaines qui le concernent. Des représentants de l'IUT d'Allier peuvent participer aux sessions d'Assemblée générale d'Auvergne Promobois ou de tout autre manifestation qui présenterait un intérêt pour les enseignants ou étudiants de l'IUT d'Allier (groupe de travail, réflexion partagée, conférence technique, ...). L'IUT d'Allier peut s'avérer être le relai des informations et des manifestations organisées par Auvergne Promobois.
 Les enseignants et chercheurs de l'IUT pourront être associés à la participation active de l'évolution de la filière Forêt Bois par Auvergne Promobois.

Article 4

Auvergne Promobois assure la promotion des stages, des projets tuteurés et des contrats d'apprentissage ou professionnel aux étudiants de la Licence professionnelle « *Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois* » en interne au sein de sa propre structure ou au travers de son cercle relationnel et de son réseau (structures adhérentes à Auvergne Promobois, et autres partenaires, ...).

Auvergne Promobois contribue à titre gracieux à la vie ainsi qu'à l'actualisation des programmes par le biais par exemple du conseil de perfectionnement dans le cadre de la formation licence professionnelle « *Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois* » et pourra associer l'IUT à ses activités de formations.

Auvergne Promobois facilite l'accès aux journées techniques, conférences et visites d'entreprises, organisées par l'interprofession, aux enseignants et étudiants de l'IUT, en suivant l'organisation prévisionnelle annuelle des animations

Article 5 :

Les deux parties peuvent faire état de ce partenariat dans leur communication respective. Auvergne Promobois réserve sur son site Internet un espace de deux pages ? présentant l'IUT d'Allier (données fournies par l'IUT).

Article 6 :

Cette convention est établie pour une période d'un an. Elle prend effet au ??? et sera renouvelée par reconduction expresse chaque année en fonction des évolutions des besoins respectifs d'Auvergne Promobois ou de l'IUT.

Article 7 :

Cette convention pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, par pli recommandé, en cours d'année, avec un préavis d'un mois.

Article 8 :

Le suivi de la présente convention sera assurée par :
 Pour Auvergne Promobois : le (la) Directeur (Directrice) de l'association, ????????
 Pour l'IUT d'Allier de l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand : Le (ou la) responsable de la formation désigné par l'IUT, assistée d'un membre de la direction de l'IUT d'Allier.

Fait en trois exemplaires,



Le président d'Auvergne Promobois

à , le
 Stéphane Filaire



Le Président de l'Université Blaise Pascal

à , le
 Mathias BERNARD



La Directrice de l'IUT d'Allier

à , le
 Cécile CHARASSE POUELE

CAUE :

Convention partenariale

Entre

L'Université Blaise Pascal, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège est situé 34 avenue Carnot, BP 185, 63006 Clermont-Ferrand cedex, n° de SIRET 196 315 253 00159, code APE 8542Z, représenté par son Président Mathias Bernard,

agissant en son nom pour le compte de l'IUT d'Allier (Université Blaise PASCAL) - Licence Professionnelle « *Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois* »
 Sise avenue Aristide Briand à Montluçon (03) Représentée par sa directrice Cécile CHARASSE-POUELE, Désignée ci-après par « IUT d'Allier »

Et

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier, association de service public (loi 1901), dont le siège est situé 12 cours Anatole France, 03000 MOULINS, n° de Siret : 324 249 416 00045, code APE 742 CD, représentée par sa présidente Madame Catherine CORTI.

Désignée ci-après « CAUE de l'Allier »

Article 1 :

Le CAUE de l'Allier et l'IUT d'Allier par sa Licence Professionnelle « *Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois* » conviennent d'établir des liens de partenariat et de collaboration en vue de promouvoir la performance énergétique dans la construction notamment bois par des actions spécifiques et par la formation.

Article 2 :

L'IUT d'Allier adhère au CAUE de l'Allier et verse une cotisation annuelle de 870 €. L'IUT peut fournir au CAUE de l'Allier un appui technique par l'intermédiaire des projets tuteurés, des stages et des contrats d'apprentissage d'étudiants de la Licence Professionnelle « *Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois* ».

Article 3 :

L'IUT d'Allier, en tant que membre de l'association, bénéficie des informations sur les activités et les projets du CAUE de l'Allier et peut y participer dans les domaines qui le concernent. Des représentants de l'IUT d'Allier peuvent participer aux sessions d'Assemblée générale du CAUE de l'Allier ou de tout autre manifestation qui présenterait un intérêt pour les enseignants ou étudiants de l'IUT d'Allier (groupe de travail, réflexion partagée, conférence technique, ...).

Article 4

Le CAUE de l'Allier assure la promotion des stages, des projets tuteurés et des contrats d'apprentissage ou professionnel aux étudiants de la Licence professionnelle « *Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois* » en interne au sein de sa propre structure ou au travers de son cercle relationnel et de son réseau (structures adhérentes au CAUE de l'Allier, et autres partenaires de l'agence locale, ...).

Le CAUE collabore aux enseignements en assurant des interventions en présentiel et à titre gracieux dans le cadre de la formation licence professionnelle « *Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois* » sur la question des maisons bioclimatiques et de la performance énergétique en rénovation... ainsi qu'à l'élaboration des programmes de la licence professionnelle par le biais par exemple du conseil de perfectionnement.

Article 5 :

Les deux parties peuvent faire état de ce partenariat dans leur communication respective.

Article 6 :

Cette convention est établie pour une période d'un an. Elle prend effet au 1^{er} octobre 2016 et sera renouvelée par reconduction expresse chaque année en fonction des évolutions des besoins respectifs du CAUE de l'Allier ou de l'IUT d'Allier.

Article 7 :

Cette convention pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, par pli recommandé, en cours d'année, avec un préavis d'un mois.

Article 8 :

Le suivi de la présente convention sera assurée par :
 Pour le CAUE de l'Allier : la Directrice de l'association,
 Pour l'IUT d'Allier de l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand : La responsable de la formation désignée par l'IUT, assistée d'un membre de la direction de l'IUT d'Allier.

Fait en trois exemplaires,



La Présidente du CAUE de l'Allier
 à Moulins, le
 Catherine CORTI



Le Président de l'Université Blaise Pascal
 à Clermont Ferrand, le
 Mathias BERNARD



La Directrice de l'IUT d'Allier
 à Montluçon, le
 Cécile CHARASSE POUELE

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

Lycée Pierre Joël Bonté :



Convention de Partenariat

**Licence professionnelle « bâtiment et construction »
 option Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois**

entre

L'Université Blaise Pascal – Clermont II

représentée par le Président Monsieur Mathias BERNARD,
 assistée de Madame Cécile CHARASSE POUËLÉ,
 Directrice de l'Institut Universitaire de Technologie d'Allier

et

Le Lycée des Métiers du Bâtiment Pierre Joël Bonté

représenté par son Proviseur Monsieur Bernard GOURDET,

Vu l'avis favorable du Conseil de l'I.U.T. d'Allier en date du.....

Vu l'avis favorable du Conseil d'administration du Lycée Pierre Joël Bonté en date du.....

Les enseignements se dérouleront dans les locaux de l'I.U.T. d'Allier et du Lycée Pierre Joël Bonté selon l'organisation mise en place par les enseignants responsables de la formation. Cette organisation fera l'objet d'une convention spécifique.

L'IUT d'Allier et le Lycée Pierre Joël Bonté s'engagent à mettre en synergie leurs réseaux relationnels avec les milieux professionnels pour assurer la mise en place de la formation initiale et de la formation continue, la mise en œuvre des stages, l'accueil des étudiants dans les entreprises ainsi que pour organiser les enseignements en particulier des intervenants extérieurs et la réalisation des projets tuteurés.

2.3 Moyens d'enseignement et moyens financiers

La gestion des moyens humains d'enseignement est assurée par l'I.U.T. d'Allier.

Les conditions de recrutement et d'emploi de vacataires pour l'enseignement supérieur sont, à ce jour, fixées par le décret 87-889 du 29 octobre 1987 modifié par le décret 2000-1331 du 22 décembre 2000. La liste des chargés d'enseignement vacataires est agréée par le Conseil de l'I.U.T. en début d'année universitaire.

L'IUT d'Allier et le Lycée Pierre Joël Bonté s'engagent à mettre à disposition des étudiants de la LP BEPCB leurs moyens spécifiques en salles, matériel, salles de conférence, bibliothèque, accès internet.... Les étudiants pourront notamment avoir accès aux plateformes techniques pédagogiques après entente avec le Chef du Département concerné de l'I.U.T. et le Chef des Travaux du Lycée Pierre Joël Bonté.

Les coûts de fonctionnement des locaux et moyens matériels utilisés dans chaque établissement resteront respectivement à la charge de chaque partenaire.

Les partenaires s'engagent à rechercher des financements (contrats de professionnalisation par exemple). L'organisme gestionnaire de la taxe d'apprentissage spécifiquement versée pour la LP BEPCB est l'Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II.

2.4 Logistique administrative

Elle est assurée par l'I.U.T. d'Allier en coordination avec le Lycée Pierre Joël Bonté.

2.5 Déplacements

Les déplacements relatifs aux enseignements s'effectuent sur ordres de mission établis préalablement au déplacement.

Le remboursement des frais de déplacement des enseignants reste à la charge des établissements d'affectation au regard des missions validées par les chefs d'établissements. La gestion administrative et financière s'effectue selon les modalités en vigueur dans les différents établissements.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet et Objectifs

1.1 L'I.U.T. d'Allier, pour le compte de l'Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, et le Lycée Pierre Joël Bonté décident de mettre en commun leurs savoirs et savoir-faire, leurs locaux, leurs matériels et leurs installations techniques pour assurer la préparation de la Licence Professionnelle « bâtiment et construction » option bâtiment à énergie positive et construction bois (LP BEPCB).

1.2 Le cadre de la maquette pédagogique de la LP BEPCB offre une formation intégrant simultanément enseignement, stage et projet professionnel.

1.3 Cette offre de formation induit nécessairement une étroite et sincère collaboration avec les entreprises, l'I.U.T. d'Allier et le Lycée Pierre Joël Bonté.

Article 2 : Cadre organisationnel et moyens financiers

2.1 Scolarité

Les étudiants de la LP BEPCB, issus de formation à bac+2 (D.U.T., B.T.S.,...), sont inscrits à l'Université Blaise Pascal par l'I.U.T. d'Allier qui assure également la gestion administrative de cette licence et des actes de scolarité. Ils peuvent prétendre aux différentes bourses accessibles à des étudiants de Licence Professionnelle (enseignement supérieur, programme Léonardo, Communauté d'Agglomération,...).

Cette formation peut également accueillir des étudiants entrant dans le cadre de la formation continue dans les conditions réglementaires applicables à l'Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II.

2.2 Pédagogie

Le responsable du diplôme est un enseignant titulaire de l'I.U.T. d'Allier site de Montluçon, affecté au département Génie Thermique et Energie. Il assure tout au long de l'année la conduite de la formation. Un Conseil de perfectionnement assiste le responsable de la formation en matière de contenu, d'évaluation et d'évolution de la formation. Des enseignants des deux établissements font partie de ce Conseil de Perfectionnement.

Article 3 : Responsabilité

Chaque établissement est responsable des étudiants pendant la période où ils se trouvent dans ses locaux. Les plannings d'utilisation des locaux spécifiques ainsi que leurs conditions d'accès seront définis au moins trois semaines à l'avance et transmis au proviseur du Lycée Pierre Joël Bonté et à la Directrice de l'IUT d'Allier.

Les étudiants devront se conformer au règlement intérieur en vigueur dans l'établissement où ils se trouvent.

Les différents matériels devront être utilisés selon la réglementation en vigueur. Les utilisateurs devront respecter les règles d'hygiène et de sécurité en utilisant, si besoin est, les moyens spécifiques de protection mis à disposition.

Article 4 : Information communication

Les campagnes d'information et de communication seront menées en étroite et sincère collaboration, avec partage des frais de communication. Des opérations spécifiques pourront être menées si besoin.

Les établissements présenteront dans toutes leurs publications et sites internet la LP BEPCB, et s'engagent à mentionner l'établissement partenaire sur tous les documents de présentation de la formation.

Article 5 : Durée

La présente convention est établie pour l'année universitaire 2012-2013.

Fait à Montluçon en 3 exemplaires, le 16/11/2012

Le Président de l'Université Blaise Pascal
 Clermont-Ferrand II

Mathias BERNARD



Le Proviseur du Lycée Pierre Joël Bonté
 Monsieur Bernard GOURDET



La Directrice de l'I.U.T. d'Allier

Cécile CHARASSE POUËLE



Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

CEREMA :



CONVENTION

Entre
 L'IUT d'Allier agissant pour le compte de son Département Génie Thermique et Énergie, représenté par Madame Cécile CHARASSE Directrice,

Et
 Le Département Laboratoire de Clermont-Ferrand du Cerema, représenté par Madame Dominique Delouis, Directrice du Département,

Article 1 Objet de la convention

Le département Génie Thermique et Énergie (GTE) de l'IUT d'Allier sur le site de Montluçon, forme des spécialistes de haut niveau -techniciens supérieurs thermiciens- dans les domaines liés à l'énergie. Le département GTE dispose d'équipements scientifiques, techniques et pédagogiques performants et variés (souffleries sub et super soniques, co-générateur, caméras infrarouges, moteurs thermiques, panneaux solaires, logiciels professionnels : dessins assistés par ordinateur, bilans énergétiques, bureautique, logiciels scientifiques : acquisition de données, calculs scientifiques), pour assister les étudiants dans leur formation.

Le Cerema dispose, de son côté, de données de mesure acquises dans le cadre des suivis des bâtiments démonstrateurs PREBAT permettant d'analyser le fonctionnement de générateurs de chaleur dans le cadre de leur fonctionnement réel dans des bâtiments basse consommation.

Ils conviennent de la mise à disposition de données de mesures et de documents relatifs au fonctionnement des chaudières à gaz dans les bâtiments BBC instrumentés dans le cadre des suivis PREBAT Auvergne et Limousin.

1 - Contexte et objectifs de la mise à disposition de données

Les rendements saisonniers observés sur les installations de chauffage au gaz sur les bâtiments basse consommation sont souvent assez éloignés des performances observées sur les bancs d'essai pour ce type de chaudières. Plusieurs facteurs peuvent en être à l'origine : surdimensionnement, problèmes de régulation ou d'équilibrage. Le Département Génie Thermique et Énergie de l'IUT d'Allier propose au Cerema de faire réaliser à ses étudiants des analyses des données recueillies sur les systèmes de chauffage de bâtiments démonstrateurs PREBAT dans le cadre de travaux pratiques encadrés.

2 - Collaboration avec le Cerema et nature des données échangées

Le Cerema est impliqué depuis près de dix ans dans le suivi des performances énergétiques de bâtiments à basse consommation dans le cadre du programme PREBAT. Ainsi, il dispose d'une base de données importante sur les consommations énergétiques et les conditions d'ambiances intérieures des bâtiments BBC. L'exploitation de ces données a permis au Cerema de capitaliser sur les retours d'expériences sur les bâtiments BBC, dont les enseignements ont été présentés à l'occasion de deux colloques en 2013 et 2016.

L'exploitation des données effectuée aujourd'hui par le Cerema se focalise surtout sur la performance globale du bâtiment. Une analyse plus en détail de certains jeux de données

1/3



Article 3 Durée d'exécution

La présente convention est conclue du 01/05/2016 au 31/12/2016. Les co-contractants pourront reconduire la présente convention par renouvellement exprès.

La présente convention pourra être résiliée de plein droit par l'une des parties en cas d'inexécution par l'autre d'une ou plusieurs des obligations contenues dans ces diverses clauses trois dans les 3 mois après l'envoi par la partie plaignante d'une lettre recommandée avec accusé de réception exposant les motifs de la plainte.

Article 4 Confidentialité – Propriété intellectuelle

L'IUT d'Allier s'engage à :

- n'utiliser aucune de ces données dans un contexte autre que celui des travaux pratiques encadrés des étudiants, et à ne les communiquer à aucune autre tierce personne,
- mentionner le Cerema Centre Est comme partenaire ayant instrumenté le bâtiment et fourni les données,
- communiquer au Cerema Centre Est avant publication tous les projets d'articles ou de communications concernant les données d'instrumentation,
- communiquer au Cerema Centre Est les résultats des travaux réalisés à partir des données susceptibles d'améliorer la compréhension du fonctionnement des bâtiments instrumentés.

Article 5 Limites

En cas de difficulté sur l'interprétation et/ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. En cas de désaccord persistant, les Tribunaux compétents seront saisis

Signé à Montluçon, le 25/04/2016

Madame Cécile Charasse



Directrice de l'IUT d'Allier

Madame Dominique Delouis,



Cerema Centre-Est
 Directrice du Département
 Laboratoire de Clermont-Ferrand

3/3



permettrait de comprendre certains phénomènes entrant en jeu dans les systèmes de chauffage de ces bâtiments et de faire avancer l'état des connaissances sur le fonctionnement des bâtiments basse consommation.

Le Cerema propose donc de mettre à disposition de l'IUT d'Allier des données de mesure pré-traitées afin que les étudiants puissent réaliser des analyses pratiques du fonctionnement des systèmes de chauffage : calcul des rendements, analyse de la régulation...

Les données mises à disposition par le Cerema seront d'une part des données de mesure et de consommation au pas de temps horaire, et d'autre part des données techniques sur les bâtiments suivis : étude thermique réglementaire, caractéristiques techniques des installations : synoptiques des systèmes de chauffage, nature et emplacement des points de mesures, caractéristiques techniques des générateurs, de la distribution et des émetteurs. Les données communiquées seront anonymisées.

En retour l'IUT d'Allier communiquera au Cerema les résultats des analyses effectuées à partir des données mises à disposition.

3 - Nature des données échangées

Les données mises à disposition par le Département Laboratoire de Clermont-Ferrand sont les suivantes

- Les plans architecte, les synoptiques des systèmes de chauffage et les plans d'instrumentation, l'étude thermique réglementaire données de l'enveloppe de l'opération (dossier de consultation des entreprises, dossier des ouvrages exécutés), les caractéristiques géométriques et d'enveloppe des volumes chauffés par les générateurs, coefficient de conversion du combustible utilisé.
- Les données traitées d'une ou deux années de mesures selon les opérations, avec au pas de temps horaire, les données suivantes :
 - le volume de gaz consommé,
 - l'énergie thermique restituée au circuit de chauffage et la production d'eau chaude sanitaire,
 - si disponibles, les températures de départ et de retour des circuits de chauffage,
 - les conditions météorologiques locales : température, hygrométrie, vitesse du vent et rayonnement solaire,
 - les mesures de température et d'hygrométrie dans les locaux chauffés.

Le Cerema transmettra des données anonymisées, sans le nom des occupants des logements instrumentés.

Article 2 Modalités financières

Il n'est pas prévu de flux financiers à l'occasion de cette convention de partenariat.

2/3

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

CINOV :



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

L'IUT d'Allier
 AVENUE ARISTIDE BRIAND – CS 82235, 03101 MONTLUÇON CEDEX

Représenté par Madame Cécile CHARASSE POUÉLÉ

Et :

La Fédération CINOV représentée par CINOV AUVERGNE.

Dont le Président est Monsieur Patrice CHAUSSE

Il est établi un accord de partenariat portant sur les points ci-après :

1. Promotion des métiers du conseil, de l'ingénierie et du numérique

Afin de susciter l'intérêt des étudiants pour les métiers du conseil, de l'ingénierie et du numérique, les signataires conviennent d'organiser au cours du cursus universitaire des rencontres entre les étudiants et les professionnels.

Ces rencontres seront intégrées dans le déroulement de la formation ou pourront faire l'objet d'une organisation spécifique.

Elles pourront être faites aussi bien dans l'établissement ou dans le milieu professionnel afin d'illustrer l'information.

Une information sur les différentes facettes des métiers du conseil, de l'ingénierie et du numérique sera donnée :

- Activités en rapport avec l'enseignement délivré par le département,
- Spécialités couvertes par les métiers,
- Environnement des métiers du conseil, de l'ingénierie et du numérique,
- Organisation des entreprises,
- Convention collective régissant les rapports avec les salariés (classification hiérarchique, grille salariale, etc.),
- Possibilités de recrutement et promotion de l'alternance...



5. Suivi de la convention

Monsieur BOUZIDI, enseignant du département Génie Thermique Energie, responsable pédagogique de la licence professionnelle « Chargé d'Affaires en Génie Climatique » est l'interlocuteur privilégié de la Fédération CINOV pour le suivi de cette convention et pourra désigner un correspondant de l'établissement.

L'interlocuteur de la Fédération CINOV est PATRICE CHAUSSE, Président de CINOV AUVERGNE qui pourra s'appuyer sur un ou plusieurs référents, adhérents de la Fédération CINOV.

Lu et approuvé le 09/12/2014, à Montluçon.

Le Président du CINOV,

La Directrice de l'IUT,

Mr P. CHAUSSE

Mme C. CHARASSE POUÉLÉ

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

Radio RJFM :



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre

L'association Radio Jeunes Fréquence Montluçon, dont le siège est rue du faubourg St Pierre à Montluçon BP 423 (03100), SIRET n° 437 970 882 00019, représentée par M. Fabrice Anioux en sa qualité de responsable d'antenne président, ci-après dénommée «RJFM»,
 D'une part,

Et



L'IUT d'Allier – Montluçon domicilié avenue Aristide Briand, CS 82235, à Montluçon (03101) représenté par Mme Cécile Charasse, directrice, ci-après dénommé « le partenaire »,

Il est exposé et convenu ce qui suit :

- 1 – RJFM et le partenaire se sont rapprochés afin de s'aider mutuellement dans la réalisation des objectifs qu'ils ont en commun, en l'occurrence des **actions éducatives**, avec la mise en place d'un **atelier radio** pour des jeunes en étude Génie Thermique et Energie (GTE) à l'IUT d'Allier de Montluçon.
- 2 - Le partenaire s'engage à :
 - promouvoir l'activité de la radio dans son environnement
 - faire figurer le logo d' RJFM sur certains documents promotionnels ou via son site internet (ou facebook, lien de l'émission sur RJFM...)
- 3 – RJFM s'engage à :
 - faire une visite des studios auprès des jeunes de GTE avec questions/réponses sur l'univers de la radio.
 - prêter du matériel, si besoin, en vue de reportages réalisés par les jeunes de GTE
 - faire une émission spéciale « environnement » le 15 mai 2017 avec les jeunes de GTE avec diffusion des interviews et reportages produits par les jeunes de GTE
 - podcaster l'émission sur son site internet

L'interlocuteur de l'IUT d'Allier Montluçon sera le professeur Vincent Fabre, initiateur du projet pédagogique.

Fait en deux exemplaires originaux
 A Montluçon, le 6 janvier 2017

<p>Pour l'association RJFM Fabrice Anioux</p> 	<p>Pour le partenaire IUT d'Allier – Montluçon Cécile Charasse</p> 
---	--

Lycée Paul Constans :

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre...

Le lycée Paul Constans de Montluçon, représenté par son chef d'établissement, Monsieur Bruno BOUCHEZ, autorisé par une délibération de son Conseil d'Administration en date du

Désigné ci-après par « Lycée Paul Constans »

Et...

L'Université Clermont Auvergne...
 Etablissement Public à caractère scientifique, culturel et professionnel, inscrit sous le numéro Siret J30 022 775. 00014, code APE 8552Z, dont le siège est situé 49 boulevard Émile Combes, Montluçon - CS 80032 - 63000 CLERMONT-FERRAND, représentée par son président, Monsieur Mathias BERNARD...
 Agissant en son nom pour le compte de l'IUT d'Allier - avenue Aristide Briand - 03100 MONTLUÇON, représentée par Madame Cécile CHARASSE-POUELE

Désigné ci-après par « l'IUT d'Allier »

PREAMBULE

Dans le cadre du continuum bac3-bac+3, le lycée Paul Constans de Montluçon, et l'IUT d'Allier, se sont rapprochés, pour accompagner les élèves des filières technologiques du lycée Paul Constans de Montluçon dans la construction de leur parcours et accompagner leur ambition en dépassant les déterminismes sociaux, et territoriaux et les conduire vers la réussite...

ARTICLE 1 : OBJET

Ce partenariat entre les départements Techniques de Commercialisation, Génie Electrique et Informatique Industrielle, Génie Mécanique et Productique, Génie Thermique et Energie, Gestion Logistique et Transport de l'IUT d'Allier Montluçon et les filières technologiques STMG et ST12D du lycée Paul Constans de Montluçon a pour objet d'identifier, accompagner et préparer les élèves des séries technologiques du lycée Constans pour leur permettre d'intégrer l'IUT d'Allier Montluçon dans le cadre de parcours construits et sécurisés en termes de choix de poursuite d'études et de métiers.

Cette démarche s'inscrit dans l'objectif du lycée Paul Constans de conduire 25% des élèves de ses séries technologiques vers l'IUT avec une réussite en 2 ans.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS

PRINCIPES ET CADRE DE REFERENCE

Ce partenariat sera principalement conduit dans le cadre des heures d'accompagnement personnalisé en classes de L1 et de terminale. Il repose sur une identification des élèves de la classe de L1 pour un accompagnement dans leur projet de poursuite d'étude et de choix de métiers...

Un travail sera mené auprès des enseignants du lycée Paul Constans et de l'IUT d'Allier Montluçon sur les programmes référentiels et attendus propres aux filières technologiques du lycée et aux départements concernés de l'IUT d'Allier Montluçon.

Le tutorat entre étudiants et élèves sera favorisé.
 Des projets communs aux deux établissements seront encouragés.

ACTIONS SPECIFIQUES AUX FILIERES DES SERIES TECHNOLOGIQUES DE MANAGEMENT ET DE GESTION DU LYCEE PAUL CONSTANS DE MONTLUÇON ET AUX DEPARTEMENTS TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION ET GESTION LOGISTIQUE ET TRASPORT DE L'IUT D'ALLIER MONTLUÇON

1) Accompagnement des élèves de STMG du lycée Constans pour les préparer à l'IUT et activités pédagogiques

Action 1
 Travail individualisé dès la classe de 1ère sur les projets de poursuite d'études supérieures à l'IUT d'Allier Montluçon, spécificités des 2 départements TC et GLT...
Cible : élèves de 1ère STMG et de terminale STMG du lycée Constans qui souhaitent s'orienter vers l'IUT ou qui disposent du potentiel pour reprendre l'intégrer l'IUT...
Intervenants : enseignants de l'IUT d'Allier Montluçon et du lycée Paul Constans...

Action 2
 Tutorat proposé à tous les élèves qui le souhaitent...
Cible : élèves de L1 et terminale STMG du lycée Constans...
Intervenants : professeurs de l'IUT d'Allier Montluçon et du lycée Paul Constans...

2) Découverte des métiers et rencontres avec des professionnels

Action 1
 Travail sur la chaîne logistique d'un produit (par exemple : le lait) pour faire découvrir les métiers vers lesquels débouchent TC et GLT...
Cible : élèves de 2ème, 1ère et terminale STMG du lycée Paul Constans...
Intervenants : Professeurs de l'IUT d'Allier Montluçon et du lycée Paul Constans...

Action 2
 Découverte des métiers vers lesquels débouchent TC et GLT...
Cible : élèves de 2ème, 1ère et terminale STMG du lycée Paul Constans...
Intervenants : intervenants professeurs de l'IUT d'Allier Montluçon et du lycée Paul Constans, l'Université de Clermont Auvergne...

3) Préparation des élèves de STMG aux conditions de vie dans l'enseignement supérieur

Présentation du contexte local, des commodités pratiques et de la vie du futur étudiant...
Cible : élèves de terminales STMG...
Intervenants : professeurs de l'IUT d'Allier Montluçon et du lycée Paul Constans...

4) Collaborations entre les professeurs de l'IUT d'Allier Montluçon et les professeurs du lycée Paul Constans

Ateliers d'échanges de pratiques sur les connaissances attendues (curriculaires de L1 et terminale STMG, Programme Pédagogique National des départements TC et GLT...
Cible : professeurs de l'IUT d'Allier Montluçon et du lycée Paul Constans...

5) Remédiation

Suivi de soutien des élèves du lycée Paul Constans qui ont intégré l'IUT avec envoi aux professeurs principaux de Terminale d'un message en fin de SL sur la réussite de leurs élèves intégrés en DUT...
Cible : élèves qui entrent à l'IUT...
Intervenants : professeurs de l'IUT d'Allier Montluçon et du lycée Paul Constans...

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : GTE

ACTIONS SPECIFIQUES AUX FILIERES DES SERIES TECHNOLOGIQUES INDUSTRIELLES ET DEVELOPPEMENT DURABLE DU LYCEE PAUL CONSTANS DE MONTLUCON ET AUX DEPARTEMENTS GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE, GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE, GENIE THERMIQUE ET ENERGIE DE L'IUT D'ALLIER MONTLUCON

- 1) **Incursions d'immersion à l'IUT pour une découverte des filières.**
 Des journées de mini-stage sont prévues à l'IUT dans les départements Génie Electrique et Informatique Industrielle, Génie Mécanique et Productique, Génie Thermique et Energie pour des élèves de 1STI2D dont le profil est identifié au regard du projet d'orientation et des résultats.
Cible : élèves de 1^{ère} STI2D.
Période : 2^{ème} semestre de l'année de 1^{ère}.
Intervenants : professeurs de l'IUT d'Allier Montluçon et du lycée Paul Constans.
Déroulement : Au cours de ses journées, les lycéens rencontreront des intervenants encadrés par les enseignants et en collaboration avec des étudiants du département Génie Thermique et Energie, Génie Mécanique et Productique et Génie Electrique et Informatique Industrielle.
Objectif : ces travaux collaboratifs auront pour but de découvrir l'environnement de travail et les attentes dans cette filière mais aussi les éventuelles poursuites d'études à l'issue des DUT Génie Electrique, Informatique Industrielle, Génie Mécanique Productique, Génie Thermique Energie.
- 2) **Initiation STI2D... IUT Génie Electrique et Informatique Industrielle, Génie Mécanique et Productique, Génie Thermique et Energie, préparation des lycéens à l'inscription à l'IUT et aux concours attendus au 1^{er} année.**
 Echanges avec étudiants et lycéens dans le but d'amener les lycéens à un meilleur ciblage des connaissances à développer pour intégrer la réussite d'une inscription au DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle, Génie Mécanique et Productique, Génie Thermique et Energie.
Cible : élèves de 1STI2D et 1TSTI2D.
Intervenants : étudiants de l'IUT venant de la série STI2D.
- 3) **Informier les élèves sur les métiers et les parcours qui y sont associés**
 Découverte des plateaux techniques de l'IUT d'Allier Montluçon par des élèves de seconde dans le cadre des enseignements d'exploration.
Cible : élèves de 2^{ème}.
Période : 1^{er} semestre de l'année de 2^{ème}.
Intervenants : professeurs de l'IUT d'Allier Montluçon et du lycée Paul Constans.
Déroulement : Au cours de ces découvertes, les lycéens découvriront les métiers associés.
Objectif : ces visites serviront à aider les élèves à affiner leur choix de filière et leur choix de poursuite d'étude.
- 4) **Améliorer la connaissance des filières du lycée Paul Constans et de l'IUT d'Allier Montluçon**
Présentation des différents départements de l'IUT :
 - Gestion de recrutement
 - La pédagogie à l'IUT
 - Compétences attendues + quelques éléments du référentiel
 - Débouchés
 - Suivi de cohorte**Cible :** Professeurs Principaux de 1^{ère} et certains des séries STI2D du lycée Paul Constans.
Période : la dernière séance avant l'été 1^{er} septembre 2018.
Intervenants : chefs de département et professeurs de l'IUT d'Allier Montluçon.
Objectif : ces échanges favoriseront la connaissance réciproque des différents acteurs du projet.
Présentation de la filière STI2D aux professeurs de l'IUT (nécessite de travail connexes...)
 - Accueil de l'IUT tous les mercredis après-midi sur RDV
 - Tutorat au sein de l'établissement à envisager en fonction des cas (élèves faibles voulant intégrer l'IUT, élèves doutant sur son orientation).**Cible :** professeurs de l'IUT.
Période : 1^{er} mars 2018.
Intervenants : professeurs de la filière STI2D.
Objectif : ces échanges favoriseront la connaissance réciproque des différents acteurs du projet.

PILOTAGE ET EVALUATION

Un comité de pilotage présidé conjointement par la directrice de l'IUT d'Allier Montluçon et le proviseur du lycée Paul Constans sera chargé de la mise en œuvre, du suivi, de la régulation et du bilan du dispositif mis en place.

Composition : La directrice de l'IUT d'Allier Montluçon ou son représentant, le proviseur du lycée Paul Constans de Montluçon ou son représentant, les chefs de départements IC, IIT, GEI, GTE, ITE ou leurs représentants, les coordinateurs des disciplines STI2D et 1TSTI2D ou leurs représentants, les responsables des actions associées, une CPE du lycée Paul Constans.

Fréquence des rencontres : Le comité de pilotage se réunira au moins une fois par année scolaire.

Lieu des rencontres : Les réunions auront lieu alternativement au lycée Paul Constans et à l'IUT d'Allier Montluçon.

Ordre du jour et convocations : L'ordre du jour sera proposé par la directrice de l'IUT d'Allier Montluçon et le proviseur du lycée Paul Constans. Les convocations avec liste de leur contenu de l'établissement qui accueillera le comité de pilotage.

ARTICLE 3 : DUREE

La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter de sa date de signature, renouvelable par reconduction expresse.

Toute modification fera l'objet d'un avenant à la présente convention.

ARTICLE 4 : RESILIATION DE LA CONVENTION

Si l'une des parties décide d'interrompre le partenariat, elle le fera par envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception en respectant un délai de 3 mois. Cette interruption ne doit pas être préjudiciable au lycéen dans la poursuite de son projet d'accompagnement.

Fait en trois exemplaires.

A Montluçon, le



Pour le lycée Paul Constans

M. Bruno BOUCHEZ,
Le Proviseur



Vu la Directrice de l'IUT d'Allier

Mme Cécile CHARASSE



Pour l'Université Clermont Auvergne

Mathias BERNARD
Le Président

IUT **IUT ALLIER**
 Université **UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE**
 Académie **CLERMONT-FERRAND**
 Regrpt. universitaire **Association Auvergne**

Saisir code IUT :

Evaluation CPN
Fiche identité DUT
 Vague_contractuelle_A 2021

Année de création du département : **1985**

Sites / Implantations	Département	Options	Nb de LP	Surface département (m²)
IUT Allier - Site de Montluçon	GTE		2	2 276 m²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2019

105

Nb étudiant.e.s IUT : **1 198**

% étud dépt GTE / étud IUT **8,8%**

% étud DUT / étud dépt GTE **61,9%**

% étud LP / étud dépt GTE **38,1%**

% étud autres / étud dépt GTE **0,0%**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC
Etudiant.e.s en DUT	65				
Etudiant.e.s en LP	23		6	11	
Etudiant.e.s en DU	0				
Autres	0				
Total	88	0	6	11	0

Baccalauréat d'origine en DUT	dont 1A	
Bac Général	30	16
Bac Technologique	29	12
Bac Professionnel		
Autres	6	5
Dont réorientation	9	3

Nb boursiers en DUT 1A **16**

Nb boursiers en LP **11**

Mobilité étudiante – Année 2018-2019

Mobilité sortante

Nb de stages et semestres en DUT **2**

Nb de stages et semestres en LP **2**

Mobilité entrante

Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **7**

Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...)

Moyens humains

Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2019

PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
1,0	9,0					3,0	3,0		

Heures assurées en 2018-2019 (hors DU et Autres) :

Total	En DUT	En LP
5 050,6 h	3 525,0 h	656,9 h
	57,0 h	141,0 h
	176,2 h	476,2 h
	12,0 h	6,3 h
	3 770,2	1 280,4

Nb de postes BIATSS au 15/01/2019	Etat		
	Contractuel	Mis à dispo.	
	2,3	1,0	

Nb de postes BIATSS au 15/01/2019	Catégorie		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
	0,3	2,0	1,0

IUT	IUT ALLIER
Université	UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE
Académie	CLERMONT-FERRAND
Regrpt. universitaire	Association Auvergne
DUT	GTE
Option	

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_A	2021

Année de création du département : 1985

Recrutement 2018/2019 i

Indicateur n°1	Taux de pression DUT	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup 368 Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup 48	7,7 ↓	8,3	Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.
Indicateur n°2	Taux d'appel DUT	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre de candidatures appelées 56 Nombre de candidatures classées 301	18,6% →	18,1%	Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.
Indicateur n°3	Taux de remplissage DUT 1A	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 33 Capacité d'accueil en DUT 1A 52	63,5% ●	95,4%	Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.
Indicateur n°4	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup 11 Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...) 1 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 33	33,3% 3,0% 36,4% ↓	[] [] 38,6%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.
Indicateur n°5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	Indicateur national i	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A 3 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 33	9,1% ↓	25,7%	Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.
Indicateur n°6	Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national i	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A 16 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 33	48,5% ↑	43,9%	Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.
Indicateur n°7	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en LP	Indicateur national i	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s 17	[]	[]	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.

technologiques en LP	27	42,5%	↑	34,8%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	40			

Indicateur n°8

Dernier diplôme avant l'entrée en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	16	40,0%	↑	34,0%
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	20	50,0%	⇒	48,2%
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence	2	5,0%	↑	2,8%
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	2	5,0%	↓	15,0%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	40			

Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.

Professionnalisation ⁱ

Indicateur n°9

Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	176,2	4,7%	↓	18,1%
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	3 770,2			

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°10

Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	476,2	37,2%	↓	41,7%
Nombre totales d'heures réalisées en LP	1 280,4			

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°11

Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	65	100,0%	↑	91,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	0	0,0%	↓	5,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	0	0,0%	↓	1,0%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	0	0,0%	↓	0,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,4%
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	65			

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°12

Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	23	57,5%	↑	34,3%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	6	15,0%	↓	32,6%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	11	27,5%	↑	25,5%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	0	0,0%	↓	6,8%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,9%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	40			

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Réussite et devenir ⁱ

Indicateur n°13

Taux de réussite : DUT en 4

Indicateur national selon ⁱ

Indicateur national selon la ⁱ

Compléments

	semestres	le baccalauréat	spécialité	
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans	15	62,5%	51,3%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016	24		55,9%	
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans	15	88,2%	74,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016	17			

Indicateur n°14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres	Indicateur national selon le baccalauréat	Indicateur national selon la spécialité	Compléments
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans	17	70,8%	64,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016	24		70,0%	
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans	16	94,1%	83,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016	17			

Indicateur n°15	Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
En emploi	31,0%	26,8%	Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.
En recherche d'emploi	0,0%	3,8%	
En poursuites d'études	61,3%	58,5%	
En reprise d'études	0,0%	6,4%	
En inactivité	7,7%	4,4%	
Nb de diplômé.e.s répondant.e.s	13	44,8%	
	Taux de retour du département	62,6%	
	Taux de retour national de la spécialité		

Pilotage, gouvernance, moyens

Indicateur n°16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	Compléments
Nombre d'heures	5 050,6	Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.
Nb d'inscrit.e.s en DUT	65	
Nb d'inscrit.es en LP	40	


Indicateur n°17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	Compléments
Potentiel théorique (hTD)	4 224	Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.
Décharges (hTD)	157	
Potentiel réel (hTD)	4 067	
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")	4 580	

Indicateur n°18	Taux d'heures réalisées par des non-titulaires	Compléments
Nombre d'heures réalisées par des	868,7	Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.

non-titulaires	500,7	17,2%	
Nombre totales d'heures réalisées	5 050,6		

Indicateur n°19

Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s	105	31,8	⇒	30,5
Nombre total de postes BIATSS	3,3			

Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 68 IUT.

Indicateur n°20

Catégories des personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre de BIATSS catégorie A	0,3	9,1%	↓	20,4%
Nombre de BIATSS catégorie B	2,0	60,6%	↑	29,0%
Nombre de BIATSS catégorie C	1,0	30,3%	↓	50,6%
Nombre total de postes BIATSS	3,3			

Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 55 IUT.

Indicateur n°21

Taux d'enseignants-chercheurs


Compléments

Nombre d'enseignants-chercheurs	10,0	62,5%		
Nombre total de postes	16,0			

Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des équipes enseignantes.

Indicateur n°22

Taux de maîtres de conférences

Indicateur national 

Compléments

Nombre de maîtres de conférences	9,0	90,0%	↑	80,3%
Nombre de professeurs et maîtres de conférences	10,0			

Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 62 IUT.

N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	7,7		8,3
2	Taux d'appel DUT	18,6%		18,1%
3	Taux de remplissage DUT	63,5%		95,4%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	33,3%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	3,0%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	36,4%		38,6%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	9,1%	25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	48,5%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	42,5%	34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	40,0%	34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	50,0%	48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	5,0%	2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	5,0%	15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	4,7%	18,1%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	37,2%	41,7%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	100,0%	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	0,0%	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,0%	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	57,5%	34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	15,0%	32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	27,5%	25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	0,0%	6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	62,5%	51,3%	55,9
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	88,2%	74,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	70,8%	64,4%	70,0
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	94,1%	83,4%	
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	31,0%		26,8%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	0,0%		3,8%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	61,3%		58,5%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	0,0%		6,4%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	7,7%		4,4%
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	115,7%		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	111,0%		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	17,2%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	31,8	30,5	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	9,1%	20,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	60,6%	29,0%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	30,3%	50,6%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	62,5%		
22	Taux de maître de conférence	90,0%	80,3%	

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : ICJ

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2021 –
-A-

« Partie DUT »

IUT :

Département :

Université :

Académie :

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : ICJ

Sommaire

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche	1
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle	1
- vague contractuelle 2021 –	1
-A-	1
Introduction.....	4
Partie 1 : État des lieux et analyse du département	4
1- Formation et professionnalisation	4
2- Recrutement des étudiant.e.s	5
3- Réussite et devenir des étudiant.e.s	6
4- Ouverture internationale	7
5- Vie étudiante et engagement étudiant.....	7
6- Dynamique de l'équipe de formation	8
7- Articulation département - IUT	8
Partie 2 : Bilan et perspectives	9
1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	9
2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT	9

Page des visas et signatures : dernière page

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : ICJ

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer. Il se veut plus analytique et prospectif que descriptif.

Ce dossier rédactionnel s'organise autour de deux parties :

- État des lieux et analyse du département ;*
- Bilan et perspectives.*

Le dossier se limitera à 15 pages (hors page des signatures).

Département : Information-Communication option Journalisme

Site : Vichy

Chef du département : Fabien CONORD, Professeur des Universités

Date de la prise de fonction : 1^{er} septembre 2018

Mandat : 1^{er} 2^d

Adresse : Pôle Universitaire de Vichy – 1, avenue des Célestins – 03 200 VICHY

Téléphone : 04 70 30 43 76

Télécopie :

Adresse électronique : fabien.conord@uca.fr

Site web : <https://iut-allier.uca.fr/departements/information-communication-option-journalisme/>

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : ICJ

Introduction

Prise en compte des préconisations depuis la dernière évaluation.

Partie 1 : État des lieux et analyse du département

Le département Information-Communication option Journalisme a ouvert à Vichy voici seulement quelques mois, à la rentrée de septembre 2018. Le présent rapport est donc tributaire de ce très jeune âge, étant par exemple nécessairement succinct en matière de bilan voire d'état des lieux.

PPN :

Le département respecte le PPN (Programme Pédagogique National) du DUT Information-Communication option Journalisme en matière de contenu et de ventilation des enseignements. Conformément à celui-ci, il propose deux périodes de stage aux étudiants, l'une en première année, l'autre en deuxième année. En première année, les étudiants doivent obligatoirement effectuer leur stage dans un journal français relevant de la PQR (Presse Quotidienne Régionale) ou de la PHR (Presse Hebdomadaire Régionale). En deuxième année, ce stage peut s'effectuer dans un journal de la presse écrite (différent de celui dans lequel ils ont été accueillis en première année), en France ou à l'étranger, dans une radio ou une télévision (y compris dans leur régie Web).

En ce qui concerne les projets tuteurés, le département a choisi de les articuler autour de la réalisation d'un magazine d'une centaine de pages, consacré cette année au thème du court métrage (en raison de l'importance du festival international du court métrage qui se tient chaque mois de février à Clermont-Ferrand), ainsi que de la mise en place, à compter de l'automne 2019, d'un site Web d'information (souvent désigné sous l'appellation de *pure player*). Afin de faciliter leur apprentissage des usages en vigueur dans la profession qu'ils désirent exercer, nos étudiants sont encadrés dans le cadre de ces projets tuteurés par des journalistes dotés de responsabilités éditoriales et/ou de direction dans leurs propres structures.

Cette organisation (choix des projets tuteurés comme des lieux de stages) vise à offrir aux étudiants du DUT Information-Communication option Journalisme les meilleures chances d'insertion professionnelle à l'issue de leurs études, grâce à la variété des médias concernés ainsi que par la diversité des sujets traités.

Fonctionnement du département :

La gestion administrative du département est réalisée à l'aide d'outils communs à tous les départements de l'IUT : gestion de la scolarité, de l'emploi du temps, suivi des stages, suivi des absences, gestion des heures, du budget. L'IUT d'Allier a aussi pour objectif une certification Qual'IUT, démarche qualité qui a pour but de partager des procédures communes aux deux IUT appartenant à l'Université Clermont Auvergne visant une amélioration des pratiques et des engagements de service envers les étudiants.

Le département Information-Communication option Journalisme est doté d'un conseil de département, composé à parité d'étudiants et de représentants des différentes catégories de personnels. Il se réunit au moins une fois par semestre, afin d'examiner le budget du département, de relayer des propositions d'investissement, de permettre un échange formalisé sur le fonctionnement global du département...

Le chef de département se rend à toutes les ACD (Assemblées de Chefs de Département) de DUT Information-Communication. Il échange régulièrement, par exemple récemment au sujet de Parcoursup et des entretiens de recrutement, avec les responsables de l'option des DUT Information-Communication de Cannes et Lannion.

Le département Information-Communication option Journalisme a également bénéficié d'échanges nourris avec les collègues du DUT Information-Communication option Journalisme de Tours, qui arrête cette année son activité en DUT, mais bénéficie d'une reconnaissance de longue date dans ce secteur de formation. L'un de ses enseignants-chercheurs a ainsi siégé au sein du comité de sélection chargé de recruter un(e) MCF en 71^e section pour la rentrée 2018.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : ICJ

Équipements techniques du département ICJ

Le DUT Information-Communication option Journalisme est accueilli au sein du Pôle Universitaire de Vichy, au sein duquel toutes les salles de cours (dont un amphithéâtre) sont équipées d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur et de matériel de sonorisation. Par ailleurs, le pôle compte de nombreuses salles informatiques. La présence du DUT MMI (Métiers du Multimédia et de l'Internet) et de la Licence professionnelle TSI (Techniques du Son et de l'Image) sur le site permet au département Information-Communication option Journalisme de bénéficier de plusieurs plateaux techniques équipés de matériels de pointe : un studio son, un plateau télé, un studio radio, une régie Motion Design. Une salle de rédaction est en cours de réalisation grâce à des co-financements Région, Communauté d'agglomération et université. Elle doit permettre, grâce à sa disposition intérieure, à son articulation avec les plateaux techniques situés dans les salles voisines et aux logiciels métiers disponibles, d'offrir aux étudiants des conditions de travail au plus proche des salles de rédaction des médias dans lesquels il sont appelés à effectuer leurs stages ou à travailler ensuite.

L'ensemble des bureaux des enseignants, enseignants-chercheurs et celui de la secrétaire sont équipés de PC et deux photocopieurs multifonctions sont en accès libre (l'un pour les étudiants, l'autre pour les enseignants et les étudiants), en plus du service reprographie.

Partenariats :

Le département Information-Communication option Journalisme, encore en phase de création, s'est déjà engagé dans une politique de partenariat avec plusieurs institutions, en voie de conventionnement. C'est notamment le cas de la Fondation Varenne, qui valorise la profession de journaliste et œuvre en faveur de l'éducation aux médias, de France Bleu pays d'Auvergne, de Vichy communauté... Le département travaille, dans le cadre d'une convention signée cette année avec l'ABF (Association des Bibliothécaires Français), avec la médiathèque de l'Orangerie, située au sein du Pôle universitaire de Vichy. Ce partenariat consiste à préparer nos étudiants et à les faire participer au prix France Info de la BD à travers la mise en place d'ateliers de lecture et l'élaboration de critiques d'album. Ce partenariat va être poursuivi et sera même élargi l'année prochaine au documentaire. À titre indicatif, l'antenne locale de Radio France, avec qui une convention est en cours d'élaboration, a dépêché trois journalistes qui ont participé aux côtés de l'équipe pédagogique aux entretiens de recrutement réalisés en avril-mai 2019 avec les lycéens candidats à l'entrée en DUT pour la rentrée de septembre 2019. Plus largement, le département peut s'appuyer dans sa relation avec les professionnels sur l'expérience et le savoir-faire du Pôle entreprise créé voici quelques années à l'IUT d'Allier.

Le DUT Information-Communication option Journalisme a une capacité d'accueil fixée à 56 étudiants, répartis en deux groupes TD et quatre groupes TP.

Diversification des publics

La formation accueille des étudiants issus de baccalauréats généraux et technologiques. Ce sont majoritairement des néo-bacheliers (73% en 2018-2019), mais nous accueillons également des étudiants en réorientation (22% en 2018-2019) et en reprise d'études (5% en 2018-2019).

Parmi les étudiants issus de baccalauréats généraux, ceux-ci sont pour moitié environ issus de la filière Économique et Sociale (53% de l'ensemble de la promotion, 66% des bacs généraux). Les filières Scientifique (12,5% de l'ensemble de la promotion, 16% des bacs généraux) et Littéraire (15% de l'ensemble de la promotion, 18% des bacs généraux) sont toutefois bien représentées aussi.

En 2018-2019, les filières technologiques sont représentées très majoritairement par des bacs STMG (12,5% de l'ensemble de la promotion, 64% des bacs technologiques), et des étudiants provenant de bacs STI2D (5% de l'ensemble de la promotion, 27% des bacs technologiques) ou ST2S (2% de l'ensemble de la promotion, 9% des bacs technologiques) sont également accueillis au sein du DUT.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : ICJ

Les étudiants de la promotion entrés en septembre 2018 se répartissent de la manière suivante : ES : 29 / L : 8 / S : 7 / STMG : 7 / STI2D : 3 / ST2S : 1.

Cette diversité de publics montre que la formation ICJ est ouverte à des étudiants aux profils variés.

Le DUT Information-Communication option Journalisme a un recrutement national. Les étudiants de la promotion entrée en 2018 sont issus à 14,5% de la région Auvergne. Les départements limitrophes (Cher, Indre, Creuse, Nièvre) représentent 3,6% de nos étudiants. Enfin, 81,9% de nos étudiants viennent des autres régions françaises (métropolitaines et outre-mer).

Accueil des bacheliers technologiques

Dans une démarche co-construite avec le Rectorat de Clermont-Ferrand, en lien avec l'Université Clermont Auvergne, le Conseil de l'IUT d'Allier définit chaque année depuis six ans des **objectifs d'accueil des bacheliers technologiques** pour chaque DUT. Lors de son ouverture, le DUT ICJ s'est engagé à accueillir 20% de bacheliers technologiques, soit 11 étudiants sur les 56 que compte la promotion. En 2018, le département a reçu 1919 candidatures validées, dont 270 issues de candidats de filières technologiques.

Ils représentaient 14% des candidats. D'après les éléments de la procédure Parcoursup en cours, ce chiffre est stable en 2019.

Les candidats proviennent dans la grande majorité de la filière STMG (67%) puis de la filière STI2D (21,5%). Notre formation est également choisie, de manière plus marginale, par des candidats des filières ST2S (4,1%), STD2A (2,6%), STHR (1,9%), STAV (1,9%) et STL (1%).

Ces étudiants rencontrent dans leur majorité des difficultés en raison du différentiel de niveau scolaire dont ils pâtissent vis-à-vis des bacheliers généraux recrutés dans la formation. Pour nous efforcer de limiter ces difficultés, et donc de favoriser au maximum leur réussite, nous avons cette année désigné pour chaque bachelier technologique un tuteur enseignant chargé de veiller plus particulièrement à sa réussite, sans toutefois que cela puisse garantir complètement celle-ci. L'année prochaine, nous utiliserons, comme le font les autres départements de l'IUT d'Allier, le dispositif d'Aide à la Réussite en Licence (ARE), qui prévoit des heures de soutien mais aussi des tuteurs étudiants, ce dernier point étant facilité par l'ouverture de la deuxième année à la rentrée de septembre 2019, et donc la présence d'étudiants plus confirmés, déjà passés par la première année.

Relations lycée IUT

L'IUT d'Allier centralise les demandes de participation à une vingtaine de forums tous les ans de la part des établissements de l'académie de Clermont Ferrand, auxquels nous participons. Nous sommes également partie prenante des conventions conclues par l'IUT d'Allier avec le rectorat et les établissements de l'académie de Clermont-Ferrand pour l'accueil des étudiants de CPGE et l'accueil de bacheliers technologiques.

3- Pour ce qui est de la réputation, nous effectuons ponctuellement appel à nos équipes pour venir faire une présentation de la formation auprès des lycéens.

Enfin, des demandes d'immersion d'une journée émanent de la part de lycéens. Cela leur permet de découvrir nos locaux et d'assister à des cours spécifiques délivrés au sein de la formation.

Ayant accueilli nos premiers étudiants de première année à la rentrée universitaire 2018, nous ne sommes pas encore en mesure de renseigner cette rubrique.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : ICJ

Par son implantation au Pôle universitaire de Vichy, où il voisine notamment avec les formations du CAVILAM-Alliance française, le département Information-Communication option Journalisme baigne dans un environnement très international, dont témoignent, par exemple, l'organisation annuelle d'une semaine internationale mais aussi diverses manifestations autour des mots dans le cadre de la médiathèque de l'Orangerie.

4- Ouverture internationale

Le DUT ICJ, au terme de sa première année d'existence, est en train de mettre en place sa politique d'ouverture internationale. Ainsi, dès la rentrée 2019, les enseignants de langues, en partenariat avec les instances universitaires et les structures locales, valoriseront l'ouverture à l'international auprès des étudiants de 2^{ème} année par des temps spécifiques de présentation :

- Présentation des possibilités de stages S4 à l'étranger en début d'année et des possibilités d'études à l'étranger par les responsables RI du département et de l'IUT d'Allier ;
- Présentation spécifique des prérequis pour les candidatures au DUETI ;
- Présentation des aides financières possibles pour les études et les stages ;

Mobilité sortante (études / stages)

La mobilité sortante pour un stage n'est possible qu'en deuxième année de DUT (les étudiants de première année devant effectuer leur stage dans la presse quotidienne ou hebdomadaire régionale). En 2019-2020, des étudiants de la première promotion du DUT Information-Communication option Journalisme sont susceptibles de partir à l'étranger pour effectuer leur stage de fin d'études de 8 semaines.

Comme dans les autres départements de l'IUT d'Allier, tous les étudiants partant en stage à l'étranger seront accompagnés dans leurs démarches de demande de bourse. Ils percevront une aide financière liée à l'obtention d'une bourse « Erasmus stage » pour les stages en Europe, ou provenant d'autres dispositifs proposés par des organismes publics ou autres (bourse AURA, Conseil départemental...).

Une poursuite d'études pourra être envisagée dans le cadre du DUETI, Diplôme Universitaire d'Études Technologiques Internationales, afin d'effectuer une troisième année à l'étranger.

Mobilité entrante

Le département va s'engager dès la rentrée 2019 auprès du programme SFERE (qui accueille un ~~groupe d'étudiants étrangers~~ boursiers, sélectionnés au niveau bac, pour l'obtention d'un grade universitaire) en accueillant une étudiante omanaise.

Le département Information-Communication option Journalisme offre aux étudiants, grâce à son implantation au Pôle universitaire de Vichy, un cadre privilégié : salles bien équipées, matériel récent, bâtiments lumineux et bien entretenus, médiathèque de l'Orangerie, espaces verts...

Un BDE (Bureau des Étudiants), commun aux différentes filières du Pôle universitaire, mais dans lequel les étudiants de DUT MMI et Information-Communication option Journalisme sont particulièrement actifs, leur permet une vie associative relativement variée. Le développement des activités du service du sport universitaire à Vichy devrait permettre un accroissement de l'offre en matière sportive. Nos étudiants bénéficient de la possibilité de valoriser leur moyenne de deuxième année de DUT grâce à la prise en compte de leur investissement dans des activités conventionnées de sport, théâtre et audiovisuel. Plusieurs d'entre eux animent des émissions de radio au sein du Pôle universitaire. Grâce à ces dispositifs propres au département et à la composante, nous nous inscrivons pleinement dans l'attention que porte l'Université Clermont Auvergne à ces dimensions : elle délivre ainsi le statut d'étudiant responsable d'association ou artiste, en mettant en place des possibilités d'accompagnement en termes d'adaptation de cursus et de formation.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : ICJ

Soucieux de permettre l'accès des études au plus grand nombre, le département Information-Communication option Journalisme peut accueillir des étudiants en situation de handicap et s'engage dans ce cas à les entourer de façon vigilante afin que leur cursus se déroule dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe d'enseignants permanents comptait au 1^{er} septembre 2018 un Professeur des Universités (22^e section), une Maîtresse de Conférences (71^e section), et trois PRAG/PRCE (anglais, documentation, lettres modernes), dont deux sont affectés administrativement au département ~~6-Formation-Communication~~ option Journalisme mais y exercent seulement la moitié de leur service statutaire, l'autre moitié étant dédiée au DUT MMI, situé sur le même site. Des enseignants vacataires (en langues vivantes et dans certaines disciplines non couvertes par les enseignants et enseignants-chercheurs permanents) participent également à la formation. À la rentrée prochaine, l'équipe comptera deux nouveaux Maîtres de Conférences (11^e et 27^e sections).

Les enseignants-chercheurs appartiennent à différents laboratoires de l'Université Clermont-Auvergne : le Centre d'Histoire Espaces et Cultures (CHEC), le laboratoire Communication et Sociétés, l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (IHRIM, UMR 5317) et le Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes (LIMOS, UMR 6158). Ils participent au développement de la recherche sur le site de Vichy en organisant des colloques et journées d'études (un en 2018 et trois pour la seule année 2019). Les étudiants sont également amenés à suivre et à rendre compte de ces différentes manifestations scientifiques, dans le cadre de leurs enseignements de droit constitutionnel ou d'histoire du journalisme et des médias par exemple, mais aussi en partenariat avec la Fondation Varenne. Celle-ci, qui œuvre en France à l'éducation aux médias, est un interlocuteur important du département.

L'intervention des professionnels du journalisme est essentielle dans le cursus d'un DUT Information-Communication option Journalisme. Le département bénéficie de deux PAST (un rédacteur en chef de *La Montagne* et un journaliste à France Télévisions) ainsi que de deux contrats à temps partiel (25%) pour des journalistes. S'ajoutent à ces quatre personnels de multiples intervenants professionnels qui, comme les précédents, se répartissent entre les différents médias existants (presse écrite -nationale ou locale, radio, télévision, web). Les professionnels représentent près de 30% du total des intervenants et assurent l'ensemble des cours « Outils du journalisme », « Écritures journalistiques », « Écritures audiovisuelles », « Initiation aux Techniques du Son et de l'Image »... En deuxième année de DUT, leur part sera encore plus importante en raison de la nature du PPN (Programme Pédagogique National).

Pour sa première rentrée, le département Information-Communication option Journalisme a recruté ~~7-Animation département~~ une secrétaire contractuelle à mi-temps (son autre mi-temps concerne l'UFR STAPS). Il est vital pour le département que ce support corresponde à la rentrée 2019 à un temps plein, en raison de l'ampleur des missions administratives que nécessite son fonctionnement (avec notamment l'existence de stages dès la première année de DUT, et des conventions que cela suppose).

Le département Information-Communication option Journalisme est hébergé par Vichy communauté au Pôle universitaire de Vichy. De nombreuses ressources sont donc mises à disposition par cette collectivité territoriale. L'IUT d'Allier fournit quant à lui un budget annuel pour le fonctionnement et une partie de l'investissement du département. Son montant est fixé en dialogue avec la direction de l'IUT et les sept autres départements, dans le cadre du Conseil de direction.

Les postes d'enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS affectés au département le sont soit par le ministère (via la loi ORE) soit par réaffectation de supports en provenance des autres départements de l'IUT et de l'Université. La constitution du département Information-Communication

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : ICJ

option Journalisme est donc clairement issue d'une volonté politique de l'IUT d'Allier de renforcer son implantation sur le site de Vichy et de constituer dans cette ville un pôle actif autour des métiers de l'information et du multimédia.

Il est important de souligner -sans aucune langue de bois- que le département Information-Communication option Journalisme bénéficie depuis son lancement, et même plus exactement son projet :

- du soutien sans failles de la direction de l'IUT d'Allier, qui a lancé le projet de création et veille à en faciliter le bon déroulement avec attention et constance,
- de l'appui manifesté par la présidence de l'Université Clermont Auvergne (facilité par les relations globales entre le président, qui assiste à tous les Conseils d'IUT, et la composante elle-même),
- de la solidarité des autres départements de l'IUT ; les chefs de département constituent autour de la direction un pool constructif au sein du Conseil de direction et nous avons toujours en tête l'intérêt général de l'IUT, il m'est permis d'en témoigner, le département Information-Communication option Journalisme étant le troisième que je dirige au sein de cette composante dont j'ai également été le directeur adjoint.

Partie 2 : Bilan et perspectives

1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

Atouts	faiblesses
<p>- le département Information-Communication option Journalisme de Vichy étant l'un des trois seuls à offrir actuellement l'option Journalisme (le terme « option » est trompeur : il s'agit d'une véritable spécialisation), son vivier de recrutement est très large et le taux de sélectivité, élevé.</p> <p>- articulation fructueuse entre l'IUT d'Allier et Vichy communauté et d'autres cofinanceurs tels la région AURA, qui permet au département de bénéficier d'équipements et de services peu communs dans les Universités françaises</p>	<p>- créée en 2018, la formation ne bénéficie pas encore de la reconnaissance par la profession, que détiennent pour l'instant 14 écoles de journalisme en France, dont les autres DUT Information-Communication option Journalisme. Ce point est mentionné par de nombreux candidats à l'entrée en DUT et demeure présent à l'esprit de nos étudiants.</p> <p>- la faiblesse actuelle de l'infrastructure administrative (un demi-poste de secrétariat seulement pour l'instant)</p>
opportunités	menaces
<p>-la possibilité de délivrer un DUT en 180 ECTS (pas en trois ans) constitue une grande opportunité pour ce DUT Information-Communication option Journalisme qui, contrairement aux DUT industriels ou tertiaires (types TC), dont les étudiants peuvent enchaîner directement avec une école de commerce ou d'ingénieurs, source d'une synergie de complémentarité entre le premier cycle et les écoles spécialisées. En effet, même si le DUT est un diplôme professionnalisant, de nombreux étudiants manifestent la volonté d'aller au-delà d'un bac+2.</p>	<p>-restriction des moyens (humains et financiers) dans le cadre d'une politique universitaire globale de plus en plus contrainte ; une telle diminution serait particulièrement pour un département en cours de développement, qui a besoin d'investissement et de moyens de fonctionnement.</p>

2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : ICJ

Le département Information-Communication option Journalisme doit tout d'abord ouvrir à la rentrée 2019 sa deuxième année de DUT. La première promotion sortira en effet en 2020. Cette mise en place complète constitue le premier projet à conduire dans de bonnes conditions.

En termes de réalisations pédagogiques, l'un des objectifs de l'année universitaire 2019-2020 sera la mise en œuvre d'un *pure player* alimenté de manière hebdomadaire ou mensuelle selon les rubriques par les étudiants, afin de constituer un journal école en ligne. Celui-ci constituera l'une des vitrines du travail journalistique fourni par nos étudiants, l'autre étant la publication ponctuelle de numéros hors-série du magazine *L'Effervescent*, dont le premier numéro est sorti en janvier 2019, centré sur le court métrage. Les numéros suivants porteront sur d'autres thématiques et/ou événements en lien avec le territoire, en associant toujours regards locaux et plus globaux. Si la version papier relève d'une logique assez classique et propre aux écoles de journalisme, le projet de journal en ligne permet quant à lui une articulation avec deux projets importants et structurants du site universitaire de Vichy, l'Aventure audiovisuelle et le Campus des métiers et des qualifications « Médias numériques ».

Le projet pédagogique nommé « Aventure audiovisuelle », démarré au sein du département MMI en septembre 2018, entre dans le cadre du CPOM 2017-2020 (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) entre l'IUT d'Allier et l'Université Clermont Auvergne. Il est intégré également au sein du Comité d'Orientation Stratégique (COS) du site de Vichy, comité réunissant les instances universitaires (avec notamment la Vice-Présidente politique territoriale de l'UCA), les instances politiques (Communauté d'agglomération) et les acteurs de la formation supérieure du site (responsables de filières). Il a été validé par l'Université et il est financé dans le cadre du « Learn'In Auvergne », projet I-site/Cap 2025 de l'UCA. Il s'inscrit également dans une politique régionale d'identification des campus au niveau du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI).

Il s'agit de proposer aux apprenants, qu'ils soient du secondaire comme du supérieur, de contribuer au développement d'un site culturel et d'une plateforme de diffusion multimédia par l'apport de productions écrites, radiophoniques ou encore audiovisuelles réalisées dans le cadre de leurs cursus de formation. Ce projet sert de vecteur pour l'« Education aux Médias et à l'Information » (EMI) au niveau secondaire et il entre dans le cadre d'objectifs concrets de professionnalisation sur des séquences pédagogiques pilotées par les enseignants ou encore sur les projets tuteurés du supérieur. Les gestions techniques et rédactionnelles de cette plateforme sont assurées par les formations universitaires de Vichy (DUT ICJ et MMI, LP JPEN et TSI).

Le projet "Aventure audiovisuelle" a été officialisé en 2019 par la signature d'une convention de partenariat entre le rectorat de Clermont Ferrand et l'Université Clermont Auvergne, créant ainsi un maillage à l'échelle académique. Il consiste donc à coordonner, valoriser et mutualiser le travail effectué par les étudiants de l'université et les élèves du secondaire en mettant en place un faisceau de projets transversaux, processus dans lequel il est envisagé d'optimiser les compétences de chacun afin de gagner en compétitivité et ce, quel que soit le niveau d'apprentissage. Dans ce processus de matérialisation au long cours de ces liens, chaque établissement apporte ses forces et contribue ainsi à un affichage pertinent sur les filières multimédias et audiovisuelles de l'académie, contribuant ainsi au continuum bac-3/bac+3 et à la politique de développement des liens entre les lycées et l'enseignement supérieur promue par le ministère. L'objectif à terme est de positionner le site universitaire de Vichy en Campus des Métiers et des Qualifications « Médias numériques ».

Dans le cadre de ce projet, le journal en ligne réalisé par les étudiants du DUT Information-Communication option Journalisme peut être hébergé sur la plateforme « Aventure audiovisuelle ». De plus, les équipements de celle-ci feront l'objet d'utilisation dans le cadre des projets tuteurés des étudiants pour la réalisation d'émissions télévisées (débat, journal télévisé...). Ce projet permet également un dialogue fructueux entre les élèves du secondaire (dont les nouveaux programmes comportent un chapitre de 25 heures intitulé « S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communication ») et les étudiants du DUT Information-Communication option Journalisme.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : ICJ

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A VICHY , le

A , le

Le/La chef du département,

Le directeur/La directrice de l'IUT,

Professeur Fabien CONORD

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(date à indiquer)

A , le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le **(date à indiquer)** :

A été présenté au Conseil d'Administration le **(date à indiquer)** :

A , le

Le/La président(e) de l'université,

IUT	IUT ALLIER	Saisir code IUT :		Evaluation CPN Fiche identité DUT Vague_contractuelle_A 2021
Université	UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE			
Académie	CLERMONT-FERRAND			
Regprpt. universitaire	Association Auvergne		Année de création du département : 2018	

Sites / Implantations	Département	Options	Nb de LP	Surface département (m²)
IUT Allier - Site de Vichy	INFO-COM		0	2 093 m²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2019 : **56** Nb étudiant.e.s IUT : **1 198**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC	
Etudiant.e.s en DUT	56					% étud dépt INFO-COM / étud IUT 4,7%
Etudiant.e.s en LP	0					% étud DUT / étud dépt INFO-COM 100,0%
Etudiant.e.s en DU	0					% étud LP / étud dépt INFO-COM 0,0%
Autres	0					% étud autres / étud dépt INFO-COM 0,0%
Total	56	0	0	0	0	

Baccalauréat d'origine en DUT	dont 1A		Nb boursiers en DUT 1A
Bac Général	45	45	27
Bac Technologique	11	11	
Bac Professionnel			Nb boursiers en LP
Autres			
Dont réorientation	12		

Mobilité étudiante – Année 2018-2019

Mobilité sortante	Mobilité entrante
Nb de stages et semestres en DUT	Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...)
Nb de stages et semestres en LP	Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...)

Moyens humains

	PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2019	1,0	1,0			2,0	1,0	1,0	2,0		2,0

Heures assurées en 2018-2019 (hors DU et Autres) :	Total	2 153,3 h	dont	En DUT	1 828,3 h	En LP	0,0 h
--	-------	-----------	------	--------	-----------	-------	-------

Nb de postes BIATSS au 15/01/2019	Etat		
	Contractuel	Mis à dispo.	
	0,5		

Nb de postes BIATSS au 15/01/2019	Catégorie		
	A	B	C
			0,5

	En DUT	En LP
h par les enseignant.e.s de l'IUT	1 828,3	
h par d'autres enseignant.e.s de l'université	132,0	
h par d'autres enseignant.e.s	8,0	
h par des professionnels vacataires	185,0	
h par des autres intervenants		
Total	2 153,3	0,0

IUT	IUT ALLIER
Université	UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE
Académie	CLERMONT-FERRAND
Regrpt. universitaire	Association Auvergne
DUT	INFO-COM
Option	

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_A	2021

Année de création du département : 2018

Recrutement 2018/2019 i

Indicateur n°1	Taux de pression DUT	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup 1 919 Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup 56	34,3	16,5	Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.
Indicateur n°2	Taux d'appel DUT	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre de candidatures appelées 56 Nombre de candidatures classées 616	9,1%	21,7%	Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.
Indicateur n°3	Taux de remplissage DUT 1A	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 56 Capacité d'accueil en DUT 1A 56	100,0%	102,4%	Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.
Indicateur n°4	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup 11 Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...) 0 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 56	19,6%	18,7%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.
Indicateur n°5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	Indicateur national i	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A 0 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 56	0,0%	25,7%	Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.
Indicateur n°6	Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national i	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A 27 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 56	48,2%	43,9%	Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.
Indicateur n°7	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en LP	Indicateur national i	Compléments
Nbr d'inscrit.e.s bachelier.ère.s 			Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.

technologiques en LP			34,8%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	0		

Indicateur n°8

Dernier diplôme avant l'entrée en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT			34,0%
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS			48,2%
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence			2,8%
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme			15,0%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	0		

Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.

Professionnalisation ⁱ

Indicateur n°9

Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	185,0	8,6%	↓	18,1%
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	2 153,3			

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°10

Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	0,0			41,7%
Nombre totales d'heures réalisées en LP	0,0			

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°11

Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	56	100,0%	↑	91,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	0	0,0%	↓	5,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	0	0,0%	↓	1,0%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	0	0,0%	↓	0,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,4%
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	56			

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°12

Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	0			34,3%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	0			32,6%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	0			25,5%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	0			6,8%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0			0,9%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	0			

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Réussite et devenir ⁱ

Indicateur n°13

Taux de réussite : DUT en 4

Indicateur national selon ⁱ

Indicateur national selon la ⁱ

Compléments

	semestres	le baccalauréat	spécialité	
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans				Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016				
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans				Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016				

Indicateur n°14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres	Indicateur national selon le baccalauréat	Indicateur national selon la spécialité	Compléments
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans				Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016				
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans				Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016				

Indicateur n°15	Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
En emploi			Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.
En recherche d'emploi			
En poursuites d'études			
En reprise d'études			
En inactivité			
Nb de diplômé.e.s répondant.e.s			
	Taux de retour du département		
	Taux de retour national de la spécialité		

Pilotage, gouvernance, moyens

Indicateur n°16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	Compléments
Nombre d'heures		Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.
Nb d'inscrit.e.s en DUT		
Nb d'inscrit.es en LP		


Indicateur n°17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	Compléments
Potentiel théorique (hTD)		Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.
Décharges (hTD)		
Potentiel réel (hTD)		
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")		

Indicateur n°18	Taux d'heures réalisées par des non-titulaires	Compléments
Nombre d'heures réalisées par des		Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.


non-titulaires	92,9	15,1%	
Nombre totales d'heures réalisées	2 153,3		

Indicateur n°19

Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques

Indicateur national 


Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s	56	112,0 	30,5
Nombre total de postes BIATSS	0,5		




Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 68 IUT.

Indicateur n°20

Catégories des personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre de BIATSS catégorie A	0,0	0,0% 	20,4%
Nombre de BIATSS catégorie B	0,0	0,0% 	29,0%
Nombre de BIATSS catégorie C	0,5	100,0% 	50,6%
Nombre total de postes BIATSS	0,5		

Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 55 IUT.

Indicateur n°21

Taux d'enseignants-chercheurs

Compléments

Nombre d'enseignants-chercheurs	4,0	57,1%	
Nombre total de postes	7,0		


Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des équipes enseignantes.

Indicateur n°22

Taux de maîtres de conférences

Indicateur national 

Compléments

Nombre de maîtres de conférences	1,0	50,0% 	80,3%
Nombre de professeurs et maîtres de conférences	2,0		

Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 62 IUT.

N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	34,3		16,5
2	Taux d'appel DUT	9,1%		21,7%
3	Taux de remplissage DUT	100,0%		102,4%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	19,6%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	0,0%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	19,6%		18,7%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	0,0%	25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	48,2%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP		34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT		34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS		48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence		2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre		15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	8,6%	18,1%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP		41,7%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	100,0%	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	0,0%	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,0%	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale		34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage		32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.		25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue		6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées		0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos		51,3%	83,9
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux		74,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos		64,4%	87,4
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux		83,4%	
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi			37,5%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi			8,8%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études			42,0%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études			5,9%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité			5,8%
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	120,2%		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	122,8%		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	15,1%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	112,0	30,5	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	0,0%	20,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	0,0%	29,0%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	100,0%	50,6%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	57,1%		
22	Taux de maître de conférence	50,0%	80,3%	

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : MMI

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2021 –
-A-

« Partie DUT »

IUT :

Département :

Université :

Académie :

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : MMI

Sommaire

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche	1
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle	1
- vague contractuelle 2021 –	1
-A-	1
Introduction	4
Partie 1 : État des lieux et analyse du département.....	4
1- Formation et professionnalisation	5
2- Recrutement des étudiants et fonctionnement du département	7
3- Réussite et devenir des étudiants	9
Entreprises et alternance	9
4- Ouverture internationale.....	10
5- Vie étudiante et engagement étudiant	10
6- Dynamique de l'équipe de formation	11
7- Articulation département - IUT.....	13
Partie 2 : Bilan et perspectives.....	14
1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	14
Points forts :.....	14
Besoin et Pistes d'amélioration :	14
2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT.....	14
a. Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte)	14
Enseignement	14
b. Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quinquennal de l'université	17

Page des visas et signatures : dernière page

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : MMI

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer. Il se veut plus analytique et prospectif que descriptif.

Ce dossier rédactionnel s'organise autour de deux parties :

- État des lieux et analyse du département ;*
- Bilan et perspectives.*

Le dossier se limitera à 15 pages (hors page des signatures).

Département :

Site : Pôle universitaire de Vichy

Chef du département :

Pergia Gkouskou, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication

Date de la prise de fonction : 1 mars 2018

Mandat : 1^{er} 2^d

Adresse : Pôle universitaire de Vichy, 1 avenue des Célestins, 03200

Téléphone : 33 (0)4 73 30 43 90

Adresse électronique : georgia_pigi.gkouskou_giannakou@uca.fr

Site web : <https://iut-allier.uca.fr/departements/metiers-du-multimedia-et-de-l-internet/>

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : MMI

Introduction

Le département « Métiers du Multimédia et de l'Internet » (MMI) de l'Institut Universitaire Technologique (IUT) d'Allier, installé à Vichy, a été ouvert en septembre 2001. La première évaluation réelle du département a eu lieu en 2007 (la précédente ayant eu lieu juste après la création du département). Une autre évaluation a été effectuée en 2012 (avec une évaluation intermédiaire en 2014) et la dernière évaluation a été réalisée en 2016. Il s'agit donc de la quatrième évaluation.

A noter que l'évaluation des LP a été réalisée avec l'université dans le cadre de l'HCERES. Les licences professionnelles ne seront donc pas reprises systématiquement dans les items, les dossiers d'autoévaluation pourront être mis à disposition des évaluateurs.

Malgré les restrictions financières qui ont eu comme résultat la réduction du nombre des enseignants et enseignants-chercheurs de la formation, depuis la dernière évaluation, le département MMI de Vichy a œuvré pour développer ses points forts et également étudier des pistes d'amélioration afin de développer son attractivité.

Ces points concernent les activités de recherche (aux niveaux international et national), l'ouverture à l'international et un cadre d'études exceptionnel grâce aux équipements informatiques et audiovisuels dus à des partenariats de cofinancements entre l'IUT d'Allier, l'UCA et la communauté d'Agglomération de Vichy.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre des formations de l'université Clermont Auvergne qui se sont installées à Vichy depuis 2018 ainsi que la création d'un département de cohérence thématique avec le département MMI (DUT Communication/Journalisme) contribuent au développement d'un environnement propice aux collaborations interdisciplinaires au sein des projets enrichissants.

Partie 1 : État des lieux et analyse du département

Ce département est installé, comme d'autres formations des universités clermontoises, dans le Pôle Universitaire de Vichy. Cet ensemble est hébergé dans un ancien bâtiment thermal d'une surface totale de 4385 m², réhabilité et transformé. La mise à disposition des locaux est régie par un bail emphytéotique de 99 ans. Les formations accueillies sur place le sont à titre gracieux. De plus la Communauté d'agglomération veille à la mise à disposition de matériel pédagogique : ordinateurs, éléments de matériel audiovisuel, mobilier, etc. C'est un atout considérable que nous essayons par tous les moyens de promouvoir auprès de nos étudiants et futurs étudiants, ainsi que des professionnels que nous côtoyons.

Ce département est le premier département MMI créé en Auvergne. Il dépend de l'IUT d'Allier (Université Clermont Auvergne). Le département MMI le plus proche est celui du Puy en Velay (43), créé en 2002, dépendant de l'IUT de Clermont-Ferrand (Université d'Auvergne). Cependant, l'attractivité de la formation et les besoins des entreprises concernant les thématiques couvertes par la formation font que cette proximité n'est pas problématique.

Comme nous le verrons plus analytiquement par la suite, les effectifs sont stables depuis 2016. Le taux de remplissage est stable alors que le taux de pression et la sélectivité témoignent de la forte attractivité de la formation et du site.

A l'opposé de la situation lors de la dernière évaluation, depuis la mise en place de ParcoursSup, nous ne constatons plus de régionalisation des effectifs étudiants.

Le 1er janvier 2017 les deux Universités de Clermont-Ferrand (l'Université d'Auvergne et l'Université Blaise Pascal) ont regroupé leurs unités de formations et de recherche. L'université Clermont Auvergne (UCA et le fruit de cette fusion.

Dans ce contexte, depuis 2018 le nombre des formations UCA hébergées au sein du pôle universitaire de Vichy a augmenté considérablement. Il s'agit des formations suivantes :

Master

- Institut d'Informatique d'Auvergne

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : MMI

- Master « Stratégies Internet et Pilotage de Projets » (SIPP)

Licence et licences professionnelles

- *UFR des Sciences et Techniques en Activités Physiques et Sportives (STAPS) :*
 - Licence 1^{ère} année.
- *UFR des Langues – Cultures et Communication (LCC) :*
 - Licence professionnelle « Journalisme de proximité et environnement numérique ».
 - Licence professionnelle « Technico-Commercial - communication et multimédia ».
- *UFR des Sciences Économiques et de Gestion - École d'Économie - École universitaire de management :*
 - Métiers de la finance et de la comptabilité : gestion financière et comptable (Licence professionnelle).
- *UFR de Pharmacie :*
 - Licence professionnelle « Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation ».
- *IUT d'Allier :*
 - Licence professionnelle « Techniques du Son et de l'Image » (TSI).

Département universitaires technologiques (DUT)

- *IUT d'Allier*
 - DUT « Information Communication option Journalisme ».

Diplômes universitaires (DU)

- *UFR des Langues – Cultures et Communication (LCC) :*
 - DU "International Business with French".

Études de santé :

- *UFR de Médecine et professions paramédicales :*
 - PACES (Première Année Commune aux Études de Santé) : médecine/masso-kinésithérapie.

Autres formations :

- *Cavilam Alliance-Française :*
 - Département "Français Langue Étrangère".
 - Département "Langues Étrangères".
 - Multimédia et Internet.

1- Formation et professionnalisation

Le département MMI Vichy essaie de mettre en œuvre le plus fidèlement possible le Programme Pédagogique National (PPN).

Il y a une « coloration » audiovisuelle à Vichy (130h réalisées contre 95h proposées par le PPN), afin notamment de faciliter le continuum du cursus et l'articulation avec la licence professionnelle « Techniques du Son et de l'Image » (TSI) portée par le département. L'audiovisuel sert également comme support thématique pour les modules de cours M1201 et M2201 notamment pour la transmission, la numérisation et le traitement du signal.

Le département dispose de plateaux TV et Radio, avec une régie pour chaque plateau, de cabines d'enregistrements, de plusieurs régies de montage et de mixage.

En 2018 un nouveau studio son a été inauguré. Co-financé par l'IUT d'Allier (80.000 €) et la communauté d'agglomération de Vichy (100.000 €), ce nouvel équipement répond au dernier cri de la technologie en matière de travail du son. Il est utilisé notamment par les étudiants de la licence professionnelle TSI et est ouvert sous conditions d'accompagnement technique aux autres formations.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : MMI

Des collaborations sont entretenues avec des acteurs locaux du domaine, tels que France Bleu Auvergne et RCF Auvergne.

Néanmoins, la coloration audiovisuelle du département s'affiche principalement au niveau technique « étant donné l'absence complète des enseignants-chercheurs spécialisés dans ce domaine (voir : partie « Dynamique de l'équipe de formation »).

Depuis 2019, le département développe une nouvelle orientation pédagogique : celle du *Jeu vidéo*. Proposée aux étudiants en S4 au sein de l'axe « Informatique », cette orientation est de nature pluridisciplinaire et compatible avec les objets de recherche en informatique et en information-communication de plusieurs enseignants-chercheurs du département. Par ailleurs, il s'agit d'une orientation moins coûteuse en équipement et très demandée par les étudiants.

Stages

La recherche de stages est souvent une opération délicate à négocier pour les étudiants. Nous exhortons les étudiants à démarrer très tôt leur recherche de stage en adéquation avec les enseignements du « Projet Personnel et Professionnel » (P.P.P.). Chaque étudiant est mis en situation réelle de recherche de stage et plus tard d'emploi car il doit entreprendre lui-même les démarches pour trouver une entreprise d'accueil et un sujet de stage intéressant. Néanmoins, grâce à son réseau de contacts, le DUT MMI a la possibilité d'aider ses étudiants à trouver un stage :

- en mettant à la disposition des étudiants la liste, ainsi que le secteur d'activité des entreprises qui ont recruté comme stagiaires des étudiants des promotions précédentes,
- en mettant en contact les étudiants avec des professionnels susceptibles d'être intéressés par le recrutement des stagiaires,
- en recrutant souvent comme intervenants professionnels des entrepreneurs susceptibles d'être intéressés par le recrutement des stagiaires.

En plus, depuis 2018, l'espace UCA Pro <https://www.ucapro.fr/> propose un service de soumission des offres de stages consultables par les étudiants après validation par le chef du département.

Comme suggéré dans le PPN, un stage était précédemment organisé en première année, d'une durée de 4 semaines. Ce stage a été supprimé en 2008 : les étudiants de première année avaient d'énormes difficultés à trouver un stage de cette durée. De plus, ce stage avait pour mission la découverte d'une entreprise. Or, les entreprises attendaient pour leur part un stagiaire prêt à créer un produit, et non une personne à guider au sein de l'entreprise en lui faisant découvrir son fonctionnement et ses problématiques. Cette incompréhension ajoutait à la difficulté pour les étudiants de trouver un stage d'une durée de seulement 4 semaines. La suppression de ce stage a entraîné l'allongement du stage de fin de 2ème année à 12 semaines.

12 semaines semblent constituer une période suffisamment importante pour que les étudiants puissent vraiment réaliser une mission avec un résultat de qualité professionnelle. C'est aussi une durée qui convient aux stages à l'étranger.

La réglementation imposant une gratification aux stagiaires peut compliquer parfois la recherche de stage pour nos étudiants. Nombre d'entreprises ne veulent pas proposer de stage avec gratification. Cela tient beaucoup au domaine ciblé par MMI : les entreprises dans le domaine de l'audiovisuel, de l'événementiel voire de la communication, sont assez fréquemment de très petites tailles (de 1 à 3 salariés) et ne peuvent se permettre de gratifier un stagiaire même de l'ordre de 500€ par mois pendant 3 mois. De plus, les stages en association étaient assez fréquents dans les spécialités de MMI. Ces dernières ayant en général très peu de subsides, la réglementation a induit une diminution drastique de propositions de stages en association.

En termes de suivi de stage, les étudiants rencontrant une difficulté pendant celui-ci peuvent s'adresser au responsable des stages qui les aidera à affronter le problème. Il entrera en relation avec le tuteur professionnel et se rendra sur place si nécessaire pour trouver un moyen de régler le problème avec le maître de stage. De plus, chaque étudiant a un enseignant référent qui le visitera au moins une fois pendant le stage. Il est également à noter que les Relations

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : MMI

Internationales de l'IUT accompagnent les étudiants dans leurs démarches pour les stages à l'étranger.

2- Recrutement des étudiants et fonctionnement du département

Le recrutement se fait majoritairement via Parcoursup, des cibles de recrutements ont été proposés afin d'avoir un public mixte. Ainsi, pour l'année 2018/2019 les cibles étaient 30 bacs généraux (ES, L et S), 18 bacs technologiques (en particulier STI2D) et 6 autres (par exemple bacs professionnels, étudiants en réorientation).

Les dernières années un fort taux de pression est observé démontrant l'attractivité du DUT MMI de Vichy. Plusieurs facteurs, comme le prix des loyers en rapport avec la qualité de vie à Vichy, la qualité des installations universitaires et de l'équipement ainsi que la qualité de la formation peuvent expliquer cette augmentation du taux de pression.

Communication

En termes de communication, nous menons les actions suivantes :

Communication externe :

- Elaboration régulière au département de documents de communication (plaquettes, affiches).
- Envoi d'information (plaquettes) à tous les CIO proches.
- Participation à des fora grand public (Studyrama et InfoSup à Clermont-Ferrand) ou organisés par des lycées locaux (Blaise Pascal et Jeanne d'Arc à Clermont-Ferrand, Albert Londres à Vichy, etc.).
- Organisation d'une « Journée Portes Ouvertes » (en collaboration avec le pôle universitaire de Vichy)
- Gestion du site web du département et de profils sur les principaux réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Google+, LinkedIn).
- Création et gestion d'une page d'actualités sur Facebook : <https://www.facebook.com/Mmivichy-540355166000472/>
- Création et gestion d'une page d'actualités sur Twitter : <https://twitter.com/mmivichy?lang=fr>

Communication interne :

- Espace numérique d'archivage documentaire sur l'ENT universitaire contenant les sections suivantes : a) documents officiels et d'organisation interne, b) Comptes-rendus des réunions, c) évaluations du département, d) rapports de stages, e) Rapports de PJT. Cet espace est ouvert aux membres de l'équipe pédagogique du département.
- Drive de partage de documents.

Partenariats sur le recrutement

Le département effectue le recrutement des étudiants étrangers en partenariat avec l'ADIUT et Campus France géré par l'IUT.

Bacheliers technologiques

Depuis 2011-2012, le Conseil de l'IUT d'Allier du 17 décembre 2012 impulse le principe d'une politique active, par type de baccalauréat, inscrite dans le COM (avec rédaction d'une procédure et retour d'expérience sur cette procédure), pour tendre vers un équilibrage des inscrits avec 30% de bacheliers technologiques et 70% de bacheliers généraux, dans chaque département de formation de l'IUT d'Allier. La réalisation de cet objectif dépendant du vivier de candidats, en février 2013, le conseil commence à formaliser la procédure de recrutement et fixe des objectifs chiffrés.

Nous avons constaté une progression significative dans le recrutement de bacheliers technologiques en DUT première année tout en préservant les effectifs de bacheliers généraux. Ceci conduit donc à une augmentation du taux de remplissage en DUT.

Le département accueille des bacheliers technologiques (principalement STI2D, mais également STL et STG par exemple). Ces étudiants bénéficient de dispositifs tels que le dispositif ARE (Aide à la Réussite par des enseignants ou du tutorat par des étudiants de deuxième année ou de LP.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : MMI

Autres publics

Depuis son ouverture en 2001, le département a accueilli 15 bacheliers professionnels. La formation est ouverte également à des étudiants étrangers non francophones (30 étudiants admis depuis 2001) et essaye de fournir un cadre plus approprié pour faciliter leur intégration et permettre leur réussite. Un module de FLE (Français Langue Etrangère) est par exemple mis à leur disposition. Des étudiants d'origine africaine, chinoise ou roumaine ont dans ce contexte obtenu leur diplôme de DUT ou de LP.

Formation continue

Nous avons accueilli en 2010 le premier étudiant en formation continue. Ayant une expérience professionnelle solide, cette personne était payée par Pôle Emploi sur un financement de la région Auvergne. Elle a obtenu son DUT SRC en deux ans.

En 2018 le département a accueilli une deuxième étudiante en formation continue. Employée de la bibliothèque universitaire, sa formation est financée par son service. Elle est actuellement en première année de formation.

Nous souhaiterions pouvoir continuer d'accueillir ce type de public. Cependant, il semble que la région soit de manière générale plus encline à financer des formations à partir de la 3^{ème} année de licence. Son dernier appel d'offre en termes de formation continue concernait en effet ce type de formations.

En ce qui concerne l'organisation de sessions spécifiques d'enseignement à l'usage d'un public ciblé (type entreprise), le département souhaite pouvoir développer ce genre d'activités. Ainsi, en 2014/2015, deux séances de trois heures en présentiel ont été proposées au lycée Valéry Larbaud (Cusset) au responsable du service de communication du lycée sur le thème de la conception d'un site web à l'aide du CMS Wordpress. A noter aussi une formation audiovisuelle pour le service de communication du CAVILAM.

Mise en place des PPN.

Le nouveau PPN a été mis en place dès 2013/2014 pour les premières années et en 2014/2015 pour les deuxièmes années. Les modules complémentaires ont fait notamment l'objet d'une attention particulière, conformément à l'évaluation intermédiaire, afin d'identifier trois parcours (insertion professionnelle immédiate, poursuite d'études courtes et poursuite d'études longues) en fonction des thématiques couvertes par la formation (information et communication, multimédia et informatique).

L'offre de formation du département tend à suivre les recommandations nationales. Le nouveau PPN MMI (2013) a ainsi été mis en place depuis six ans. Conformément aux évolutions du PPN MMI, le département propose notamment aux étudiants de S4 des modules complémentaires. Ces derniers permettent aux étudiants d'avoir accès à potentiellement trois parcours différenciés selon l'insertion professionnelle ou le type de poursuite d'études : (1) insertion professionnelle immédiate ; (2) poursuite d'études courtes et (3) poursuite d'études longues. Une coloration est également apportée en fonction des disciplines : communication, multimédia et informatique. Chaque axe est constitué de 30h d'Anglais et de 6 modules complémentaires (3 pour l'UE1 et 3 pour l'UE2) de 40h durant le S4. Pour des raisons budgétaires, nous n'ouvrons que 2 axes par an.

- 2013/2014 : axe informatique poursuite d'études longues et axe multimédia insertion professionnelle immédiate.
- 2014/2015 : axe information-communication poursuite d'études longues et axe multimédia insertion professionnelle immédiate.
- 2015/2016 : axe information-communication poursuite d'études longues et axe multimédia insertion professionnelle immédiate.
- En 2016/2017 : axe information-communication poursuite d'études longues et axe multimédia insertion professionnelle immédiate.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : MMI

- 2017/2018 : axe information-communication poursuite d'études longues et axe multimédia insertion professionnelle immédiate.
- 2018/2019 : axe informatique poursuite d'études longues et axe multimédia insertion professionnelle immédiate.

3- Réussite et devenir des étudiants

Devenir des étudiants

Le département dispose comme tous les départements d'un suivi des anciens avec une enseignante responsable de ce suivi. Elle entretient le contact et récolte le maximum d'informations sur leur devenir.

Les enquêtes de l'IUT sur l'insertion professionnelle de nos étudiants démontrent que les étudiants poursuivent leurs études après le DUT avec un taux moyen de plus de 80%.

Les licences professionnelles privilégiées par les étudiants sont, pour la plupart, des licences professionnelles en lien avec le design, l'audiovisuel, la communication digitale et, plus occasionnellement, avec le développement web ou mobile.

Depuis 2013 une propension constante d'une fraction de 15 à 20% de nos étudiants à s'engager dans une poursuite d'études supérieure à une année post DUT (« études longues ») : les cursus retenus se présentent alternativement comme des cursus en sciences de l'information et de la communication (Master 1 et 2 généraux ou spécialisés en médias audiovisuels/numériques ou en communication digitale), « informatique/développement multimédia » (école d'ingénieurs type ISIMA, IMAC ou HETIC) et plus rarement « création artistique appliquée » (Ecole des Gobelins).

Chaque année, ce sont moins de 10% de nos étudiants diplômés qui s'engagent dans une insertion professionnelle immédiate, et souvent transitoire car couplée à une reprise d'études courtes ultérieures.

Aide à la réussite des étudiants

Afin de réduire le taux d'échec en première année à l'université, le DUT MMI de Vichy bénéficie d'une enveloppe ARE (Aide à la Réussite des Etudiants) de 42 heures d'enseignement de soutien réparties aux matières suivantes comme suit : français (communication, expression écrite et orale) : 6 heures, LV1 (anglais) : 6 heures, LV2 (espagnol) : 16 heures, mathématiques : 14 heures.

Par ailleurs, comme marqué ci-dessous (partie 2 : « autres publics ») Un module de FLE (Français Langue Etrangère) en présentiel ou à distance est mis à la disposition des étudiants étrangers.

En plus, depuis mai 2018, une ingénieure pédagogique appartenant au Pôle Ingénierie Pédagogique et Production Audiovisuelle de l'UCA exerce à l'IUT. Une de ses missions est d'inciter le **partage de pratiques pédagogiques** et le soutien aux projets d'innovation pédagogique

Entreprises et alternance

Entre 2014 et 2016, le département de Vichy a mis en place l'alternance en 2ème année. Pendant cette période, plusieurs contrats ont été signés avec des entreprises de premier plan, telles que Ligier ou France Bleu, et une société locale, Medas.

Néanmoins, à cause tant du nombre réduit des étudiants qui ont sélectionné cette option que des offres peu nombreuses de ce type de contrats dans la région pour les étudiants MMI, actuellement l'alternance n'est proposée qu'aux étudiants de la licence TSI.

Malgré cette première expérience plutôt décourageante, le département souhaite persévérer dans cette voie en participant à la réflexion au niveau de l'IUT d'Allier, sur la formation continue, avec le développement au sein de l'institut du pôle entreprise.

Néanmoins nous sommes conscients des difficultés concernant la mise en place de ce système qui nécessite la collaboration avec plusieurs entreprises de grande taille et un investissement préalable par l'institution recrutement des administratifs dédiés à l'organisation de ce type de partenariat.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : MMI

Un service « Pôle entreprise » composé de trois personnes existe sur le site de Montluçon depuis le 1er janvier 2015. Les missions de ce service sont notamment d'épauler les responsables de formations afin de conforter et de développer l'alternance et d'élargir nos relations avec les entreprises.

4- Ouverture internationale

Plusieurs stages en entreprise ainsi que des PJT -notamment en LP TSI- se déroulent à l'étranger.

Depuis 2005, le département s'est ouvert à l'accueil d'étudiants étrangers via l'ADIUT et Campus France. Par ailleurs, chaque année deux événements à dimension internationale sont lieu à Vichy : la semaine internationale et les RDV internationaux.

Globalement, le département est très satisfait de l'accueil des étudiants étrangers et souhaite poursuivre ce genre d'actions en recrutant notamment en début de cursus des candidats. Cependant, la maîtrise de la langue française (attestée par un test de français et/ou entretien) ainsi que la cohérence du projet d'études avec le cursus antérieur de l'étudiant nous semblent des éléments indispensables. C'est pourquoi il nous paraît très important de pouvoir nous appuyer sur l'avis du correspondant de l'ADIUT, de ceux de Campus France, ou des relations tissées via le service des relations internationales de l'IUT et de l'UCA, avant d'admettre des étudiants étrangers en MMI.

5- Vie étudiante et engagement étudiant

Les étudiants du DUT MMI élisent des délégués au conseil du département. Il y a 2 délégués en MMI1, 2 en MMI2, et 1 pour la LP TSI. Ils peuvent ainsi faire remonter leurs projets ou préoccupations au conseil qui les étudie. Ils sont les interlocuteurs privilégiés entre la promotion et l'équipe enseignante pour une concertation sur l'emploi du temps, la planification du contrôle des connaissances et la vie étudiante de manière générale.

Il existe une valorisation des engagements étudiants par des régimes spéciaux d'étude pour les étudiants sportifs de haut niveau, responsables d'association...

Activités sportives et culturelles

Les étudiants peuvent pratiquer soit du sport loisir soit du sport compétition au sein de la fédération française de sport universitaire. Le sport universitaire intervient dans les résultats scolaires. En effet, une pratique régulière du sport peut rajouter jusqu'à 0,5 sur la moyenne de chaque UE en 2^{ème} année. Ce rajout de point est gradué en fonction de l'implication de l'étudiant : résultats sportifs, gestion d'équipe, etc. Il est évalué par l'éducateur sportif responsable des sports au pôle universitaire de Vichy, mis à disposition du département MMI par la communauté d'agglomération de Vichy.

Grâce à des frais réduits (faible coût de la cotisation), et à la mise à disposition par la communauté d'agglomération de Vichy d'un grand nombre d'installations sportives, les étudiants du DUT ont une pratique sportive variée de type collective ou individuelle (football, hand-ball, basket-ball, badminton, musculation, natation, etc.)

Depuis la rentrée 2012, l'IUT d'Allier propose également sur le site de Vichy un Atelier Théâtre en partenariat avec le Service Université Culture de l'UCA, le pôle universitaire de Vichy et le centre Culturel Valéry Larbaud situé à proximité du pôle universitaire de Vichy. Sur une promotion d'une centaine d'étudiants au département MMI, nous avons en moyenne entre 18 et 24 inscrits et ce dès la première année d'existence de cet atelier. Comme pour le sport, la participation à cet atelier peut donner lieu à l'octroi d'une bonification de points pour les semestres 3 et 4 du DUT. Il faut aussi signaler 2 à 5 inscriptions d'étudiants de la licence professionnelle qui eux ne bénéficient pas de bonification.

Participation des étudiants aux activités culturelles et scientifiques en partenariat avec le pôle universitaire de Vichy

Le département MMI a porté ou a contribué à l'organisation de plusieurs projets en collaboration avec le Pôle Universitaire de Vichy. Ces projets furent très bénéfiques pour les étudiants de la formation :

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : MMI

- Forum « Journalisme et société » (depuis 2014) où se rencontrent journalistes, scénaristes de bandes dessinées, étudiants et grand public autour d'ateliers de l'information, de tables-rondes ou encore de projections avec des invités comme Edwy Plenel (Mediapart), Philippe Pujol (Prix Albert-Londres 2014), Jean-Baptiste Forray (rédacteur en chef adjoint de la Gazette des Communes). Le département participe activement à cet événement international à travers l'intégration des cours d'information et de communication ainsi que l'organisation et l'animation d'une table ronde internationale sur « journalisme et censure » avec des intervenants de l'EHESS, des web journalistes venant de Tunisie et du Venezuela.
- Festival « les amateurs font leur cinéma » proposant une sélection régionale, nationale, et internationale, de courts métrages. À noter, lors de précédentes éditions les présences exceptionnelles de Frédéric Bouraly (José de « scènes de ménage ») et de Jean-Claude Saurel (Président du festival du court-métrage de Clermont-Ferrand) en tant que présidents du jury.
- Rencontres Albert Londres, journées d'échanges entre reporters sur des thématiques d'actualité (par exemple « journalisme devant la censure » lors de la dernière édition).
- Semaine internationale (SI) et Rendez-vous internationaux (RDV), événements à dimension internationale, ayant pour objectif de renforcer les liens existants entre les différentes formations en les réunissant autour d'activités, d'ateliers, de conférences thématiques à caractère international, mais aussi et surtout de créer des rencontres enrichissantes entre étudiants français et étudiants étrangers (CAVILAM, IBF) et pris en charge par des groupes d'étudiants dans le cadre de leur PJT.
- Concours « Les 48h du reportage sur smartphone à Vichy » (mai 2019), organisé par " Sur les pas d'Albert Londres " du 9 au 11 mai 2019 et France 3 Auvergne.
- Concours « 48 hour film project », concours de court-métrage qui se déroule en 48 heures sur un week-end. Plusieurs étudiants en MMI2 et en LP TSI se sont réunis pour y contribuer.

6- Dynamique de l'équipe de formation

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée de 9 permanents, 4 enseignants du secondaires (PRCe) et 5 enseignants chercheurs, maîtres de conférences (MCF) dont un HDR, listés ci-dessous par ordre alphabétique :

Tableau 1. Equipe pédagogique

Nom	Corps
Bruno Bachelet	MCF HDR, 27 ^{ème} section
Marie Bornard	PRCe
Christine Brandon	PRCe
Pergia Gkouskou	MCF 71 ^{ème} section
Yahya Gour	MCF HC 61 ^{ème} section
Didier Moya	PRCe
Frédéric Prulhière	MCF 29 ^{ème} section
Christophe Rey	MCF 27 ^{ème} section
Virginie Salmin	PRCe

Christine Brandon -également affectée à un autre département de l'IUT d'Allier (TC Moulins)- effectue la moitié de son service sur chaque site.

A noter également une forte réduction des postes depuis 2014. Le département a notamment perdu deux postes de maîtres de conférences en 27^{ème} section et en 71^{ème} section, disciplines constitutives de la formation.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : MMI

Par ailleurs, depuis 2018, deux nouveaux collègues un PRCE en anglais et une PRAG en français (Samuel Cuisinier-Delorme et Emilie Goudeau), affectés au site de Vichy et rattachés au DUT ICJ, effectuent le 50% de leurs enseignements au DUT MMI en remplaçant à moitié deux anciens postes PRCE.

Dans ce contexte, nous constatons une évolution nette du nombre d'enseignants vacataires : le taux des enseignants vacataires en MMI est de 27% (parmi les plus hauts de l'IUT).

Comme le tableau ci-dessous le démontre, depuis la dernière évaluation tous les enseignants et enseignants-chercheurs du département sont ou ont été impliqués dans l'organisation pédagogique et administrative du département :

Nom	Responsabilité
Bruno Bachelet	APOGEE/Poursuite d'études
	Conception et maintenance du logiciel d'assiduité
	Projets tuteurés S2
Marie Bornard	Stages
	Projets tuteurés S2, S3, S4
	Emploi du temps
Christine Brandon	Relations internationales
	Responsabilité de la LP TSI
Pergia Gkouskou	Chef du département MMI
	Coordination pédagogique en InfoCom
Yahya Gour	Direction des études (jusqu'à 2016)
Didier Moya	Directeur adjoint de l'IUT
	Coordination pédagogique en audiovisuel (jusqu'à 2019)
	Coordination théâtre (SUC)
Christophe Rey	Recrutement
	Coordination pédagogique en informatique
Virginie Salmin	Communication de l'IUT
	Coordination pédagogique en infographie/design

Personnel BIATSS

L'équipe pédagogique est supportée par une équipe technique de deux personnes, décrite par le tableau suivant :

Nom	Corps
Nathalie Pinton-Barbier	Secrétaire
Cyril Sodaigui	Assistant ingénieur

Le département dispose d'une secrétaire (SASU) et d'un assistant ingénieur en informatique (ITRF) pour la maintenance du parc informatique et l'aide aux usagers (étudiants, enseignants). La situation d'encadrement technique est donc suffisante pour le département, d'autant que le pôle universitaire de Vichy dispose lui aussi d'un service technique.

Recherche

Le site de Vichy ne comporte pas d'équipe de recherche sur place à cause du nombre trop faible d'enseignants chercheurs par thématique. Les enseignants chercheurs du département effectuent donc leur recherche à Clermont Ferrand dans leurs laboratoires tout comme les autres enseignants-chercheurs du pôle universitaire de Vichy.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : MMI

Quatre (4) enseignants-chercheurs sont rattachés à un laboratoire de recherche. Les laboratoires sont les suivants :

Laboratoire	Thématique	Membres du département
<i>Laboratoire Communication et Sociétés (EA 4647)</i>	<i>Information et communication</i>	<i>Pergia Gkouskou</i>
<i>Laboratoire de Météorologie Physique(UMR 6016)</i>	<i>Traitement du signal</i>	<i>Yahya Gour</i>
<i>Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Système (UMR 6158)</i>	<i>Informatique</i>	<i>Bruno Bachelet, Christophe Rey</i>

Tous les maîtres de conférences du département -dont un HDR qualifié en informatique- sont actifs et publiants. Deux enseignants-chercheurs du département sont membres de la Commission de Recherche de l'IUT.

Néanmoins depuis l'inauguration du département aucun recrutement de professeur des universités n'a été effectué. Ceci constitue un facteur négatif dans le développement des activités et des équipes de recherche dans le contexte vichyssois.

La recherche au site de Vichy est encouragée et soutenue par l'IUT.

En 2018, le pôle universitaire de Vichy a accueilli le congrès international UNILOG (6th World Congress and School on Universal Logic, 16-20 juin 2019) co-financé par l'IUT d'Allier.

7- Articulation département - IUT

Représentation du département aux instances de l'IUT et de l'université

Aujourd'hui le département est représenté :

- dans la commission de la recherche de l'IUT : une enseignante-chercheur en SIC élue par le laboratoire « Communication & Sociétés » et un enseignant-chercheur en informatique élu par le laboratoire « LIMOS »,
- au Comité Scientifique et Technique de l'université : un enseignant-chercheur élu,
- dans la direction adjointe de l'IUT et le pilotage du copil LP.

Le département n'est pas représenté aux conseils de l'université et de l'IUT (présence de la cheffe du département au conseil de l'IUT en tant qu'« invitée ») mais il est représenté à la commission de recherche de l'IUT par deux membres élus (Christophe Rey, représentant du laboratoire LIMOS et Pergia Gkouskou représentante du laboratoire ComSos.

La double délocalisation du site (Vichy est éloigné tant du siège de l'université installé à Clermont-Ferrand que de la centrale de l'IUT installée à Montluçon) ne facilite pas la participation des membres de l'équipe enseignante aux instances universitaires.

Equipement et mutualisation des ressources

Ces dernières années, plusieurs investissements importants ont été réalisés. Le site est actuellement doté des équipements suivants :

- salles multimédias (image et son, infographie, ...),
- plateau radio avec régie son,
- plateau TV avec régie image et son,
- studio d'enregistrements (depuis 2017),
- salle de rédaction journalistique (depuis 2018).

Ces salles et plateaux techniques sont accessibles à toutes les formations installées sur le pôle universitaire de Vichy avec une priorité donnée aux matières et disciplines d'infographie, d'audiovisuel, d'informatique et de communication (journalisme). Le studio d'enregistrements est utilisé notamment par la licence TSI et la salle de rédaction journalistique par le DUT ICJ et la licence Journalisme de proximité.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : MMI

Partie 2 : Bilan et perspectives

1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

Le département MMI de Vichy œuvre pour développer ses points forts et étudie des pistes en vue d'améliorer son attractivité.

Points forts :

- dynamisme et investissement de l'équipe pédagogique,
- activités de recherche (aux niveaux international et national),
- présence de filières du pôle universitaire en cohérence thématique avec MMI,
- ouverture à l'international (stages à l'étranger),
- cadre d'étude exceptionnel dû à un fort investissement de la communauté d'agglomération de Vichy.

Besoin et Pistes d'amélioration :

- développement de projets de recherche sur le site de Vichy permettant de gérer une partie des activités de recherche en local et limiter les impacts de la délocalisation du site par rapport aux laboratoires,
- récupération des postes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs perdus les dernières années,
- recrutement d'un professeur des universités en 27^{ème} section afin de développer une équipe et des activités de recherche locales en lien avec la formation,
- en collaboration avec les formations DUT ICJ et la licence professionnelle « Journalisme de proximité », développement d'un pôle de formations sur les médias numériques, imprimés et audiovisuels,
- développement de nouveaux domaines de recherche et d'enseignement : jeu-vidéo, audiovisuel interactif, ...
- organisation des colloques et de rencontres sur les médias, la création numérique, l'informatique et l'audiovisuel ainsi que des rencontres médiatisées et ouvertes au public avec des professionnels réputés,
- coopération étroite avec les entreprises locales pour renforcer les liens formation-entreprise-recherche et développer l'identité locale du site.

2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT

a. Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte)

Le département a souhaité mettre en place une politique ambitieuse en développant les actions existantes et en menant de nouveaux projets. Cette annexe a pour objectif de décrire la politique du site de Vichy au travers de projets d'enseignement, d'ouverture à l'international, de recherche, de communication et de lien avec le secondaire.

Enseignement

L'offre de formation proposée à Vichy a pour objectif d'être en adéquation avec les besoins du tissu économique :

- en collaboration avec la licence professionnelle « Journalisme de Proximité », située au pôle universitaire de Vichy, une série d'ateliers sur le journalisme de données (« data journalism ») et les données ouvertes (« open data ») est mis en place au 4^{ème} semestre dans le cadre du module « Journalisme de données » en axe « information-communication » et cette année

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : MMI

dans le cadre du module « systèmes interactifs de communication ». La mutualisation de ces deux formations autour du sujet émergent de la visualisation et de la diffusion des données ouvertes a comme objectif d'accroître l'inventivité et la créativité des étudiants issus de champs disciplinaires différents. Leurs confrontations et leurs collaborations pour la conception et la réalisation de projets communs constituent une simulation de l'environnement réel et innovant des équipes multidisciplinaires de traitement de données ouvertes. Il s'agit d'une pédagogie d'intéressement qui vise à la préparation de professionnels compétents prêts à s'investir dans des domaines d'activité innovants,

- les enseignants en informatique du département entretiennent des liens étroits avec le responsable du Master Professionnel « Stratégies Internet et Pilotage de Projets d'Entreprise » appartenant au même laboratoire de recherche. Des enseignants sont par exemple intervenus pour dispenser des cours de programmation avancée et de gestion de données à grande échelle,
- à partir de cette année, l'axe « informatique » (S4) est coloré « jeu-vidéo ». Cette orientation inaugure une nouvelle orientation pédagogique et scientifique du département. Thématique pluridisciplinaire et en lien avec les thématiques d'enseignement et de recherche de plusieurs enseignants-chercheurs du DUT fait partie du grand domaine de l'audiovisuel interactif qui devient de plus en plus présent dans tous les champs médiatiques. Nous espérons que dans les années à venir, cette orientation se développera en partenariat avec des entreprises spécialisées dans le domaine.

Projet pédagogique « Aventure audiovisuelle »

Ce projet, démarré au sein du département MMI en septembre 2018, entre dans le cadre du CPOM 2017-2020 (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) entre l'IUT d'Allier et l'UCA. Il est intégré également au sein du Comité d'Orientation Stratégique (COS) du site de Vichy, comité réunissant les instances universitaires (avec notamment la VP politique territoriale), les instances politiques (communauté d'agglomération) et les acteurs de la formation supérieure du site (responsables de filières). Il a été validé par l'université et il est financé dans le cadre du « Learn'In Auvergne », projet I-site/Cap 2025 de l'UCA. Il s'inscrit également dans une politique régionale d'identification des campus au niveau du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI).

Il s'agit de proposer aux apprenants, qu'ils soient du secondaire comme du supérieur, de contribuer au développement d'un site culturel et d'une plateforme de diffusion multimédia par l'apport de **productions** écrites, radiophoniques ou encore audiovisuelles réalisées dans le cadre de leurs cursus de formation. Ce projet sert de vecteur pour l'« Education aux Médias et à l'Information » (EMI) au niveau secondaire et il entre dans le cadre d'objectifs concrets de professionnalisation sur des séquences pédagogiques pilotées par les enseignants ou encore sur les projets tutorés du supérieur. Les gestions techniques et rédactionnelles de cette plateforme sont assurées par les formations universitaires de Vichy (DUT ICJ et MMI, LP JPEN et TSI).

Le projet "Aventure audiovisuelle" a été officialisé en 2019 par la signature d'une convention de partenariat entre le rectorat de Clermont Ferrand et l'Université Clermont Auvergne, créant ainsi un maillage à l'échelle académique. Il consiste donc à coordonner, valoriser et mutualiser le travail effectuée par les étudiants de l'université et les élèves du secondaire en mettant en place un faisceau de projets transversaux, processus dans lequel il est envisagé d'optimiser les compétences de chacun afin de gagner en compétitivité et ce, quel que soit le niveau d'apprentissage. Dans ce processus de matérialisation au long cours de ces liens, chaque établissement apporte ses forces et contribue ainsi à un affichage pertinent sur les filières multimédias et audiovisuelles de l'académie, contribuant ainsi au continuum bac-3/bac+3 et à la politique de développement des liens entre les lycées et l'enseignement supérieur promue par le ministère. L'objectif à terme est de positionner le site universitaire de Vichy en Campus des Métiers et des Qualifications « Médias numériques ».

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : MMI

International (Collaborations, stages et ERASMUS)

Le département MMI de Vichy tend à s'ouvrir vers l'international par l'organisation d'évènements, l'envoi d'étudiants en stage à l'étranger et l'accueil d'étudiants extérieurs.

Les étudiants MMI du site de Vichy ont la possibilité de réaliser un stage à l'étranger en deuxième année, d'une durée de douze semaines. Entre 2014 et 2016, plusieurs partenariats ont été créés dans ce contexte. Néanmoins, cette année aucun étudiant en MMI2 n'effectuera de stage à l'étranger.

Par ailleurs, le DUT MMI a l'intention d'œuvrer pour la mise en place des échanges d'étudiants avec des universités étrangères dans le cadre du programme ERASMUS. Le savoir-faire des étudiants du département et leurs compétences en informatique, en audiovisuel et en design sont des éléments très appréciés pour leur intégration dans des projets internationaux.

Par ailleurs, l'environnement international du pôle universitaire et le savoir-faire technique du DUT MMI rend Vichy une destination très attractive pour les étudiants étrangers.

En plus, le département MMI a développé l'accueil des étudiants étrangers et essaye de fournir le cadre le plus approprié pour faciliter leur intégration et permettre leur réussite. Un module de FLE (Français Langue Etrangère) est par exemple à la disposition des étudiants en présentiel ou à distance.

Adéquation enseignement/recherche et création d'un environnement propice à la recherche via le recrutement des ressources humaines.

Le département de Vichy tend à concilier formation et activité de recherche.

Les étudiants sont impliqués dans ces activités de plusieurs manières :

- Au moins trois groupes PJT MMI1 et MMI2 ont participé à l'organisation du congrès UNILOG à travers la création des supports et la conception de plans de communication. Un étudiant MMI a réalisé aussi son stage de fin d'études dans le cadre de cet événement.
- En novembre 2018, les étudiants MMI2 ont contribué à l'élaboration du matériel de communication pour la journée d'étude « Modes, Médias, Médiations » (16 novembre 2018, CELSA/Paris Sorbonne, FMI).

Il s'agit des implications très bénéfiques pédagogiquement : les étudiants s'initient à la communication scientifique et à la réflexion pour la visualisation des concepts abstraits.

Néanmoins, la diminution du nombre des enseignants-chercheurs du département et l'absence d'un professeur des universités en discipline fondamentale de la formation empêche le développement des activités pédagogiques en adéquation avec des activités de recherche locales.

Le département a alors comme objectif de revendiquer tous les moyens et ressources nécessaires pour le meilleur fonctionnement de notre DUT. Cela signifie la récupération des postes des enseignants-chercheurs en 27^{ème} et 71^{ème} section non remplacés en 2015 et 2017 ainsi que la demande d'un poste de professeur des universités en 27^{ème} section afin de développer une activité de recherche locale.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : MMI

b. Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quinquennal de l'université

En résumé, la stratégie du département MMI de Vichy est en adéquation avec la politique globale de l'Université Clermont Auvergne, et reprend certains des objectifs principaux du contrat quinquennal :

- maintien du lien formation-recherche : les enseignants chercheurs du département ont à cœur d'assurer à la fois leurs missions d'enseignement et de recherche. Les travaux menés au sein des laboratoires, dans les domaines de la communication numérique, des bases de données ou encore de la programmation avancée, tendent à obtenir une visibilité nationale et internationale et à permettre d'ajuster le contenu de la formation en fonction des innovations dans les domaines du multimédia,
- développement des TICE et de l'enseignement à distance : le département offre un ensemble d'outils afin de faciliter les nouvelles pratiques pédagogiques. Plusieurs enseignements et notamment l'enseignement du module FLE est réalisé à distance,
- développement de l'université à l'international : comme mentionné ci-dessus, le département MMI de Vichy souhaite renforcer ses relations internationales, en accueillant des étudiants étrangers au sein de la formation et en encourageant les séjours dans d'autres pays de différents continents (Europe, Afrique, Amérique et Asie),
- ancrage du département dans son territoire en lien avec le monde socio-économique : le département MMI de Vichy développe des liens étroits avec son environnement local, que ce soit avec les partenaires publics (forums et journées d'immersion avec les lycées pour l'orientation des étudiants, UFR et écoles pour la poursuite d'études) ou les entreprises accueillant des stagiaires ou participants à la formation en mettant à disposition des intervenants, permettant ainsi de favoriser l'insertion professionnelle.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : MMI

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____, le

Le/La chef du département,

A _____, le

Le directeur/La directrice de l'IUT,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(date à indiquer)

A _____, le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le **(date à indiquer) :**

A été présenté au Conseil d'Administration le **(date à indiquer) :**

A _____, le

Le/La président(e) de l'université,

IUT	IUT ALLIER	Saisir code IUT :		Evaluation CPN Fiche identité DUT Vague_contractuelle_A 2021
Université	UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE			
Académie	CLERMONT-FERRAND			
Regprpt. universitaire	Association Auvergne		Année de création du département : 2001	

Sites / Implantations	Département	Options	Nb de LP	Surface département (m²)
IUT Allier - Site de Vichy	MMI		2	2 093 m²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2019

124

Nb étudiant.e.s IUT : 1 198

% étud dépt MMI / étud IUT **10,4%**

% étud DUT / étud dépt MMI **79,8%**

% étud LP / étud dépt MMI **20,2%**

% étud autres / étud dépt MMI **0,0%**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC
Etudiant.e.s en DUT	99	1			
Etudiant.e.s en LP	25			9	
Etudiant.e.s en DU	0				
Autres	0				
Total	124	1	0	9	0

Baccalauréat d'origine en DUT	dont 1A	
Bac Général	60	32
Bac Technologique	35	20
Bac Professionnel	3	2
Autres	1	1
Dont réorientation	17	13

Nb boursiers en DUT 1A **31**

Nb boursiers en LP **9**

Mobilité étudiante – Année 2018-2019

Mobilité sortante

Nb de stages et semestres en DUT

Nb de stages et semestres en LP

Mobilité entrante

Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...)

Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **1**

Moyens humains

	PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2019		5,0						4,0		1,0

	Total			En DUT		En LP		h par les enseignant.e.s de l'IUT
	Etat	Contractuel	Mis à dispo.					
Heures assurées en 2018-2019 (hors DU et Autres) :	4 733,4 h			2 613,5	340,5			
Nb de postes BIATSS au 15/01/2019	2,0			254,3		8,0		h par d'autres enseignant.e.s de l'université
				216,7		160,7		h par d'autres enseignant.e.s
				1 139,7				h par des professionnels vacataires
								h par des autres intervenants
Nb de postes BIATSS au 15/01/2019	Catégorie A: 1,0	Catégorie B: 1,0	Catégorie C:	4 224,2	509,2			

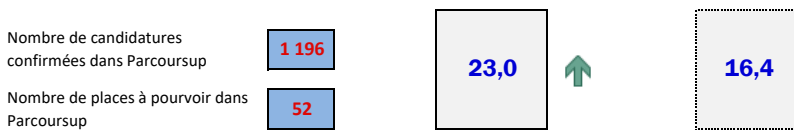
IUT	IUT ALLIER
Université	UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE
Académie	CLERMONT-FERRAND
Regrpt. universitaire	Association Auvergne
DUT	MMI
Option	

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_A	2021

Année de création du département : 2001

Recrutement 2018/2019 i

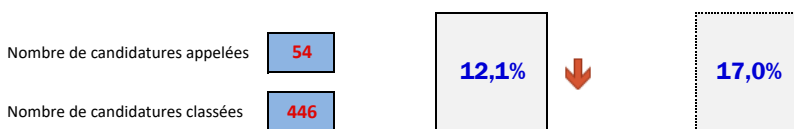
Indicateur n°1



Compléments

Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.

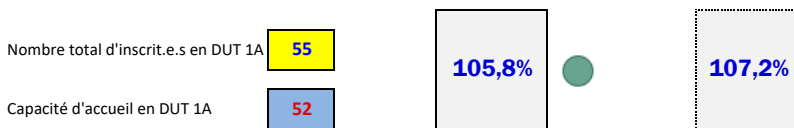
Indicateur n°2



Compléments

Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.

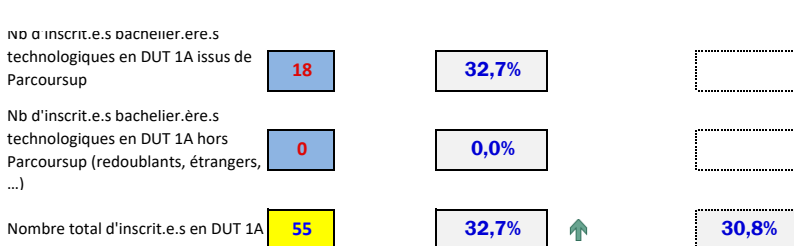
Indicateur n°3



Compléments

Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.

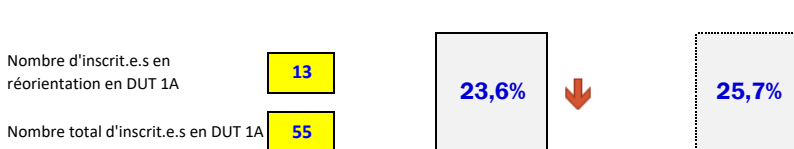
Indicateur n°4



Compléments

Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.

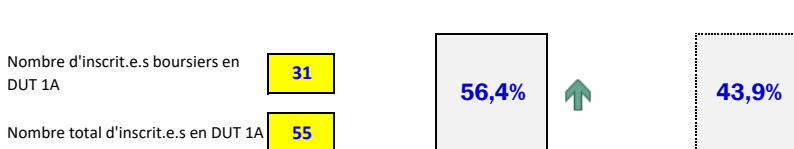
Indicateur n°5



Compléments

Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.

Indicateur n°6



Compléments

Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.

Indicateur n°7



Compléments

Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.

technologiques en LP	0	32,0%	↓	34,8%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	25			

Indicateur n°8

Dernier diplôme avant l'entrée en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	13	52,0%	↑	34,0%
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	8	32,0%	↓	48,2%
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence	1	4,0%	↑	2,8%
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	3	12,0%	↓	15,0%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	25			

Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.

Professionnalisation ⁱ

Indicateur n°9

Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	1 139,7	27,0%	↑	18,1%
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	4 224,2			

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°10

Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	160,7	31,6%	↓	41,7%
Nombre totales d'heures réalisées en LP	509,2			

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°11

Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	98	99,0%	↑	91,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	0	0,0%	↓	5,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	0	0,0%	↓	1,0%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	1	1,0%	↑	0,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,4%
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	99			

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°12

Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	16	64,0%	↑	34,3%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	0	0,0%	↓	32,6%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	9	36,0%	↑	25,5%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	0	0,0%	↓	6,8%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,9%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	25			

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Réussite et devenir ⁱ

Indicateur n°13

Taux de réussite : DUT en 4

Indicateur national selon ⁱ

Indicateur national selon la ⁱ

Compléments

	semestres	le baccalauréat	spécialité	
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans	14	77,8%	51,3%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016	18			
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans	29	87,9%	74,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016	33			

Indicateur n°14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres	Indicateur national selon le baccalauréat	Indicateur national selon la spécialité	Compléments
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans	14	77,8%	64,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016	18			
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans	30	90,9%	83,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016	33			

Indicateur n°15	Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
En emploi	37,4%	33,2%	Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.
En recherche d'emploi	13,2%	10,7%	
En poursuites d'études	36,2%	45,1%	
En reprise d'études	6,6%	5,5%	
En inactivité	6,6%	5,5%	
Nb de diplômé.e.s répondant.e.s	30	62,5%	
	Taux de retour du département	55,0%	
	Taux de retour national de la spécialité		

Pilotage, gouvernance, moyens

Indicateur n°16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	Compléments
Nombre d'heures	4 733,4	Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.
Nb d'inscrit.e.s en DUT	99	
Nb d'inscrit.es en LP	25	


Indicateur n°17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	Compléments
Potentiel théorique (hTD)	2 880	Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.
Décharges (hTD)	288	
Potentiel réel (hTD)	2 592	
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")	5 898	

Indicateur n°18	Taux d'heures réalisées par des non-titulaires	Compléments
Nombre d'heures réalisées par des	1 779,4	Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.


non-titulaires	1 775,8	37,6%	
Nombre totales d'heures réalisées	4 733,4		

Indicateur n°19

Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques

Indicateur national 


Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s	124	62,0 	30,5
Nombre total de postes BIATSS	2,0		




Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 68 IUT.

Indicateur n°20

Catégories des personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre de BIATSS catégorie A	1,0	50,0% 	20,4%
Nombre de BIATSS catégorie B	1,0	50,0% 	29,0%
Nombre de BIATSS catégorie C	0,0	0,0% 	50,6%
Nombre total de postes BIATSS	2,0		

Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 55 IUT.

Indicateur n°21

Taux d'enseignants-chercheurs

Compléments

Nombre d'enseignants-chercheurs	5,0	55,6%	
Nombre total de postes	9,0		


Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des équipes enseignantes.

Indicateur n°22

Taux de maîtres de conférences

Indicateur national 

Compléments

Nombre de maîtres de conférences	5,0	100,0% 	80,3%
Nombre de professeurs et maîtres de conférences	5,0		

Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 62 IUT.

N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	23,0		16,4
2	Taux d'appel DUT	12,1%		17,0%
3	Taux de remplissage DUT	105,8%		107,2%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	32,7%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	0,0%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	32,7%		30,8%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	23,6%	25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	56,4%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	32,0%	34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	52,0%	34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	32,0%	48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	4,0%	2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	12,0%	15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	27,0%	18,1%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	31,6%	41,7%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	99,0%	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	0,0%	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	1,0%	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	64,0%	34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	0,0%	32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	36,0%	25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	0,0%	6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	77,8%	51,3%	73,9
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	87,9%	74,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	77,8%	64,4%	80,3
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	90,9%	83,4%	
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	37,4%		33,2%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	13,2%		10,7%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	36,2%		45,1%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	6,6%		5,5%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	6,6%		5,5%
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	88,4%		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	54,9%		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	37,6%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	62,0	30,5	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	50,0%	20,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	50,0%	29,0%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	0,0%	50,6%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	55,6%		
22	Taux de maître de conférence	100,0%	80,3%	

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Montluçon

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2021 –
-A-

« Partie DUT »

IUT :

Département :

Université :

Académie :

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Montluçon

Sommaire

Introduction.....	4
Partie 1 : État des lieux et analyse du département.....	5
1- Formation et professionnalisation	5
2- Recrutement des étudiant.e.s	1010
3- Réussite et devenir des étudiant.e.s	122
4- Ouverture internationale	133
5- Vie étudiante et engagement étudiant.....	144
6- Dynamique de l'équipe de formation.....	144
7- Articulation département - IUT	155
Partie 2 : Bilan et perspectives	155
1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	155
2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT	177

Page des visas et signatures : dernière page

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Montluçon

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer. Il se veut plus analytique et prospectif que descriptif.

Ce dossier rédactionnel s'organise autour de deux parties :

- État des lieux et analyse du département ;*
- Bilan et perspectives.*

Le dossier se limitera à 15 pages (hors page des signatures).

Département : TC Montluçon

Site : Montluçon

Chef du département :

Olivier MAIFFREDY PRCE

Date de la prise de fonction : Mai 2018

Mandat : 1^{er} 2^d

Adresse : IUT d'Allier
Avenue Aristide BRIAND
03100 MONTLUÇON

Téléphone : 04 70 02 20 50

Télécopie :

Adresse électronique : olivier.maiffredy@uca.fr

Site web : [https://iut-allier.uca.fr/formations/dut/techniques-de-commercialisation-montlucon-/](https://iut-allier.uca.fr/formations/dut/techniques-de-commercialisation-montlucon/)

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Montluçon

Introduction

**Prise en compte des préconisations depuis la dernière évaluation.
Conclusion de l'évaluation précédente :**

**1° La CPN souligne la qualité des informations fournies dans le dossier.
Une campagne de recrutement dynamique vers les lycées a permis d'améliorer l'attractivité du département. L'accueil et la réussite des bacheliers technologiques doit demeurer une priorité.**

Le département a poursuivi ses efforts de communication auprès des lycéens en bacs technologiques en organisant systématiquement des rencontres étudiants-lycéens dans les lycées auvergnats et en étendant la zone de prospection en participant par exemple aux Salons de l'Etudiant de Lyon et Orléans.

Une convention a, par ailleurs, été signée avec le lycée Paul Constans de Montluçon qui permet aux enseignants et aux étudiants du département d'intervenir dans les classes de seconde pour présenter les métiers possibles après un D.U.T. Techniques de Commercialisation. L'idée est de valoriser la filière technologique et d'intégrer le diplôme D.U.T à la filière. Il existe également une convention avec le rectorat sur la promotion de la filière technologique.

2° L'équipe pédagogique doit continuer de réfléchir à ses pratiques concernant le projet tutoré pour préserver l'équilibre entre l'expérience « terrain » et la dimension universitaire de la formation.

Les objectifs pédagogiques sont :

- de donner aux bacheliers la possibilité nouvelle d'acquérir non seulement des connaissances, mais également des compétences par la mise en pratique, en grandeur réelle, des enseignements dispensés en cours et travaux dirigés,
- d'habituer les étudiants à travailler non seulement en équipe (ce qui peut correspondre à l'un des buts des projets tutorés), mais aussi dans une structure plus large qui les prépare très concrètement à la vie d'entreprise.
- de donner confiance aux bacheliers technologiques qui sont souvent plus à l'aise dans les activités de terrain que les bacheliers généraux.

Le fonctionnement permet aux étudiants de bénéficier :

- d'une véritable expérience professionnelle reconnue par les entreprises,
- d'un approfondissement et d'une meilleure compréhension de tous les enseignements liés à la gestion des organisations (négociation commerciale, marketing, organisation et stratégie, droit, comptabilité, logistique),
- d'une formation à la gestion de projets (définition des objectifs et des moyens, budgets, logistique, contrôle) et au management d'équipes,
- d'une prise de conscience des problèmes humains inhérents à toute organisation et de leurs solutions possibles,
- d'une approche des milieux concurrentiels pour l'élaboration de stratégies, et, de façon plus globale, d'une prise de conscience de l'importance de l'analyse de l'environnement dans la prise de décision,
- de la possibilité de développer le sens de l'initiative, de la rigueur et des responsabilités.

A l'époque de l'évaluation précédente, le rythme de travail occupait les étudiants de façon soutenue à raison de 8H à 10H par semaine les mercredis après-midi et les jeudis. Des cours et des conférences ont été placés les mercredis et certains jeudis. L'activité des projets tutorés a été réduite de moitié. Le nombre et la taille des projets ont été considérablement réduits. Voir partie 1 formation et professionnalisation – projets page 7

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Montluçon

Partie 1 : État des lieux et analyse du département

1- Formation et professionnalisation

Le département a une capacité d'accueil de quatre groupes d'étudiants en première année de DUT Techniques de Commercialisation (TC), soit 112 étudiants et 3 groupes en deuxième année soit 84 étudiants. En licence professionnelle Commercialisation de Produits et Services parcours Marketing Appliqué aux Transactions des Industries et Services (MATIS), le département peut accueillir une vingtaine d'étudiants en formation initiale, continue ou en alternance. Nos accords avec l'Institute of Technology de Sligo permettent également à 8 étudiants de poursuivre leurs études en Irlande en s'inscrivant en DUMACI (Diplôme d'Université en Marketing Appliqué et Commerce International). Le département a également de nombreux accords avec des universités étrangères dans le cadre de DUETI (cf. partie RI).

Avec près de 220 étudiants, le Département TC est le plus important en effectif de l'IUT d'Allier qui accueille 1195 étudiants (708 sur le site de Montluçon) pour l'année en cours. Il a une très grande notoriété auprès des étudiants et des professionnels.

La deuxième année est proposée en contrat de professionnalisation depuis 2 ans. Le département vient d'obtenir pour la rentrée prochaine l'autorisation de l'ouvrir en apprentissage. L'objectif est de développer l'alternance en deuxième année.

L'IUT d'Allier est composé d'un deuxième département Techniques de Commercialisation situé à Moulins. Ce sont les 2 seuls en Auvergne. Les autres départements TC les plus proches sont ceux de Limoges, Issoudun, Roanne. De ce fait, nos étudiants sont issus de Montluçon mais également de la région clermontoise. L'accent est porté sur le recrutement des bacs technologiques. Ils représentent 31% des première année de 2018 soit 39 sur 124 étudiants. A noter qu'en volume, c'est le chiffre le plus important des DUT en auvergne, y compris par rapport à GEA de Clermont.

La dotation horaire du département se situait jusqu'à maintenant à environ 5450 H pour le D.U. T ce qui correspond à un taux d'exécution du PPN d'environ 80%. Malgré des restrictions budgétaires depuis la fusion des deux universités clermontoises, le montant pour l'année en cours est en augmentation et atteindra 5650 H. La part des enseignements réalisés par des professionnels peut paraître faible (7.9%). Elle est due au fait que des vacataires interviennent cette année en tant que contractuels pour un montant de 366H ce qui ramène le taux à 14.6%. Il faut noter également qu'un professionnel assure en plus 115H sur un demi support de PAST. Si l'on ne tient pas compte des différents statuts 16.75% du volume horaire sont assurés par des professionnels.

La licence professionnelle Commercialisation des produits et services parcours MATIS rattachée au département TC, site de Montluçon a pour objectif de former des collaborateurs chargés de missions et de responsabilités dans les domaines du négoce interentreprises (vente et achat), du marketing et du management en PME-PMI ou dans des groupes d'envergure internationale. La formation proposée est orientée sur les compétences liées à la mercatique, la négociation, la vente et l'achat, spécifiques à de tels marchés. La licence est accessible en formation initiale, en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation), en formation continue et en VAE. C'est une licence à dominante commerciale. Elle s'inscrit dans la continuité des enseignements du département TC. La LP MATIS a su faire évoluer au fil du temps le contenu de certains de ses enseignements en fonction des besoins des organisations mais également à la suite des demandes émanant directement des étudiants. Par exemple, les cours d'informatique ont évolué afin de développer les connaissances sur Excel. Depuis 2 ans, les étudiants s'exercent à la création de sites Internet. Les cours d'anglais se font désormais sous forme de séminaires (2 semaines par an), une journée sur l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) a été intégrée et depuis 5 ans, un module sur la connaissance du milieu bancaire a été introduit (suite au développement de partenariats avec les banques).

Des conseils de perfectionnement sont organisés et permettent de faire évoluer les contenus.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : TC Montluçon

Conseils de département

Le département tient 3 conseils de département par an. Il est composé du chef de département, de 2 représentants des enseignants du supérieur, de 2 représentants des enseignants du secondaire, d'1 représentant BIATSS, d'1 représentant des vacataires et de 5 représentants étudiants. Tous les sujets de la vie du département sont évoqués : exécution budgétaire, pédagogie, emplois du temps, achats de matériel, gestion des locaux ...

Evaluation des enseignements

Le département pratique depuis longtemps l'évaluation des enseignements de façon systématique à la fin de chaque semestre. Il compte aller plus loin, puisqu'avec l'IUT d'Allier et par action conjointe avec l'IUT de Clermont, il s'est engagé dans une démarche qualité avec pour point de mire l'obtention de la certification AFNOR Qual'IUT. Ce référentiel prévoit la réalisation d'enquêtes en fin de premier semestre pour les DUT et en fin de formation pour l'ensemble des diplômés délivrés. Les thèmes à aborder sont spécifiés dans l'engagement 6.3 de la charte qualité. Annuellement des niveaux de satisfaction à atteindre doivent être définis par thématiques en deçà desquels des actions doivent être menées et intégrées à un plan d'amélioration.

Locaux, plateaux techniques

Les locaux du département sont exigus : 1500m² soit la plus petite superficie allouée à un département alors qu'il est le plus important en nombre d'étudiants. Le public étudiant est composé de 7 groupes de TD (4 en première année et 3 en deuxième année) + 1 groupe pour la licence MATIS alors que nous ne possédons que de 6 salles et d'un amphithéâtre de 139 places. La politique de mutualisation des salles avec les autres départements permet malgré tout de bien fonctionner. A noter que le département a financé sur fonds propres une salle informatique de 32 postes qui s'est ajoutée à une petite salle de 16 postes qu'il possédait déjà. Ces salles sont très souvent utilisées pour toutes les disciplines avec notamment la mise en place des TICE. Tous les départements ont accès à un plateau technique (A2EX créé en 2016). Notre département utilise très largement un studio vidéo dans le cadre des projets tutorés ou des cours de PPP par exemple avec la réalisation de CV vidéo. Des séances peuvent également être enregistrées par les enseignants pour ensuite être partagées avec les étudiants. Un projet de réorganisation du site prévoit le déménagement de TC dans les locaux du bâtiment central actuel, plus grands et plus adaptés.

Les TICE

Grâce aux ateliers pédagogiques proposés par l'IPPA de l'UCA (Pôle Ingénierie Pédagogique et Production Audiovisuelle) et à la quinzaine de l'Innovation Pédagogique qui a lieu depuis 2017 en juin sur le site de l'IUT, la pratique des TICE s'est généralisée au sein du département Techniques de Commercialisation. Par exemple, la plateforme Moodle est utilisée par plusieurs enseignants pour :

- la mise en ligne de cours, de TD ou documents (articles de presse, vidéos),
- la mise en place de certains cours de LV2 à distance en 2^{ème} année,
- la mise en ligne de guides pédagogiques (comment organiser un événement, la prospection téléphonique, la négociation en face à face...) pour les projets tutorés,
- l'évaluation des apprentissages avec l'activité test,
- la diffusion de capsules vidéo pour introduire une notion de cours.

Par ailleurs, nous avons également intégré dans nos enseignements :

- la pratique de la classe inversée,
- l'utilisation de l'outil de vote Quizzbox pour tester des connaissances,
- la mise en place de serious games.

Les étudiants sont plutôt réceptifs à l'utilisation de ces différents outils : après une phase d'explication et d'adaptation, les étudiants, dans l'ensemble, se servent avec facilité des outils mis à leur disposition.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Montluçon

Aide à la réussite

L'enseignement en CM est volontairement limité à environ 4H /semaine. De nombreux TD sont organisés en petits groupes de travail (marketing, PPP, langues) afin d'aider au mieux les étudiants. 80 H de soutien dans le cadre de l'Aide à la Réussite des Etudiants sont dispensés pour l'anglais, la comptabilité, les maths et l'expression. Ce soutien concerne prioritairement les bacs technologiques et professionnels mais n'est pas fermé. Il est très apprécié des étudiants qui ont tendance à en demander plus.

Les étudiants en situation d'échec ont en général la possibilité de se réorienter en BTS, notamment au lycée Paul Constans à Montluçon grâce à nos relations étroites.

Réseau TC

Le chef de département participe, depuis son premier mandat, aux ACD. Un petit groupe d'étudiants participe tous les ans aux Masters de négociation organisés par le réseau.

Projets tutorés

Les projets tutorés sont organisés dans le cadre d'une structure qui fonctionne comme une véritable entreprise (« l'Entreprise TC »). Ils permettent aux étudiants de bénéficier d'une expérience très riche en termes de professionnalisation. Pour cela, le département TC a mis en place et fait évoluer une méthode d'apprentissage, qui reste originale aujourd'hui, consistant à faire travailler ensemble tous les étudiants de 1ère et 2ème années sur des projets en liaison avec le monde économique et social, dans le cadre d'une organisation similaire à une entreprise (liens hiérarchiques et fonctionnels).

Fonctionnement :

Cette organisation est composée de :

1. services opérationnels chargés de :
 - gérer des projets d'animations économiques, commerciales, ou culturelles,
 - organiser des salons, des congrès
 - développer les partenariats entreprises
 - favoriser l'alternance (organisation d'une journée de l'alternance en collaboration avec le Pôle Entreprises de l'IUT)
 - réaliser des productions audiovisuelles et sites internet pour le département, pour l'IUT, ou des partenaires extérieurs,
 - concevoir des études de marché pour des entreprises ou autres organismes,
 - assurer la communication du département auprès des candidats potentiels (lycéens et étudiants souhaitant se réorienter), des prescripteurs (CIO, professeurs des lycées,...), des entreprises, collectivités territoriales, organes de presse,...soit au total une soixantaine de projets réalisés chaque année.
2. services fonctionnels qui ont pour vocations :
 - l'organisation générale de l'ensemble des réalisations,
 - la communication interne,
 - la gestion des ressources humaines,
 - la gestion comptable et budgétaire des opérations.

Les étudiants bénéficient des conseils d'au moins un enseignant du département (le plus souvent deux) pour la réalisation des différents projets avec des réunions régulières. Ce système permet aux étudiants de mieux s'évaluer et se valoriser, de construire ou plutôt affirmer leur personnalité, et, au final, d'élaborer une meilleure stratégie individuelle, en liaison avec leur Projet Personnel et Professionnel. Les étudiants de 1ère année sont initiés à cette méthode d'apprentissage dès leur arrivée à l'IUT, par la réalisation de projets d'animation de la ville de Montluçon, au profit d'œuvres

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Montluçon

caritatives...

Stages

Le stage de 3 semaines en première année a lieu au mois de juin. Il permet de découvrir le monde de l'entreprise et son fonctionnement et de réaliser des missions élémentaires. Cette courte période est utile à l'étudiant pour définir ses attentes en matière de contenu du second stage et appréhender s'il souhaite effectuer ce stage dans la même entreprise ou dans le même secteur d'activité. Le stage de première année se conclut par la rédaction d'un rapport évalué par le professeur chargé du suivi. La note finale est obtenue en prenant en compte l'évaluation de la prestation de l'étudiant in situ par le responsable de l'entreprise.

Le stage de 8 semaines se déroule à la fin du semestre 4. Il permet de mettre en pratique les connaissances et compétences acquises pendant 2 ans au travers d'une véritable mission, en responsabilité de niveau bac+2, nécessitant réflexion et analyse. Il donne aussi la possibilité à certains étudiants de poursuivre leur expérience en entreprise par un CDD durant l'été ou une alternance voire de bénéficier d'une embauche en CDI. En 1^{ère} comme en 2^{ème} année, on peut constater une certaine diversité des secteurs d'activités dans lesquels les étudiants effectuent leur stage (25 à 30 codes NAF), avec toutefois une prédilection pour les agences immobilières (12%), les banques (7 à 12%), les concessions automobiles (12%), le commerce de gros et de détail (16 à 28%). Le stage de deuxième année, pour lequel une mission principale doit être clairement proposée par l'entreprise, donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance orale devant un jury composé du professeur responsable, d'un deuxième enseignant et d'un représentant de l'entreprise. La note finale tient compte de ces deux exercices ainsi que de l'appréciation de l'entreprise.

La recherche d'entreprises accueillant des étudiants stagiaires constitue une partie de projet tutoré. Chaque étudiant est suivi par un professeur responsable qui veille au bon déroulement du stage. Le suivi des stages est désormais réalisé avec le support de l'application P-Stage sur l'ENT de notre université. Cette application permet d'appréhender la satisfaction des maîtres de stage et des stagiaires.

Partenariats

Le département est en relation continue avec son environnement économique. Le chef de département est membre des DCF (Dirigeants Commerciaux de France), plusieurs actions sont menées conjointement (organisation de conférences par exemple). Des étudiants participent au concours de négociation organisé par les DCF. Par ailleurs, grâce à des accords passés avec nombre d'entreprises, des présentations des métiers, des carrières et des modalités de recrutement de ces entreprises sont effectuées au sein du département. Une journée d'entretien d'embauche est ensuite organisée dans nos locaux. Chaque année, nous retrouvons des banques (Crédit Agricole, Banque Populaire, CIC, Société Générale...), des assureurs comme Groupama, des entreprises industrielles (Michelin, Amis) des entreprises dans l'immobilier (Orpi), etc. Afin de bien préparer les étudiants à ces entretiens, en plus des cours de PPP, le département fait appel à l'association nationale EGEE. Cette association regroupe des professionnels retraités spécialisés dans le domaine du recrutement. Ils réalisent de vrais entretiens avec les étudiants. Par ailleurs les nombreux projets réalisés dans le cadre des projets tutorés permettent le maintien de relations poussées avec les entreprises et les collectivités du bassin.

Certifications

Les étudiants ont la possibilité durant leur scolarité de passer plusieurs types de certification :

Certification TOEIC

Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de passer une session officielle de la certification TOEIC (Test Of English for International Communication géré par l'organisme ETS) au sein des locaux

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : TC Montluçon

de l'IUT.

Il n'existe pas de volume horaire obligatoire spécifiquement dédié à la préparation de cette certification. Les enseignants sont libres d'entraîner ou non leurs étudiants à l'épreuve. Le format de la certification est présenté en première année pendant les heures d'anglais transversal et constitue un outil pédagogique pour la compréhension écrite et audio source d'acquisition de vocabulaire à vocation professionnelle. 25 étudiants de 2ème année ont bénéficié en 2018-2019 d'un accès Premium au site « PrepmyFuture » pour s'exercer en autonomie.

La certification s'avère nécessaire pour les étudiants de 2ème année de DUT qui souhaitent atteindre un certain score pour compléter leur dossier de poursuite d'études et/ou en vue d'un départ à l'étranger. Selon les années, quelques étudiants de première année souhaitent aussi s'inscrire à l'épreuve. Le score moyen obtenu au printemps 2019 est proche de 740.

L'IUT a pris à sa charge une partie du coût de l'examen (10€ par étudiant sur un montant total de 48 euros) jusqu'en 2018. Depuis début 2019, les étudiants ne bénéficient plus de cette aide et s'acquittent des frais d'inscription de 60 euros, tarif unique pour tous les étudiants de l'UCA.

Etudiants TC Montluçon candidats au test du TOEIC

	2017	2018	2019
Nombre d'étudiants inscrits en TC	24	18	18
	17 TC2 et 7 TC1	14 TC2 et 4 TC1	16 TC2 et 2 MATIS

Enfin, la responsabilité des Relations Internationales de l'IUT est assumée depuis de nombreuses années par un des enseignants du département.

Voltaire et Orthodidacte

Concernant la maîtrise de la langue française, le Projet Voltaire a longtemps été utilisé. Or, depuis la rentrée scolaire 2018-2019 et selon la volonté de l'Université Clermont Auvergne, la plateforme pédagogique Orthodidacte a été mise en place. Outil en ligne performant, permettant de suivre un parcours individualisé et adapté à la suite d'un test de niveau diagnostique, assurant une progression tout au long de la formation (évolution du niveau des parcours, utilisation en présentiel ou à distance en autonomie), il s'est révélé être efficace dans une optique d'aide à la réussite.

En outre, la plateforme Orthodidacte offre la possibilité d'homologuer un niveau personnel de maîtrise de la langue française. En effet, la formation prodiguée par la plateforme peut permettre de préparer la certification « Le Robert » mise en place depuis 2015. Elle est reconnue et utilisée par diverses entreprises et organismes (La Poste, Orange, Bouygues, Bibliothèque du Centre Pompidou, Université Paris 13...).

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Montluçon

2- Recrutement des étudiant.e.s

La politique de recrutement est définie et votée en conseil de l'IUT. Elle est cohérente avec la volonté du rectorat de laisser une place importante aux baccalauréats technologiques.

Le département a une politique active de recrutement puisque nous contactons environ chaque année 80 lycées pour leur proposer de venir présenter notre formation. Cette année, nous avons réalisé une quinzaine d'interventions en faisant porter l'effort sur les lycées technologiques afin de recruter conformément aux recommandations du rectorat.

Ces actions sont complétées par notre présence sur plusieurs forums d'information comme Infosup et Studyrama à Clermont-Ferrand, Capsup à Montluçon, le salon de l'étudiant à Lyon, le salon de l'étudiant à Orléans. Notre zone de recrutement concerne principalement les départements de la région Auvergne (Allier, Cantal, Puy-de Dôme, et Haute-Loire) et limitrophes (Cher, Creuse, Indre, Nièvre).

Nous organisons également des actions d'information auprès des CIO. Chaque année, nous participons à la journée portes-ouvertes de l'IUT. Cette année, nous avons accueilli 120 candidats potentiels soit 20 % de plus que l'année dernière. Nous proposons également des visites de notre département les mercredis après-midi et cette année nous avons reçu une quarantaine de visiteurs soit le double de l'année passée.

Nous avons noué un partenariat avec le lycée technologique de Paul Constans de Montluçon de façon à susciter des candidatures de bacheliers technologiques (21 candidatures de bacheliers technologiques sur 29 pour l'ensemble du département de l'Allier).

En outre nous avons reçu 10 lycéens dans le cadre des journées d'immersion organisées par le rectorat.

Enfin nous faisons connaître notre formation à travers les événements organisés par nos étudiants.

Toutes ces actions ont généré 523 contacts (personnes se déclarant intéressées par la formation et remplissant une fiche de renseignements) soit une hausse de 25 % par rapport à l'an dernier. Ces efforts portent leurs fruits car le nombre de candidats a tendance à augmenter, particulièrement depuis 2 ans. Cette année, en ce qui concerne le recrutement de la future promotion, nous avons 945 dossiers de candidature sur Parcoursup au lieu de 858 l'an dernier (2018) à la même époque.

Procédure de recrutement

A partir des inscriptions sur Parcoursup, une première sélection s'effectue sur dossier puis les candidats sont convoqués à un entretien individuel pour évaluer leurs motivations, leur capacité relationnelle et de communication. Tous les candidats bacheliers technologiques sont convoqués. Les entretiens se déroulent soit à l'IUT, soit par l'intermédiaire de SKYPE.

Le recours à la procédure complémentaire n'a jamais été effectué depuis juin 2013.

Le taux de pression (nombre de dossiers de candidatures déposés/capacité d'accueil) est en augmentation : 7 en 2018 au lieu de 4,45 en 2017. Il est à noter que la procédure Parcoursup a généré de nombreuses candidatures supplémentaires.

Le ratio (nombre d'inscrits/nombre de dossiers) est de 17 % pour les bacs technologiques soit sensiblement le même que celui des bacheliers généraux qui est de 17,6% malgré des candidatures de moins bonne qualité et malgré les multiples choix de BTS effectués par ces bacheliers.

La répartition homme femme tant au niveau des candidatures que des appelés ou des inscrits reste stable (en 2018, 60 % hommes et 40 % femmes).

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : TC Montluçon

Le taux de remplissage est de 110 % (redoublants inclus)

Années	2015	2016	2017	2018
Dossiers validés	492	461	498	781
Taux de pression	4,4	4,11	4,45	7
Nombre de classés	213	247	237	391
Présents (hors redoublants)	109	107	107	119
Redoublants	8	8	3	5

Accueil des publics spécifiques

Le département est organisé pour accueillir des sportifs de haut niveau et des étudiants étrangers.

Les sportifs de haut niveau ont la possibilité de signer une convention qui engage l'étudiant sportif, son club et l'université, donc le département. Cette convention permet d'établir des horaires aménagés et le suivi constant d'un enseignant « parrain » qui reste en contact avec l'entraîneur.

Chaque année, le département accueille de 2 à 4 étudiants via Campus France et l'ADIUT de divers pays comme la Chine, le Mexique, le Maroc... Ces étudiants, lorsqu'ils ont des difficultés d'expression dans notre langue, bénéficient de cours de français spécifique (FLE) à raison d'1h30 par semaine. Un enseignant est chargé du suivi permanent de leur scolarité et il les aide dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Ils sont également assistés par un tuteur étudiant sous contrat avec l'université dans le cadre de l'Action Réussite des Etudiants.

Origine des inscrits

Entre 10 et 15 % de nos étudiants proviennent chaque année d'une formation post-bac (L1, L2, BTS, CPGE...).

Les bacheliers technologiques représentent 245 dossiers validés. Ils sont tous retenus pour passer l'entretien (129 entretiens à l'IUT ou par SKYPE, ils sont classés (102 étudiants bacheliers technologiques classés). Sur ces 102 étudiants, nous avons obtenu 39 présents en septembre 2018.

En ce qui concerne les bacheliers professionnels, le département sollicite une qualité supérieure de résultats scolaires.

	2015		2016		2017		2018	
	Candidats	présents	Candidats	présents	Candidats	Présents	Candidats	Présents
Total Bacs Généraux	236	64	288	64	334	77	430	76
Total Bacs Technologiques et Professionnels	183	41	132	40	118	34	230	39
Autres	73	3	41	9	45	2	121	9
Total Général	492	118	461	113	498	113	781	124

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Montluçon

Les boursiers représentent environ 50 % des inscrits chaque année. Cette année, 69 étudiants sont boursiers sur les 124 inscrits. Notre formation participe donc pleinement au rôle d'ascenseur social de l'IUT d'Allier.

Enfin, 56 % des présents en 2017 et 60 % en 2018 sont originaires de l'Académie, principalement du Puy de Dôme (20 %) et de l'Allier (30%). Ce pourcentage est relativement stable d'une année sur l'autre, même si certains étudiants viennent de plus loin (Paris, Lyon, Saint Etienne...) attirés par la particularité que représentent les activités de service dans notre junior entreprise.

3- Réussite et devenir des étudiant.e.s

Réussite

La part des étudiants de bacs technologiques inscrits en TC qui valide le DUT en 2 ans est de 63.4 % et de 65.9 % en 3 ans. Ces taux sont légèrement supérieurs à la moyenne nationale qui sont respectivement de 51.3 % et de 64.4 %.

Même constat pour les bacs généraux : 78.5 % valident en 2 ans et 84.6 % en 3 ans pour respectivement 64.4 % et 83.4 % au niveau national.

Il est à noter que les 2 premiers semestres restent les plus « difficiles » car une fois cet écueil franchi, le taux de réussite en S4, tous bacs confondus, est de 98 à 100 %.

Devenir des étudiants

Ce point fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'équipe pédagogique, sous deux axes. Le premier concerne le corps enseignant qui est toujours disponible pour aider les étudiants à réfléchir à leur devenir post-DUT, que ce soit en termes de poursuite d'études ou d'entrée sur le marché du travail. Ces conseils viennent compléter certains enseignements, dont ceux de PPP.

En deuxième lieu, depuis l'année 2017-2018, un membre de l'équipe enseignante est chargé de la mise en place d'un programme d'accompagnement personnalisé des étudiants plus particulièrement des 2^{èmes} années dans leurs réflexions le post-DUT TC. Ce « programme » répond ainsi à la demande et aux besoins de nombreux étudiants en recherche d'un accompagnement sur le long court. Il se décline en deux temps. En début de 2^{ème} année, l'enseignant propose plusieurs interventions collectives destinées à présenter les voies possibles post-DUT avec les métiers qui vont avec lors de séances facultatives. Puis il effectue des entretiens individuels et personnalisés avec les étudiants qui en font la demande. Ces entretiens permettent, notamment, de proposer un véritable accompagnement, sur une année entière, qui permet d'aider l'étudiant à trouver sa voie professionnelle et/ou la formation post-DUT idoine. Chaque année, ce sont environ 2/3 des étudiants qui demandent au moins un rendez-vous individuel.

Dans le cadre de leurs projets tutorés, un groupe d'étudiants s'occupe de centraliser les offres d'emploi reçues et de les diffuser aux étudiants ou anciens intéressés soit directement, soit par le biais des réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn).

Depuis 2003, nous participons à l'enquête Devenir des Diplômés. Plus de 80% de nos étudiants poursuivent leurs études. Ce chiffre varie selon les années. Dans l'enquête en cours sur les diplômés de 2016, sur 40% de répondants, cette proportion est respectée puisque 20,4% des étudiants n'ont pas de poursuites d'études depuis leur diplôme. La grande majorité des étudiants qui continuent leurs études, le font dans une école de commerce (20%) ou dans une licence professionnelle (plus de 30%). Une proportion croissante des étudiants s'oriente vers une poursuite en IAE ou vers des licences générales.

Le développement des diplômes à l'étranger (DUETI ou DUMACI) permet à nos étudiants de poursuivre leur cursus à l'étranger (12% d'une promotion en moyenne).

Les anciens qui choisissent d'entrer dans la vie active sont accueillis dans des secteurs d'activité et dans des entreprises de toutes tailles. Le temps de recherche est très court (à plus de 78% inférieur à 6 mois). La rémunération de départ affichée est évaluée à plus de 1600 euros hors prime.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Montluçon

4- Ouverture internationale

Mobilité entrante

Nous travaillons à augmenter la mobilité entrante. C'est ainsi qu'un accord de double diplomation en licence a été signé cette année avec notre partenaire flamand Vives Kortrijk (KU Leuven), pour accueillir chaque année deux étudiants belges. Nos efforts vont aussi se porter vers des pays francophones comme le Canada.

Par ailleurs, nous sommes partie prenante des programmes de l'ADIUT, ce qui nous permet d'accueillir chaque année en licence deux étudiants mexicains du programme Mexprotec.

En 2018-2019, le département accueille en 1^{ère} année, 2 étudiants congolais et en deuxième année une étudiante mauricienne et une italienne. Ces candidatures sont passées par Campus France. Nous sommes également volontaires chaque année pour accueillir d'autres étudiants dans le cadre des programmes ADIUT/CNOUS (Gabon, Vietnam, Vénézuéla...).

Une attention particulière est prêtée aux demandes de renseignements émanant de l'étranger avec un aiguillage vers les services Campus France. Des entretiens de pré-recrutement ont lieu par Skype pour apporter une information précise aux candidats et évaluer les difficultés linguistiques éventuelles.

Pour favoriser l'intégration et la réussite de ces étudiants, le département TC offre un encadrement personnel, administratif et pédagogique.

Mobilité sortante

Le département envoie des étudiants post-DUT en Irlande dans le cadre du DU en Marketing Appliqué et Commerce International, pour une année universitaire avec un statut Erasmus. Les étudiants TC qui passent l'année complète à Sligo y préparent une licence irlandaise (BB in International Marketing) ; leurs résultats sont également validés par l'IUT qui leur attribue le DUMACI (diplôme conjoint Université Clermont Auvergne – IT Sligo) après validation d'un stage en entreprise obligatoire.

Une douzaine d'étudiants sont candidats au départ chaque année mais l'accord Erasmus avec l'IT de Sligo est limité à 8.

Depuis 2011, un DUETI a été créé permettant aux étudiants de l'IUT de suivre une troisième année à l'étranger tout en gardant le statut d'étudiant français et les avantages qui lui sont associés. Ce diplôme connaît un vif succès et bénéficie chaque année à une dizaine d'étudiants de TC Montluçon.

Les effectifs prévisionnels pour l'année 2019-2020 sont les suivants :

- DUMACI en Irlande : 8 étudiants,
- DUETI en Belgique : 3, en Espagne : 2, en Allemagne : 1, en Roumanie : 2.

Par ailleurs, un projet de semestre à l'étranger en deuxième année pour les étudiants volontaires est à l'étude et devrait se concrétiser rapidement avec le Canada à l'UQAC (Université du Québec à Chicoutimi).

Une information est apportée tout au long de l'année aux étudiants sur les possibilités et les opportunités de stages à l'étranger, ainsi qu'un encadrement à la recherche de ces stages et à l'obtention d'aides à la mobilité.

Cette année, des stages sont en prévision à l'étranger en première année (Madagascar) ainsi qu'en deuxième année (Honk Kong et Allemagne). Il est plus facile pour les étudiants de DUMACI de trouver des stages à l'étranger en raison de la durée du stage (entre 2 et 4 mois). Ainsi, l'année dernière, trois stages ont pu être effectués à l'étranger (2 en Irlande et 1 au Royaume-Uni).

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Montluçon

Par ailleurs, il ne faut pas négliger les problèmes liés au coût. Les diverses bourses disponibles (bourses Erasmus-stages, du Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes, de la Communauté d'Agglomération de Montluçon, de l'OFAJ, le complément de mobilité du MENESR...) apportent heureusement une aide appréciable aux étudiants en mobilité.

Mobilité des personnels

Dans le cadre de nos accords de partenariat avec des établissements étrangers, des enseignants partent chaque année en mission d'enseignement en Belgique, en Irlande ou vers d'autres partenaires. Ces missions sont aussi l'occasion de faire la promotion du département et de l'IUT auprès des personnels et des étudiants de ces établissements afin de susciter une mobilité entrante. Le département souhaite poursuivre ces interventions et les développer vers d'autres destinations.

Un autre objectif serait d'accroître le nombre d'enseignants étrangers venant intervenir auprès de nos étudiants.

5- Vie étudiante et engagement étudiant

Les étudiants participent largement à la vie du département et de l'IUT. Il n'y a jamais de difficultés à trouver des candidats pour le conseil de département (5 personnes). 2 autres étudiants sont élus au conseil d'IUT. Il est par contre plus difficile de susciter des vocations pour participer aux instances clermontoises de l'université même si cela a existé par le passé.

Il existe un BDE très actif qui organise tous les ans un grand week-end au ski, un repas de Noël, un gala de fin d'année...L'UCA reconnaît l'engagement des étudiants (responsables d'association, pompier volontaire, artiste...). L'IUT s'adapte en proposant si nécessaire un régime spécial d'études.

Chaque étudiant du département peut intégrer l'association sportive de l'IUT. Toutes les activités sont encadrées par un enseignant titulaire EPS. Les activités proposées concernent tous les sports et sont ensuite évaluées par l'enseignant. Cette évaluation engendre une bonification sur la moyenne générale et sur les unités d'enseignement pouvant aller jusqu'à 0.5 point. Les étudiants blessés ou n'ayant pas d'aptitudes sportives particulières peuvent s'investir dans l'encadrement des équipes et bénéficier de la même majoration. Près de 50% des étudiants TC sont membres de l'association, ils représentent près de 40% des effectifs sportifs du site de Montluçon.

Enfin, depuis 1995, l'IUT d'Allier propose sur le site de Montluçon une activité théâtre à l'attention des étudiants grâce au Service Université Culture. Le SUC bénéficie d'un partenariat avec le Centre Dramatique National de Montluçon. Les étudiants TC constituent l'essentiel des participants à cette activité. Le même système de bonifications que pour le sport est mis en place. Les deux bonifications ne sont par contre pas cumulables.

6- Dynamique de l'équipe de formation

En 2018-2019, l'équipe de formation est constituée de 4 MCF (un poste de MCF est en cours de recrutement), d'un PAST, de 7 enseignants du secondaire et des intervenants extérieurs qui interviennent ponctuellement.

Dans le double objectif de développer des recherches académiques inscrites dans le territoire de l'IUT d'Allier, en lien avec les acteurs locaux, mais aussi de nourrir la politique de recherche de notre IUT, deux MCF ont investi une nouvelle thématique « économie sociale et solidaire » en étudiant en particulier des structures du département de l'Allier et d'un département voisin. Cette recherche a notamment permis de proposer un nouveau cours sur l'ESS au sein de la Licence Professionnelle MATIS de notre département.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Montluçon

Sept enseignants en plus du chef de département, sont chargés officiellement de tâches administratives (emplois du temps, responsabilité des stages, du recrutement, des sous commissions des validations de semestres par exemple). Ce partage des tâches est apprécié et permet pour chacun une charge de travail supportable.

L'ensemble de l'équipe pédagogique effectue des suivis de stage, ce qui permet également, de mieux répartir le travail.

Du travail pédagogique en mixité de compétence est organisé selon les besoins. En effet l'enseignant d'anglais est amené à travailler en collaboration avec les collègues de négociation pour préparer les étudiants au « Masters de négociation » en anglais. Les enseignants de droit, de gestion comptable, de marketing, sont aussi dans cette situation dans le cadre des « cas d'entrepreneuriat » comme pour les serious games.

7- Articulation département – IUT

La gestion administrative du département est réalisée par l'utilisation d'outils communs à tous les départements de l'IUT : gestion de la scolarité, de l'emploi du temps, suivi des stages, suivi des absences, gestion des heures, du budget. D'autre part, rappelons que l'IUT a pour objectif une certification Qual'IUT, démarche qualité qui a pour but de partager des procédures communes aux deux visant une amélioration des pratiques et des engagements de service envers les étudiants.

Le chef de département assiste avec ses collègues des autres départements à chaque réunion de direction menée par la directrice. Tous les points y sont abordés du dialogue budgétaire, à l'évolution des ressources humaines, en passant par tous les aspects de mutualisation notamment au niveau des investissements...

De plus, le référent IUT des Relations Internationales et du DUETI est un enseignant de notre département. Il coordonne l'ensemble des partenariats de l'IUT ainsi que la mobilité sortante et entrante. Il participe également régulièrement et activement à la Commission RI de l'ADIUT.

Une enseignante du département coordonne également l'ensemble de la démarche qualité au sein de l'IUT (Qual'IUT), démarche entreprise conjointement avec l'IUT de Clermont.

Les enseignants et la secrétaire du département participent de plus aux instances de notre établissement en siégeant dans les différents conseils (deux élus au Conseil de l'IUT, 2 élues au Comité d'établissement, 1 au Comité Technique de l'Université).

Enfin, l'activité théâtre est coordonnée par une enseignante du département.

Partie 2 : Bilan et perspectives

1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

Parmi les forces de notre département, nous mentionnons d'abord son inscription dans le territoire auvergnat nous permettant de bénéficier et de faire bénéficier nos étudiants d'un réseau de relations professionnelles indéniable. Cela permet notamment de proposer à nos étudiants les stages les plus formateurs mais aussi des postes en alternance en 2^{ème} année et en licence professionnelle MATIS à travers notamment des liens très étroits, anciens et constants avec Michelin. Ensuite, notre DUT TC est largement connu pour sa dimension hautement professionnalisante par les projets tutorés appelés « services » : chaque étudiant, en 1^{ère} et 2^{ème} année, est membre de la Junior Entreprise du département (Proteco) et travaille dans un service (similaire au département d'une entreprise) sur des projets professionnels réels (pour des clients extérieurs ou pour le département TC), sous la supervision des enseignants. Ainsi, les étudiants mettent en pratique les connaissances acquises durant les enseignements, au gré de projets réels (budget à optimiser, exigences de résultats, analyses marketing, plan de communication, etc.).

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : TC Montluçon

Par ailleurs, le département a accentué ses efforts sur la mobilité internationale de ses étudiants : en moyenne, chaque année, une quinzaine de diplômés du DUT TC poursuivent une 3^e année d'étude chez l'un de nos partenaires étrangers (Irlande, Allemagne, Belgique, Espagne, Roumanie, Canada), pour y suivre un DUMACI ou un DUETI.

Notre département répond également désormais aux besoins des étudiants d'être accompagnés de manière individualisée et tout au long de l'année, dans leurs réflexions et démarches concernant l'après DUT.

Enfin, l'équipe du département reste soudée et complémentaire. Les intervenants professionnels extérieurs, vacataires, contractuels de qualité viennent compléter l'équipe.

Quant aux faiblesses, nous en identifions trois. En premier lieu, les locaux de notre département, en dépit du rafraichissement au compte-goutte de certains bureaux ou salles de cours, sont de plus en plus vétustes et restent fondamentalement exigus pour y recevoir quelque 220 étudiants (1^è, 2^e années et LP) cette année dans des conditions de travail correctes. C'est dans ces mêmes locaux qu'est organisée notre Journée Portes Ouvertes et nous savons que, chaque année, des parents accompagnants soulèvent ce point noir, et des lycéens ne candidatent pas in fine auprès de notre DUT à cause de nos locaux.

En second lieu, notre équipe pédagogique manque d'un PU, un MCF a quitté le département à la rentrée 2018 et un départ en retraite interviendra dans un an.

Ces deux premières faiblesses font l'objet d'une attention et d'une réflexion de la part de notre équipe qui alerte chaque année sa hiérarchie pour trouver des solutions.

Enfin, en ce qui concerne notre cursus, nous ne disposons pas d'enseignants en nombre suffisant pour proposer un parcours en anglais, offre qui nous permettrait d'attirer des étudiants français intéressés par ce type de formation en fort développement dans d'autres DUT TC et de développer nos relations internationales en pouvant ainsi accueillir des étudiants anglophones de nos partenaires.

En termes d'opportunités, notre département est d'ores et déjà très impliqué dans la réflexion sur l'évolution future des DUT, du passage de « 120 à 180 ECTS », notamment sur les modalités d'évolution. En passant à 180 ECTS, notre diplôme serait donc positionné en concurrence directe avec les Bachelors des écoles privées, avec des atouts très distinctifs (prix au sein de l'université publique, formation mixant théorie et pratique, possibilités de semestres à l'international).

Par ailleurs, notre formation, mêlant théorique et pratique, devient de plus en plus attrayante pour les actuels et futurs lycéens qui ont tendance à délaisser des cursus très théoriques dans leurs premières années d'études, pour se confronter à la réalité du marché du travail au plus tôt ou pour éviter les classes préparatoires traditionnelles ou des L3 générales.

<p style="text-align: center;">Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - DUT très orienté professionnalisation avec les services au sein de la Junior entreprise - DUT inscrit dans son territoire (liens étroits avec Michelin notamment) - mobilité internationale des étudiants - accompagnement pour le post-DUT - équipe du département 	<p style="text-align: center;">Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - locaux exigus et vétustes, peu adaptés à l'offre pédagogique et au nombre d'étudiants accueillis - pas de poste de PU et départs de MCF - pas de cursus en anglais
<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - la perspective du passage au DUT180 pour se positionner en concurrent direct des Bachelors en développement - DUT et licences en IUT, produits substituables aux classes préparatoires 	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incertitude en lien avec la réforme de la formation professionnelle

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Montluçon

2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT

Le département attend la décision finale quant au DUT en 180 ECTS et au nouveau PPN. De nouveaux projets pourront voir le jour selon les décisions prises.

Malgré tout, il a pour objectif de :

- développer la deuxième année en apprentissage,
- proposer à ses étudiants de réaliser le semestre 3 ou 4 chez ses partenaires à l'étranger. Il aimerait également pouvoir accueillir des étudiants étrangers sur ces semestres.

Enfin, en collaboration avec l'ensemble des départements de l'IUT, le département TC devra déménager dans des locaux plus grands et plus adaptés conformément au projet immobilier prévu.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Montluçon

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____, le

Le/La chef du département,

A _____, le

Le directeur/La directrice de l'IUT,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(**date à indiquer**)

A _____, le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le (**date à indiquer**) :

A été présenté au Conseil d'Administration le (**date à indiquer**) :

A _____, le

Le/La président(e) de l'université,

IUT **IUT ALLIER**
 Université **UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE**
 Académie **CLERMONT-FERRAND**
 Regrpt. universitaire **Association Auvergne**

Saisir code IUT :

Evaluation CPN
Fiche identité DUT
 Vague_contractuelle_A 2021

Année de création du département : **1983**

Sites / Implantations	Département	Options	Nb de LP	Surface département (m²)
IUT Allier - Site de Montluçon	TC		2	1 500 m²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2019 **240**

Nb étudiant.e.s IUT : **1 198**

% étud dépt TC / étud IUT **20,0%**

% étud DUT / étud dépt TC **90,0%**

% étud LP / étud dépt TC **8,8%**

% étud autres / étud dépt TC **1,3%**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC
Etudiant.e.s en DUT	216	215		1	
Etudiant.e.s en LP	21	10	1	7	3
Etudiant.e.s en DU	3	3			
Autres	0				
Total	240	228	1	7	4

Baccalauréat d'origine en DUT		dont 1A
Bac Général	147	76
Bac Technologique	59	39
Bac Professionnel	7	6
Autres	3	3
Dont réorientation	27	14

Nb boursiers en DUT 1A **70**

Nb boursiers en LP **6**

Mobilité étudiante – Année 2018-2019

Mobilité sortante

Nb de stages et semestres en DUT **4**
 Nb de stages et semestres en LP

Mobilité entrante

Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **3**
 Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **2**

Moyens humains

	PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2019		4,0			1,0		1,0	7,0		2,0

Heures assurées en 2018-2019 (hors DU et Autres) :	Total	En DUT		En LP		h par les enseignant.e.s de l'IUT
	5 936,3	4 943,3		362,0		
				0,0		h par d'autres enseignant.e.s de l'université
		40,0		22,0		h par d'autres enseignant.e.s
		429,0		120,0		h par des professionnels vacataires
		20,0				h par des autres intervenants
		5 432,3		504,0		

Nb de postes BIATSS au 15/01/2019	Etat		
	Contractuel	Mis à dispo.	
	1,0		

Nb de postes BIATSS au 15/01/2019	Catégorie		
	A	B	C
		1,0	

IUT	IUT ALLIER
Université	UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE
Académie	CLERMONT-FERRAND
Regrpt. universitaire	Association Auvergne
DUT	TC
Option	

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_A	2021

Année de création du département : 1983

Recrutement 2018/2019 i

Indicateur n°1	Taux de pression DUT	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup 781 Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup 112	7,0 ↓	15,7	Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.
Indicateur n°2	Taux d'appel DUT	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre de candidatures appelées 117 Nombre de candidatures classées 391	29,9% ↑	20,7%	Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.
Indicateur n°3	Taux de remplissage DUT 1A	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 124 Capacité d'accueil en DUT 1A 112	110,7% ●	102,5%	Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.
Indicateur n°4	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup 36 Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...) 3 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 124	29,0% 2,4% 31,5% ↓	 33,6%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.
Indicateur n°5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	Indicateur national i	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A 14 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 124	11,3% ↓	25,7%	Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.
Indicateur n°6	Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national i	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A 70 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 124	56,5% ↑	43,9%	Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.
Indicateur n°7	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en LP	Indicateur national i	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s 6			Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.

technologiques en LP	0	28,6%	↓	34,8%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	21			

Indicateur n°8

Dernier diplôme avant l'entrée en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	12	57,1%	↑	34,0%
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	4	19,0%	↓	48,2%
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence		0,0%	↓	2,8%
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	5	23,8%	↑	15,0%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	21			

Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.

Professionnalisation ⁱ

Indicateur n°9

Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	429,0	7,9%	↓	18,1%
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	5 432,3			

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°10

Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	120,0	23,8%	↓	41,7%
Nombre totales d'heures réalisées en LP	504,0			

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°11

Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	215	99,5%	↑	91,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	0	0,0%	↓	5,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	1	0,5%	↓	1,0%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	0	0,0%	↓	0,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,4%
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	216			

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°12

Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	10	47,6%	↑	34,3%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	7	33,3%	→	32,6%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	3	14,3%	↓	25,5%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	1	4,8%	↓	6,8%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,9%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	21			

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Réussite et devenir ⁱ

Indicateur n°13

Taux de réussite : DUT en 4

Indicateur national selon ⁱ

Indicateur national selon la ⁱ

Compléments

	semestres	le baccalauréat	spécialité	
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans	26	70,3%	51,3%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016	37			
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans	51	85,0%	74,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016	60			

Indicateur n°14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres	Indicateur national selon le baccalauréat	Indicateur national selon la spécialité	Compléments
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans	27	73,0%	64,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016	37			
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans	55	91,7%	83,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016	60			

Indicateur n°15	Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
En emploi	38,6%	27,1%	Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.
En recherche d'emploi	10,8%	4,1%	
En poursuites d'études	40,0%	55,4%	
En reprise d'études	1,9%	7,0%	
En inactivité	8,7%	6,4%	
Nb de diplômé.e.s répondant.e.s	55	44,0%	
	Taux de retour du département	52,3%	
	Taux de retour national de la spécialité		

Pilotage, gouvernance, moyens

Indicateur n°16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	Compléments
Nombre d'heures	5 936,3	Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.
Nb d'inscrit.e.s en DUT	216	
Nb d'inscrit.es en LP	21	


Indicateur n°17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	Compléments
Potentiel théorique (hTD)	4 704	Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.
Décharges (hTD)	575	
Potentiel réel (hTD)	4 129	
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")	7 458	

Indicateur n°18	Taux d'heures réalisées par des non-titulaires	Compléments
Nombre d'heures réalisées par des	631,0	Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.


non-titulaires	922,0	10,6%	
Nombre totales d'heures réalisées	5 936,3		

Indicateur n°19

Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques

Indicateur national 


Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s	240	240,0 	30,5
Nombre total de postes BIATSS	1,0		




Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 68 IUT.

Indicateur n°20

Catégories des personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre de BIATSS catégorie A	0,0	0,0% 	20,4%
Nombre de BIATSS catégorie B	1,0	100,0% 	29,0%
Nombre de BIATSS catégorie C	0,0	0,0% 	50,6%
Nombre total de postes BIATSS	1,0		

Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 55 IUT.

Indicateur n°21

Taux d'enseignants-chercheurs

Compléments

Nombre d'enseignants-chercheurs	5,0	38,5%	
Nombre total de postes	13,0		


Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des équipes enseignantes.

Indicateur n°22

Taux de maîtres de conférences

Indicateur national 

Compléments

Nombre de maîtres de conférences	4,0	100,0% 	80,3%
Nombre de professeurs et maîtres de conférences	4,0		

Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 62 IUT.

N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	7,0		15,7
2	Taux d'appel DUT	29,9%		20,7%
3	Taux de remplissage DUT	110,7%		102,5%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	29,0%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	2,4%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	31,5%		33,6%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	11,3%	25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	56,5%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	28,6%	34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	57,1%	34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	19,0%	48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	0,0%	2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	23,8%	15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	7,9%	18,1%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	23,8%	41,7%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	99,5%	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	0,0%	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,5%	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,0%	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	47,6%	34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	33,3%	32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	14,3%	25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	4,8%	6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	70,3%	51,3%	75,3
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	85,0%	74,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	73,0%	64,4%	81,6
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	91,7%	83,4%	
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	38,6%		27,1%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	10,8%		4,1%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	40,0%		55,4%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	1,9%		7,0%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	8,7%		6,4%
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	79,4%		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	69,2%		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	10,6%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	240,0	30,5	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	0,0%	20,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	100,0%	29,0%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	0,0%	50,6%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	38,5%		
22	Taux de maître de conférence	100,0%	80,3%	

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Moulins

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2021 –
-A-

« Partie DUT »

IUT :

Département :

Université :

Académie :

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Moulins

Sommaire

Introduction.....	4
Partie 1 : État des lieux et analyse du département.....	4
1- Formation et professionnalisation	4
2- Recrutement des étudiant.e.s.....	8
3- Réussite et devenir des étudiant.e.s	9
4- Ouverture internationale	10
5- Vie étudiante et engagement étudiant.....	11
6- Dynamique de l'équipe de formation.....	11
7- Articulation département – IUT.....	12
Partie 2 : Bilan et perspectives	13
1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	13
2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT	13

Page des visas et signatures : dernière page

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Moulins

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer. Il se veut plus analytique et prospectif que descriptif.

Ce dossier rédactionnel s'organise autour de deux parties :
- État des lieux et analyse du département ;
- Bilan et perspectives.

Le dossier se limitera à 15 pages (hors page des signatures).

Département : TC

Site : Moulins

Chef du département :

Jean-Claude Péronnet, PRAG

Date de la prise de fonction : 1^{er} janvier 2019

Mandat : □ 1^{er} x 2^d

Adresse : Campus universitaire de Moulins
28, rue des geais, 03000 Moulins

Téléphone : 04 70 46 86 10

Télécopie :

Adresse électronique : secretariat.tc-moulins.iut@uca.fr

Site web : <https://iut-allier.uca.fr/formations/dut/techniques-de-commercialisation-moulins/>

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : TC Moulins

Introduction

Lors de la dernière évaluation, la CPN a noté les efforts importants du département pour améliorer le taux de réussite de ses étudiants et a appelé à une plus grande intégration des bacheliers technologiques. Elle a par ailleurs insisté sur la réelle assise territoriale qui fait la force de ce département, en souhaitant le renforcement. Depuis lors, l'équipe pédagogique a continué à travailler dans ces directions et le département TC de Moulins a connu une évolution majeure, déjà annoncée comme projet : sa relocalisation sur un autre site à Moulins et la création, avec l'ESPE, du Campus Universitaire de Moulins, nouvelle pierre angulaire de la dynamisation territoriale et de la réussite des étudiants.

Partie 1 : État des lieux et analyse du département

1- Formation et professionnalisation

Positionnement et évolution structurelle

En TC Moulins, le PPN est assuré à 91,1%. Nous accordons une importance toute particulière aux disciplines de **coeur de métier** et avons par exemple depuis 2018 entièrement repris par un travail collectif, le programme théorique de formation à la négociation en S1, 2 et 3 et proposé une architecture renouvelée et progressive de cas pratiques connectée avec d'autres enseignements du PPN : le marketing pour la compréhension du comportement du consommateur, la bureautique pour la mise en place des OAV, les disciplines quantitatives pour les calculs commerciaux de base.

La possibilité d'**apprendre autrement** est également un élément important de notre dynamique de formation et nous la déclinons au travers de plusieurs dispositifs :

- L'utilisation de jeux d'entreprises sous forme de serious games,
- L'organisation de visites d'entreprises : sites de production et recherche du groupe Michelin sur la thématique de l'innovation, de la gestion de carrières, le PAL et IKEA sur le développement commercial et marketing...
- L'organisation d'entretiens de recrutement avec Pôle Emploi,
- La mise en place de « Cafés » réunissant étudiants et professionnels autour de questionnements spécifiques : « négocié son salaire » par exemple,
- L'importance accordée, dans le cadre de l'**adaptation locale**, aux activités tuteurées qui mobilisent les étudiants deux demi-journées par semaine et sont des prétextes à l'acquisition de nombreuses compétences méthodologiques.

Sur un plan structurel, l'évolution récente de notre département a vu la suppression d'une de nos deux licences professionnelles, ISAM (licence Commerce et Distribution orientée marketing et design visuel de données), qui avait été profondément modifiée pour intégrer un partenariat fort avec un établissement local (le Lycée Jean Monnet d'Yzeure et son pôle Design reconnu au plan national) et dont les transformations n'ont pas eu le temps de rencontrer un public suffisamment nombreux. La politique de l'IUT d'Allier, en lien avec le plan de réduction du coût de l'offre de formation demandé par l'Université Clermont-Auvergne, confrontée à d'importantes difficultés financières, a été de ne conserver globalement qu'une mention de licence professionnelle par département. Dans le même temps, la Région alors en transformation, n'a pas validé notre souhait d'ouvrir une année de formation de notre DUT par alternance, ce qui pourrait être à nouveau tenté dans le futur.

Deux changements structurels positifs sont par ailleurs intervenus durant cette même période : La création du Campus Universitaire de Moulins et le lancement d'une formation DUCA.

Annoncé dans la précédente évaluation, le **déménagement** de TC Moulins sur le nouveau campus moulinois a été réalisé sous l'égide de Christelle Chauzal-Larguier, Chef de département de 2015 à 2018. En septembre 2017, le département TC ouvrait dans ses nouveaux locaux, anciennement dévolus exclusivement à l'ESPE, antenne de Moulins, devenus le « Campus universitaire de Moulins ». Ce projet ambitieux a nécessité aménagements de locaux, réhabilitation de salles, installation de plateformes technologiques communes dont les détails suivent :

Equipements techniques du département TC Moulins

- 2 salles informatiques équipées de 16 PC DELL Optiplex 7050 + 1 PC AIO 7460 + 1 Ecran interactif tactile SpeechiTouch 86" ou 1 VPI EPSON EB-695 Wi ;

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : TC Moulins

- 2 salles informatiques équipées respectivement de 15 PC DELL Optiplex 390 (libre-service info) et de 12 PC DELL Optiplex 9020 (salle dévolue au DUCA, voir plus bas).
- 5 salles de cours banalisées équipées d'1 PC DELL AIO 7460 + 1 VPI EPSON EB-695 Wi ;
- 1 système de visio conférence point à point POLYCOM HDX7000, qui nous relie avec les autres départements de l'IUT (pour les conseils de département, par exemple) et l'UCA ;
- 12 postes de travail (11 enseignants + 1 secrétariat) équipés de PC DELL Optiplex 7040 ;
- 1 photocopieur multifonction Konica Minolta Bizhub454e.

Equipements réseau

- Accès internet par fibre optique 100 Mbit/s et liaisons inter-bâtiments par fibre optique ;
- Système DELL Poweredge VRTX (6To de stockage) + 2 serveurs lame DELL Poweredge M630;
- Tous les serveurs et fonctionnalités sont virtualisés (VMware ESXi vSphere)
- 2 Stormshield Firewall SN710 en haute disponibilité.

Equipements communs sur le pôle universitaire de moulins

- Amphithéâtre équipé audio/vidéo + visio multipoint POLYCOM RealPresence Group 700
- Bibliothèque universitaire équipée de 11 PC DELL + 1 photocopieur multifonction Konica Minolta BH 227.

La bibliothèque est un outil performant d'une surface de 312 m² dévolus au public (282 m² avant la création du Campus) et 67 places assises. 5 salles de travail de groupe (3 salles avant la création du Campus) offrent 48 places (38 avant la création du Campus).

Elle dispose d'un fonds documentaire en prêt de plus de 14000 volumes et 29 abonnements spécialisés selon les deux composantes du campus. Le fonds de l'IUT (840 volumes) a été intégré, après avoir été désherbé, dans les rayons de la BU qui ont été restructurés.

Le personnel de la bibliothèque est composé d'une PRCE en documentation et d'une monitrice étudiante, chargée de l'ouverture de la bibliothèque pendant la pause déjeuner et de l'aide au travail sur les collections (près de 350 h de monitorat effectuées en 2018). Pour faire face à l'augmentation de la charge de travail suite à l'arrivée de l'IUT et répondre à la demande des usagers d'accroissement des horaires d'ouverture de la BU, un contrat de catégorie C a été demandé au COMESUP Région.

La création du campus a permis de mettre en place une structure de gouvernance du site – un comité de pilotage – dans la gestion de l'infrastructure :

- Partage au niveau du campus des services d'une infirmière universitaire à mi-temps ;
- Self considérablement aménagé, géré par l'association Viltais ;
- Espace de détente, repas, pause-café en commun aux deux composantes.

Ce comité de pilotage permet aussi des actions communes dans l'intérêt de chacun :

- Organisation conjointe des Journées Portes Ouvertes ;
- Ouverture des manifestations des projets tuteurés de l'IUT au public de l'ESPE : par exemple en 2018, activités autour de la presse francophone et des droits à l'information avec l'association « Reporters solidaires » et le Conseil départemental, expositions d'artistes menées en commun par les deux composantes universitaires... ;
- Rendez-vous de convivialité entre enseignants et personnels des deux UFR etc.

Outre la pérennisation des deux formations principales, chacune intrinsèquement fragile du fait de son isolement géographique et institutionnel, cette décision importante dans la politique éducative locale et la dynamisation des territoires a de multiples conséquences. Comme indiqué plus haut (équipements et bibliothèque), elle a sensiblement amélioré les conditions d'apprentissage des étudiants de l'IUT. Elle a également fortement renforcé le sentiment d'appartenance des étudiants à l'Université Clermont Auvergne, grâce à la présence d'autres étudiants d'une autre composante de cette université. Elle constitue enfin un pôle plus visible et plus attractif pour cette université dans la ville de Moulins, chef-lieu du département de l'Allier, qui mise de plus en plus sur le développement de l'enseignement supérieur et soutient activement le nouveau pôle universitaire, à l'instar du Conseil départemental.

Le second changement structurel parfaitement cohérent avec **l'orientation de TC Moulins vers la dynamisation des activités des territoires est la création d'un DUCA**, Diplôme Universitaire à la Création d'Activité. Ce diplôme, prévu lors de la précédente évaluation, est mis en œuvre avec la Mission Locale de Moulins et la BGE (boutique de gestion des entreprises) Auvergne. Il accueille des jeunes (15-25 ans) qui se sont éloignés de l'enseignement pour une formation continue longue (5 mois). L'objet est d'accompagner leur projet de création d'activité en les formant au droit, à la gestion, au marketing et au développement commercial tout en leur permettant de faire évoluer et, pour les plus avancés, de concrétiser, leur intention entrepreneuriale. Le public de ce DUCA est volontairement limité à un maximum de 15 personnes (en réalité, autour de 11 à 12) pour un suivi réellement personnalisé et efficace. Ce DUCA témoigne de la volonté très forte de notre

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Moulins

département de conforter son ancrage dans la dynamique territoriale et de renforcer toujours davantage ses liens avec le tissu économique local. Cette formation entre dans le dispositif de la Formation Tout au Long de la Vie et est financée grâce à des fonds régionaux et européens.

Un dialogue local / global fructueux

Le département TC Moulins est éloigné du reste de l'IUT d'Allier dont la plus grande partie des départements se situe à Montluçon, distante de 80 kms et est le seul département de l'IUT sur le site de Moulins. Cette particularité a modelé une partie de nos modalités de formation en nous engageant d'une part à travailler activement nos **liens avec le territoire local** et les thématiques de la création d'activité et d'autre part en ouvrant systématiquement nos étudiants sur des **perspectives et carrières plus globales**.

Le département de l'Allier est rural mais dispose aussi d'un ancien tissu industriel toujours présent et, à Moulins, de nombreuses entreprises de service caractéristiques des villes préfectorales. De nombreuses PME maillent notre territoire et l'équipe pédagogique de TC Moulins s'efforce, depuis sa création, de créer des liens avec ces entreprises, notamment grâce aux associations qui les réunissent. Nous participons ainsi aux **activités des réseaux** DCF, DENA (Dynamique Entreprises Nord Auvergne – 56 entreprises), FACE... C'est entre autres dans ce tissu économique que les étudiants effectuent leurs stages, qu'ils les trouvent entièrement seuls ou qu'ils soient aidés dans leurs recherches par un « job dating » réalisé spécialement à cette intention et géré par des étudiants dans le cadre d'un projet tuteuré. Les stages de négociation-vente de 1^{ère} année sont de 4 semaines en point de vente physique et sont ainsi particulièrement appréciés des commerçants locaux. Les stages de 2^e année, de 8 semaines, permettent aux étudiants de conduire une mission commerciale finalisée. Ils peuvent être effectués en local (au moins une vingtaine d'entreprises moulinoises accueillent nos étudiants de façon récurrente pour des missions éprouvées et de bon niveau), ailleurs sur le territoire français (pour des étudiants qui cherchent par exemple des missions ou types d'entreprises caractéristiques des métropoles) ou à l'étranger (voir point 4.).

Le département a également axé ses **projets tuteurés** sur des actions réelles, en phase avec le monde de l'entreprise et les besoins du territoire. Résolument nommés Actions commerciales de terrain encadrées (ACTES), ils permettent aux étudiants de connaître le monde de l'entreprise ou des institutions politiques et économiques locales et d'y évoluer dans des projets événementiels, sportifs, commerciaux, mais aussi culturels et de solidarité. Les huit projets proposés aux étudiants mélangent 1^{ère} et 2^{ème} années et deux après-midi (le jeudi et le vendredi) leur sont consacrées. L'organisation de ces projets est conçue pour conduire les étudiants vers la plus grande autonomie possible et la professionnalisation : chaque projet est dirigé par deux étudiants de 2^e année, et supervisé par un enseignant tuteur et des étudiants de 2^e année, coordonnateurs des activités. Certains de ces projets permettent de conforter nos liens avec les autres départements de l'IUT d'Allier : réalisation d'enquêtes pour les départements MMI et Infocom à Vichy ou travail avec le département MMI pour des réalisations de visuels, par exemple.

Le département est également ouvert à diverses formes de **partenariat avec les lycées**. Un projet tuteuré organise, pour des élèves de 1^{ère} en bac pro commerce de deux lycées de Moulins, un public et un privé, et à la demande de leurs enseignants, des « olympiades » du commerce entre les deux sections. Cette initiative constitue un bon moyen pour les lycéens de découvrir les méthodes de travail en IUT. Les **cordées de la réussite** relèvent d'une approche similaire. La Cordée Territoires, encadrée par les étudiants de la licence ETR, apporte à des élèves du Collège de Lurcy-Lévis, du lycée agricole de Neuvy et du lycée professionnel Anna Rodier, une triple ouverture : sur l'enseignement supérieur au sens large, sur l'entreprise et une ouverture culturelle. Chaque année un agenda de la cordée est ainsi coconstruit mêlant accompagnements personnalisés et collectifs, sorties spectacles, visites d'entreprises et gestion de projets. Pour 2019 par exemple, l'une des réalisations phares est un marché du terroir organisé à la demande d'une communauté de communes locale dans le cadre d'un projet tuteuré de licence et qui verra l'implication sur le terrain des élèves de la cordée.

Au cœur de ce dispositif des cordées de la réussite, la **licence professionnelle ETR** (entreprendre en territoire rural) est la parfaite incarnation de l'ancrage territorial fort du département TC Moulins. Créée en 2007 dans le cadre d'un partenariat avec le lycée agricole de Neuvy (03), la licence ETR forme des étudiants de Bac+2 – quelle que soit leur formation initiale – à la gestion et au développement de l'entreprise au cœur des territoires ruraux. Les étudiants diplômés de la licence s'insèrent au cœur des TPME/PME ou des organismes de dynamisation des territoires (collectivités

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : TC Moulins

territoriales, chambres consulaires, associations...). La formation est dispensée en formation initiale et en alternance, ce qui permet là encore de répondre aux besoins des PME locales en matière par exemple de développement commercial, d'accompagnement de projets (déménagement d'une unité commerciale, diversification...), de gestion de problématiques administratives spécifiques (certifications qualité etc.).

L'ancrage local, incontestablement une force, ne doit pas être vécu, notamment par les jeunes, comme un élément limitatif. Le département TC Moulins s'efforce donc activement d'inscrire ses étudiants dans une véritable dynamique nationale d'une part en les faisant participer à divers concours, d'autre part en formalisant des partenariats de recrutement avec de grands groupes.

Parmi ces **concours**, qui apportent des compétences nouvelles aux étudiants et s'inscrivent dans l'apprentissage autrement, le département TC propose aux étudiants de 2^e année de participer à celui des DCF que l'un de nos étudiants a remporté au niveau national en 2016. Le concours des *Négociales* est aussi un des événements marquants de la vie du département : centre externe, nous accueillons 120 étudiants dont 20% extérieurs au département et plus de 80 entreprises locales. Des étudiants, regroupés par projets, participent régulièrement au concours AJE, où ils obtiennent souvent de très bons résultats au niveau national. Enfin, des concours à vocation culturelle et créative sont régulièrement proposés aux étudiants : ainsi, un groupe de deuxième année a-t-il été primé pour une vidéo réalisée dans un musée de la ville de Moulins, au concours national « Musée em'portable » en 2018. Ce film primé a été retenu par l'équipe du festival du court-métrage de Clermont pour une projection publique le 26 juin 2018 dans le cadre des 17^e Rencontres des acteurs de l'éducation aux images en Auvergne.

Depuis 2017, le département TC de Moulins participe avec succès au concours photo organisé par l'IUT de Sceaux et la centrale des IUT.

Pour permettre à ses étudiants d'accéder au **recrutement d'entreprises de taille internationale**, le département TC a construit deux partenariats d'envergure avec des entreprises recrutant de nombreux commerciaux. Le groupe Michelin recrute ses commerciaux à Bac+2 dans trois départements TC en France dont le nôtre. Nous organisons ainsi chaque année plusieurs rencontres avec les commerciaux et RH du groupe auvergnat dont l'aboutissement annuel est l'organisation d'entretiens de recrutement dans nos locaux. Un dispositif comparable est mis en place avec le Groupe Danone, région Centre Est. La licence ETR dispose quant à elle d'accords renouvelables avec Groupama.

Enfin, cette volonté de mise en réseau s'étend également aux réseaux propres aux IUT.

Le département TC de Moulins participe régulièrement aux ACD et en a organisé une en mai 2016, ce qui a mobilisé l'ensemble de l'équipe pédagogique et un grand nombre d'étudiants.

Des enseignants participent aussi aux rencontres de formation des IUT et le département est un des rares TC à avoir apporté sa contribution à l'ouvrage collectif : *Le projet : les pratiques en IUT*, édité à l'occasion des 50 ans des IUT. Notre département est aussi adhérent à la Centrale des IUT.

Des dispositifs forts d'accompagnement de la performance

La taille modeste de l'établissement, son nombre limité d'étudiants, permettent des relations de proximité et de confiance. Cela se traduit notamment par la mise en place d'un **accompagnement personnalisé** des étudiants au travers de plusieurs dispositifs :

- à la fin des semestres 1 et 3, il est proposé à chaque étudiant en dessous de la moyenne générale d'être suivi par un enseignant qui lui est attribué et avec lequel il pourra, à sa demande, s'entretenir régulièrement sur ses difficultés ou ses interrogations. Ce dispositif a été mis en place pour lutter contre le décrochage ;
- depuis le système dit de la « défaillance », instauré en 2017 par l'IUT d'Allier (au bout de 5 absences non justifiées, un étudiant peut être considéré comme « défaillant » par l'équipe pédagogique, ce qui implique le « gel » de ses résultats semestriels, sauf s'il fait lever cette défaillance en changeant de comportement le semestre suivant). Le chef de département et le directeur des études reçoivent individuellement les étudiants concernés et les aident à trouver le comportement adéquat à une bonne poursuite de leurs études.
- un suivi particulier et individualisé du PPP est mis en place en S3 : chaque enseignant est tuteur d'environ 7 à 9 étudiants, qu'il reçoit à leur demande et qu'il aide à trouver leur stage et leur orientation de S4, post-DUT, voire professionnelle.
- Parmi les dispositifs spéciaux destinés à la réussite des étudiants, sur les deux dernières années, deux étudiants ont bénéficié d'aménagement pour sportifs de haut niveau.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : TC Moulins

- Les étudiants ont la possibilité de bénéficier d'un dispositif de tutorat étudiant avec des rémunérations allouées pour cela par l'IUT.

En ce qui concerne les langues, les étudiants de 2ème année peuvent passer les épreuves du TOEIC dont les sessions se font sur la base du volontariat. La préparation en elle-même est assurée sur l'ensemble de la formation, les cours étant axés sur la langue de spécialité. Une préparation spécifique, en ligne et avec les moyens sur site, est proposée aux étudiants. Cette année, la session de TOEIC a été ouverte aux étudiants en mobilité.

Une implication des étudiants et de l'équipe pédagogique dans la vie de l'institution

Les enseignants de TC ou des BIATS sont représentés à diverses commissions de l'IUT : commission recherche, conseil d'établissement, CHSCT, Conseil de l'IUT.

Les étudiants élus par leurs pairs siègent aux conseils de département (au moins deux par an) et apportent une part active aux bilans de chaque semestre. L'ensemble des étudiants de 2ème année participe à l'évaluation annuelle des enseignements et des stages et ces remarques sont prises en compte dans la mesure du possible.

Par ailleurs, la présence régulière de nombreux anciens étudiants à l'occasion des journées d'intégration, où ils témoignent de leurs parcours, ou en tant qu'enseignants vacataires en négociation notamment, atteste des relations de confiance qui se sont établies entre étudiants et enseignants.

2- Recrutement des étudiant.e.s

Les effectifs sont globalement stables en 1ère année (78 étudiants en 2016, 83 en 2017 et 81 en 2018) pour une capacité d'accueil fixée à 84 étudiants. En 2018-2019, le nombre de groupes TD était de 3 en 1ère année et 3 également en 2ème année, pour un total de 151. En 2ème année, les effectifs enregistrent une croissance constante : 64 étudiants en 2016, 66 étudiants en 2017 et 72 en 2018.

Répartition des étudiants de 1ère année DUT TC Moulins par type de bac et promotion

Origine scolaire	2016 : 78 étudiants	2017 : 83 étudiants	2018 : 81 étudiants
Bac ES	36	43	38
Bac S	10	6	8
Bac L	3	1	0
Bac STMG	16	21	22
Bac STI2D	2	2	0
Bac STSS	0	0	1
Bac Pro	11	10	12

Accueil des bacheliers technologiques

Dans une démarche co-construite avec le Rectorat de Clermont-Ferrand, en lien avec l'Université Clermont Auvergne, le Conseil de l'IUT d'Allier, définit chaque année depuis 6 ans des **objectifs d'accueil des bacheliers technologiques** pour chaque DUT. De plus, il existe une convention cadre d'accueil des BT et de valorisation de la filière technologique.

Depuis l'année universitaire 2017/2018 et le passage des candidatures sur la plateforme Parcoursup, celles de TC-Moulins dépassent les 600 (403 pour l'année universitaire 2016-2017 soit 59% d'augmentation). Elles se stabilisent autour de 640 candidatures depuis 2 ans avec une légère augmentation cette année de 4%.

Les candidatures de lycéens en Bacs technologiques représentent en moyenne 30% du total des candidatures dépassant l'objectif ciblé de 28% de bacs technologiques à recruter.

Sur les 204 candidatures 2018-2019 de bacs technologiques 61% sont issues d'établissements proches qui nous offrent une forte probabilité de retrouver ces candidats dans notre effectif à la rentrée prochaine. Les 39% restants proviennent majoritairement du Cantal, de la Haute-Loire, de la Loire et du Rhône et d'autres viennent de partout ailleurs.

Pour cette année, les premiers chiffres sont encourageants avec 30,7% de candidatures issues de bacs technologiques. Le recrutement des futurs étudiants sera mis en œuvre afin d'atteindre les 28% ciblés de bacs technos pour l'effectif de la rentrée prochaine.

Diversification des publics

Les étudiants sont issus majoritairement de bacs généraux et plus particulièrement de la filière ES. Toutefois les filières Scientifiques (S, SVT ou SI) ou Littéraires (L) sont représentées chaque année.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : TC Moulins

Les filières technologiques sont représentées majoritairement par des bacs STMG option mercatique. Pourtant, les options gestion finance ou ressources humaines sont également représentées tous les ans. En plus de ces filières STMG nous retrouvons tous les ans des étudiants provenant de bacs STI2D ou très régulièrement des étudiants provenant de bacs ST2S ou STAV. Certains étudiants proviennent également de bac pro commerce.

Cette diversité de public nous montre que la formation TC peut convenir à tous les types de filières et s'adapte au projet personnel de l'étudiant.

Les effectifs en 1^{ère} année des bacs technologiques ont progressé entre les années 2014-2015 et 2017-2018 en passant de 18/19 étudiants à 23/24 étudiants soit une augmentation de 27,7%.

En 2^{ème} année, la part des étudiants issus de ces bacs technologiques progresse au détriment des autres filières, ce qui explique une bonne réussite des étudiants issus de ces filières.

Au sein du département TC, les étudiants sont majoritairement originaires de la région Auvergne : 62,5% en 2018-2019 (Allier 33,75%, Puy de Dôme 25%, la Haute Loire et le Cantal étant tous les ans représentés avec 1 voire 2 étudiants).

Les départements limitrophes offrent un bassin de recrutement non négligeable avec 14% d'étudiants issus de la Nièvre alors que la Saône et Loire et le Cher envoient 2 étudiants par an.

Les départements de l'Isère ou du Rhône sont de plus en plus représentés avec 4 et 3 étudiants respectivement cette année.

Enfin, tous les ans des étudiants proviennent de départements plus éloignés : cette année Paris, Essonne, Lozère, Gironde, Hérault ou Loiret.

Relations lycée IUT

L'IUT d'Allier centralise les demandes de participation à une vingtaine de forums tous les ans de la part des établissements de l'académie de Clermont Ferrand, auxquels nous participons.

En plus de ces forums, de nombreux établissements hors académie mais dans des départements limitrophes, Nièvre et Saône et Loire essentiellement nous invitent lors de leur forum.

Par ailleurs, de nombreux lycées font appel à leurs anciens élèves pour venir faire une présentation en classe de leur formation. Nous pouvons compter une douzaine d'interventions en classe tous les ans. Certaines de ces interventions sont devenues régulières grâce aux relations entretenues entre le département TC et certains établissements. Il s'agit d'établissements de l'agglomération moulinoise ou qui ont l'habitude d'envoyer certains de leurs élèves à l'IUT, TC-Moulins (lycées à Clermont et Riom (63), Nevers et Decize (58) ou Marvejols (48)).

Depuis l'année dernière ou cette année, d'autres lycées se montrent particulièrement intéressés pour entretenir des liens avec le département TC dans l'optique d'améliorer la communication en terme de poursuite d'études auprès de leurs élèves. C'est le cas de lycées à Cusset, Clermont-Ferrand ou Cournon d'Auvergne.

Enfin, on assiste à une importante progression des demandes d'immersion d'une journée de la part des lycéens : on est passé ainsi de 10 demandes en 2016 à 22 en 2017 puis 30 en 2018 et Il existe aussi une convention cadre avec l'académie pour l'accueil d'étudiants de CPGE

3- Réussite et devenir des étudiant.e.s

L'équipe pédagogique du département est particulièrement soucieuse de la réussite des étudiants et notamment des bacheliers technologiques. Ces étudiants peuvent être notamment aidés via les dispositifs évoqués (point 1). Que ce soit en 4 semestres ou en 6, le taux de réussite des étudiants est supérieur à la moyenne nationale :

Taux de réussite des étudiants	TC Moulins	Moyenne nationale
DUT en 4 semestres : bacs technos	60,0%	51,3%
DUT en 4 semestres : bacs généraux	83,7%	74,4%
DUT en 6 semestres : bacs technos	65,0%	64,4%
DUT en 6 semestres : bacs généraux	89,8%	83,4%

(Tableau repris des indicateurs joints)

Par ailleurs, une enquête réalisée par l'IUT d'Allier en 2017/2018 sur la promotion diplômée de 2^{ème} année de 2016/2017 a permis d'obtenir les résultats suivants¹ : 86% des interrogés sont en poursuite d'études, 9% occupent un emploi et 5% recherchent un emploi depuis un mois.

¹ nombre de diplômés enquêtés : 60, nombre de répondants : 57, taux de réponse : 95%

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : TC Moulins

L'insertion professionnelle directe à l'issue du DUT est moins fréquente que par le passé suivant ainsi la tendance nationale. Le caractère généraliste de la formation ainsi que la perception du contexte économique actuel incitent nombre d'étudiants à poursuivre leurs études afin de se spécialiser davantage. Pour autant, le département continue à valoriser l'insertion professionnelle, notamment en faisant régulièrement appel à des anciens. L'insertion professionnelle à Bac+2 au sein de métiers commerciaux (banque, assurance, distribution...) est en effet possible pour nos étudiants, y compris sur le plan local ou régional.

A la sortie du DUT, les étudiants qui poursuivent leurs études, soit s'orientent vers une licence professionnelle en 1 an, soit s'engagent dans un cursus plus long, d'au moins 3 ans. Ainsi, les 86% d'étudiants poursuivant leurs études se répartissent de la manière suivante :

licence professionnelle	licence générale 3e année	école supérieure	études à l'UCA en 2017/2018
22%	20%	40%	31%

4- Ouverture internationale

Les enseignants de langues en partenariat avec les instances universitaires et des structures locales valorisent l'ouverture à l'international par des temps spécifiques de présentation en interne, notamment en participant à la semaine internationale mise en place par l'IUT d'Allier.:

- Présentation des possibilités de stages S1/S4 à l'étranger en début d'année et des possibilités d'études à l'étranger par les responsables RI du département et de l'IUT d'Allier ;
- Présentation spécifique des prérequis pour les candidatures au DUETI ;
- Présentation des aides financières possibles pour les études et les stages ;
- Visio conférence échanges / débats avec des étudiants en DUETI.

Des actions ou événements en partenariat avec des structures locales valorisent la mobilité :

- Présentation des aides diverses à la recherche stage et Volontariat international – Europe Direct Allier du Conseil départemental
- Présentation du Service Volontaire Européen – PIJ Moulins
- Cafés des langues organisés en partenariat avec les deux structures précédemment citées, permettant de favoriser les échanges entre les étudiants et les jeunes en mobilité internationale sur l'agglomération et alentours.
- Animations culturelles internationales organisées par et pour les étudiants (semaine internationale avec ateliers langues, découverte culturelle, activités sportives, ateliers, jeux Europe) avec des associations locales axées à l'international, et le service de coopération internationale du Conseil départemental.
- accueil depuis plusieurs années d'expositions: *L'Europe pourquoi pas toi ?*, *Erasmus +...*

Mobilité sortante études

Depuis la création du DUETI, Diplôme Universitaire d'Etudes Technologiques Internationales au sein de l'IUT d'Allier, le département propose aux étudiants sortants la possibilité d'effectuer une année d'études post DUT auprès de nos partenaires : Institute of Technology IT Carlow – Irlande, VIVES University – Courtrai – Belgique, Universidad Politécnica de Cartagena – Espagne, UCAQ – Chicoutimi – Québec , OTH Wildau, Allemagne, Institute of Technology Sligo et Coventry University. Depuis 2012, nous pouvons observer trois évolutions principales : l'augmentation du nombre de candidatures pour la mobilité (de 3 pour l'année universitaire 2012-2013 à 18 cette année) ; la valorisation de la mobilité qui représente une réelle opportunité en acquisition de nouvelles compétences, en renforcement linguistique, développement personnel et poursuites d'études ; l'augmentation du nombre d'inscrits en DUETI passant de 3 en 2012-2013 à 9 en 2017-2018. Sur les 15 DUETI 2018-2019 de l'IUT d'Allier, 9 sont issus du département TC Moulins.

Leur nombre pour 2019-2020 sera également en augmentation. A ce jour nous prévoyons 13 ou 14 mobilités sortantes pour l'année universitaire prochaine.

Le choix des formations proposées chez nos partenaires s'est également diversifié : bachelor en marketing, sales management, International Marketing avec la possibilité de spécialisations en Ressources Humaines ou Informatique.

La majeure partie des formations offrent un complément international et les relations privilégiées mises en place avec certains partenaires nous ont permis la valorisation de cette mobilité.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : TC Moulins

Enfin, il faut signaler que toutes les destinations proposent une formation de deux semestres sur l'année et un cursus en anglais sauf Chicoutimi tandis qu'en Allemagne et l'Espagne les étudiants ont le choix de la langue d'enseignement.

Les étudiants DUETI bénéficient de bourse Erasmus études et valident tous le DUETI.

Mobilité sortante stage

Un soutien et une aide à la recherche de stage à l'étranger sont proposés aux étudiants de première et deuxième année.

Tous les étudiants partant en stage à l'étranger sont accompagnés dans leurs démarches de demande de bourse. Ils perçoivent tous une aide financière liée à l'obtention d'une bourse « Erasmus stage » pour les stages en Europe, ou provenant d'autres dispositifs proposés par des organismes publics ou autres (bourse AURA, Conseil départemental, OFAJ...).

Sur l'année 2019 trois stages à l'étranger ont été validés à ce jour : un en S2 au Canada et deux en S4 au Maroc et en Allemagne. Les entreprises étrangères préfèrent recruter sur des stages « longs », de plus d'un ou deux mois.

Mobilité entrante

Le département est engagé dans des accords d'échanges MEXPROTECH, (2 en L3 sur les cinq dernières années) et accueille un nombre modeste d'étudiants étrangers (3 en 2015-2016, 1 en 2016-2017, 3 en 2017-2018 et 4 en 2018-2019).

Des étudiants chinois (programme ADIUT) sont également inscrits. La volonté du département est d'en limiter le nombre pour favoriser un meilleur accompagnement et suivi.

5- Vie étudiante et engagement étudiant

Deux associations de vie étudiante contribuent à la vie de l'établissement:

L'Association « TEMPRO » a pour objet de promouvoir sous toutes leurs formes, les diverses actions commerciales et culturelles entreprises par les étudiants du site de Moulins (DUT, licence professionnelle). Les membres du bureau (président, trésorier, secrétaires) sont des étudiants de 2^{ème} année élus lors de l'assemblée générale de septembre, le trésorier adjoint étant, par tradition, un enseignant permanent afin de faire la liaison sur les années.

Les 180 membres adhérents (2018-2019) sont les étudiants et les enseignants. Les ressources de l'association se composent du montant des cotisations, des subventions qui pourraient lui être accordées par l'Etat ou les collectivités publiques, des sommes perçues en contrepartie de prestations fournies par l'Association. Les projets tuteurés travaillent avec TEMPRO pour la gestion de leur budget (dépenses et recettes).

L'association « MOUSTIC », quant à elle, est consacrée aux activités sportives. Elle est composée de 29 adhérents qui sont également licenciés sportifs. Deux d'entre eux sont président et secrétaire, le poste de trésorier étant dévolu, dans un souci de continuité, à un enseignant qui gère aussi toute la partie administrative des activités sportives (licences, calendrier des rencontres, dans le cadre du championnat académique de la Fédération française du sport universitaire...).

Malgré tous les efforts de cette association, peu de filles prennent une licence et cette année, deux équipes exclusivement masculines sont inscrites en championnat universitaire, une en handball, l'autre en football avec pour cette dernière une sélection en demi-finale du championnat universitaire d'Auvergne.

Cette année universitaire se signale par un partenariat avec le Moulins-Yzeure Foot (MYF) qui joue en nationale 2. Ce partenariat, créé à l'origine pour organiser le planning aménagé d'un étudiant, joueur du MYF avec un statut de sportif de haut niveau, a permis la mise à disposition pour notre équipe de football d'un entraîneur du MYF et d'un terrain pour les entraînements et les rencontres. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'engagent dans des actions caritatives par le biais des projets tuteurés : soutien à un orphelinat au Pérou, ventes pour le téléthon... ou participent à des actions de santé publique : don du sang organisé dans le campus, par exemple.

En outre, au niveau de l'IUT, existent des dispositifs de reconnaissance de l'engagement étudiant responsable d'association ou sportif de haut niveau, ce qui peut conduire à la possibilité d'avoir un régime spécial d'études.

6- Dynamique de l'équipe de formation

L'équipe d'enseignants permanents est stable et a peu bougé depuis la dernière évaluation. Elle compte 5 MCF (trois femmes et deux hommes), 4 PRAG/PRCE (deux femmes et deux hommes),

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Moulins

une PRCE enseignante de langue partagée entre deux composantes (Moulins et MMI à Vichy), 1 PAST et une contractuelle depuis trois ans. Il s'agit donc d'une petite équipe dont les membres sont quasiment tous impliqués dans des missions administratives, au risque d'une fatigue due à une surcharge de travail. La dernière enseignante à avoir été nommée, PRCE en gestion qui a rejoint l'équipe en septembre 2017 en remplacement d'un départ à la retraite, s'est particulièrement bien intégrée et assure la codirection du DUCA avec l'enseignant PAST, professionnel du tourisme et ancien étudiant du département.

Les enseignants chercheurs sont actifs et appartiennent à deux laboratoires différents, à l'UCA ou à Aix-Marseille (1 MCF).

Les enseignants PRAG et PRCE sont aussi parfois dans une dynamique, sinon de recherche, du moins de formation continue et participent à la vie d'associations correspondant à leurs disciplines (APLIUT pour les deux enseignants de langue, AECIUT pour l'enseignant d'expression) en se rendant aux sessions de formations que ces associations organisent.

Une particularité de TC Moulins est que les cours de négociation, sous la supervision de deux EC, ont été entièrement confiés à des professionnels du commerce, dans des secteurs variés : banque, services, distribution, en B to B et en B to C, de façon à apporter aux étudiants, des deux années, une complémentarité d'expériences et de savoir-faire. Ce sont d'autres professionnels, neutres, qui participent à l'évaluation des étudiants en fin de semestre. Ce choix explique en grande partie les bons résultats de nos étudiants lors des *Négociales*, par exemple.

Les BIATS sont peu nombreux et très impliqués : une secrétaire, très à l'écoute des étudiants et indispensable au bon fonctionnement de l'établissement ; un technicien de ménage, lui aussi très proche des étudiants et sur qui l'équipe peut s'appuyer en toute confiance ; un technicien informatique enfin, qui assure la maintenance du parc informatique et est devenu une véritable personne ressource pour les choix technologiques, notamment lors du déménagement du département et de la constitution du campus. Il est à noter que ce technicien est également responsable du service hygiène et sécurité du département. Naturellement, ces personnes travaillent en étroite collaboration avec leurs équivalents de l'ESPE. Une secrétaire relevant de l'ESPE est par ailleurs chargée de la gestion de l'ensemble des licences et masters du campus, dont la licence ETR de l'IUT et s'occupe aussi, depuis cette rentrée, du DUCA.

7- Articulation département – IUT

Le dialogue est constant entre l'IUT et les départements. Régulièrement, les chefs de département participent avec le Directeur de l'IUT à une réunion en visioconférence qui permet de faire le point sur des projets, les tâches administratives communes à accomplir, etc. L'éloignement de notre département ne nous permet pas de partager des locaux, mais nous organisons ensemble des déplacements à Infosup à Clermont-Ferrand, grand rendez-vous annuel de l'orientation des étudiants de l'académie, avec des supports de communication communs élaborés par l'IUT. La directrice de l'IUT ou le directeur adjoint se déplacent très souvent à Moulins pour assister au conseil de perfectionnement de la licence, pour rencontrer les étudiants lors de la rentrée, pour appuyer de nouveaux projets ou, souvent, pour participer à des réunions avec les pouvoirs publics locaux au sujet du nouveau campus de Moulins. Des sessions de formation sont organisées par l'UCA ou l'IUT, par exemple par une ingénieure pédagogique basée sur le site de Montluçon, auxquelles les enseignants du département participent, selon leurs besoins (classe inversée, capsules vidéos, etc.)

Un service « Pôle entreprise » composé de trois personnes, existe sur le site de Montluçon depuis le 1er janvier 2015. Les missions de ce service sont notamment d'épauler les responsables de formations afin de conforter et de développer l'alternance et d'élargir nos relations avec les entreprises (informations notamment sur la collecte de la taxe d'apprentissage, relayées systématiquement auprès de nos partenaires des entreprises lors des *Négociales*, par exemple).

L'élaboration et l'utilisation du budget du département sont l'objet de discussions constantes entre le département et l'IUT, très à l'écoute des besoins et des orientations locales.

Les étudiants de TC Moulins participent à des événements communs et de grande ampleur, comme la célébration des 50 ans de l'IUT avec un bus affrété à cette occasion qui a amené une grande partie de nos étudiants à Montluçon. Lors des journées portes ouvertes, des étudiants de chacun des deux départements TC de l'IUT d'Allier se rendent dans l'autre département pour présenter leur formation.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : TC Moulins

Partie 2 : Bilan et perspectives

1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

FORCES	FAIBLESSES
<p><u>Un véritable travail d'équipe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipe qui propose (& participe à) de nombreux projets, enseignants pour la plupart, investis ; • Nombre important de vacataires (profils professionnels appréciés par les étudiants) ; • Un véritable réseau de solides relations politiques et professionnelles. <p><u>Une pédagogie appréciée et stimulante</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail en projets tuteurés motivant ; • Importants chantiers collectifs sur le plan pédagogique : actualisation des compétences, travail sur les cas (cours de négociation) ; • Des concours intéressants pour les étudiants offrant une visibilité accrue au département ; • Sport universitaire présent chaque année au niveau académique, malgré la petite taille du département (partenariat avec le Club de football local (N. 2). <p><u>Une structure efficace à taille humaine</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bon équipement logiciel (traitement de données, montage vidéo, graphiques) ; • Arrivée d'un gestionnaire de site investi (09-2018) ; • A moyen terme, mise en place d'un laboratoire de LV pour les deux structures du campus. <p><u>Des dispositifs complémentaires pertinents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une LP spécialisée qui attire les étudiants de toute la France et qui est ouverte à l'apprentissage ; • Mise en place du DUCA (Diplôme Universitaire de Créateur d'Activité) ; • Une cordée de la réussite active avec deux établissements secondaires locaux. 	<p><u>Une équipe en tension</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lassitude morale engendrée par le travail (conséquent), trop faible effectif, fort sous-encadrement ; • Trop grand nombre de vacataires ; difficultés à recruter certains profils (enseignant d'allemand par exemple) ; • Difficultés pour les enseignants-chercheurs dans leurs activités de recherche, pas de coordination des activités de recherche sur le site. <p><u>Des moyens en baisse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction budgétaire. <p><u>Des services du Campus à améliorer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Locaux appartenant au Conseil Départemental (malgré les aides du Conseil départemental, propriétaire des locaux, les rénovations ne peuvent s'effectuer que sur un plan pluriannuel) ; • Cohabitation de deux structures de l'université avec peu de liens pour le moment et des difficultés de gestion des locaux ; • Des horaires d'amplitude d'ouverture de la bibliothèque insuffisants ; • Des permanences de l'infirmière insuffisantes pour faire face aux besoins des étudiants.
OPPORTUNITES	MENACES
<p><u>Un environnement géographique assez favorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Positionnement entre deux régions et plusieurs départements (Allier, Puy-de-Dôme, Nièvre...); • Pas de TC à Clermont. <p><u>Des efforts de nos autorités organisatrices</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement en cours d'un Professeur des Universités en Sciences de l'information et de la communication (71^e section) ; • Un projet de pôle santé amorcé qui pourrait accueillir les étudiants de l'agglomération ; • Un poste mi-temps d'infirmière pour 3 ans accordé par la Région. <p><u>Des partenariats solides et prometteurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement : établissements scolaires à l'échelle régionale ; • Insertion : Michelin, Danone recrutent sur site ; • Pédagogie : campus Design et Matériaux, un projet à terme de parcours bi disciplinaire. 	<p><u>Un environnement concurrentiel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Concurrence des BTS (avec difficulté à remplir des quotas contraignants de boursiers ou de bacheliers technologiques mal informés sur l'accessibilité au DUT) ; • Concurrence des Ecoles de Commerce (avec possibilité d'ouvrir des grades de licence) relayée par leur force de frappe publicitaire ; • Deux départements TC dans le même IUT. <p><u>De potentielles difficultés de gouvernance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fusion possible des deux IUT => possible éloignement du centre décisionnaire ; • Sur site, un seul département de petite taille (faible poids dans les décisions globales) ; • Flou sur la mise en place du DUT 180. <p><u>Des contraintes locales</u> Des problèmes de stationnement et horaires de bus de ville pas toujours adaptés.</p>

2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT

Le projet du département TC Moulins s'articule autour de trois dimensions complémentaires :

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : TC Moulins

- L'ancrage du département au sein du récent campus universitaire de Moulins (CUM) et plus largement de son environnement local,
- Un développement soutenu des compétences de sa communauté éducative,
- Une mise en perspective pédagogique pour intégrer atouts existants et nouveaux développements.

1. La consolidation du Campus Universitaire de Moulins

Cette consolidation à laquelle le département souhaite contribuer de façon volontariste renforcera nos relations avec les entreprises et les pouvoirs publics locaux. Plusieurs axes de travail sont envisageables et ont commencé à être mis en place :

- le renforcement du Comité d'Orientation du Site dans lequel sont discutés les problèmes communs du site et les évolutions possibles, souhaitables ou nécessaires ;
- des projets pédagogiques communs : activités semaine internationale et connaissance de l'UE en 2019, expositions d'artistes dans l'enceinte du campus depuis 2018...

2. Le développement des compétences de la communauté éducative

Nos réflexions ont abouti à une volonté commune de développer l'axe de recherche des enseignants-chercheurs et les compétences de formulation, d'écriture et d'expression orale des étudiants.

En ce qui concerne les enseignants, l'arrivée sur le site d'un Professeur des Universités doit être l'occasion de développer une dynamique locale d'échange autour des pratiques de recherche et de renforcer les compétences de communication et de publication des enseignants-chercheurs du site. Ces derniers peuvent déjà se prévaloir d'activités d'animation de la recherche. Christelle Chauzal-Larguier assure en 2019 la coordination d'une journée de recherche « discours et représentations autour des longues maladies » en collaboration avec Sorbonne Université. Christine Roussat a présidé le Comité Scientifique des Rencontres Internationales de la Recherche en Logistique en 2018. Nous souhaitons que se développent, au niveau du département, des échanges formels autour de thématiques fédératrices (méthodologie, dynamique de publication, etc.). Ces échanges pourraient en outre bénéficier aux autres enseignants du site intéressés par exemple par les méthodologies d'écriture ou d'investigations en sciences sociales. Cette « cellule » pourrait par ailleurs valoriser la recherche auprès des étudiants volontaires par la mise en place d'un module de sensibilisation à la recherche en fin de S4, éventuellement dès 2020.

Les enseignants de TC Moulins se sont par ailleurs toujours montrés soucieux du niveau de langage en guidant notamment les étudiants pour leurs rapports de stage (structuration, démonstration...). Le département envisage maintenant de participer à la « Dictée des IUT », organisée par le réseau, de proposer en S3 la Certification Voltaire et de devenir centre d'examen de cette certification pour le Nord Allier afin d'en faire un outil de valorisation. Nous souhaitons en parallèle renforcer la capacité d'argumentation orale, notamment via des apports dédiés en négociation.

3. Une approche plurielle des techniques de commercialisation

De nombreuses années d'expérience permettent à l'équipe pédagogique de TC Moulins de renforcer et de diversifier les compétences des étudiants autour de l'apprentissage des Techniques de Commercialisation.

Asseoir les enseignements de développement commercial

L'enseignement de négociation commerciale est l'un des points forts du département : une équipe de professionnels pilotée par des enseignants permanents déroule un programme théorique alterné avec des cas pratiques, le tout sur trois semestres. Le programme est régulièrement actualisé, repensé, reformulé en intégrant les développements récents de la fonction (digitalisation, apparition de nouveaux services etc.). Cet investissement nous a permis de construire des partenariats de recrutement avec de grandes entreprises notamment Michelin et Danone. Nous travaillons sur d'autres projets de ce type, intégrant des séances de pré recrutement effectives dans le programme de S4. Dans le cadre du DUT 180, nous souhaitons densifier ces compétences de terrain en rajoutant (si cela n'est pas prévu par le tronc commun national) des enseignements autour de la construction du plan d'action commercial et en renforçant les acquis en ERC.

Compléter les enseignements cœur de métier par des compétences en design et infographie

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Clermont Auvergne
 IUT : Allier
 DUT : TC Moulins

Le territoire de Moulins se caractérise par la présence d'un autre établissement partie prenante du Campus Design Matériaux et Innovation. La participation active d'un enseignant du département (Patrick Bourgne, Vice-Président du Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués et Présidence de comités de perfectionnement de plusieurs Diplômes Nationaux des Métiers d'Arts et du D'esign) a permis d'imaginer de futures passerelles entre notre formation commerciale et leurs formations en design de produits (ou numérique), et ce en collaboration avec l'IPR Régionale en Arts Appliqués. Ces connexions ont été pensées dans la perspective du DUT 180 ECTS avec un module « mineur design et infographie » en L2, un parcours spécifique en L3, une « coloration design » apportée par l'intégration d'étudiants de DN MADE et réciproquement.

Renforcer la dimension internationale de notre programme

Le département TC Moulins valorise depuis des années les échanges internationaux et la formation interculturelle.

La participation du département à la semaine internationale de l'IUT d'Allier permet de mettre en avant l'ouverture culturelle et l'information sur la mobilité internationale et a permis cette année le rapprochement des formations du site par des projets pédagogiques communs. Cet axe commun va être enrichi en valorisant la mobilité et l'interculturalité de toutes les formations du CUM.

La représentativité du département sur l'offre de formation DUETI est déjà importante et doit être encouragée par la recherche de nouveaux partenaires, avec les services centraux RI de l'IUT d'Allier.

Un semestre d'études S3 pour les formations tertiaires de l'IUT d'Allier va être mis en place avec l'UCAQ au Canada et le département participe activement à cette démarche d'ouverture.

Nous souhaitons également renforcer la mobilité entrante, pour le DUT et la Licence professionnelle ETR : les étudiants étrangers en provenance d'Europe recherchent des formations principalement en anglais. Sur la base des compétences propres à notre formation et des compétences linguistiques de nos enseignants et intervenants il nous paraît très important de travailler sur la mise en place d'un semestre de cours de spécialité en anglais. Cela permettrait de répondre à une réelle demande de nos partenaires actuels.

A ce stade, si vous voyons très bien les orientations détaillées ci-dessus que nous souhaitons donner à notre construction pédagogique, il nous est difficile, compte tenu des incertitudes liées au DUT 180 et à la place des licences et DUETI dans ce cadre, de proposer une structure formelle pour soutenir cette évolution.

Nous pouvons toutefois modéliser plusieurs situations possibles :

- **Solution 1** : Si le DUT reste à 120 ECTS, nous utiliserons les créneaux d'adaptation locale pour proposer un enseignement « mineur » design à partir de S3 et accueillerons en retour des étudiants du DN MADE dans nos cours. Parallèlement, nous proposerons aux étudiants intéressés d'effectuer le semestre 3 à l'étranger. La L3 ETR sera maintenue comme une déclinaison des problématiques commerciales et de gestion à la PME/TPE. Un parcours DUETI restera possible.
- **Solution 2** : Si nous évoluons vers le DUT180, il nous sera possible (si le cadre légal l'autorise) de différencier trois parcours de S5 et S6:
 - Un parcours bi-disciplinaire marketing/design notamment pour les étudiants ayant suivi le mineur « design » en L2 et pour les étudiants du Lycée Jean Monnet ayant suivi une partie de nos enseignements,
 - Un parcours développement commercial renforcé, intégrant la dimension TPM/PME,
 - Un parcours d'études à l'étranger, l'actuel DUETI.

Globalement, les perspectives du département TC Moulins tendent à offrir une double ouverture, tant sur le plan international que vers des disciplines complémentaires au commerce et au marketing de façon à adapter au mieux les étudiants au monde économique contemporain et à sa diversité.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Clermont Auvergne
IUT : Allier
DUT : TC Moulins

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____, le

Le/La chef du département,

A _____, le

Le directeur/La directrice de l'IUT,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(**date à indiquer**)

A _____, le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le (**date à indiquer**) :

A été présenté au Conseil d'Administration le (**date à indiquer**) :

A _____, le

Le/La président(e) de l'université,

IUT **IUT ALLIER** Saisir code IUT :

Université **UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE**

Académie **CLERMONT-FERRAND**

Regprpt. universitaire **Association Auvergne** Année de création du département : **1994**

Evaluation CPN
Fiche identité DUT
 Vague_contractuelle_A 2021

Sites / Implantations	Département	Options	Nb de LP	Surface département (m²)
IUT Allier - Site de Moulins	TC		2	2 074 m²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2019 **189**

Nb étudiant.e.s IUT : **1 198**

% étud dépt TC / étud IUT **15,8%**

% étud DUT / étud dépt TC **84,1%**

% étud LP / étud dépt TC **10,6%**

% étud autres / étud dépt TC **5,3%**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC
Etudiant.e.s en DUT	159				
Etudiant.e.s en LP	14	1	3	2	
Etudiant.e.s en DU		10			
Autres					
Total	173	11	3	2	0

Baccalauréat d'origine en DUT	dont 1A	
Bac Général	97	48
Bac Technologique	38	23
Bac Professionnel	23	13
Autres	1	0
Dont réorientation	29	13

Nb boursiers en DUT 1A **48**

Nb boursiers en LP **12**

Mobilité étudiante – Année 2018-2019

Mobilité sortante

Nb de stages et semestres en DUT **3**

Nb de stages et semestres en LP **1**

Mobilité entrante

Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...)

Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **1**

Moyens humains

	PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2019		5,0			1,0		1,0	3,0		1,0

Heures assurées en 2018-2019 (hors DU et Autres) :	Total	En DUT		En LP		h par les enseignant.e.s de l'IUT
		Contractuel	Mis à dispo.	Contractuel	Mis à dispo.	
	5 200,8	3 686,0	6,0	229,0	1,0	
Nb de postes BIATSS au 15/01/2019	3,0	331,7	676,1	13,5	257,5	h par d'autres enseignant.e.s de l'université
						h par d'autres enseignant.e.s
						h par des professionnels vacataires
						h par des autres intervenants
Nb de postes BIATSS au 15/01/2019		4 699,8	2,0	501,0		

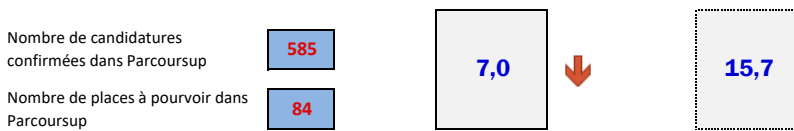
IUT	IUT ALLIER
Université	UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE
Académie	CLERMONT-FERRAND
Regrpt. universitaire	Association Auvergne
DUT	TC
Option	

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_A	2021

Année de création du département : 1994

Recrutement 2018/2019 i

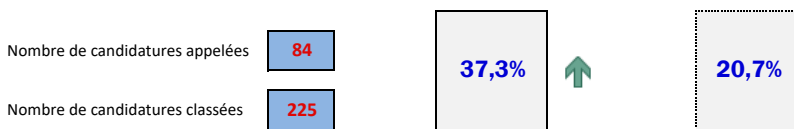
Indicateur n°1



Compléments

Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.

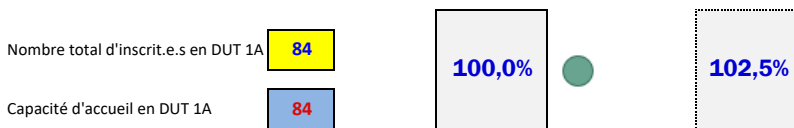
Indicateur n°2



Compléments

Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.

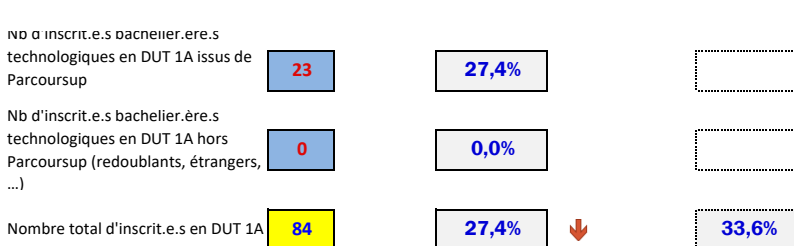
Indicateur n°3



Compléments

Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.

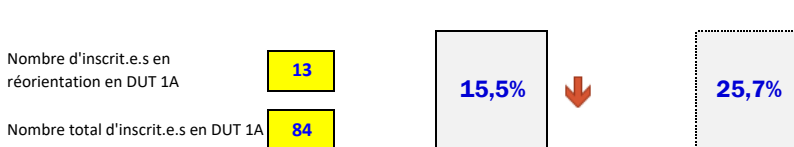
Indicateur n°4



Compléments

Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.

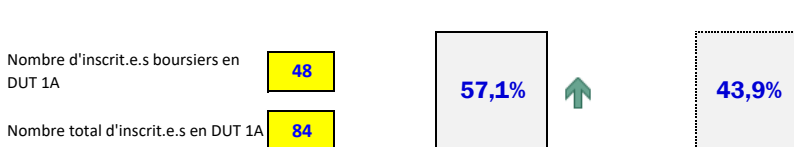
Indicateur n°5



Compléments

Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.

Indicateur n°6



Compléments

Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.

Indicateur n°7



Compléments

Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.

technologiques en LP	45,0% ↑	34,8%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	20	

Indicateur n°8

Dernier diplôme avant l'entrée en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	1	5,0% ↓	34,0%
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	17	85,0% ↑	48,2%
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence		0,0% ↓	2,8%
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	2	10,0% ↓	15,0%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	20		

Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.

Professionnalisation ⁱ

Indicateur n°9

Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	676,1	14,4% ↓	18,1%
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	4 699,8		

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°10

Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	257,5	51,4% ↑	41,7%
Nombre totales d'heures réalisées en LP	501,0		

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°11

Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	159	100,0% ↑	91,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	0	0,0% ↓	5,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	0	0,0% ↓	1,0%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	0	0,0% ↓	0,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	0,0% ↓	0,4%
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	159		

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°12

Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	14	70,0% ↑	34,3%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	3	15,0% ↓	32,6%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	2	10,0% ↓	25,5%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	1	5,0% ↓	6,8%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	0,0% ↓	0,9%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	20		

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Réussite et devenir ⁱ

Indicateur n°13

Taux de réussite : DUT en 4

Indicateur national selon ⁱ

Indicateur national selon la ⁱ

Compléments

	semestres	le baccalauréat	spécialité	
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans	12	60,0% ↑	51,3%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016	20		75,3%	
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ans	41	83,7% ↑	74,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016	49			

Indicateur n°14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres	Indicateur national selon le baccalauréat	Indicateur national selon la spécialité	Compléments
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans	13	65,0% →	64,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2016	20		81,6%	
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2016 validant le DUT en 2 ou 3 ans	44	89,8% ↑	83,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2016	49			

Indicateur n°15	Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
En emploi	38,6% ↑	27,1%	Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.
En recherche d'emploi	10,8% ↑	4,1%	
En poursuites d'études	40,0% ↓	55,4%	
En reprise d'études	1,9% ↓	7,0%	
En inactivité	8,7% ↑	6,4%	
Nb de diplômé.e.s répondant.e.s	55	44,0%	
	Taux de retour du département	52,3%	
	Taux de retour national de la spécialité		

Pilotage, gouvernance, moyens

Indicateur n°16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	Compléments
Nombre d'heures	5 200,8	Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.
Nb d'inscrit.e.s en DUT	159	
Nb d'inscrit.es en LP	20	


Indicateur n°17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	Compléments
Potentiel théorique (hTD)	2 976	Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.
Décharges (hTD)	316	
Potentiel réel (hTD)	2 660	
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")	5 608	

Indicateur n°18	Taux d'heures réalisées par des non-titulaires	Compléments
Nombre d'heures réalisées par des	1 285,8	Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.


non-titulaires	1 200,0	24,7%	
Nombre totales d'heures réalisées	5 200,8		

Indicateur n°19

Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s	189	63,0 	30,5
Nombre total de postes BIATSS	3,0		




Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 68 IUT.

Indicateur n°20

Catégories des personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre de BIATSS catégorie A	0,0	0,0% 	20,4%
Nombre de BIATSS catégorie B	1,0	33,3% 	29,0%
Nombre de BIATSS catégorie C	2,0	66,7% 	50,6%
Nombre total de postes BIATSS	3,0		

Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 55 IUT.

Indicateur n°21

Taux d'enseignants-chercheurs

Compléments

Nombre d'enseignants-chercheurs	6,0	60,0%	
Nombre total de postes	10,0		


Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des équipes enseignantes.

Indicateur n°22

Taux de maîtres de conférences

Indicateur national 

Compléments

Nombre de maîtres de conférences	5,0	100,0% 	80,3%
Nombre de professeurs et maîtres de conférences	5,0		

Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 62 IUT.

N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	7,0		15,7
2	Taux d'appel DUT	37,3%		20,7%
3	Taux de remplissage DUT	100,0%		102,5%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	27,4%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	0,0%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	27,4%		33,6%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	15,5%	25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	57,1%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	45,0%	34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	5,0%	34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	85,0%	48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	0,0%	2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	10,0%	15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	14,4%	18,1%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	51,4%	41,7%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	100,0%	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	0,0%	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,0%	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	70,0%	34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	15,0%	32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	10,0%	25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	5,0%	6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	60,0%	51,3%	75,3
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	83,7%	74,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	65,0%	64,4%	81,6
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	89,8%	83,4%	
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	38,6%		27,1%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	10,8%		4,1%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	40,0%		55,4%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	1,9%		7,0%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	8,7%		6,4%
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	92,4%		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	59,3%		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	24,7%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	63,0	30,5	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	0,0%	20,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	33,3%	29,0%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	66,7%	50,6%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	60,0%		
22	Taux de maître de conférence	100,0%	80,3%	